

MOLIÈRE

LES

PRÉCIEUSES RIDICULES

COMÉDIE

1659

NOUVELLE ÉDITION

Conforme à l'édition de 1660, donnée par Molière

AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET GRAMMATICALES

UNE INTRODUCTION ET UN LEXIQUE

PAR

CH.-L. LIVET

ARTE DE TENDRE. — AIR NOTÉ DU MADRIGAL DE MASCARILLE



PARIS

CIÉTÉ D'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES ET DES CHEMINS DE FER

Paul DUPONT

41, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU (HÔTEL DES FERMES)

1884

LES PRÉCIEUSES RIDICULES

ET

LES FEMMES SAVANTES (1)

1659-1672. — Molière qui, en 1659, avait attaqué les *Précieuses ridicules*, prit à partie, en 1672, les *Femmes savantes*, des précieuses ridicules aussi, moins le jargon ; dans l'intervalle, les *Fâcheux*, l'*École des Femmes*, la *Critique de l'École des Femmes*, la *Comtesse d'Escarbagnas*, lui permirent d'ajouter de nouveaux traits à leur peinture et de leur porter de nouveaux coups.

Qu'était-ce que les précieuses ? Molière a bien soin de distinguer « les véritables, » comme il les appelle, des « ridicules qui les imitent mal ; » il respecte les premières, qu'il range parmi les « plus excellentes

---

(1) Nous avons écrit déjà deux notices sur la société précieuse ; l'une en 1856, en tête du *Dictionnaire des Précieuses* de Somaize, 2 vol. — (*Biblioth. Elzev.*) ; l'autre, en 1859, en tête de notre ouvrage intitulé *Précieux et Precieuses* (1 vol in-8°, Paris, Didier) : nous ne les avons pas relues, afin de conserver toute notre indépendance. Si donc, après vingt-cinq ans écoulés et des études nouvelles, nous sommes, sur quelques points, en désaccord avec nous-même, nous prions qu'on veuille bien ne pas s'en étonner beaucoup, ni nous en reprendre trop sévèrement.

choses..., sujettes à être imitées par de mauvais singes, » et réclame pour la comédie « ces vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait. » — Les unes sont les Précieuses bourgeoises, de Paris ou de la province; les autres sont les Précieuses de la Cour; celles-ci enrichissent la langue selon leurs besoins, sans y penser; celles-là y introduisent de force, selon leur caprice, des locutions et des mots de leur façon : Molière raille leur jargon, leur prétention à la science ; il leur inflige sur la scène le plus cruel des châtiments, le ridicule, et il est applaudi précisément par ces femmes distinguées qu'elles se piquent sottement d'imiter et dont il est le plus fervent adepte, si l'on en juge par le soin qu'il prend de traduire leurs idées, d'adopter et de propager leur langage, riche d'expressions heureusement nouvelles.

La distinction faite par Molière, dans sa préface, et confirmée par toutes ses œuvres, sans exception, nous la ferons dans cette étude, en insistant sur les différences que nous venons de noter, entre les véritables Précieuses ou Précieuses de Cour, et leurs ridicules imitatrices de la bourgeoisie.

I

VRAIES ET FAUSSES *Précieuses* : PRÉCIEUSES DE COUR ET PRÉCIEUSES BOURGEOISES ; — FEMMES SAVANTES.

Un écrivain satirique, l'auteur du *Roman Bourgeois*, ennemi déclaré du faux bel-esprit, Furetière, nous donnera, dans une définition non suspecte, le meilleur commentaire des deux lignes de Molière : « Précieuse, dit-il, est une épithète qu'on a donnée ci-devant à des filles de grand mérite et de grande vertu,

qui savoient bien le monde et la langue : mais parce que d'autres ont affecté et outré leurs manieres, cela a descrié le mot, et on les a appelées « fausses Précieuses » ou Précieuses ridicules, « dont Moliere a fait une comedie, et de Pure un roman. »

Un autre écrivain, non moins satirique ni moins ennemi que Furetière de la pédanterie et du convenu dans le langage et les manières, Ch. Sorel, nous offre aussi sur les Précieuses un jugement sans prévention ni parti pris : c'est dans son traité *de la Connoissance des Livres ;* il se refuse à voir dans les Précieuses, « un nouvel ordre de femmes et de filles qui fissent plus les capables que les autres en leurs discours et en leurs manières d'agir ; » il veut bien reconnaître que certains termes, « pleins d'emphase et de périphrases, » admis dans le *Dictionnaire du langage des Précieuses* sont ridicules ; mais aussi, « s'il y a là quelques mots dont se servent de certaines personnes, les autres ont été inventés à leur imitation. »

On a donc connu, sous le nom de Précieuses, des femmes qui n'étaient pas ridicules ; parmi elles s'étaient glissées d'autres femmes qui, par leur affectation de bel-esprit, par la recherche de leur langage, par leur dédain exagéré et menteur de la vie matérielle, avaient mérité d'être raillées. Tout leur fait n'était que vanité ; et d'autres, avant Molière, avaient déjà, sans les chercher, comme lui, parmi des pecques de province, bafoué leur coquetterie et leur savoir pédantesque.

Le nom de Précieuse venait à peine d'être inventé, car il remonte seulement « aux premiers beaux jours que la paix nous a donnés » après la Fronde, que l'abbé de Pure, récemment arrivé de Lyon à Paris, et frappé d'y trouver des mœurs et un langage inconnus jusque-

là pour lui, entreprit, presque en même temps, une comédie et un roman sur les Précieuses ; la comédie,

En langue toscane fort pure,

fut jouée par la troupe italienne de Scaramouche pendant que Molière était dans le Midi; le roman était composé de quatre volumes, dont le premier fut publié en 1656.

La comédie, qui peut-être n'était, à quelques morceaux près, qu'un canevas sur lequel les acteurs, brodaient à l'improviste, ne paraît pas avoir été imprimée ; si Molière l'a connue, ce ne peut donc être que par ses conversations avec les Italiens, à qui il emprunta les sujets de ses premières pièces. Toutefois il ne suivit celle-ci que de très loin quant à l'intrigue, ainsi qu'en témoigne Somaize, et ne put évidemment l'imiter dans le langage, qui donne à la pièce son caractère, puisque l'abbé de Pure avait écrit en italien.

Chez l'un comme chez l'autre, il s'agit de deux personnages qui prennent la place d'amants plus dignes auprès de deux Précieuses, — de leur propre mouvement dans la farce italienne, par ordre de leurs maîtres dans la comédie de Molière : déguisement dont Scarron avait déjà donné l'exemple dans *Jodelet ou le Maître valet* (1).

Le roman, au moins dans sa première partie, mérite qu'on s'y arrête. Dès le début, l'auteur nous introduit dans un monde alors nouveau, mais qui commençait à provoquer l'attention par son langage préten-

---

(1) Voy. *La Prétieuse ou le Mystere des Ruelles*, par l'abbé de Pure. — 3ᵉ part. pp 475, 490, 495-496; et le *Moliériste*, 2ᵉ année, pp. 139-142; article de M. Jules Couët.

tieux et ses manières affectées : combien on y était loin déjà de ces cercles choisis où l'on était honnête sans pruderie, où l'on savait bien parler et bien écrire sans affectation, où toute vanité aurait été déplacée, ceux qui les formaient étant sans effort, par le droit de la naissance ou du talent, au-dessus de tous les autres !

L'abbé de Pure entre brusquement en matière par une conversation entre Philonime, un homme du monde qui sait, à l'occasion, tourner un couplet, et Agathonte, une femme bel-esprit pour qui il a rimé quelques vers. Sans s'occuper du sentiment qu'ils expriment, Agathonte en fait la critique, et appuie sa sévérité de l'opinion d'Eulalie, et de quelques-unes de ses amies, Melanire, Aracie, Sophronisbe et autres, à qui il demande à être présenté : ce sont des Pretieuses.

« A ce mot, le pauvre Philonime fut surpris et demeura comme interdit... Agathonte, jugeant bien la cause de son embarras, l'en voulut tirer officieusement et luy dit : « Cher Philonime, ce mot qui vous estonne,... est un mot du temps, c'est un mot à la mode, qui a cours aujourd'hui comme autrefois celui de *Prude*, et, depuis, de *Feuillantine*. Ainsi aujourd'hui on appelle les Pretieuses certaines personnes du beau sexe qui ont sceu se tirer du prix commun des autres, et qui ont acquis une espece et un rang tout particulier. — Font-elles corps parmy elles, demanda Philonime ? S'assemblent-elles en lieux et temps reglé ? Ont-elles d'employ et d'objet fixe ? et si j'ose pousser plus avant ma curiosité, ont-elles du merite, et me faites-vous une histoire ou un conte ?... — Je ne veux pas vous laisser aller plus loin, dit Agathonte... Demain... je vous menerai chez Caliste... Je m'engage à vous faire voir des personnes qui disent d'aussi bonnes choses qu'on en puisse entendre et d'une sorte que vous n'avez pas encore entendue... Je ne veux que votre esprit et votre jugement pour remarquer l'air dont les choses sont dites, la vivacité des réparties, le feu de leurs imaginations et la pureté de leurs idées. »

Arrivent alors Sophronisbe et Mélanire ; elles viennent de chez Véturie, d'où elles ont été chassées par la pauvreté de la conversation et l'ennui d'entendre un méchant sonnet et de mauvaises stances. Agathonte veut avoir leur avis sur un couplet de Philonime ; elles évitent de se prononcer à l'improviste ; Philonime les quitte alors, et elles donnent aussitôt carrière à leur humeur critique contre tous les faiseurs de vers. La discussion s'échauffe et dévie bientôt ; Mélanire est furieuse, et se vengera d'Agathonte.

C'est chez Aracie qu'eut lieu le débat ; Agathonte et Philonime s'y rendirent ; ils la « trouvèrent très préparée à recevoir compagnie ; car c'estoit son jour. Je dis que c'estoit son jour, parce que l'on observe maintenant, pour la commodité du public, cette maniere de rendez-vous. » Nous n'analyserons pas la longue conférence qui se tint chez Aracie. Le débat clos, Philonime « s'en alla faire visite à Gename (c'est-à-dire Ménage), qu'il rencontra par bonne fortune avec le docte Parthenoïde, » c'est-à-dire Chapelain, auteur de la *Pucelle*, — en grec *Parthénos*. Il leur dit ce qu'il avait vu chez Aracie ; « la manière dont les unes et les autres, qui se piquent d'esprit et de lumière, débitent leurs sentiments et traittent leurs mystères dans leurs ruelles ; comme il avoit esté contraint d'escouter sans mot dire le galimatias d'Eulalie, les ridicules preuves et l'importune et medisante harangue de Melanire, les faiblesses d'Aracie, et enfin la fausse prudence de Sophronisbe, qui, faisant semblant de moderer les esprits et retenir les plus emportez, aigrissoit au lieu d'adoucir, et estoit plus malicieuse que charitable. »

Ménage s'étonne de son étonnement, et, pour faire connaître à Philonime ce monde qu'il ignore,

lui explique « certains termes importants qui servent de notion à tout le mystère » des ruelles : ces termes sont ceux de prude, de coquette, d'esprit fort, et enfin de précieuse ; ce dernier seul nous intéresse :

« Pour la Pretieuse, c'est un animal d'une espece autant bizarre qu'inconnue. Les naturalistes n'en disent rien. La Pretieuse fut introduite à peu près en vogue la même année qu'on eut declaré permis de prendre la macreuse pour poisson, et en manger tout le caresme. On fut surpris à l'abord d'une chose de si belle apparence, et on la receut avec toute l'estime que notre nation a pour toutes les choses nouvelles. Chacun tâcha de s'en fournir ou du moins d'en voir.

«La Pretieuse n'est point la fille de son pere ny de sa mere... elle n'est pas non plus l'ouvrage de la nature sensible et materielle ; elle est un extrait de l'esprit, un precis de la raison.. Voilà ce que je pense à peu pres de leur origine, quoiqu'on en ait fait courir mille autres contes, comme celuy de deux grandes voyageuses, qui s'appellent Vanité et Coquetterie, qu'on disoit avoir emmené en France cette mode de Pretieuses...

« Parmy les Pretieuses, il est impossible de sçavoir comment le débit s'en est fait, et comment la chose s'est rendue si commune... Il n'est plus de femme qui n'affecte d'avoir une Pretieuse, ou pour se mettre en reputation d'esprit ou pour avoir droict de censurer autruy. »

Gename-Ménage complète ce portrait en donnant lecture d'une lettre écrite à *Niassar*-Sarasin, peu de temps avant la mort de celui-ci, qui se trouvait alors en Languedoc, auprès du prince de Conty, dont il était secrétaire :

« Vous n'avez, possible, pas entendu parler en vos quartiers de la Pretieuse... Ce n'est point un simple ouvrage de la Nature ou de l'Art ; c'est un effort de l'un et de l'autre... Les premiers beaux jours que la paix nous a donnez ont fait cette production, et en ont embelli leur serenité et enrichi nos conversations. Ces astres qui brillent sur la terre ont deux sortes

de ciel, que la nouvelle philosophie a appellé *Alcove* ou *Ruelle*. L'un et l'autre ne composent qu'une sphere, et sont dans un mesme cercle que l'on appelle la *Conversation*... Il y souffle un vent qu'on appelle du *Déguisement*, qui rend les unes semblables aux autres... Mélanire n'est point differente d'Aracie, comme Mandane peut l'estre de Cyaxare ou Cleopatre de Julie...»

Ménage trace ensuite le portrait des diverses espèces de précieuses : les beautés, beautés fières, beautés sévères, beautés journalières, beautés changeantes, beautés d'*encore*, beautés de *plus ou moins*, de consolation, d'espoir...

« La difference de ces beautés et de celles du commun est une chose assez particuliere... C'est que l'ordinaire des belles dames est de prester l'oreille à ceux qui les traittent de belles, mais la modestie défend à leur langue d'en dire le moindre mot. ... La Pretieuse doit sçavoir en douze façons pour le moins dire qu'elle est belle, sans qu'on puisse imputer à orgueil ce qu'elle peut dire de soy-même...

« L'objet principal et qui occupe tous leurs soins, c'est la recherche des bons mots et des expressions extraordinaires ; c'est à juger des beaux discours et des beaux ouvrages, pour conserver dans l'Empire des conversations un juste temperament entre le style rampant et le pompeux. Elles se donnent encore charitablement la peine de censurer les mauvais vers et de corriger les passables : de travailler les dons de l'esprit et les mettre si bien en œuvre, qu'ils puissent arrêter les sens, élever le commerce de leurs plaisirs, et les rendre aussi spirituels que sensibles.

« On dit qu'il y a une espece de religion parmy elles, et qu'elles font quelque sorte de vœux solennels et inviolables, et qu'elles jurent, en pleine conversation, de garder toute leur vie... Le premier est de subtilité dans les pensées ; le second est de méthode ; le troisieme est celuy de la pureté du style. Pour avoir quelque chose de commun avec les plus parfaites sociétés, elles en font un quatrieme, qui est la guerre immor-

telle contre le Pédant et le Provincial, qui sont leurs deux ennemis irreconciliables. Mais pour encherir encore par-dessus cette derniere pratique, elles en font un cinquieme, qui est celuy de l'extirpation des mauvais mots. »

Il est à noter, et le lecteur l'a remarqué déjà, que ces définitions de la Précieuse, — beauté prétentieuse et coquette, — sont données par Ménage à Philonime, en présence de Chapelain, et qu'elles font l'objet d'une lettre adressée à Sarasin. Tous sont gens admis à la Cour ; tous ont eu leurs entrées dans la Chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet, au temps de sa splendeur, avant le mariage de Julie, avant la mort de son frère et de son père, avant la mort de Voiture, qui était « l'âme du rond » ; tous sont, quant à présent, les amis et les admirateurs de Mlle de Scudéry : n'est-il pas très frappant de voir qu'ils ne mettent les Précieuses ni à la Cour, ni dans les cercles qu'ils fréquentent, et, qu'après ces pages satiriques de l'abbé de Pure, on trouve précisément l'éloge de Mlle de Scudéry, comme si l'auteur tenait à laisser en dehors des ridicules précieuses dont il parle, elle et les familiers de ses samedis ?

Les Précieuses de l'abbé de Pure appartiennent à un monde indéterminé ; mais par les noms des hommes qui s'en moquent, par les exceptions qu'ils font, on peut hardiment conclure que ce ne sont ni les femmes de la Cour, ni celles de l'hôtel Rambouillet, alors à peu près fermé, ni celles des samedis de Mlle de Scudéry, qui sont en jeu, mais des bourgeoises qui veulent singer la Cour, et se moquent des provinciales qui veulent singer Paris, comme la Cour se moque d'elles-mêmes.

Dans le Recueil des Lettres de Balzac à Chapelain,

on trouve, sous la date du dernier septembre 1638, une Lettre, où il prévient toute attaque contre l'hôtel de Rambouillet, et où, par son antipathie déclarée contre les « femmes savantes, » il fait bien connaître les sentiments de la Cour et de la Société d'Arthénice à leur égard. Nous croyons devoir la citer ici, malgré sa longueur, parce qu'elle est un excellent commentaire de la comédie de Molière :

« Monsieur, c'est à mon gré une belle chose que ce senat féminin qui s'assemble tous les mercredis chez Madame... — Il y a longtemps que je me suis declaré contre cette pedanterie de l'autre sexe, et que j'ay dit que je souffrirois plus volontiers une femme qui a de la barbe que la femme savante... Tout de bon, si j'estois moderateur de la police, j'envoyerois filer toutes les femmes qui veulent faire des livres; qui se travestissent par l'esprit; qui ont rompu leur rang dans le monde. Il y en a qui jugent aussi hardiment de nos vers et de nostre prose, que de leurs point de Gennes et de leurs dentelles... On ne parle jamais du *Cid* qu'elles ne parlent de l'unité du sujet, de la reigle des vingt-quatre heures. O sage Arthenice ! que vostre bon sens et vostre modestie valent bien mieux que tous les argumens et toutes les figures qui se débitent chez Madame la... »

Voici qui confirmera encore plus complètement ce que nous venons de dire du milieu bourgeois où se meuvent les Précieuses, — les Précieuses dont on commence à se moquer. Lorsque Mlle de Montpensier mit en vogue les portraits, qui succédèrent à la mode des triolets, des rondeaux et des bouts-rimés, et qui précédèrent celle des maximes, — car les *Maximes* de La Rochefoucauld sont nées d'un engouement de ce genre, — le recueil qu'elle en fit publier admit un portrait de ces Précieuses dont on parlait tant depuis le roman et la comédie de l'abbé

de Pure. L'auteur a, dit-il, le droit de les censurer, car elles sont « le sujet ordinaire de la raillerie de ceux qui ont l'autorité d'en faire impunément de qui il leur plaît; » le blâmera-t-on de ses attaques? non; tout au plus on dira que « le torrent l'emporte, » et qu'il est « du monde et de la cour : » or, « pour la cour, elles y vont rarement, parce qu'elles n'y sont pas les bien venues. »

Mal vues à la Cour, les Précieuses de profession se trouvaient exclues, on le voit, d'un monde nombreux, puissant, éclairé, dont les goûts, les manières, le langage, pouvaient seuls s'imposer avec autorité.

Molière est donc d'accord avec ceux qui ont écrit avant lui sur les Précieuses lorsqu'il fait de Cathos et de Madelon deux provinciales, comme lorsqu'il met Philaminte, Bélise, Armande et leur entourage en hostilité déclarée avec la Cour.

Qu'on lise tous les écrivains du temps qui ont parlé des réunions de Mlle de Montpensier, de l'hôtel de Longueville, de l'hôtel de Rambouillet, des hôtels de Clermont, de la Trémouille, et de l'appartement même de Mlle de Scudéry, où se rendaient avec tant de plaisir, mêlés familièrement aux gens de lettres, les personnages de la Cour, hommes et femmes, les plus qualifiés; qu'y voit-on? un goût très vif pour les choses de l'esprit, sous toutes les formes : depuis la tragédie et la comédie, jusqu'au triolet et au rondeau; depuis les traités sérieux de Balzac, jusqu'aux lettres badines de Voiture. Mais là, si l'on jouit de distractions élevées, de plaisirs délicats, on fuit avec horreur tout ce qui sent le pédantisme et la pruderie : les occupations de l'esprit ne s'y présentent que comme des jeux, sans autre affectation, s'il s'en

trouve, que celle de la galanterie, qui leur servait de passeport auprès des femmes, et qui s'imposait dans un temps et dans un pays où une société encore assez grossière, mais désireuse de s'affiner, demandait des modèles à l'Espagne et à l'Italie.

Nous avons dit ce qui faisait l'entretien préféré de ces ruelles privilégiées : les romans et les comédies du temps, souvent cités dans nos notes, nous l'ont appris. Les Précieuses bourgeoises, de Paris ou de la province, n'y eurent jamais accès, ou très rarement, et n'y portèrent jamais leur langage ni leurs manières, pas plus qu'elles n'y purent prendre des leçons de simplicité et de bon goût. Mais il est quelque chose de plus décisif que les récits et les tableaux dus aux écrivains du temps : ce sont les preuves encore vivantes que nous en avons, je veux dire les lettres et les autres écrits des habitués de ces cercles de Cour ; nous avons lu et relu Balzac, Voiture, Sarasin, Godeau, Montreuil, les recueils de Sorel, de Sercy, de Mme de la Suze, des milliers de lettres manuscrites ou imprimées : nous n'y avons jamais rien trouvé, personne jamais n'y trouvera une langue semblable au sot langage de Cathos et de Madelon, et n'y verra changé en travail pénible et prétentieux des amusements fins et délicats.

Mlle de Scudéry a laissé des pages charmantes où elle trace les portraits, bien différents, de deux femmes dont l'une serait la véritable Précieuse, dont l'autre ne serait, aux yeux de Molière, qu'une *Précieuse ridicule* ou une *femme savante* : qu'on nous permette de les opposer l'une à l'autre ; on y gagnera en même temps de pouvoir apprécier le style si simple, si purement français de Mlle de Scudéry :

« Sapho... s'est donné la peine de s'instruire de tout ce qui est digne de curiosité. Elle sçait de plus jouer de la lyre et chanter; elle dance aussi de fort bonne grâce, et elle a mesme voulu sçavoir faire tous les ouvrages où les femmes qui n'ont pas l'esprit aussi eslevé qu'elle s'occupent quelquefois pour se divertir. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est que cette personne qui sçait tant de choses differentes, les sçait sans faire la savante, sans en avoir aucun orgueil, et sans mespriser celles qui ne les sçavent pas. En effet, sa conversation est si naturelle, si aisée et si galante, qu'on ne luy entend jamais dire, en une conversation generale, que des choses qu'on peut croire qu'une personne de grand esprit pourroit dire sans avoir appris tout ce qu'elle sçait... Elle songe tellement à rester dans la bienseance de son sexe, qu'elle ne parle presque jamais que de ce que (dont) les dames doivent parler : et il faut être de ses amis très particuliers pour qu'elle advoue seulement qu'elle ait appris quelque chose... Elle parle si également bien des choses serieuses et des choses galantes et enjouées, qu'on ne peut comprendre qu'une même personne puisse avoir des talents si opposez...

« Les plus grands hommes du monde demandoient de ses vers avec empressement...; elle en faisoit un si grand mystere, elle les donnoit si difficilement, et elle tesmoignoit les estimer si peu, que cela augmentoit encore sa gloire... »

Malgré sa modestie, Sapho avait des ennemis : c'étaient « ces jeunes gens guays et estourdis qui se vantent de ne sçavoir pas lire, et qui font vanité d'une sorte d'ignorance guerriere ; » c'étaient « ces femmes qui pensent qu'elles ne doivent rien sçavoir sinon qu'elles sont belles, et qu'elles ne doivent jamais rien apprendre qu'à se bien coiffer ; » c'était « une autre espece de femmes qui, pensant que la vertu scrupuleuse vouloit qu'une dame ne sceut rien faire autre chose qu'estre femme de son mari, mere de ses enfans et maistresse de sa famille et de ses esclaves, trouvoient que Sapho et ses amies... s'amusoient à parler de

trop de choses qui n'étoient pas d'une nécessité absolue ; » c'étaient aussi « quelques-uns de ces hommes qui ne regardent les femmes que comme les premieres esclaves de leurs maisons, qui deffendoient à leurs filles de lire d'autres livres que ceux qui leur servoient à prier les Dieux. »

D'autres enfin, trompés par de faux bruits, croyaient Sapho et ses amies uniquement occupées de faire montre de leur savoir : erreur qui s'expliquera, si l'on veut bien lire le portrait suivant de Damophile, la femme savante :

« Il y a une femme à Mytilene qui, ayant veu Sapho dans le commencement de sa vie,... se mit en fantaisie de l'imiter : et elle creut l'avoir si bien imitée que, changeant de maison, elle prétendit estre la Sapho de son quartier... Je ne crois pas qu'il y ait jamais rien eu de si opposé que ces deux personnes. Encore que Sapho sçache presque tout ce qu'on peut sçavoir, elle ne fait pourtant point la sçavante, et sa conversation est naturelle, galante et commode. Mais pour celle de cette Dame, qui s'appelle Damophile, il n'en est pas de mesme;... elle fit tout ce que l'autre ne faisoit pas. Premierement, elle avoit toujours cinq ou six maistres, dont le moins sçavant luy enseignoit, je pense, l'astrologie ; elle escrivoit continuellement à des hommes qui faisoient profession de science; elle ne pouvoit se résoudre à parler à des gens qui ne sceussent rien; on voyoit tousjours sur sa table quinze ou vingt livres dont elle tenoit toujours quelqu'un quand on arrivoit dans sa chambre et qu'elle y estoit seule : et je suis assuré qu'on pouvoit dire sans mensonge qu'on voyoit plus de livres dans son cabinet qu'elle n'en avoit leu, et qu'on en voyoit bien moins chez Sapho qu'elle n'en lisoit. De plus, Damophile ne disoit que de grands mots, qu'elle prononçoit d'un ton grave et imperieux, quoi qu'elle ne dist que de petites choses; et Sapho au contraire ne se servoit que de paroles ordinaires, pour en dire d'admirables. Au reste, Damophile ne croyant pas que le sçavoir peust compatir avec les affaires de sa famille, ne se mesloit d'aucuns soins domestiques : mais pour Sapho, elle se donnoit la peine de s'informer de tout ce qui

estoit necessaire pour sçavoir commander à propos, jusqu'aux moindres choses. »

N'est-ce pas à ces derniers traits qu'on reconnaît la *femme savante*, et Damophile diffère-t-elle de Philaminte ? Mais voici où elle rappelle Cathos et Madelon, les Précieuses :

« De plus, Damophile non seulement parle en stile de livres, mais elle parle même toujours de livres, et ne fait non plus de difficulté de citer les Autheurs les plus inconnus, en une conversation ordinaire, que si elle enseignoit publiquement dans quelque academie celebre...

« Ce qui rend encore Damophile fort ennuyeuse, est qu'elle cherche mesme avec un soin estrange à faire connoistre tout ce qu'elle sçait et tout ce qu'elle croit sçavoir, dès la premiere fois qu'on la voit : et il y a enfin tant de choses fâcheuses, incommodes et desagreables en Damophile, qu'on peut assurer que, comme il n'y a rien de plus aimable ny de plus charmant qu'une femme qui s'est donné la peine d'orner son esprit de mille agreables connoissances quand elle en sçait bien user, il n'y a rien aussi de si ridicule ny de si ennuyeux qu'une femme sottement sçavante. »

Dirions-nous aujourd'hui mieux, ou autre chose ? Mlle de Scudéry et Molière ne sont-ils pas d'accord pour toucher du doigt le ridicule d'un savoir affecté ? — Après avoir donné séparément le portrait de Sapho et celui de Damophile, nous les trouvons en présence dans un concert :

« Comme Damophile n'alloit jamais sans qu'elle eust avec elle deux ou trois de ces demy-sçavants qui font plus les habiles que ceux qui le sont effectivement, Sapho se trouva terriblement embarrassée : car elle ne craignoit rien davantage que ces sortes de gens...

« Cependant, comme parmy ces hommes qui estoient aupres de Damophile, il y en avait un qui parloit effectivement assez bien des choses qu'il sçavoit, il se mit à parler de l'harmonie, et en-

suite de la nature de l'amour, avec beaucoup d'éloquence... Ce qu'il y eut d'admirable fut de voir la difference de Sapho et de Damophile : car la derniere ne cessoit d'interrompre celuy qui parloit, ou pour luy faire des objections embrouillées, ou pour luy dire de nouvelles raisons qu'elle n'entendoit point et qui ne pouvoient estre entendues. Elle ne laissoit pourtant pas de dire toutes ces choses d'un ton suffisant, et avec un air de visage qui faisoit voir la satisfaction qu'elle avoit d'elle, quoyque l'on connust clairement que, la moitié du temps, elle n'entendoit point du tout ce qu'elle disoit. Pour Sapho, elle ne parloit que lorsque la bien-seance vouloit absolument qu'elle respondist à ce que cet homme luy demandoit ; mais quoy qu'elle dist toujours qu'elle n'entendoit rien aux choses dont il parloit, elle le disoit comme une personne qui les entendoit mieux que celuy qui se mesloit de les vouloir enseigner : et toute sa modestie, tout son chagrin ne pouvoient empescher qu'on ne connust, malgré la simplicité de ses paroles, qu'elle sçavoit tout et que Damophile ne sçavoit rien. »

Molière aime les oppositions, et, par les contrastes, se plait à faire ressortir les nuances des caractères, à en accentuer les reliefs ; il nous a donné Cathos et Madelon, Philaminte, Belise et Armande : mais où est la femme sachant ce qu'il faut, et ne sachant que ce qu'il faut, le réservant pour soi, mais sachant au besoin le montrer avec une modeste timidité ? Il nous présente Damophile, mais où est Sapho ? Après avoir lu les citations, peut-être déjà un peu longues, que nous avons cru devoir introduire ici, comment ne pas regretter qu'il n'ait pas mis en action le portrait de la femme telle que nous aimerions qu'il la comprit ? Ce n'est certes pas Agnès, niaise et ignorante, qu'il préférait ; mais est-ce Leonor de l'*École des Maris?* Est-ce Henriette? Nous nous refusons à croire que, dans les relations de sa vie journalière, il ne mit aucune femme au-dessus de Léonor ou d'Henriette, pas même

la Sapho du *Grand Cyrus*, si jamais il la rencontra, — et il dut la rencontrer, ne fût-ce que chez Mme de Rambouillet, lorsqu'il y vint donner « en visite », le 16 mars 1664, une représentation de *l'École des Maris* et de *l'Impromptu de Versailles*. Mlle de Scudéry pouvait y être à côté de la Marquise, à côté de Mme de Sevigné, de Mme de La Fayette, de Mme de La Suze, de Mme de Scudéry sa belle-sœur, de la princesse de Guémené, et d'autres encore, dont l'esprit orné sans pédanterie savait applaudir à la satire d'une science prétentieuse : femmes dont l'esprit ne gâtait pas les mœurs, dont le savoir discret donnait et donne encore plus de charme à leur style, dans les écrits qui nous restent d'elles.

Après les citations si longues que nous avons déjà faites du *Cyrus*, nous n'osons transcrire encore ici d'autres passages qui suivent; nous en avons donné quelques-uns dans nos notes ; mais ils ne suffisent pas peut-être, et il faudra les lire dans le roman, si l'on veut bien se rendre compte du sentiment de répulsion qu'inspirait à la cour, à l'hôtel de Rambouillet et chez Mlle de Scudéry, toutes ces femmes dont Molière a eu si grandement raison de se moquer. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici la boutade de Sapho contre le bel-esprit, la sortie de Phylire, qui verrait « avec moins d'inconvénient que la plus grande partie des femmes fussent ignorantes que d'estre sçavantes », enfin le jugement de Sapho elle-même sur la question, encore aujourd'hui pendante, de l'éducation des femmes : on trouvera les idées si justes, si sensées de Mlle de Scudéry à la fin de notre Introduction.

Mais il est encore quelques lignes qui rappellent de

trop près Trissotin et sa comète pour que nous n'aidions pas à faire un rapprochement qui se présente à l'esprit :

« Nous nous retirasmes, sans avoir pris garde que, durant que nous parlions, la lune s'estoit eclipsée ; mais, en nous retirant, nous trouvasmes Themistogène avec cinq ou six sçavans en astrologie qu'il alloit mener chez Damophile, afin de raisonner en sa presence sur l'eclipse qu'on voyoit : et en effet, nous sceusmes qu'ils avoient presque passé toute la nuit chez elle à parler de l'interposition de la terre entre la lune et le soleil, et de beaucoup d'autres choses de semblable nature : si bien que toute la galante troupe qui avoit accoustumé de se trouver chez Sapho, s'y divertit de cette avanture. »

Themistogène n'est pas trop différent de Trissotin, et l'on comprend qu'il parle d'éclipse à Damophile, comme celui-ci de comète à Philaminte :

« Nous l'avons en dormant, Madame, échappé belle ! »

En montrant les cercles de la cour, l'hôtel de Rambouillet, la chambre de M[lle] de Scudéry, si bien protégés « qu'il n'y entra jamais personne qui portât la livrée de Pédanterie », comme dit, en 1658, Furetière dans sa *Nouvelle allégorique*, avons-nous entendu que tout ce qui s'y disait, tout ce qui s'y lisait, tout ce qui en sortait, manuscrit ou imprimé, ne donnât pas prise à la critique et dût rester à l'abri de la satire de Molière ? Non certes : le mépris du pédantisme, la haine du savoir affecté précipita dans le défaut contraire toute une classe de personnes d'esprit et de goût, qui nous fatiguent aujourd'hui par une tout autre recherche, par une tout autre affectation que les Précieuses ridicules, les femmes savantes et les pédants : la recherche du naturel, comme s'il ne se déro-

bait pas aux recherches, l'affectation de la galanterie, comme si la galanterie ne cessait pas où commence l'affectation !

La galanterie littéraire avait été importée chez nous par les Italiens et les Espagnols : M[me] de Rambouillet elle-même n'avait peut-être pas été étrangère au succès de leur invasion : l'on n'a jamais dit, que nous sachions, mais il est bon de dire que le recueil des pièces les plus galantes du siècle, la *Guirlande de Julie*, avait été composé pour sa fille, la future duchesse de Montausier, à l'imitation d'une autre guirlande, célèbre en Italie : la *Guirlande de la comtesse Angelica Bianca Beccaria*, formée de madrigaux de divers auteurs (1). La galanterie dans ce qu'elle a de plus ingénieux, de plus délicat, de plus raffiné, était à la mode ; on la trouvait partout, dans le choix des sujets, dans la grâce trop subtile des pensées, dans la fadeur uniforme d'un style trop délayé et qui se perdait au milieu des nuances du sentiment, dans l'emploi d'une phraséologie de convention, dont rien ne venait relever la saveur.

C'est contre cette monotone et fatigante galanterie que s'est heureusement révolté Molière, après Despréaux : c'est contre l'ennui de ces sentiments faux, de cette délicatesse outrée qu'il s'est élevé en prenant à partie le sonnet d'Oronte, celui de Cotin et son

---

(1) Voici le titre exact et complet de ce curieux ouvrage, imprimé à Gênes en 1595, 1 vol. in-4° : « La Ghirlanda della contessa Angela Bianca Beccaria, contesta di madrigali di diversi autori, raccolti e dichiarati dal sig. Stefano Guazzi, gentil'uomo di Casale di Monferrato, ove s'introducono diverse persone a ragionare : nella prima giornata, delle frondi, nella seconda, dei fiori, nella terza, dei frutti intrecciati in essa ghirlanda ». — 537 pp.

madrigal. Dans les *Précieuses*, c'est surtout aux mots de la nouvelle invention des « pecques » bourgeoises qu'il fait la guerre ; il n'y revient plus dans les *Femmes savantes*, où il s'attaque aux sujets trop savants en honneur parmi elles, et aux idées trop galantes qui, de la Cour, avaient envahi la bourgeoisie.

II

STYLE *précieux* INDÉPENDANT DU LANGAGE DES *Précieuses*.

Ici, nous croyons devoir insister, avec un certain développement, sur la différence que nous voyons entre le langage des *Précieuses* ridicules, et ce que l'on appelle aujourd'hui le style *précieux* : le même mot nous paraît pris dans deux sens qu'il importe de ne pas confondre : nous espérons pouvoir les distinguer, sans y mettre trop de subtilité ; mais il nous faudra recourir à de nombreux exemples, nécessaires pour rendre notre pensée clairement dans cette question encore inexplorée.

Ce que nous appelons aujourd'hui le « style précieux » n'est pas du tout le langage dont Somaize a relevé un certain nombre d'expressions dans ses deux dictionnaires ; le style précieux gâte des phrases, des pages, des livres tout entiers, tels les romans de Nervèze et de Des Escuteaux ; Somaize, au contraire, ne donne que des locutions et des mots isolés, et l'on ne trouve nulle part, sinon dans les *Précieuses ridicules* de Molière et les pastiches de Somaize, une page entière écrite avec ces seuls mots ou ces seules locutions ; pas plus chez lui que chez Molière on ne remarquera, par exemple, et pour cette excellente

raison, qu'ils n'y voyaient rien à reprendre, des phrases dans le genre de celles qui suivent :

— Tout de bon, je vous assure que, quand on ne vous voit pas, on se feroit pendre pour un double... Vous ne sçavez ce que c'est que ce mal, Mademoiselle, vous qui n'avez jamais esté sans vous, et qui n'avez pas éprouvé la douleur qu'il y a de se séparer de la plus aimable personne du monde. — Voiture, 1681, p. 228.

395. Son bras ne dompte point de peuples ni de lieux
Dont il ne rende hommage au pouvoir de mes yeux :
Et de la même main dont il quitte l'épée,
Fumante encore du sang des amis de Pompée,
Il trace des soupirs, et d'un style plaintif
Dans son champ de victoire, il se dit mon captif.
Oui, tout victorieux, il m'écrit de Pharsale ;
Et si sa diligence à ses feux est égale,
Ou plutôt si la mer ne s'oppose à ses feux...

Corn. — *Pompée.*

319. Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Racine. — *Andromaque.*

358. Aux cendres d'un époux, doit-elle enfin sa flamme ?

Id. — *Ibid.*

189. Madame, il vous souvient que mon cœur, en ces lieux,
Reçut le premier trait qui partit de vos yeux.

Id. — *Bérénice.*

1416. Vos yeux ont su dompter ce rebelle courage,
Et ses premiers soupirs sont votre heureux ouvrage.

Id. — *Phèdre.*

1419. On s'en défend d'abord ; mais de l'air qu'on s'y prend,
On fait connoître assez que notre cœur se rend,
Qu'à nos vœux, par honneur, notre bouche s'oppose...

Molière. — *Tartuffe.*

1203. Et moi, de mon côté, je ne m'oppose pas,
Madame, à ces bontés qu'ont pour lui vos appas...

Mais si, par un hymen qui les joindroit tous deux,
Vous étiez hors d'état de recevoir ses vœux,
Tous les miens tenteroient la faveur éclatante
Qu'avec tant de bonté votre âme lui présente;
Heureux si, quand son cœur s'y pourra dérober,
Elle pouvoit sur moi, Madame, retomber.

Molière. — *Misanthrope.*

— Hé quoi ! charmante Élise, vous devenez mélancolique après les obligeantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre foi ?... Vous repentez-vous de cet engagement où mes feux ont pu vous contraindre ?... Hé ! que pouvez-vous craindre, Élise ?... — Plus que tout, Valère, le changement de votre cœur et cette froideur criminelle dont ceux de votre sexe payent le plus souvent les témoignages trop ardents d'une innocente amour. — ...Ne cherchez point des crimes dans les injustes craintes d'une fâcheuse prévoyance. Ne m'assassinez point, par les terribles coups d'un soupçon outrageux... — Mon cœur, pour sa défense, a tout votre mérite, appuyé du secours d'une reconnoissance où le Ciel m'engage envers vous... — Molière. — *L'Avare*, I, i.

137. Vos attraits m'avoient pris, et mes tendres soupirs
Vous ont assez prouvé l'ardeur de mes désirs ;
Mon cœur vous consacroit une flamme immortelle ;
Mais vos yeux n'ont pas cru leur conquête assez belle !
J'ai souffert sous leur joug cent mépris différents ;
Et je me suis cherché, lassé de tant de peines,
Des vainqueurs plus humains et de moins rudes chaînes.

Molière. — *Femmes Savantes.*

Tout ces passages pouvaient alors paraître affétés, mignards, galants avec affectation, ou d'un badinage plus ou moins acceptable ; nous leur reprochons aujourd'hui d'être écrits en style précieux : dans aucun cependant on ne relèvera un seul des termes recueillis dans le *Dictionnaire des Prétieuses* ou la *Clef du langage des Ruelles*, de Somaize.

Ce qui constitue le style que nous nommons aujourd'hui *précieux*, c'était donc, selon nous, la re-

cherche trop ingénieuse, l'afféterie trop mignarde, l'abus des épithètes, le désir de surprendre par des images imprévues ou des métaphores longuement filées; les oppositions de mots prétentieuses; l'absence de tout naturel dans l'expression trop subtile des sentiments les plus simples, raffinés et nuancés à l'infini, un badinage élégant peut-être, comme le dit Despréaux en parlant de Voiture, mais souvent déplacé et surtout trop prolongé : toutefois, quels que fussent les défauts, de ce style, il n'employait que les mots de la langue usuelle, et il ne fut abandonné que pour reprendre de nos jours une nouvelle faveur.

III

LANGAGE *précieux*. — LES DICTIONNAIRES DE SOMAIZE

Voyons au contraire ce qu'était le langage prêté aux précieux et précieuses, et la tendance à laquelle ils obéissaient. Nous le connaissons par les deux Dictionnaires de Somaize, par la *Rhétorique* de Bary et par les ouvrages de Bouhours et de Sorel. — Somaize, qui confond les Précieuses de Cour et les Précieuses bourgeoises, donne sans distinction le langage des unes et des autres; Bary, Bouhours et Sorel nous initient surtout aux façons de parler du monde de la Cour.

Nous parlerons d'abord de Somaize, et de son premier Dictionnaire, recueil de locutions toutes ridicules.

Le premier dictionnaire de Somaize, ou « Clef de la langue des ruelles », parut peu de temps après la première représentation des *Précieuses ridicules* de Molière : Somaize lui a emprunté ses expressions

les plus bizarres : « Contentez, s'il vous plaît, l'envie que ce siège a de vous embrasser ; — les commodités de la conversation ; — imprimer ses souliers en boue ; — attachez sur ces gants la réflexion de votre odorat » ;... etc. — Il en a ajouté un grand nombre d'autres, dont telle est empruntée à l'argot : « l'ardent, *la chandelle ;* ôter le superflu de l'ardent, *moucher la chandelle ;* » mais la plupart, tirées on ne sait d'où, pourraient bien, si elles n'ont pas été inventées par lui, avoir été risquées par certaines femmes ridicules et sans autorité ; enfin, quelques autres, malgré leur origine suspecte, sont restées dans la langue : « Ne vous esloignez pas de la portée de ma voix ; — faire figure dans le monde ; — avoir des absences de raison ; — perdre son sérieux ; — avoir la taille élégante », etc.

On se tromperait fort, d'ailleurs, si l'on regardait comme une traduction de certains mots l'expression qui suit chacun d'eux, présentée comme *précieuse* par Somaize. Ainsi il nous paraît bien évident que « *l'universelle commodité* » n'a jamais signifié « une table ; » ni « les *ornements historiques* », des tapisseries ; — ni « *le partage des vieillards* » ou « *l'ennemi de la santé* », la tristesse ; — ni « *la source des chagrins* », les procès ; — ni « *le mélange des vices et des vertus* », la comédie ; — ni « *les sujets de la belle conversation* », ou « *l'agrément des sociétés* », ou « *la politesse du langage* » et « *les divinités visibles* », les femmes. Le plus simple bon sens indique clairement, ce nous semble, que c'étaient là autant de qualificatifs dont on n'avait pas fait usage autrefois, et que l'on commençait à employer, sous cette forme, par exemple : « les femmes sont les sujets de la conversation ; — les procès sont une source de chagrins ; —

la tristesse est le partage des vieillards ; — la comédie est un mélange de vices et de vertus, etc. » (1)

Nous attachons une bien plus grande importance au second dictionnaire de Somaize qu'au premier, non seulement à cause des noms de Précieux et de Précieuses qu'il fait connaître, mais encore et surtout au point de vue de l'histoire de la langue. Dans son nouvel ouvrage, Somaize donne, à chaque lettre de l'alphabet, une liste, tantôt plus, tantôt moins étendue, de locutions précieuses, et ce qui fait le prix d'un très grand nombre, c'est qu'elles sont signées. On peut donc faire la part des Précieuses de Cour et des autres ; de plus, en dépouillant les ouvrages des auteurs qu'il cite, savoir s'il en a fait des citations exactes, et appécier sa manière de procéder.

Nous avons fait cette recherche ; un premier résultat a été d'accuser plus nettement encore pour nous un des caractères distinctifs de ce que nous nommons aujourd'hui le style précieux, — qu'on nommait alors un style afféié, — et du langage des Précieuses : le style précieux n'employait que les mots de la langue courante, et tirait son caractère de l'emploi qu'en faisait l'auteur pour en revêtir des pensées plus brillantes que justes et des sentiments plus raffinés que vrais ; les Précieux et les Précieuses, au contraire, ont voulu renouveler en quelque sorte la langue en procédant par choix, par exclusion et par addition : choix d'expressions peu usitées que l'on mettait en honneur ; exclusion de termes surannés ; addition de mots nouveaux ou de nouvelles alliances de mots :

(1) Voy. à ce sujet la Rhétorique de Bary, au chapitre des *Épithètes*. On y lit des phrases comme celle-ci, qui nous montrent l'emploi de certains attributs donnés à des mots d'un emploi plus ou moins fréquent.

ce qu'ils voulaient, c'était imposer sur l'heure à la langue ces transformations qui atteignent toutes les langues sous l'action du temps; c'était la renouveler brusquement, sans le concours nécessaire de l'usage, réglé par une sorte de conspiration latente de toute la nation, et par un accord lentement préparé entre la langue écrite et la langue parlée. Leur intention était excellente, et ne pourrait être qu'approuvée, s'ils avaient eu la patience d'attendre les effets du temps et de l'usage.

Avant leur tentative, en effet, les écrivains, depuis Malherbe et Régnier jusqu'à Corneille et Pascal, n'ont eu, en général, ni l'audace ni le génie qui la donne; on osait bien appauvrir la langue en laissant tomber en désuétude, au grand regret de Mlle de Gournay, des termes vieillis, des locutions surannées ; mais on ne lui apportait pas de richesses nouvelles. On se mouvait dans le même cercle ; on n'avançait pas. Ce fut un événement lorsque Richelieu remplaça la vieille tournure : « Je lui ai dit qu'il allât au Louvre », par celle-ci plus rapide : « Je lui ai dit d'aller au Louvre ». Balzac qui avait risqué le mot *urbanité*, et admis le mot *féliciter*, reculait devant *intrépide*, tout en l'approuvant, parce que Coëffeteau, le grand maître de la prose, n'avait pas osé lui-même l'adopter, et il conseillait une périphrase : — « *intrépide*, disait-il, me plaît fort... Cependant, jusqu'à ce que le peuple l'ait approuvé et que nous y ayons accoustumé les oreilles, pour ne choquer celles de personne, disons que notre ami est *incapable de peur*. »

Un passage de quelques lignes, perdu dans l'œuvr de Somaize, montre à quel point les écrivains étaient

timorés, et, par suite, condamnaient eux-mêmes leur style à une monotonie voulue et à une inévitable fadeur.

Somaize donne d'abord la phrase suivante, qui lui paraît conforme à l'usage : « Je suis icy absent de mes Muses, estant à quatre lieues de mon cabinet. Quelle peine pour un homme d'esprit! quelle disette d'entretien et quelle indigence de livres ! » Puis il reproduit les mêmes idées, traduites par Balzac : » Je suis icy absent de mes Muses, estant à quatre lieues de mon cabinet. » Rien n'est changé encore ; mais Balzac ajoute, et c'est là que paraît son amour de la nouveauté : « Bon Dieu ! quel exil pour une âme raisonnable ! quelle sécheresse de conversation et quelle solitude de livres ! »

Ce passage est le début d'une « Responśe faite sur le champ à M. de Pressac », que l'on n'a pas osé admettre dans les « *Lettres choisies* » de Balzac; il faut la chercher à la fin des « *Œuvres diverses* ». (Paris, Quinet, 1664, p. 346). Il fit scandale, à ce qu'il paraît, et Somaize, qui semble l'approuver, part de là pour justifier les tentatives des Précieux et Précieuses sur la langue : — « Quand je n'aurois pas fait voir, dit-il, l'antiquité des Pretieuses et, par conséquent, celle de leur langage, cet exemple suffiroit à prouver l'un et l'autre, puisque c'est de cet endroit que l'on a tiré ce que l'on a fait dire de plus extraordinaire. »

Puis, s'appuyant sur l'autorité du grand nom de Balzac pour justifier les Précieuses : « L'on pourroit adjouster, dit-il, qu'il n'y pas plus d'injure de dire d'une personne qu'elle parle prétieux que si l'on disoit qu'elle parle Belisandre (Balzac). » — T. I, p. 118.

Certes, si l'on songe aux débauches de style que l'on voit de nos jours, on ne peut que désirer un re-

tour à cette sage timidité et à ce respect de la langue qui n'interdisent pas le progrès, mais qui le soumettent aux lois, ou, si l'on veut même, aux caprices de l'usage.

IV

LANGAGE *précieux*. — LE SECOND DICTIONNAIRE DE SOMAIZE. — PROCÉDÉ DE L'AUTEUR. — ANALYSE *précieuse* DU STYLE DE L'*Œdipe*, DE CORNEILLE.

L'usage arrive toujours à réformer, à perfectionner quand ce n'est à déformer la langue ; mais il la modifie sans cesse. Ces modifications, jugées nécessaires, les Précieux et Précieuses dont Somaize a recueilli pour nous les expressions, ont voulu les opérer en un jour. Là est le tort ; car, si nous prenons celles du second Dictionnaire, nous voyons qu'un très grand nombre de locutions sont signées, et que, de celles-ci, émanées de la Cour, la plupart ont paru nécessaires. Les phrases les plus audacieuses de ce groupe sont produites avec une grande prudence ; et si quelques-unes sont restées ridicules, c'est que, par une rare maladresse, Somaize a attribué à la langue parlée certains fragments de vers ou de prose, qui, plus ou moins acceptables à leur place, auraient été désavoués partout ailleurs par ceux mêmes qui les avaient employés.

Ici encore, nous sommes obligés de citer de nombreux exemples. Nous ne les demanderons qu'à ce second Dictionnaire de Somaize, nous réservant de parler plus tard des conquêtes de la langue signalées par Bouhours, Sorel, ou Bary, et autres critiques du temps.

— « Je crains fort de m'encanailler », a dit la marquise de MAUNY (1).

(1) Somaize, t. I de notre édit., p. 63. — *Galerie des Portraits* de Mlle de Montpensier, publ. par M. Ed de Barthélemy, p. 77.

— « Cet homme là est de ces gens de bon sens qui ne divertissent guere » — (La Calprenède) (1).

— « Je sçay bien ce que je veux dire, mais le mot me manque » (2).

— « Revestir ses pensées d'expressions nobles et vigoureuses » (3).

— « Cette personne n'a que le masque de la generosité » — (Dumas, *Entretiens*) (4).

— « Mitonner les plaisirs. » (5).

— « Faire l'anatomie d'un cœur. » — (Mlle de Scudéry) (6).

— « Çet homme laisse mourir la conversation » — (La Calprenède) (7).

— « Cette personne tyrannise la conversation. » (8).

— « Dépenser une heure à quelque chose. » (9).

— « Je serois mal conseillé de me présenter sur la carriere et de vouloir faire assaut de réputation avec vous. » — (Balzac) (10).

— « Rire d'intelligence » — (Mlle de Scudery) (11).

— « Les gros secrets se gardent aisément » — (Mlle de Scudéry) (12).

— « La frayeur a couru dans toute l'assemblée. » — (Corneille) (13).

---

(1) Somaize, t. I, p. 93.
(2) *Ibid.*, p. 94.
(3) *Ibid.*, p. 94.
(4) *Ibid.*, p. 110.
(5) *Ibid.*, p. 110.
(6) *Ibid.*, p. 173. — *Artamène ou le Grand Cyrus*, Xe partie, p. 561. — Balzac avait dit, près de vingt ans auparavant : « Vous avez fait l'anatomie des plus secrettes partie de vostre âme. » — *Lett. de Balzac à Chapelain*, édit. 1659, p. 181. 4 août 1639.
(7) *Ibid.*, p. 201. — Cf. *Clélie*, 2e part., liv. I, p. 311 : « La conversation meurt à tous moments. »
(8) *Ibid.*, p. 201.
(9) *Ibid.*, p. 202.
(10) *Ibid.*, p. 211.
(11) *Ibid.*, p. 212.
(12) *Ibid.*, p. 227.
(13) *Ibid.*, p. 228. — *Œdipe*. Voy. plus loin, p. 38.

— « Vous voyez les troubles du haut de votre vertu » — (Brébeuf) (1).

— « Daphné a toute son âme dans ses yeux. » (2).

Certes, si les écrivains de nos jours ne se montraient pas plus téméraires, on peut douter qu'il se trouvât jamais personne pour les convertir en Précieux, et surtout en Précieux ridicules. Si nous donnons maintenant les phrases correspondantes, telles qu'elles étaient admises dans le langage courant, on verra que les novateurs n'ont rien fait perdre à la langue :

— Je crains la connoissance des gens qui n'ont pas vu le monde.

— Cet homme-là n'est pas enjoué.

— Je sais bien ce que je veux dire, mais je ne puis m'expliquer comme je voudrois.

— Expliquer ses pensées avec energie.

— Cette personne n'est pas si genereuse qu'elle paroît.

— Goûter les plaisirs comme il faut.

— Decrire les mouvements d'un cœur.

— Cet homme ne parle point en conversation.

— Cette personne parle trop en compagnie.

— Passer une heure à quelque chose.

— Je serois mal conseillé de me presenter sur la carriere et de vouloir estre votre rival de reputation.

— Etre deux de concert pour railler une personne.

— Les secrets de consequence se gardent aisément.

— La frayeur a saisi toute l'assemblée.

— Votre vertu vous empesche de vous ebranler à la vue des troubles.

— Qui voit Daphné la connoît.

---

(1) Somaize, t. I, p. 244.
(2) *Ibid.*, p. 245.

Évidemment toutes les phrases précieuses sont préférables à celles-ci ; elles ont un tour plus vif et non moins français. Qui donc, s'il n'était averti par Somaize, irait, en les rencontrant dans les ouvrages où celui-ci les a recueillies, y chercher les causes de la guerre si vivement conduite par Molière ?

Mais nous avons dit que d'autres locutions, également relevées par Somaize, l'avaient été avec plus ou moins d'adresse ou de bonne foi, et que, parmi celles-ci, les unes avaient été écrites sous certaines réserves, les autres travesties et rendues ridicules, lorsqu'on les avait transportées hors de leur milieu et isolées de ce qui précède et de ce qui suit.

De nouveaux exemples montreront comment les termes remarqués par Somaize, entraient de plain pied dans la langue, sans arrêter personne, tant ils se produisaient avec timidité :

— Il était venu des colporteurs et des regrattiers de gloire, tels que les Neufgermains et les Rangouses, qui en avaient vendu de falsifiée . . . » — FURETIÈRE (1).

Somaize ne prend que le mot : « regrattier de gloire ».

— « Je donnerai le premier coup de pinceau à mes cheveux, qui ne sont ni blonds, ni roux, mais qui participent de l'un et de l'autre ; cela s'appelle vulgairement un blond doré ou un blond hardi.» — Mme DE LA GRENOUILLÈRE (2). — Somaize note seulement : « Mes cheveux sont d'un blond hardi. »

Soleil, flambeaux, attraits, appas,
Fleurs, desespoirs, tourments, trépas,
Tout ce petit meuble de bouche
Dont un amoureux s'escarmouche. — CORNEILL (3).

(1) *Nouv. allégoriq. ou hist. des derniers troubles arrivez au royaume d'Éloquence.* — 1658, 2e éd., p. 117.

(2) *Galerie des Portraits...*, p. 374.

(3) *Poés. div.* Collect. des Gr. Ecriv, t. X, p. 27.

— Somaize voit dans ces vers « les soins, les complaisances, les soupirs et les emportements » traduits par : « les meubles d'amour, » et il emploierait volontiers l'un pour l'autre : serait-ce bien exact et pourrait-il s'autoriser du nom de Corneille ?

— « Elle entre tellement dans les sentiments de ses amis qu'elle en est pénétrée et s'y transforme entièrement. » — Le Marquis de Sourdis (1). — Somaize dit : « *Entrer dans les sentiments d'une personne :* être pénétré des sentiments d'une personne. »

— « Elle avoit cette taille haute, droite, aisée, remplie d'embonpoint . . . , mais d'un embonpoint sur des os menus et bien formés qui ne faisoient que relever sa bonne mine et fournir à son teint vif et vermeil un ton de blanc et de poli. » — Comtesse d'Esche (2). — Somaize présente ainsi la phrase et la traduit : *L'embonpoint unit le teint et en augmente la blancheur* : L'embonpoint fournit un fond de blanc et de poli. »

— « Il (Mecenas) alloit toujours tout droit à la verité, et voyoit si nettement la suite des choses en leur premiere disposition, que les succez les plus irreguliers ne dementoient guere les conjectures qu'il en avoit faites. » — Balzac (3). — Somaize dit, d'une manière générale : *les succez irreguliers ne dementent point les conjectures de cet homme*, et sa traduction est aussi curieuse qu'erronée : « Cet homme est intrépide à l'une et à l'autre fortune. » — Ce n'est nullement le sens de la phrase de Balzac.

Nous sommes amené, par cette traduction qui n'est qu'un contre-sens, à parler de ces locutions qui, détachées par fragments des pages auxquelles elles appartiennent, ne pouvaient s'employer sans un véritable ridicule dans les acceptions que leur donnait Somaize. Déjà Balzac, mis en lambeaux par le P. Goulu, avait

(1) *Galerie des Portraits*, p. 139.
(2) *Galerie des Portraits*, p. 105.
(3) *Œuv. div.*, Paris, Quinet, 1664, p. 95.

vu ses phrases les plus innocentes condamnées au feu (1), et lui-même atteint et convaincu des plus criminels attentats contre la langue. F. Ogier lui répondit ; sa réponse, qui donne une leçon au P. Goulu, trace des règles que n'auraient dû méconnaître ni Somaize, ni ceux dont nous allons avoir à parler, à propos d'un examen du style de l'*Œdipe* de Corneille :

« Quelle locution, dit Ogier, ne deviendra vicieuse, si on oste les clauses qui sont devant et après, avec lesquelles elle est plustôt incorporée qu'attachée, et dont elle ne se peut pas moins passer pour se conserver en son entier, que le bras ne peut se passer de l'espaule, ou la jambe de la cuisse? Qui commandera à son valet (2) d'*allumer le soleil de la nuit et des mauvais jours*, au lieu de luy commander *d'allumer du feu ?* ... Sans doute il ne dira rien qui vaille, parce que ces formes de s'expliquer figurées veulent estre prévenues et suivies d'autres paroles antécédentes qui les adoucissent, et les insinuent dans l'esprit des hommes avec de la dextérité et de l'artifice » (3).

Ces règles, dues autant à la loyauté qu'au bon sens, Somaize les a oubliées, en démembrant des phrases pour en détacher des mots : nous l'avons vu, et nous n'insisterions pas si, dans son Dictionnaire historique, il ne nous introduisait chez Mlle Espagny pour y étudier, au point de vue du style, l'*Œdipe* de Corneille, avec Mlle Lanquest et M. Foucaut :

« Nos deux Pretieuses avoient de leur part les remarques qu'elles avoient ecrites, et Felix (M. Foucaut), de son costé, avoit le Dictionnaire où sont contenus les mots des Pretieuses... Elles advouerent qu'elles parloient ainsi, et, pour lui monstrer qu'elles avoient raison, elles luy firent voir ce qui les avoit occupées

(1) *Lettres de Phyllarque à Ariste*, 1re partie, Paris, Buon, 1628, p. 190.
(2) *Let. de Phyllarque*, 2e partie, 3e édit., Paris, Buon, 1629, p. 210
(3) F. Ogier, *Apol. pour M. de Balzac*, édit. de Rouen, Maury, 1663, p. 113.

tout le soir precedent; leurs remarques commençoient par ces vers :

Mais aujourd'huy qu'on voit un héros magnanime
Témoigner pour ton nom une toute autre estime,
Et répandre l'éclat de sa propre bonté
Sur l'endurcissement de ton oisiveté.

« Felix n'eut pas lu ces quatre lignes qu'il connut qu'elles estoient du remerciement que Cleocrite (P. Corneille) fait à l'Illustre Mecene (Foucquet) à la teste de son *Criminel innocent* (*Œdipe*; 24 janv. 1659) ; si bien qu'il s'écria : Quoy ! vous vous attaquez à ce grand homme ! Ah ! vous deviez mieux choisir. — Nous ne pouvions, interrompit Leostene (Mlle Lanquest) : et plus la réputation de cet autheur est grande, et mieux nous pourrons faire voir que nous avons raison d'enrichir la langue de façons de parler grandes et nouvelles, et surtout de ces nobles expressions qui sont inconnues au peuple, comme vous en pouvez remarquer dans ce que vous venez de lire au second vers. *Temoigner une autre estime* pour dire *une estime toute differente*, ou, si vous voulez, *une plus grande estime ;* et, comme vous pouvez voir encore aux vers 3 et 4, où il y a *repandre l'eclat de sa bonté sur l'endurcissement de l'oisiveté*. Il prend en cet endroit l'*eclat de sa bonté* pour dire *les presents et les faveurs*, et *l'endurcissement de son oisiveté* pour dire *un homme qui ne travaille plus;* si bien que l'on peut dire, avec l'authorité de ce grand et fameux autheur, en parlant nostre vray langage : « Cette personne me fait de grands présents afin que je quitte la paresse qui m'empesche de travailler... *Cette personne repand l'eclat de sa bonté sur l'endurcissement de mon oisiveté.* »

Après d'autres remarques de ce genre, « Félix rendit justice au merite de Cleocrite, et, apres avoir dit que les grands hommes pouvoient hazarder des choses que l'on condamneroit en d'autres, il advoua que ce qu'elles avoient remarqué estoit asseurement extraordinaire; mais il dit que, dans la prose, il n'auroit pas tant donné à l'expression... Leostene repondit à ce que luy objectoit Félix, que, dans la prose, elles ne trouveroient pas moins lieu de se defendre que dans ces vers; puis elle poursuivit ainsi : « C'est ce que je vous monstre dans l'endroit de la preface de cet illustre, dont je n'allegue les façons de parler

extraordinaires et delicates que pour nous justifier de vos accusations, et non pour le condamner, et vous le pouvez lire vous-mesme.

« Felix prit le papier, et leut ce qui suit : « Et qui n'ait rendu les hommages que nous devons à ce concert éclatant et merveilleux de rares qualitez et de vertus extraordinaires, etc. » — Emilie (Mlle Espagny) prit la parole en cet endroit et dit : « Eh bien, brave Felix, qu'en dites vous? *Un concert eclatant de rares qualitez et de vertus extraordinaires* pour dire *un grand homme ou un homme parfait :* en faisons-nous de plus nouvelles? et n'avons-nous pas pour guides les grands hommes quand nous faisons des mots nouveaux? Mais si nous lisons la mesme preface, ne trouverons-nous pas encore qu'il adjoùte *le sang feroit soulever la délicatesse de nos dames* pour dire *le sang feroit horreur à nos dames ?*

» Félix (M. Foucaut) trouva ensuite ces deux vers :

55. Et par toute la Grèce animer trop d'horreur
Contre une ombre cherie avec tant de fureur.

« Il n'eut pas finy ces deux vers, qu'Emilie (Mlle Espagny) prit la parole et luy dit : Pourquoy voulez-vous que nous ne disions : pas *terriblement beau,* pour dire *extraordinairement*, puisqu'il met bien *une ombre cherie avec fureur*, ou, si vous voulez, *avec emportement ?*

« Celuy (le vers) que voicy n'est pas moins extraordinaire que les autres, et, pour vous parler comme vous nous faites souvent, n'est pas moins prétieux :

1127. Vous n'estes point *mon* (ce) fils, si vous n'estes méchant :
Le Ciel sur sa naissance imprima ce penchant.

« Et, selon ma pensée, nous ne faillons pas quand nous disons, pour dire *elle s'est mariée*, *elle a donné dans l'amour permis*, puisqu'il ne fait pas de difficulté de dire *imprimer un penchant sur une naissance*, pour dire *recevoir une inclination à sa naissance*, ou *estre incliné par l'astre qui préside à sa naissance.*

« Mais voyez encore, par ce qui suit, qu'il nous imite ou que nous suivons de bien près ses sentiments, puis qu'après

avoir mis *c'est d'amour qu'il gemit* (v. 1238), etc., il adjoute plus bas dans le mesme sens :

1241. De mes plus chers desirs ce partisan sincere.

« Par cette phrase, il entend *l'amour*, comme nous faisons quand nous disons, pour appeler un lacquais, un *nécessaire ;* l'amour, *le partisan des desirs.* »

Nous ne poursuivrons pas cette citation déjà bien longue ; elle suffira amplement pour dévoiler le procédé de ces fausses Précieuses, dont la langue n'a jamais été écrite, et pour montrer combien, dans certains cas, leur conclusion était loin des prémisses : tirer du dernier vers de Corneille la conséquence qu'un *laquais* peut se nommer un *nécessaire,* ou, du vers précédent qu'on peut dire *donner dans l'amour permis* pour *se marier*, c'est vraiment porter un défi au bon sens ; c'est courir au-devant du ridicule infligé par Molière, et lui donner le droit d'inventer des phrases analogues, par le même procédé.

V

LANGUE NOUVELLE DES *Précieux* ET *Précieuses* DE LA COUR : MOLIÈRE L'ADOPTE ET LA PROPAGE.

Nous l'avons déjà dit : Molière a forcé souvent la note, en exagérant la bizarrerie de certaines tournures ; nous ne l'en blâmerons pas plus que ne l'ont fait Sorel et Segrais, qui tout en reconnaissant que « les Précieuses n'étoient pas tout à fait du caractère qu'il leur avoit donné, » disaient bien haut, cependant, que « ce qu'il avoit imaginé était bon pour la Comédie » (1).

En même temps que des Précieuses comme Mlle Lanquest ou Mlle Espagny s'évertuaient à faire

(1) Œuvres de Segrais, 1755, t. II, p. 159.

entrer de force dans la langue parlée des locutions et des mots empruntés à la langue écrite, et méritaient, par leur ridicule tentative, le nom de Précieuses ridicules, d'autres femmes, sans nul effort, contribuaient à infiltrer dans la langue, sans avoir la prétention exclusive de la rendre plus noble, un grand nombre de termes si utiles, si conformes à son génie, qu'ils faisaient aussitôt corps avec elle : l'assimilation fut vite complète ; si nous n'avions les ouvrages du P. Bouhours, de Sorel et de Bary, qui les signalent, nous aurions peine à les distinguer du reste de la langue, et ne pourrions les reconnaître qu'en recherchant la date, toujours tardive, où ils ont fait leur première apparition dans les Dictionnaires. C'est à la Cour, c'est dans les cercles de Mlle de Montpensier, de Mme de Rambouillet, de Mlle et de Mme de Scudéry, de Mme Scarron, de Mme de Sévigné, de Mme de La Fayette, de Mmes de Maure, de Fiesque, de Sablé, qu'ils ont pris naissance : La Rochefoucauld (1), Bussy-Rabutin (2), Mlle de Scudéry (3) les mirent en faveur ; ils furent puissamment secondés par tout un groupe d'écrivains retirés du monde, mais qui en avaient emporté le langage dans leur pieuse retraite, les écrivains de Port-Royal (4). Il faut compter aussi parmi les patrons inconscients de cet enrichissement de la langue, Molière, qui fut sans contredit le plus influent, par la propagande de son théâtre.

C'est par là que Molière se confond avec les Précieux

(1) Sorel, ouvr. cité, p. 393.
(2) Id. *Ibid.*, p. 373.
(3) Id. *Ibid.*, p. 361.
(4) Le P. Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671. — 3e éd., 1673, pp. 167-189.

et Précieuses qui ont eu les honneurs du Dictionnaire de Somaize : non pas les Précieuses ridicules qu'il combattit en montrant leur sottise à l'aide des verres grossissants de la Comédie, mais ces Précieuses véritables, comme il les appelle, qui figuraient confondues dans les mêmes listes.

Dans les titres mêmes de ses premières pièces, l'ÉTOURDI ou les *Contre-temps, les Fâcheux*, Molière employait des mots nouvellement en vogue. Si nous pénétrons dans son texte, à chaque pas on trouve la preuve qu'il mettait un certain empressement à se servir des mots alors à la mode dans le monde de la Cour, où il vivait, et des cercles où il allait « en visite ». — Aussi disait-on que, dans sa *Critique de l'École des Femmes*, « ceux mesmes qui font semblant de condamner l'idiome précieux le parlent autant que les autres (1). »

Prenons, en effet, les *Précieuses ridicules :* nous y trouverons, à chaque ligne, de ces expressions dont parle le *Panégyrique*, et qui sont signalées comme nouvelles, comme appartenant au langage de la Cour, par Sorel ou le P. Bouhours ; nous les empruntons, bien entendu, aux personnages qui font du précieux sans le savoir :

PRÉCIEUSES RIDICULES.

Sc. I. — LA GRANGE. *A dire vrai...* — Une *manière* de bel-esprit. — Il *se pique de...*

Sc. II. — GORGIBUS. Les *affaires* iront-elles bien ?

Sc. IV. — GORGIBUS. C'est *faire* en honnêtes gens.

Sc. XV. — LA GRANGE. Vous *donner dans la vue*.

(1) Panégyrique de l'*École des Femmes*, Paris, Sercy, 1664. Édit. Paul Lacroix, p. 27.

Sc. XVI. — Gorgibus. Je viens d'apprendre de belles *affaires*.
Sc. XVII. — Gorgibus. Pernicieux *amusements*.

Femmes savantes.

Henriette. 60. — ..... Son *foible* se resserre.
Henriette. 79. — ... *Bien vous en prend.*
Clitandre. 131. — Dans aucun embarras un tel *pas* ne me jette.
Henriette. 173. — ..... Prenez soin d'*appuyer* mon amour.
Henriette. 213. — Un esprit qui, flattant les *visions* du leur... — Cf. v. 325.
Clitandre. 253. — Cette *intrépidité* de bonne opinion...
Clitandre. 264. — De quel *air* il falloit que fût fait le poete...
Chrisale. 347. — ... Nous *donnions chez* les Dames romaines.
Chrisale. 402. — (Je) *tiens* son alliance à singulier honneur.
Chrisale. 412. — Je réponds de ma femme et prends sur moi l'*affaire*...
Henriette. 1084. — Les doctes entretiens ne sont point mon *affaire*.
Clitandre. 1246. — De ces *détachements* je ne connais point l'art.
Henriette. 1515. — Que par cent beaux *talents* vous devriez me plaire.
Henriette. 1569. — ..... *A vous le trancher net.*
Henriette. 1775. — J'ai vu que mon hymen ajustoit vos *affaires*.

Dans le Tartuffe : — (*Préface* et *1*er *Acte*).

— « Ils sont trop *politiques* pour cela. » — *Préface*, p. 1.
— « C'est à quoi l'on s'attache *furieusement*. — *Ibid.* p. 4.
— « Ceux qui *faisoient profession* d'une sagesse austère. — *Ibid.* p. 5.
— « Leur rage *envenimée*. — *2e Placet*, p. 14.
19. — Que vous preniez tout *l'air* d'un mauvais garnement.
58. — Sur ses *façons* de faire à tous coups je m'emporte.
100. — A tous les sots caquets *n'ayons* donc *nul égard*.

110. — Et d'y *donner le tour* qu'ils veulent qu'on y croie...
181. — Nos troubles l'avoient mis *sur le pied* d'homme sage...
184. — Depuis que *de* Tartuffe on le voit *entêté*.
285. — Par l'ardeur dont au Ciel il *poussoit sa prière*...
317. — Vous vous attirerez quelque méchante *affaire*.
325. — De tous vos *façonniers* on n'est point les esclaves...
403. — Voilà mes gens, voilà comme il *en* faut *user*...
404. — Votre homme, *à dire vrai*...
418. — Selon. — Pour dire un mot, faut-il tant de *finesses?*

Dans L'AVARE : — (1er *Acte*, sc. I et II).

P. 3. — Vous repentez-vous de cet *engagement*...
P. 3-4. — *A vous dire le vrai*...
P. 4. — L'*emportement* d'un père...
P. 6. — Je ne suis pas sûre qu'on *entre dans* mes sentiments.
P. 6. — Vous savez que, *sur ce chapitre*...
P. 7. — *Donner dans* leurs maximes...
P. 7. — Les plus fins toujours sont de grandes *dupes*...
P. 8. — On ne peut pas *ménager* l'un et l'autre.
P. 8. — Pour *m'ouvrir* à vous d'un secret.
P. 9. — Nous ne devons point *engager* notre foi.
P. 10. — Si je vous *ouvre* mon cœur.
P. 10. — Finissons auparavant votre *affaire*.
P. 11. — Elle se prend d'un *air* le plus charmant du monde...
P. 12. — Avoir moyen de porter des habits *raisonnables*.
P. 13. — Si vos *affaires* sont semblables aux miennes...

Dans le MISANTHROPE : — (*1er Acte*).

9. — J'ai *fait*, jusques ici, *profession* de l'être.
18. — Et témoigner pour lui les *dernières* tendresses...
48. — Et traitent du même *air* l'honnête homme et le fat.
59. — Puisque vous y *donnez dans* ces vices du temps...
75. — Et parfois, n'en déplaise à votre austère *honneur*...
95. — Je n'y puis plus tenir, *j'enrage*, et mon dessein...
108. — Vous *tourne en ridicule* auprès de bien des gens.
206. — Que vous voulez en tout, avec *exactitude*...
230. — Je confesse *mon foible*...
245. — Son cœur, qui vous estime, est *solide* et sincère,
Et ce choix plus conforme étoit mieux votre *affaire*.
291. — Il m'écoute, et dans tout, il *en use*, ma foi...

336. — Je n'ai jamais ouï de vers si bien *tournés*.
440. — Vous voilà sur les bras une fâcheuse *affaire*. — (1).

Nous aurions pu multiplier beaucoup nos citations, en les empruntant aux rôles de Philaminte, de Bélise, d'Armande ou de Trissotin. Celles-ci suffiront pour nous justifier d'appliquer à Molière les lignes suivantes que Sorel écrivait au sujet de M[lle] de Scudéry : l'auteur « ayant eu l'amitié et la frequentation de quantité de dames de la Cour et de la Ville, des plus spirituelles, et qui prenoient plaisir comme *lui* à enrichir nostre langue, *il* employoit dans ses ouvrages les mots dont elles se servoient quelquefois dans leurs conversations, et nous ne doutons point que des hommes de sçavoir et de merite n'y pussent avoir quelque part (2) ».

On sait, en effet, que Molière était reçu à la table

---

(1) Nous avons cité tous ces passages d'après nos éditions. — En voici d'autres qui présentent des néologismes analogues : Dans l'*École des Maris*, Ergaste, un valet, dans une tirade de vingt-deux vers, a placé les locutions suivantes, toutes nouvelles et de la langue des véritables Précieuses : avancer les *affaires;* — C'est mon moindre *talent;* — ces maris *fâcheux;* — ces brutaux *fieffés;* — *pousser* les choses. — Acte I, sc. IV.

Dans la *Critique de l'École des Femmes* : « *Très humble servante au bel esprit*; — *les visites qu*'il vous faut *essuyer;* — on le *tourne en* plaisanterie, Sc. 1. — Une *furieuse* aversion, — *faire justice;* — *façonnière;* — *faire fête de...*, Sc. II. — *Tourner* les choses; — celles qui font tant de *façons;* — les *mines* qu'elles affectent ; — les *détournements* de tête ; — *tachements* de visage ; — le plus *joli* du monde ; — *ajustement;* — *air de qualité*, Sc. III; — *Écervelé*, Sc. IV. — Ces Messieurs *du bel air :* — leurs *manières* extravagantes; — celle-ci *pousse l'affaire*, Sc. V. — Une matière que nous *poussions;* — *pousse*, mon cher marquis, *pousse;* — c'est un *ridicule* qu'il fait parler; — *entrer dans le ridicule;* — *manières d'esprit;* — *ménagements de pensée*, Sc. VI.

Dans l'*École des Femmes*, têtes *éventées*, III, III; — la faveur de quelque bonne *étoile;* — *ouvrir* quelque moyen, III, IV. — Un jeune *éventé*, IV, VIII. — *Sur le pied* de nous être fidèle, IV, VIII, etc., etc.

(2) *Connoiss. des Livres*, 1671, p. 371.

de personnages considérables à la Cour, qu'il se faisait un point d'honneur de rendre les dîners qu'il avait acceptés chez eux, qu'il donnait, avec sa troupe, de fréquentes représentations chez des particuliers, et qu'il était constamment en rapport avec le monde élevé qui faisait la mode dans les habits et dans le langage.

Somaize a compris parmi les Précieuses Mlle Lanquest et Mlle Espagny, à qui nous devons une si curieuse analyse littéraire de quelques passages de l'*Œdipe;* mais n'oublions pas que, parmi les Précieuses, et pour ne citer que celles dont les ruelles étaient célèbres, il y comprend aussi Mme et Mlle de Scudéry, Mme de Choisy, Mmes Scarron, de La Fayette, de Sévigné, de Rambouillet, Mme de Maure, Mme de la Suze, Ninon de Lenclos, Mme de la Calprenède : de toutes ces femmes illustres nous avons ou des lettres ou d'autres ouvrages ; qu'on les lise, et qu'on nous dise si elles pouvaient, en entendant parler Cathos ou Madelon, se sentir atteintes par la satire de Molière? — Au besoin, Cotin, dans la *Ménagerie*, Ménage, dans la *Menagiana*, Montreuil, dans ses *Poésies*, Bussy-Rabutin, dans ses *Lettres*, et cent autres nous répondraient pour elles, et nous répondraient en pleine connaissance de cause, car ils étaient leurs amis, fréquentaient leurs ruelles, parlaient la même langue, et prenaient le même intérêt aux occupations sérieuses de l'esprit.

Après les *Précieuses ridicules*, Molière s'attaqua aux *Femmes savantes*. Où les place-t-il? Est-ce dns ce monde où les femmes riches, nobles, pouvaient et devaient presque négliger le soin de leur fortune, et laisser à des intendants la direction de leur maison,

ou bien dans cette classe bourgeoise où au contraire une Philaminte et une Bélise ne pouvaient se consacrer aux choses de l'esprit et aux études si complexes d'une philosophie qui comprenait jusqu'à l'histoire naturelle, la physique et l'astronomie, sans que ce fût au détriment de leur mari et de leurs enfants ? Chrisale est un bourgeois riche, mais c'est un bourgeois ; pendant que sa femme va « chercher ce qu'on fait dans la lune », qui formera aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants ? qui fera aller son ménage ? qui aura l'œil sur les gens ? qui règlera la dépense avec une sage économie ? Non, au milieu du monde bourgeois où elles vivent, elles n'ont pas le droit de se jeter dans l'étude de la philosophie de Descartes, comme pouvaient se le permettre Mme de Grignan, Mme de Bonnevault, Mme de Guedreville, Mme d'Outresale, Mme d'Hommecour, ou Mlle Dupré, la correspondante de Bussy-Rabutin. Et encore était-il bien utile que même ces femmes riches et titrées se meublassent l'esprit de toutes les notions, beaucoup trop précises sur certains points d'histoire naturelle, qu'on trouve dans les traités de philosophie du temps ? Nous ne le pensons pas, et si elles pouvaient se croire d'une autre pâte que celles qui étaient directement visées par Molière, nous pensons que la postérité a bien fait d'étendre la portée des coups du grand comique au-delà des limites que lui-même s'était fixées.

VI

TENTATIVE DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE DES FAUSSES *Précieuses*.

Mais ce n'était pas seulement la philosophie et ses leçons, souvent faites, à cette époque, pour salir l'es-

prit le plus chaste ou le détourner, tout au moins, de ses devoirs de famille, qui préoccupait nos *Femmes savantes.* La grammaire était une de leurs études, et malheur à qui manquait, devant elles, à parler Vaugelas ! Somaize nous est un témoin de l'importance qu'elles y attachaient.

On verra, dans les *Notes* qui accompagnent cette édition, un passage où Mlle de Scudéry se plaint de la mauvaise orthographe des femmes de son temps. Trois Précieuses, des moins illustres, voulant « que les femmes pussent écrire aussi assurément et aussi correctement que les hommes, » imaginèrent de « faire une nouvelle orthographe ». Mme Le Roy, Mlle de Saint-Maurice et Mlle de la Durandière, aidées par M. Leclerc, posèrent pour premier principe « que l'on diminueroit tous les mots et que l'on osteroit toutes les lettres superflues ». La Grammaire générale de Port-Royal, qui paraissait à cette époque (28 avril 1660), demandait la même réforme, mais avec des correctifs, des réserves dont ces dames n'avaient cure : « Tout ce que l'on pourroit faire de plus raisonnable, y lisait-on, seroit de retrancher les lettres qui ne servent de rien, ny à la prononciation, ny au sens, ny à l'analogie des langues, » et la Grammaire ajoute : « comme on a déjà commencé de le faire ».

En effet, on avait commencé de le faire, et bien des fois, depuis Ramus ; ces tentatives isolées s'étaient produites sans autorité, et ce n'étaient pas les obscurs personnages dont parle Somaize qui pouvaient avoir raison de l'usage. Mais cet usage même finit par arriver à la simplification orthographique qu'elles avaient rêvée, sans que l'on puisse attribuer à personne, pas

même à elles, l'honneur de l'entreprise. Si donc on en vint à écrire *tête, auteur, défunt, répondre, flûtes, maréchal, vû, trésors, âge, être, maitre, avis, avocat*, et cent autres, au lieu de *teste, autheur, deffunct, respondre, flustes, mareschal, veu, thresors, aage, estre, maistre, advis, advocat*, il n'est pas plus juste de leur en faire honneur, qu'il ne serait permis de leur reprocher l'échec des formes *résonne* pour *raisonne*, et *dî-je, présentiment, éficace, seûrté, tréze, parêt, grans, enthousiâme, jûner, catéchîme, rédeur, calité, éfets, vieu, atten*, qu'elles avaient également proposées et que l'usage refusa de consacrer. On a attaché beaucoup trop d'importance à ce que l'on a appelé l'orthographe des Précieuses : avant elles, beaucoup de formes, notées par Somaize, avaient été risquées, deci delà, notamment dans les poésies de Théophile, Lyon, 1630, dans les *Lettres* de Costar, 1658, etc. ; par contre, longtemps après elle, et encore même de nos jours, on retrouve des formes qu'elles avaient condamnées.

VII

Précieuses ET FEMMES SAVANTES AU XVIIe SIÈCLE ET AU XIXe.

Tout en reconnaissant que Molière a été forcé, par les exigences du théâtre, d'exagérer beaucoup le langage qu'il prête aux Précieuses ridicules, et que Somaize leur prête, après lui, dans ses Dictionnaires, nous sommes loin de lui reprocher ses attaques et de présenter leur défense ; mais, la distinction étant faite entre ces *Précieuses ridicules* dont il a justement raillé le parler prétentieux, trop souvent énigmatique, et les *véritables Précieuses* dont personne autant que lui n'a contribué à propager la langue, à répandre

les néologismes ; son arrêt aussi étant acquis contre ces *Femmes savantes* qui négligeaient les soins de leur ménage par amour du grec, des vers sottement galants et d'une dangereuse philosophie, nous sera-t-il permis de dire que le temps présent n'a rien qui nous empêche de regretter ces ruelles d'où la politique était bannie ; où les écrivains étaient reçus avec une complète égalité, avec les plus sympathiques attentions par les personnages les plus qualifiés ; où les auteurs lisaient leurs ouvrages avant de les publier, et leurs pièces avant la représentation ; où ils trouvaient des conseils utiles et une protection efficace ; où se formait le goût dans le choix des pensées et des expressions ; où la langue était l'objet d'un tel respect et de telles études que toute expression nouvelle y était discutée, toute alliance de mots sévèrement pesée et examinée ? Où trouverons-nous, je ne dis pas aujourd'hui, mais dans tout le cours de ce siècle, un salon qui ait rendu à la langue, à la littérature, aux écrivains, autant de services que les ruelles dont se moquent ceux-là seuls qui ne savent pas distinguer, à deux cents ans de distance, celle de Mme de Rambouillet de celle de Mlle Lanquest, celle de Mme de Sévigné de celle de Mlle Espagny, celle de Mme de La Fayette de celles de Mlles Bobus ou Bombon (1) ?

Un rapprochement se présente à notre esprit : deux pièces écrites de nos jours, — pour ne pas parler des

---

(1) Sainte-Beuve a dit très justement, en parlant de la différence d'appréciation qui vient de la différence des temps : « Rappelons-nous que ce qui est manifeste aujourd'hui et pleinement sorti à nos yeux, était alors assez embrouillé pour les contemporains, et à demi-couché dans la mêlée, non encore dégagé et distinct. » *Port-Royal*, liv. VI, ch. VII, 3e édit. p. 485.

imitations antérieures (1), — rappellent les *Précieuses ridicules* et les *Femmes savantes :* nous voulons dire les *Précieuses du jour*, par M. Émile Villars, et le *Monde où l'on s'ennuie*, par M. Edouard Pailleron.

Les *Précieuses du jour*, imprimées en 1866, n'ont pas été représentées ; et pourquoi? Laissons l'auteur nous dire et l'objet de sa pièce, et les motifs de l'interdiction :

« De plus en plus frappé du ton de mauvaise compagnie et du langage étrangement libre, — de l'argot, tranchons le mot, — qui, de l'atelier, du club, des boudoirs interlopes, par une contagion chaque jour plus subtile, s'introduit dans beaucoup de salons parisiens, je m'enfermai chez moi, je pris la plume et fis ma petite comédie, que j'appelai « les *Précieuses du jour* ».

« Il y a, en effet, entre les *Précieuses ridicules* et les *Précieuses du jour*, une analogie de contraires, si je puis m'exprimer ainsi.

« Autrefois, les bourgeoises voulaient imiter, jusque dans le ridicule, les femmes de qualité : aujourd'hui, les grandes dames veulent imiter les petites jusque dans l'extravagance des mises, les audaces du ton et l'épicerie du langage.

« Polyxène et Aminte cherchaient, il y a deux cents ans, « le fin du fin » : Totoche et Ninoche cherchent aujourd'hui « le chien du chien » ; toute la différence est là...

« La défense arriva de jouer la pièce... parce qu'il y a là-dedans de l'argot. »

Entre la ruelle où Cathos et Madelon deviennent Aminte et Polyxène, et le salon où Marthe et Nina deviennent Totoche et Ninoche, où est la supériorité? La réponse n'est pas douteuse ; et si, dans deux siècles, la comparaison est faite entre le langage des *Précieuses ridicules* ou des *Précieuses du jour*, que pensera-t-on de notre dix-neuvième siècle?

Pénétrons, à la suite de M. Pailleron, dans le

(1) *Les Bourgeoises de qualité.* — *La Fille savante.* — *La Coquette*, etc.

Monde où l'on s'ennuie : nous y trouverons la politique, l'intrigue et l'ambition; la science n'est pas le but poursuivi : c'est un moyen pour arriver; autour du savant, ce n'est pas elle qu'on recherche, c'est le savant lui-même : il n'est ni pédant ni crasseux, mais élégant et gracieux. Qu'un poète vienne : c'est devant les fauteuils vides qu'il lira sa pièce. O Corneille! combien plus on s'intéressait à vos tragédies, quand vous alliez les soumettre au jugement d'Arthénice, et combien plus sincère était la bienveillance qu'on vous témoignait!

Mieux que toutes nos paroles, ces deux exemples, les *Précieuses du jour,* le *Monde où l'on s'ennuie,* feront toucher du doigt la différence des deux époques, si on les compare au point de vue de la langue, des œuvres littéraires et scientifiques, de la protection accordée au talent pour le seul talent.

Nous arrêterons donc ici cette longue étude sur une société, sur des mœurs littéraires qui ne reviendront plus, et nous reprenons une des pièces qui ont été le point de départ de ce travail.

VIII

LA COMÉDIE DES *Précieuses ridicules.*

Les *Précieuses ridicules* furent jouées pour la première fois le mardi 18 novembre 1659, avec *Cinna*, de Corneille ; le prix des places au parterre étant resté fixé à quinze sols, la recette totale ne s'éleva qu'à 533 francs : c'était cependant de beaucoup la plus forte recette de la troupe, qui, depuis ses débuts au Petit-Bourbon (24 octobre 1658), n'avait dépassé le chiffre de 300 livres que cinq fois, savoir : le 5 juillet 1659, 320 livres (*Sanche Panse*), le 20 juillet, 305

liv. (*Dépit amoureux*), le 3 août, 393 liv. (*l'Héritier ridicule*), le 28 octobre, 370 liv. (*Dépit amoureux*), le 11 novembre, 300 livres (*Cinna*).

La représentation eut donc un grand succès, et ce succès ne fut dépassé que le dimanche 23 novembre, à la première représentation de *Pylade et Oreste*, pièce de La Clairière.

La Grange constate la faveur du public dans sa Préface de l'édition de 1682 : « En 1659, M. de Moliere fit la Comedie des *Precieuses ridicules*. Elle eut un succès qui passa ses esperances. Comme ce n'estoit qu'une piece d'un seul acte qu'on representoit aprés une autre de cinq, il la fit jouer le premier jour au prix ordinaire : mais le peuple y vint en telle affluence, et les applaudissements qu'on luy donna furent si extraordinaires qu'on redoubla le prix dans la suite : ce qui réussit parfaitement à la gloire de l'auteur et au profit de la troupe. »

Malgré ce succès, la seconde représentation ne fut donnée que le 2 décembre, après un intervalle de quinze jours. Si l'on n'avait que le *Récit de la Farce des Précieuses* par Mlle Desjardins, on pourrait croire que Molière voulut apporter à sa pièce les modifications que l'on remarque entre les *Précieuses* et le *Récit;* mais ces modifications peu importantes ne pouvaient arrêter si longtemps une reprise. Que s'était-il donc passé ? Somaize nous l'apprendra, dans les *Prédictions* rétrospectives de son *Grand Dictionnaire :*

XX. Les Pretieuses se verront dans une consternation fort grande lorsque les Ausoniens (les comédiens italiens) se serviront de leur nom pour attirer le monde dans leur cirque (au théâtre du Petit Bourbon) et puis pour rendre leurs spectacles plus agreables (en jouant la pièce de l'abbé de Pure).

XXI. En ce temps, la connoissance qu'elles auront que Pros-

pere (l'abbé de Pure) n'aura voulu attaquer que les fausses Pretieuses dans le jeu du cirque (la Comédie) qu'il aura composée, rendra le calme à leurs esprits. Fausses Pretieuses en deroute.

XXVI. Les Pretieuses seront de nouveau inquiétées en l'an 1659 par où elles l'avoient esté quelque temps auparavant, c'est à dire parce que leur nom servira une seconde fois à attirer le monde dans le cirque des Grecs (troupe de Molière) (1), comme auparavant dans celuy des Ausoniens (troupe de Scaramouche). Grand concours au cirque (au Petit-Bourbon) pour y voir ce que l'on y joue sous leurs noms.

XXVII. Elles interesseront les galands à prendre leur party. Un alcoviste de qualité interdira ce spectacle pour quelques jours. Nouveau concours au Cirque (au Petit-Bourbon) lorsqu'elles reparoîtront. »

De ces lignes nous retenons ce seul détail, que si la pièce de Molière fut suspendue pendant quelques jours, c'est par l'influence d' « un alcoviste de qualité, » dont nous n'avons pu découvrir le nom. — Quoi qu'il en soit, le 2 décembre la pièce de Molière fut reprise, et l'histoire des représentations de sa pièce est un chapitre intéressant de l'histoire littéraire de cette époque. — Nous avons laissé la recette, le 18 novembre, à 533 liv. ; poursuivons :

« Mardy, 2 déc. — *Alcionée* (par du Ryer) et les *Pretieuses*, à l'extraordinaire, 30 s. (au parterre, au lieu de 15 s.). 1,400 l.

« Vendredy, 5 déc. — *Rodogune* (Corneille), *Pretieuses*	1.004
« Samedy, 6 déc. — *Le Cid*, *Pretieuses*	730
« Dimanche, 7 déc. — *Le Cid*, *Pretieuses*.	1,000
« Mardy, 9 déc. — *Les Horaces* et *Pretieuses*. . .	867
« Vendredy, 12 déc. — *Zenobie* (de Magnon)	125

Le public ne voulait que les *Précieuses;* ni Magnon, avec *Zénobie*, ni Molière lui-même, avec le *Dépit*

(1) La clé dit à l'hôtel de Bourgogne. — Tout ce qui précède ou suit montre l'erreur.

amoureux ne pouvaient lutter contre une telle faveur; qu'on en juge :

« Dimanche, 14 déc. — *Zenobie*	285 l.
« Mardy, 16 déc. — *Zenobie*	100
« Vendredy, 19 déc. — *Zenobie*	UN FOUR.
« Dimanche, 21 déc. — *Le Despit amoureux*. . . .	281
« Mardy, 23 déc. — *Le Despit amoureux*.	180

Mais alors les *Précieuses* reparaissent :

« Vendredy, 26 déc. — *Zenobie, Pretieuses*	1,200 l.
« Samedy, 27 déc. — *Zenobie, Pretieuses*.	385
« Dimanche, 28 déc. — *Zenobie, Pretieuses*	749
« Mardy, 30 déc. — *Le Despit amoureux*	60

Nous ne poursuivrons pas ce dépouillement du registre de La Grange ; bornons-nous à constater que, dans le mois de janvier 1660, les *Pretieuses* eurent douze représentations sur quatorze, et donnèrent 7,714 liv. de recette, soit près de 643 liv. par représentation; — en février, sept représentations sur quinze produisirent 4,396 liv., soit 628 liv. chacune (1); — en mars, jusqu'au 12, date de la clôture annuelle, à cause de la semaine sainte, cinq représentations sur sept donnèrent seulement 1,385 liv., soit une moyenne de 277 liv. ; mais on était en carême.

Combien les autres spectacles étaient loin de servir aussi bien que celui-là les intérêts de la troupe ! — En janvier, le 14 et le 30, la recette ne fut que de 246 et 300 liv., moyenne 273 liv. ; en février, pour huit représentations, sans les *Précieuses*, la recette

(1) Le Registre de La Grange, après avoir donné le mercredi 25 février, donne le vendredi 28 et le dimanche 30 février. Il faut lire : vendredi 27, et dimanche 29, l'année étant bissextile. — La recette du 22 doit être grossie de 88 livres perçues le 25 février.

n'atteignit, en moyenne, que 278 liv.; — en mars, pour deux représentations, 88 liv., soit, en moyenne, 44 liv.

Les *Précieuses ridicules* ne furent plus jouées que rarement après Pâques, neuf fois seulement jusqu'au 11 octobre 1660, jour où fut commencée la démolition de la salle du Petit-Bourbon; « *La vraye et fausse Pretieuse* », comédie de Gilbert, probablement en cinq actes, puisqu'elle était jouée seule, se partagea le théâtre avec *Sganarelle* et quelques autres pièces.

Mais les *Précieuses ridicules*, exilées de la scène, ne furent pas perdues pour les admirateurs de cette satire si franche, si vive, d'un comique si heureusement soutenu : Molière eut souvent à la jouer en visite, soit à la Cour, soit dans le monde de la Cour, où l'on s'amusait fort de ces prétentions au bel-esprit: ainsi, le 4 février 1660, la troupe, qui n'avait, jusque-là, jamais joué « en visite » chez les particuliers, donna l'*Étourdi* et les *Précieuses*, le soir, chez M. de Guénegault, trésorier de l'Épargne; même spectacle, le 10, chez M. Le Tellier; le 4 mars, chez Mme Sanguin, à la place Royale, aux frais de M. le Prince; le 8, chez le chevalier de Gramont; le 10, chez la M^ale^ de l'Hôpital; le 7 mai, chez le sévère Arnauld d'Andilly. Passons au mardi 26 octobre : La Grange enregistre la curieuse mention qui suit :

« Le mardy, 26 octobre. — *L'Estourdy* et les *Prétieuses* au Louvre chez son Eminence M. le card. Mazarin qui estoit malade dans sa chaize. Le Roy vit la comédie debout, incognito, appuyé sur le dossier de lad. chaize de son Em., et rentroit de temps en temps

dans un grand cabinet. Sa Majesté gratifia la troupe de trois mille livres. »

Cette haute faveur était la consécration définitive du succès. Que si l'on demande maintenant quelle influence la Comédie de Molière eut sur les ridicules qu'il visait, nous dirons que les avis furent partagés; pour les uns, pour Ménage par exemple, les fausses Précieuses ne se relevèrent pas du coup ; pour Robinet, l'auteur du *Panégyrique de l'École des Femmes*, qui écrivait en 1664 : « On avoit cru cet idiome precieux entierement destruit ; mais il est plus en regne que jamais. Vous voyez comme Zoïle (Molière) l'a remis sur le theatre dans sa *Critique*, où ceux-mesmes qui font semblant de le condamner le parlent autant que les autres ; et je vous asseure que la plus part des femmes prennent plaisir à luy redonner la vogue. »

Ce qui est certain, c'est que c'est à Molière seul qu'est due l'importance prise dans l'histoire littéraire par les *Précieuses* qui, sans lui, et en dépit de l'abbé de Pure, auraient passé inaperçues, comme, avant 1650, les *Prudes* et les *Feuillantines*, ou, après 1660, les *Illustres;* ce qui est certain encore, c'est que, après la pièce de Molière, le mot *précieuse* suffit, seul, pour désigner une *précieuse ridicule* et ne fut plus employé qu'en mauvaise part ; ce qui est certain enfin, c'est que nous n'avons plus, après les *Précieuses ridicules*, aucune preuve que le langage qui leur est prêté par Molière, ait été parlé, si ce n'est dans le premier Dictionnaire de Somaize, publié deux mois après la première représentation, et qui reproduit les phrases de Cathos et de Madelon ; le second Dictionnaire publié en juin 1661, et qui signe la plupart des locutions

citées, en a beaucoup moins de ridicules ; quant à celles que Robinet reproche à Molière, nous avons longuement démontré qu'elles avaient été empruntées à un tout autre milieu que celui où Mlle Lanquest et Mlle Espagny démembraient les vers de Corneille pour les travestir. Nous le répétons, d'ailleurs ; même le langage de celles-ci avait été outré par Molière pour les besoins de la scène, et l'auteur de la préface qui précède le second Dictionnaire de Somaize, reconnaît que « ces aimables personnes que Mascarille (Molière) a traitées de ridicules le sont en effet sur son théâtre par le caractère qu'il leur a donné, et qui n'a rien qu'une personne puisse faire naturellement à moins que d'être folle ou innocente. »

Molière avait donc fait pour les Précieuses ce que certaines d'entre elles avaient fait pour Corneille : leur procédé commun n'était autre que celui de Bary lorsque, sous le nom de du Peschier, il donna « *la Comédie de la Comédie* », formée de phrases prises, par lambeaux, dans Balzac, et presque toujours dénaturées. Le ridicule n'en était que plus facile à saisir et à exploiter : aussi la Comédie de Molière eut-elle pour effet de provoquer contre les Précieuses toute une avalanche de petites pièces comme les deux *Dictionnaires* de Somaize, ses *Véritables Précieuses* et son *Procès des Précieuses*, la *Déroute des Précieuses*, le *Ballet des Précieuses*, etc., et même la traduction en vers de la Comédie de Molière, traduction faite par Somaize, et dont nous avons eu à citer quelques extraits.

Nos notes, notre Lexique compléteront ce que la présente étude peut laisser à désirer ; nous y avons joint la musique de l'*Impromptu* de Mascarille, la

ritournelle des violons, et enfin la *carte de Tendre*, reproduite d'après l'original gravé pour la *Clélie* de Mlle de Scudéry; la carte était utile pour comprendre les tirades de Madelon et de Cathos à la scène IV; la musique, pour rappeler le souvenir de l'un des Mascarilles qui ont le mieux interprété Molière; l'air des violons, enfin, pour satisfaire les curieux et ajouter à notre édition un nouvel intérêt. Nous ne pourrons jamais trop faire pour reconnaître la bienveillance avec laquelle ont été accueillies nos publications de *Tartuffe*, de *l'Avare* et du *Misanthrope;* aussi n'avons-nous rien négligé pour rendre nos éditions des *Précieuses ridicules* et des *Femmes savantes* dignes des encouragements qui nous ont été accordés et pour justifier une faveur qui est notre plus précieuse récompense.

CH.-L. LIVET.

Vichy, 4 novembre 1883.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES

PRÉFACE

C'est une chose étrange, qu'on imprime les gens, malgré eux. Je ne vois rien de si injuste, et je pardonnerois toute autre violence plutôt que celle-là.

Ce n'est pas que je veuille faire ici l'auteur modeste, et mépriser par honneur ma comédie. J'offenserois mal à propos tout Paris, si je l'accusois d'avoir applaudi à une sottise; comme le public est le juge absolu de ces sortes d'ouvrages, il y auroit de l'impertinence à moi, de le démentir, et quand j'aurois eu la plus mauvaise opinion du monde de mes *Précieuses ridicules*, avant leur représentation, je dois croire maintenant qu'elles valent quelque chose, puisque tant de gens ensemble en ont dit du bien: mais comme une grande partie des grâces qu'on y a trouvées, dépendent de l'action et du ton de voix, il m'importoit qu'on ne les dépouillât pas de ces ornemens, et je trouvois que le succès qu'elles avoient eu dans la représentation, étoit assez beau pour en demeurer là. J'avois résolu, dis-je, de ne les faire voir qu'à la chandelle, pour ne point donner lieu à quelqu'un de dire le proverbe; et je ne voulois pas qu'elles sautassent du théâtre de Bourbon, dans la Galerie du Palais. Cependant, je n'ai pu l'éviter, et je suis tombé dans la disgrâce de voir une copie

dérobée de ma pièce, entre les mains des libraires, accompagnée d'un privilège obtenu par surprise. J'ai eu beau crier : « O temps ! ô mœurs ! » on m'a fait voir une nécessité pour moi d'être imprimé ou d'avoir un procès, et le dernier mal est encore pire que le premier. Il faut donc se laisser aller à la destinée, et consentir à une chose qu'on ne laisseroit pas de faire sans moi.

Mon Dieu, l'étrange embarras, qu'un livre à mettre au jour, et qu'un auteur est neuf, la première fois qu'on l'imprime ! Encore si l'on m'avoit donné du temps, j'aurois pu mieux songer à moi, et j'aurois pris toutes les précautions, que Messieurs les Auteurs, à présent mes confrères, ont coutume de prendre en semblables occasions. Outre quelque grand seigneur, que j'aurois été prendre, malgré lui, pour protecteur de mon ouvrage, et dont j'aurois tenté la libéralité (1) par une épître dédicatoire bien fleurie ; j'aurois tâché de faire une belle et docte Préface, et je ne manque point de livres, qui m'auroient fourni tout ce qu'on peut dire de savant sur la Tragédie et la Comédie, l'étymologie de toutes deux, leur origine, leur définition, et le reste. J'aurois parlé aussi à mes amis, qui, pour la recommandation de ma pièce, ne m'auroient pas refusé, ou des vers françois, ou des vers latins. J'en ai même qui m'auroient loué en grec, et l'on n'ignore pas qu'une louange en grec, est d'une merveilleuse efficace à la tête d'un livre : mais on me met au jour, sans me donner le loisir de me reconnoître, et je ne puis même obtenir la liberté de dire deux mots, pour justifier mes intentions sur le sujet de cette comédie. J'aurois voulu faire voir qu'elle se tient partout dans les bornes de la satire honnête et permise ; que les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes, qui méritent

(1) Var. Ce membre de phrase manque dans quelques exemplaires des tirages de 1660.

d'être bernés; que ces vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait, ont été de tout temps la matière de la Comédie, et que par la même raison que les véritables savans et les vrais braves ne se sont point encore avisés de s'offenser du Docteur de la comédie et du Capitan, non plus que les Juges, les Princes et les Rois, de voir Trivelin ou quelque autre, sur le théâtre, faire ridiculement le juge, le prince ou le roi ; aussi les véritables Précieuses auroient tort de se piquer, lorsqu'on joue les ridicules, qui les imitent mal. Mais enfin, comme j'ai dit, on ne me laisse pas le temps de respirer, et M. de Luynes veut m'aller faire relier de ce pas : à la bonne heure, puisque Dieu l'a voulu.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES

ACTEURS

LA GRANGE, / DU CROISY, } Amants rebutés.	LA GRANGE. / DU CROISY.
GORGIBUS, Bon Bourgeois.	L'EPY.
MADELON, Fille de Gorgibus. } Précieuses ridicules.	Mlle DEBRIE.
CATHOS, Nièce de Gorgibus. } Précieuses ridicules.	X... puis (?) Mlle DU PARC.
MAROTTE, Servante des Précieuses ridicules.	MADELEINE BÉJART.
ALMANZOR, Laquais des Précieuses ridicules.	(?)
LE MARQUIS DE MASCARILLE, Valet de La Grange.	MOLIÈRE.
LE VICOMTE DE JODELET, Valet de Du Croisy.	JODELET, puis DU PARC.
DEUX PORTEURS DE CHAISES.	
VOISINES.	
VIOLONS.	

Le texte de cette édition est conforme à celui de 1660, Paris, G. de Luynes. Les scènes y sont marquées par l'arrivée, jamais par la sortie des personnages. Nous avons, autant que possible, respecté la ponctuation originale : Molière en employait les signes autant pour marquer les pauses du débit que les divisions grammaticales de la phrase.

LES

PRÉCIEUSES RIDICULES

SCÈNE PREMIÈRE

LA GRANGE, DU CROISY.

DU CROISY.

Seigneur La Grange...

LA GRANGE.

Quoi ?

DU CROISY.

Regardez-moi un peu sans rire.

LA GRANGE.

Hé bien ?

DU CROISY.

Que dites-vous de notre visite ? En êtes-vous fort satisfait ?

LA GRANGE.

A votre avis, avons-nous sujet de l'être tous deux?

DU CROISY.

Pas tout à fait à dire vrai.

LA GRANGE.

Pour moi, je vous avoue que j'en suis tout scandalisé. A-t-on jamais vu, dites-moi, deux pecques provinciales faire plus les renchéries que celles-là, et deux hommes traités avec plus de mépris que nous? A peine ont-elles pu se résoudre à nous faire donner des sièges. Je n'ai jamais vu tant parler à l'oreille qu'elles ont fait entre elles, tant bâiller, tant se frotter les yeux, et demander tant de fois : quelle heure est-il? Ont-elles répondu que oui, et non, à tout ce que nous avons pu leur dire? Et ne m'avouerez-vous pas enfin que, quand nous aurions été les dernières personnes du monde, on ne pouvoit nous faire pis qu'elles ont fait?

DU CROISY.

Il me semble que vous prenez la chose fort à cœur.

LA GRANGE.

Sans doute, je l'y prends, et de telle façon que je me veux venger de cette impertinence. Je connois ce qui nous a fait mépriser. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris ; il s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part. En un mot, c'est un ambigu de précieuse et de coquette que leur personne. Je vois ce qu'il faut être, pour en être bien reçu, et si vous m'en croyez, nous leur jouerons tous deux une pièce, qui leur fera voir leur sottise, et pourra leur apprendre à connoître un peu mieux leur monde.

DU CROISY.

Et comment encore ?

LA GRANGE.

J'ai un certain valet nommé Mascarille, qui passe, au sentiment de beaucoup de gens, pour une manière de bel-esprit : car il n'y a rien à meilleur marché que le bel-esprit maintenant. C'est un extravagant, qui s'est mis dans la tête de vouloir faire l'homme de condition. Il se pique ordinairement de galanterie et de vers, et dédaigne les autres valets, jusqu'à les appeler brutaux.

DU CROISY.

Hé bien ! qu'en prétendez-vous faire ?

LA GRANGE.

Ce que j'en prétends faire? Il faut... Mais sortons d'ici auparavant.

SCÈNE II

GORGIBUS, DU CROISY, LA GRANGE.

GORGIBUS.

Hé bien! vous avez vu ma nièce, et ma fille; les affaires iront-elles bien? Quel est le résultat de cette visite?

LA GRANGE.

C'est une chose que vous pourrez mieux apprendre d'elles, que de nous. Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous vous rendons grâce de la faveur que vous nous avez faite, et demeurons vos très-humbles serviteurs (1).

(1) L'éd. de 1682, ajoute : Du Croisy. Vos très-humbles serviteurs.

GORGIBUS.

Ouais! il semble qu'ils sortent mal satisfaits d'ici. D'où pourroit venir leur mécontentement? Il faut savoir un peu ce que c'est. Holà.

SCÈNE III

MAROTTE, GORGIBUS.

MAROTTE.

Que désirez-vous, Monsieur?

GORGIBUS.

Où sont vos maîtresses?

MAROTTE.

Dans leur cabinet.

GORGIBUS.

Que font-elles?

MAROTTE.

De la pommade pour les lèvres

GORGIBUS.

C'est trop pommadé. Dites-leur qu'elles descendent. Ces pendardes-là, avec leur pommade, ont, je pense, envie de me ruiner. Je ne vois partout que blancs d'œufs, lait virginal, et mille autres brimborions que je ne connois point. Elles ont usé, depuis que nous sommes ici, le lard d'une douzaine de cochons, pour le moins ; et quatre valets vivroient tous les jours des pieds de mouton qu'elles emploient.

SCÈNE IV

MADELON, CATHOS, GORGIBUS.

GORGIBUS.

Il est bien nécessaire, vraiment, de faire tant de dépense pour vous graisser le museau. Dites-moi un peu ce que vous avez fait à ces Messieurs, que je les vois sortir avec tant de froideur? Vous avois-je pas commandé de les recevoir comme des personnes que je voulois vous donner pour maris ?

MADELON.

Et quelle estime, mon Père, voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier de ces gens-là ?

CATHOS.

Le moyen, mon Oncle, qu'une fille un peu raisonnable se pût accommoder de leur personne?

GORGIBUS.

Et qu'y trouvez-vous à redire ?

MADELON.

La belle galanterie que la leur ! Quoi! débuter d'abord par le mariage!

GORGIBUS.

Et par où veux-tu donc qu'ils débutent ? par le concubinage ? N'est-ce pas un procédé dont vous avez sujet de vous louer toutes deux, aussi bien que moi ? Est-il rien de plus obligeant que cela ? Et ce lien sacré où ils aspirent n'est-il pas un témoignage de l'honnêteté de leurs intentions ?

MADELON.

Ah! mon Père, ce que vous dites là est du dernier bourgeois. Cela me fait honte de vous ouïr parler de la sorte; et vous devriez un peu vous faire apprendre le bel air des choses.

GORGIBUS.

Je n'ai que faire, ni d'air, ni de chanson. Je te dis que

le mariage est une chose sainte et sacrée, et que c'est faire en honnêtes gens que de débuter par là.

MADELON.

Mon Dieu! que si tout le monde vous ressembloit, un roman seroit bientôt fini! La belle chose que ce seroit si d'abord Cyrus épousoit Mandane, et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie!

GORGIBUS.

Que me vient conter celle-ci!

MADELON.

Mon Père, voilà ma cousine, qui vous dira, aussi bien que moi, que le mariage ne doit jamais arriver qu'après les autres aventures. Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments, pousser le doux, le tendre et le passionné, et que sa recherche soit dans les formes. Premièrement il doit voir au temple, ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique, la personne dont il devient amoureux; ou bien être conduit fatalement chez elle, par un parent, ou un ami, et sortir de là tout rêveur et mélancolique. Il cache, un temps, sa passion à l'objet aimé, et cependant lui rend plusieurs visites, où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante, qui exerce les esprits de l'assemblée. Le jour de la décla-

ration arrive, qui se doit faire ordinairement dans une allée de quelque jardin, tandis que la compagnie s'est un peu éloignée ; et cette déclaration est suivie d'un prompt courroux, qui paroît à notre rougeur (1), et qui, pour un temps, bannit l'amant de notre présence. Ensuite il trouve moyen de nous apaiser, de nous accoutumer insensiblement au discours de sa passion, et de tirer de nous cet aveu qui fait tant de peine. Après cela viennent les aventures, les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, les persécutions des pères, les jalousies conçues sur de fausses apparences, les plaintes, les désespoirs, les enlèvements, et ce qui s'ensuit. Voilà comme les choses se traitent dans les belles manières, et ce sont des règles dont, en bonne galanterie, on ne sauroit se dispenser ; mais en venir de but en blanc à l'union conjugale ! ne faire l'amour qu'en faisant le contrat du mariage, et prendre justement le roman par la queue ! Encore un coup, mon Père, il ne se peut rien de plus marchand que ce procédé, et j'ai mal au cœur de la seule vision que cela me fait.

GORGIBUS.

Quel diable de jargon entends-je ici ? Voici bien du haut style.

(1) Ces mots : « qui paroît à notre rougeur » manquent dans une des éditions de 1660.

CATHOS.

En effet, mon Oncle, ma cousine donne dans le vrai de la chose. Le moyen de bien recevoir des gens qui sont tout à fait incongrus en galanterie? Je m'en vais gager qu'ils n'ont jamais vu la carte de Tendre, et que Billets-Doux, Petits-Soins, Billets-Galants, et Jolis-Vers sont des terres inconnues pour eux. Ne voyez-vous pas que toute leur personne marque cela, et qu'ils n'ont point cet air qui donne d'abord bonne opinion des gens? Venir en visite amoureuse avec une jambe toute unie, un chapeau désarmé de plumes, une tête irrégulière en cheveux, et un habit qui souffre une indigence de rubans! Mon Dieu, quels amants sont-ce là! Quelle frugalité d'ajustement, et quelle sécheresse de conversation! On n'y dure point, on n'y tient pas. J'ai remarqué encore que leurs rabats ne sont pas de la bonne faiseuse, et qu'il s'en faut plus d'un grand demi-pied que leurs hauts de chausses ne soient assez larges.

GORGIBUS.

Je pense qu'elles sont folles toutes deux, et je ne puis rien comprendre à ce baragouin. Cathos, et vous, Madelon.

MADELON.

Eh! de grâce, mon Père, défaites-vous de ces noms étranges, et nous appelez autrement.

GORGIBUS.

Comment, ces noms étranges? Ne sont-ce pas vos noms de baptême?

MADELON.

Mon Dieu, que vous êtes vulgaire! Pour moi, un de mes étonnements, c'est que vous ayez pu faire une fille si spirituelle que moi. A-t-on jamais parlé, dans le beau style, de Cathos ni de Madelon? et ne m'avouerez-vous pas que ce seroit assez d'un de ces noms, pour décrier le plus beau roman du monde?

CATHOS.

Il est vrai, mon Oncle, qu'une oreille un peu délicate pâtit furieusement à entendre prononcer ces mots là, et le nom de Polixène, que ma cousine a choisi, et celui d'Aminthe, que je me suis donné, ont une grâce dont il faut que vous demeuriez d'accord.

GORGIBUS.

Écoutez; il n'y a qu'un mot qui serve. Je n'entends point que vous ayez d'autres noms que ceux qui vous ont été donnés par vos parrains et marraines; et pour ces Messieurs dont il est question, je connois leurs familles et leurs biens, et je veux résolument que vous vous disposiez à les recevoir pour maris. Je

me lasse de vous avoir sur les bras, et la garde de deux filles est une charge un peu trop pesante, pour un homme de mon âge.

CATHOS.

Pour moi, mon oncle, tout ce que je puis vous dire, c'est que je treuve le mariage une chose tout à fait choquante. Comment est-ce qu'on peut souffrir la pensée de coucher contre un homme vraiment nu?

MADELON.

Souffrez que nous prenions un peu haleine parmi le beau monde de Paris, où nous ne faisons que d'arriver. Laissez-nous faire à loisir le tissu de notre roman, et n'en pressez point tant la conclusion.

GORGIBUS (1).

Il n'en faut point douter, elles sont achevées. (2) Encore un coup, je n'entends rien à toutes ces balivernes, je veux être maître absolu, et pour trancher toutes sortes de discours, ou vous serez mariées toutes deux, avant qu'il soit peu, ou, ma foi, vous serez religieuses, j'en fais un bon serment.

(1) 1734. — Gorgibus, *à part.*
(2) 1734. — *Haut.*

SCÈNE V

CATHOS, MADELON.

CATHOS.

Mon Dieu, ma chère, que ton père a la forme enfoncée dans la matière ! Que son intelligence est épaisse, et qu'il fait sombre dans son âme !

MADELON.

Que veux-tu, ma chère, j'en suis en confusion pour lui. J'ai peine à me persuader que je puisse être véritablement sa fille, et je crois que quelque aventure, un jour, me viendra développer une naissance plus illustre.

CATHOS.

Je le croirois bien; oui, il y a toutes les apparences du monde, et pour moi, quand je me regarde aussi...

SCENE VI

MAROTTE, CATHOS, MADELON.

MAROTTE.

Voilà un laquais, qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.

MADELON.

Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles.

MAROTTE.

Dame, je n'entends point le latin, et je n'ai pas appris, comme vous, la filofie (1) dans le *Grand Cyre*.

MADELON.

L'impertinente ! Le moyen de souffrir cela ! Et qui est-il, le maître de ce laquais ?

(1) Une des éditions de 1660 et celles de 1666, 1674, etc., donnent : *philosophie*, mais celle de 1682 conserve *filofie*.

MAROTTE.

Il me l'a nommé le marquis de Mascarille.

MADELON.

Ah ! ma chère, un marquis ! Oui, allez dire qu'on peut nous voir. C'est sans doute un bel-esprit, qui a ouï parler de nous.

CATHOS.

Assurément, ma chère.

MADELON.

Il faut le recevoir dans cette salle basse, plutôt qu'en notre chambre. Ajustons un peu nos cheveux au moins, et soutenons notre réputation. Vite, venez nous tendre ici dedans le conseiller des grâces.

MAROTTE.

Par ma foi, je ne sais quelle bête c'est là ; il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende.

CATHOS.

Apportez-nous le miroir, ignorante que vous êtes, et gardez-vous bien d'en salir la glace, par la communication de votre image (1).

(1) — *Elles sortent.*

SCÈNE VII

MASCARILLE, DEUX PORTEURS.

MASCARILLE (1).

Holà, porteurs, holà. Là, là, là, là, là, là. Je pense que ces marauds-là ont dessein de me briser, à force de heurter contre les murailles et les pavés.

PREMIER PORTEUR.

Dame, c'est que la porte est étroite. Vous avez voulu aussi que nous soyons entrés jusqu'ici.

MASCARILLE (2).

Je le crois bien. Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'embonpoint de mes plumes aux inclémences de la saison pluvieuse? et que j'allasse imprimer mes souliers en boue? Allez, ôtez votre chaise d'ici.

(1) VAR. — La traduction en vers, indique ici un intéressant jeu de scène : « MASCARILLE *dans sa chaise, faisant arrêter les porteurs.* »

(2). — « MASCARILLE *sortant de sa chaise.* » — Trad. en vers.

SECOND PORTEUR.

Payez-nous donc, s'il vous plaît, Monsieur.

MASCARILLE.

Hem?

SECOND PORTEUR.

Je dis, Monsieur, que vous nous donniez de l'argent, s'il vous plaît.

MASCARILLE, lui donnant un soufflet.

Comment, coquin, demander de l'argent à une personne de ma qualité?

SECOND PORTEUR.

Est-ce ainsi qu'on paye les pauvres gens? et votre qualité nous donne-t-elle à dîner?

MASCARILLE.

Ah, ah, ah, je vous apprendrai à vous connoître. Ces canailles-là s'osent jouer à moi!

PREMIER PORTEUR, prenant un des bâtons de sa chaise.

Ça, payez-nous vivement.

MASCARILLE.

Quoi ?

PREMIER PORTEUR.

Je dis que je veux avoir de l'argent, tout à l'heure.

MASCARILLE.

Il est raisonnable (1).

PREMIER PORTEUR.

Vite donc.

MASCARILLE.

Oui-da, tu parles comme il faut, toi ; mais l'autre est un coquin qui ne sait pas ce qu'il dit. Tiens, es-tu content ?

PREMIER PORTEUR.

Non, je ne suis pas content ; vous avez donné un soufflet à mon camarade, et... (2).

MASCARILLE.

Doucement ; tiens, voilà pour le soufflet. On obtient tout de moi quand on s'y prend de la bonne façon.

(1) 1682, 1734. — Il est raisonnable celui-là.
(2) 1734. — *Levant son bâton.*

Allez, venez me reprendre tantôt pour aller au Louvre au petit coucher.

SCÈNE VIII

MAROTTE, MASCARILLE.

MAROTTE.

Monsieur, voilà mes maîtresses, qui vont venir tout à l'heure.

MASCARILLE.

Qu'elles ne se pressent point; je suis ici posté commodément pour attendre.

MAROTTE.

Les voici.

SCÈNE IX

MADELON, CATHOS, MASCARILLE, ALMANZOR.

MASCARILLE, après avoir salué.

Mesdames, vous serez surprises, sans doute, de l'audace de ma visite ; mais votre réputation vous attire

cette méchante affaire, et le mérite a pour moi des charmes si puissants, que je cours partout après lui.

MADELON.

Si vous poursuivez le mérite, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser.

CATHOS.

Pour voir chez nous le mérite, il a fallu que vous l'y ayez amené.

MASCARILLE.

Ah ! je m'inscris en faux contre vos paroles. La Renommée accuse juste, en contant ce que vous valez; et vous allez faire pic, repic et capot tout ce qu'il y a de plus galant dans Paris.

MADELON.

Votre complaisance pousse, un peu trop avant, la libéralité de ses louanges, et nous n'avons garde, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie.

CATHOS.

Ma chère, il faudroit faire donner des sièges.

MADELON.

Holà, Almanzor.

ALMANZOR.

Madame.

MADELON.

Vite, voiturez-nous ici les commodités de la conversation.

MASCARILLE.

Mais au moins, y a-t-il sûreté ici pour moi ? (1)

CATHOS.

Que craignez-vous ?

MASCARILLE.

Quelque vol de mon cœur, quelque assassinat de ma franchise. Je vois ici des yeux qui ont la mine d'être de fort mauvais garçons, de faire insulte aux libertés, et de traiter une âme de Turc à More. Comment diable, d'abord qu'on les approche, ils se mettent sur leur garde meurtrière ? Ah ! par ma foi, je m'en défie, et je m'en vais gagner au pied, ou je veux caution bourgeoise, qu'ils ne me feront point de mal.

(1) 1734. — *Almanzor sort.*

MADELON.

Ma chère, c'est le caractère enjoué.

CATHOS.

Je vois bien que c'est un Amilcar.

MADELON.

Ne craignez rien, nos yeux n'ont point de mauvais desseins, et votre cœur peut dormir en assurance sur leur prudhomie.

CATHOS.

Mais, de grâce, Monsieur, ne soyez pas inexorable à ce fauteuil qui vous tend les bras il y a un quart d'heure; contentez un peu l'envie qu'il a de vous embrasser.

MASCARILLE, après s'être peigné et avoir ajusté ses canons.

Hé bien, Mesdames, que dites-vous de Paris?

MADELON.

Hélas! qu'en pourrions-nous dire? Il faudroit être l'antipode de la raison, pour ne pas confesser que Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel-esprit et de la galanterie.

MASCARILLE.

Pour moi, je tiens que, hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens.

CATHOS.

C'est une vérité incontestable.

MASCARILLE.

Il y fait un peu crotté, mais nous avons la chaise.

MADELON.

Il est vrai que la chaise est un retranchement merveilleux contre les insultes de la boue, et du mauvais temps.

MASCARILLE.

Vous recevez beaucoup de visites ? Quel bel-esprit est des vôtres ?

MADELON.

Hélas ! nous ne sommes pas encore connues ; mais nous sommes en passe de l'être, et nous avons une amie particulière, qui nous a promis d'amener ici tous ces Messieurs du *Recueil des pièces choisies*.

CATHOS.

Et certains autres, qu'on nous a nommés aussi, pour être les arbitres souverains des belles choses.

MASCARILLE.

C'est moi qui ferai votre affaire mieux que personne; ils me rendent tous visite, et je puis dire que je ne me lève jamais sans une demi-douzaine de beaux-esprits.

MADELON.

Eh! mon Dieu, nous vous serons obligées de la dernière obligation, si vous nous faites cette amitié; car enfin il faut avoir la connoissance de tous ces Messieurs-là, si l'on veut être du beau monde. Ce sont eux qui donnent le branle à la réputation dans Paris; et vous savez qu'il y en a tel, dont il ne faut que la seule fréquentation, pour vous donner bruit de connoisseuse, quand il n'y auroit rien autre chose que cela. Mais pour moi, ce que je considère particulièrement, c'est que, par le moyen de ces visites spirituelles, on est instruite de cent choses, qu'il faut savoir de nécessité, et qui sont de l'essence d'un bel-esprit (1). On apprend par là, chaque jour, les petites nouvelles ga-

(1) Une des éditions de 1660 et celles de 1682 et 1734 « du bel-esprit ».

lantes, les jolis commerces de prose et de vers. On sait à point nommé : un tel a composé la plus jolie pièce du monde, sur un tel sujet; une telle a fait des paroles sur un tel air; celui-ci a fait un madrigal sur une jouissance; celui-là a composé des stances sur une infidélité ; Monsieur un tel écrivit hier au soir un sixain à Mademoiselle une telle, dont elle lui a envoyé la réponse ce matin sur les huit heures; un tel auteur a fait un tel dessein; celui-là en est à la troisième partie de son roman (1); cet autre met ses ouvrages sous la presse : c'est là ce qui vous fait valoir dans les compagnies; et si l'on ignore ces choses, je ne donnerois pas un clou de tout l'esprit qu'on peut avoir.

CATHOS.

En effet, je trouve que c'est renchérir sur le ridicule, qu'une personne se pique d'esprit et ne sache pas jusqu'au moindre petit quatrain qui se fait chaque jour; et pour moi j'aurois toutes les hontes du monde s'il falloit qu'on vînt à me demander si j'aurois vu quelque chose de nouveau, que je n'aurois pas vu.

MASCARILLE.

Il est vrai qu'il est honteux de n'avoir pas des premiers tout ce qui se fait ; mais ne vous mettez pas en

(1) Var. — On poursuit le roman de Clélie et d'Aronce. (*Trad. en vers.*)

peine; je veux établir chez vous une Académie de beaux-esprits; et je vous promets qu'il ne se fera pas un bout de vers dans Paris, que vous ne sachiez par cœur avant tous les autres. Pour moi, tel que vous me voyez, je m'en escrime un peu quand je veux, et vous verrez courir de ma façon, dans les belles ruelles de Paris, deux cents chansons, autant de sonnets, quatre cents épigrammes, et plus de mille madrigaux, sans compter les énigmes et les portraits.

MADELON.

Je vous avoue que je suis furieusement pour les portraits; je ne vois rien de si galant que cela.

MASCARILLE.

Les portraits sont difficiles, et demandent un esprit profond. Vous en verrez de ma manière, qui ne vous déplairont pas.

CATHOS.

Pour moi, j'aime terriblement les énigmes.

MASCARILLE.

Cela exerce l'esprit, et j'en ai fait quatre encore ce matin, que je vous donnerai à deviner.

MADELON.

Les madrigaux sont agréables, quand ils sont bien tournés.

MASCARILLE.

C'est mon talent particulier, et je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine.

MADELON.

Ah! certes, cela sera du dernier beau; j'en retiens un exemplaire au moins, si vous le faites imprimer.

MASCARILLE.

Je vous en promets à chacune un, et des mieux reliés. Cela est au-dessous de ma condition; mais je le fais seulement pour donner à gagner aux libraires, qui me persécutent.

MADELON.

Je m'imagine que le plaisir est grand de se voir imprimer.

MASCARILLE.

Sans doute; mais à propos, il faut que je vous die un impromptu que je fis hier chez une duchesse de

mes amies, que je fus visiter; car je suis diablement fort sur les impromptus.

CATHOS.

L'impromptu est justement la pierre de touche de l'esprit.

MASCARILLE.

Écoutez donc.

MADELON.

Nous y sommes de toutes nos oreilles.

MASCARILLE.

Oh ! oh ! je n'y prenois pas garde :
Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde,
Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur,
Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur !

CATHOS.

Ah mon Dieu ! voilà qui est poussé dans le dernier galant.

MASCARILLE.

Tout ce que je fais a l'air cavalier; cela ne sent point le pédant.

MADELON.

Il en est éloigné de plus de deux mille lieues.

MASCARILLE.

Avez-vous remarqué ce commencement *oh, oh?* Voilà qui est extraordinaire, *oh, oh.* Comme (1) un homme qui s'avise tout d'un coup, *oh, oh.* La surprise, *oh, oh.*

MADELON.

Oui, je trouve ce *oh, oh,* admirable.

MASCARILLE.

Il semble que cela ne soit rien.

CATHOS.

Ah! mon Dieu, que dites-vous! Ce sont là de ces sortes de choses qui ne se peuvent payer.

MADELON.

Sans doute, et j'aimerois mieux avoir fait ce *oh, oh!* qu'un poème épique.

MASCARILLE.

Tudieu, vous avez le goût bon.

(1) Les éditions de 1681, 1682 donnent, à tort : « comment ».

MADELON.

Eh! je ne l'ai pas tout à fait mauvais.

MASCARILLE.

Mais n'admirez-vous pas aussi, *je n'y prenois pas garde? je n'y prenois pas garde,* je ne m'apercevois pas de cela : façon de parler naturelle, *je n'y prenois pas garde. Tandis que, sans songer à mal,* tandis qu'innocemment, sans malice, comme un pauvre mouton, *je vous regarde*, c'est-à-dire, je m'amuse à vous considérer, je vous observe, je vous contemple. *Votre œil en tapinois*... Que vous semble de ce mot, *tapinois*, n'est-il pas bien choisi?

CATHOS.

Tout à fait bien.

MASCARILLE.

Tapinois, en cachette; il semble que ce soit un chat qui vienne de prendre une souris. *Tapinois*.

MADELON.

Il ne se peut rien de mieux.

MASCARILLE.

Me dérobe mon cœur, me l'emporte, me le ravit.

Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur!

Ne diriez-vous pas que c'est un homme qui crie et court après un voleur pour le faire arrêter?

Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur!

MADELON.

Il faut avouer que cela a un tour spirituel, et galant.

MASCARILLE.

Je veux vous dire l'air que j'ai fait dessus.

CATHOS.

Vous avez appris la musique?

MASCARILLE.

Moi? point du tout.

CATHOS.

Et comment donc cela se peut-il?

MASCARILLE.

Les gens de qualité savent tout, sans avoir jamais rien appris.

MADELON.

Assurément, ma chère.

MASCARILLE.

Écoutez si vous trouverez l'air à votre goût. *Hem, hem, la, la, la, la, la.* La brutalité de la saison a furieusement outragé la délicatesse de ma voix; mais il n'importe, c'est à la cavalière.

(Il chante.)
Oh! oh! je n'y prenois pas...

CATHOS.

Ah! que voilà un air qui est passionné! Est-ce qu'on n'en meurt point?

MADELON.

Il y a de la chromatique là-dedans.

MASCARILLE.

Ne trouvez-vous pas la pensée bien exprimée dans le chant? *au voleur...* Et puis comme si l'on crioit bien fort, *au, au, au, au, au, au voleur!* Et tout d'un coup, comme une personne essoufflée, *au voleur!*

MADELON.

C'est là savoir le fin des choses, le grand fin, le fin

du fin. Tout est merveilleux, je vous assure; je suis enthousiasmée de l'air, et des paroles.

CATHOS.

Je n'ai encore rien vu de cette force-là.

MASCARILLE.

Tout ce que je fais me vient naturellement, c'est sans étude.

MADELON.

La nature vous a traité en vraie mère passionnée, et vous en êtes l'enfant gâté.

MASCARILLE.

A quoi donc passez-vous le temps? (1)

CATHOS.

A rien du tout.

MADELON.

Nous avons été jusqu'ici dans un jeûne effroyable de divertissements.

(1) 1682. — A quoi donc passez-vous le temps, Mesdames?

MASCARILLE.

Je m'offre à vous mener l'un de ces jours à la comédie, si vous voulez; aussi bien on en doit jouer une nouvelle que je serai bien aise que nous voyions ensemble.

MADELON.

Cela n'est pas de refus.

MASCARILLE.

Mais je vous demande d'applaudir, comme il faut, quand nous serons là; car je me suis engagé de faire valoir la pièce, et l'auteur m'en est venu prier encore ce matin. C'est la coutume ici, qu'à nous autres gens de condition, les auteurs viennent lire leurs pièces nouvelles, pour nous engager à les trouver belles, et leur donner de la réputation; et je vous laisse à penser si, quand nous disons quelque chose, le parterre ose nous contredire. Pour moi, j'y suis fort exact; et quand j'ai promis à quelque poète, je crie toujours : « Voilà qui est beau! » devant que les chandelles soient allumées.

MADELON.

Ne m'en parlez point, c'est un admirable lieu que Paris; il s'y passe cent choses tous les jours, qu'on ignore dans les provinces, quelque spirituelle qu'on puisse être.

CATHOS.

C'est assez; puisque nous sommes instruites, nous ferons notre devoir de nous écrier comme il faut sur tout ce qu'on dira.

MASCARILLE.

Je ne sais si je me trompe; mais vous avez toute la mine d'avoir fait quelque comédie.

MADELON.

Eh! il pourroit être quelque chose de ce que vous dites.

MASCARILLE.

Ah! ma foi, il faudra que nous la voyions. Entre nous, j'en ai composé une que je veux faire représenter.

CATHOS.

Hé, à quels Comédiens la donnerez-vous?

MASCARILLE.

Belle demande! Aux grands Comédiens (1) il n'y a qu'eux qui soient capables de faire valoir les choses; les

(1) 1682, 1734. — Aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne.

autres sont des ignorants, qui récitent comme l'on parle; ils ne savent pas faire ronfler les vers et s'arrêter au bel endroit; et le moyen de connoître où est le beau vers, si le Comédien ne s'y arrête, et ne nous avertit par là, qu'il faut faire le brouhaha?

CATHOS.

En effet, il y a manière de faire sentir aux auditeurs les beautés d'un ouvrage, et les choses ne valent que ce qu'on les fait valoir.

MASCARILLE (1).

Que vous semble de ma petite oie? La trouvez-vous congruante à l'habit?

CATHOS.

Tout à fait.

MASCARILLE.

Le ruban est bien choisi.

MADELON.

Furieusement bien. C'est Perdrigeon tout pur.

(1) Mascarille, *montrant le ruban de ses chausses.* — (Jeu de scène tiré des *Précieuses mises en vers.*)

MASCARILLE (1).

Que dites-vous de mes canons ?

MADELON.

Ils ont tout à fait bon air.

MASCARILLE.

Je puis me vanter au moins qu'ils ont un grand quartier plus que tous ceux qu'on fait.

MADELON.

Il faut avouer que je n'ai jamais vu porter si haut l'élégance de l'ajustement.

MASCARILLE (2).

Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat.

MADELON.

Ils sentent terriblement bon.

(1) MASCARILLE, *étalant ses canons.* — (Jeu de scène tiré des *Précieuses mises en vers.*)

(2) MASCARILLE, *lui donnant ses gants à sentir.* — (Jeu de scène tiré des *Précieuses mises en vers.*)

CATHOS.

Je n'ai jamais respiré une odeur mieux conditionnée.

MASCARILLE (1).

Et celle-là?

MADELON.

Elle est tout à fait de qualité; le sublime en est touché délicieusement.

MASCARILLE (2).

Vous ne me dites rien de mes plumes, comment les trouvez-vous?

CATHOS.

Effroyablement belles.

MASCARILLE.

Savez-vous que le brin me coûte un louis d'or? Pour moi j'ai cette manie, de vouloir donner généralement, sur tout ce qu'il y a de plus beau.

(1) MASCARILLE, *lui faisant sentir ses cheveux.* — (Jeu de scène tiré des *Précieuses mises en vers.*) — 1682 et 1734 : — *Il donne à sentir les cheveux poudrés de sa perruque.*

(2) MASCARILLE, *montrant ses plumes.* (Jeu de scène tiré des *Précieuses mises en vers.*)

MADELON.

Je vous assure que nous sympathisons vous et moi. J'ai une délicatesse furieuse pour tout ce que je porte; et, jusqu'à mes chaussettes (1), je ne puis rien souffrir qui ne soit de la bonne ouvrière (2).

MASCARILLE, s'écriant brusquement.

Ahi, ahi, ahi, doucement. Dieu me damne, Mesdames! c'est fort mal en user; j'ai à me plaindre de votre procédé; cela n'est pas honnête.

CATHOS.

Qu'est-ce donc! qu'avez-vous!

MASCARILLE.

Quoi, toutes deux contre mon cœur, en même temps? M'attaquer à droit et à gauche? Ah! c'est contre le droit des gens; la partie n'est pas égale, et je m'en vais crier au meurtre.

CATHOS.

Il faut avouer qu'il dit les choses d'une manière particulière.

(1) Jusqu'à mes chaussons. (*Précieuses en vers.*)
(2) 1682, 1734. — De la bonne faiseuse.

MADELON.

Il a un tour admirable dans l'esprit

CATHOS.

Vous avez plus de peur que de mal, et votre cœur crie avant qu'on l'écorche.

MASCARILLE.

Comment diable! il est écorché depuis la tête jusqu'aux pieds.

SCÈNE X

MAROTTE, MASCARILLE, CATHOS, MADELON.

MAROTTE.

Madame, on demande à vous voir.

MADELON.

Qui?

MAROTTE.

Le vicomte de Jodelet.

MASCARILLE.

Le vicomte de Jodelet ?

MAROTTE.

Oui, Monsieur.

CATHOS.

Le connoissez-vous?

MASCARILLE.

C'est mon meilleur ami.

MADELON.

Faites entrer vitement.

MASCARILLE.

Il y a quelque temps que nous ne nous sommes vus, et je suis ravi de cette aventure.

CATHOS.

Le voici.

SCENE XI

JODELET, MASCARILLE, CATHOS, MADELON, MAROTTE.

MASCARILLE.

Ah Vicomte!

JODELET, s'embrassant l'un l'autre.

Ah Marquis!

MASCARILLE.

Que je suis aise de te rencontrer!

JODELET.

Que j'ai de joie de te voir ici!

MASCARILLE.

Baise-moi donc encore un peu, je te prie (1).

MADELON.

Ma toute bonne, nous commençons d'être connues;

(1) Dans les *Précieuses mises en vers :* « Jodelet *l'ayant baisé répond :* il t'en faut de plus doux, ma foi! »

voilà le beau monde qui prend le chemin de nous venir voir.

MASCARILLE.

Mesdames, agréez que je vous présente ce gentilhomme-ci. Sur ma parole, il est digne d'être connu de vous.

JODELET.

Il est juste de venir vous rendre ce qu'on vous doit, et vos attraits exigent leurs droits seigneuriaux sur toutes sortes de personnes.

MADELON.

C'est pousser vos civilités jusqu'aux derniers confins de la flatterie.

CATHOS.

Cette journée doit être marquée dans notre almanach, comme une journée bienheureuse.

MADELON (1).

Allons, petit garçon, faut-il toujours vous répéter les choses? Voyez-vous pas qu'il faut le surcroît d'un fauteuil? (2)

(1) MAGDELON *à Almanzor.* (*Précieuses en vers.*)

(2) JODELET *s'assit.*

C'est sans cérémonie. (*Précieuses en vers.*)

MASCARILLE.

Ne vous étonnez pas de voir le Vicomte de la sorte; il ne fait que sortir d'une maladie qui lui a rendu le visage pâle, comme vous le voyez.

JODELET.

Ce sont fruits des veilles de la Cour, et des fatigues de la guerre (1).

MASCARILLE.

Savez-vous, Mesdames, que vous voyez dans le Vicomte un des vaillants hommes du siècle? C'est un brave à trois poils.

JODELET.

Vous ne m'en devez rien, Marquis, et nous savons ce que vous savez faire aussi.

MASCARILLE.

Il est vrai que nous nous sommes vus tous deux dans l'occasion.

(4) Somaize, dans les *Precieuses en vers*, ajoute un commentaire :

Et c'est tout l'avantage
Et les fruits qu'on reçoit des veilles de la cour,
Des travaux de la guerre *et des soins de l'amour.*

JODELET.

Et dans des lieux où il faisoit fort chaud.

MASCARILLE, les regardant toutes deux.

Oui, mais non pas si chaud qu'ici. Hay, hay, hay (1).

JODELET.

Notre connoissance s'est faite à l'armée, et la première fois que nous nous vîmes, il commandoit un régiment de cavalerie sur les galères de Malte.

MASCARILLE.

Il est vrai ; mais vous étiez pourtant dans l'emploi avant que j'y fusse, et je me souviens que je n'étois que petit officier encore, que vous commandiez deux mille chevaux.

JODELET.

La guerre est une belle chose : mais, ma foi, la Cour récompense bien mal aujourd'hui les gens de service comme nous.

MASCARILLE.

C'est ce qui fait que je veux pendre l'épée au croc.

(1) 1682. — Hi, hi, hi.

CATHOS.

Pour moi, j'ai un furieux tendre pour les hommes d'épée.

MADELON.

Je les aime aussi : mais je veux que l'esprit assaisonne la bravoure.

MASCARILLE.

Te souvient-il, Vicomte, de cette demi-lune, que nous emportâmes sur les ennemis au siège d'Arras?

JODELET.

Que veux-tu dire, avec ta demi-lune? C'étoit bien une lune tout entière.

MASCARILLE.

Je pense que tu as raison.

JODELET.

Il m'en doit bien souvenir, ma foi : j'y fus blessé à la jambe d'un coup de grenade, dont je porte encore les marques (1). Tâtez un peu, de grâce, vous sentirez quelque coup, c'étoit là (2).

(1) *Faisant tâter sa jambe.* — *(Précieuses en vers.)*
(2) 1681, 1682, 1734, etc. — Quel coup c'étoit là.

CATHOS (1).

Il est vrai que la cicatrice est grande.

MASCARILLE.

Donnez-moi un peu votre main, et tâtez celui-ci : là, justement au derrière de la tête. Y êtes-vous?

MADELON (2).

Oui, je sens quelque chose.

MASCARILLE.

C'est un coup de mousquet que je reçus la dernière campagne que j'ai faite.

JODELET (3).

Voici un autre coup qui me perça de part en part à l'attaque de Gravelines.

MASCARILLE, mettant la main sur le bouton de son haut de chausse.

Je vais vous montrer une furieuse plaie.

(1) CATHOS, *ayant porté la main* — (*Précieuses en vers.*) — 1734. CATHOS, *après avoir touché l'endroit.*

(2) MADELON, *ayant la main derrière la tête de Marcarille* (*Précieuses en vers.*)

(3) JODELET, *à Cathos.* (Id.). — 1734 : — JODELET, *découvrant sa poitrine.*

MADELON (1).

Il n'est pas nécessaire, nous le croyons sans y regarder.

MASCARILLE.

Ce sont des marques honorables, qui font voir ce qu'on est.

CATHOS.

Nous ne doutons point de ce que vous êtes.

MASCARILLE.

Vicomte, as-tu là ton carosse?

JODELET.

Pourquoi?

MASCARILLE.

Nous mènerions promener ces dames hors des portes, et leur donnerions un cadeau.

MADELON.

Nous ne saurions sortir aujourd'hui (2).

(1) Somaize traduit, en ajoutant :

Ah! c'est trop folâtrer.
Sans y voir, on vous croit et vos faits admirables.

(2) Dans sa traduction en vers, Somaize ajoute :

MASCARILLE... Faut remettre
A quelques jours d'ici la partie, et promettre
Aussi que vous viendrez.
CATHOS. — Hé! bien, nous le voulons.

MASCARILLE.

Ayons donc les violons pour danser.

JODELET.

Ma foi, c'est bien avisé.

MADELON.

Pour cela, nous y consentons ; mais il faut donc quelque surcroît de compagnie.

MASCARILLE.

Holà, Champagne, Picard, Bourguignon, Casquaret, Basque, La Verdure, Lorrain, Provençal, La Violette (1). Au diable soient tous les laquais ! Je ne pense pas qu'il y ait gentilhomme en France plus mal servi que moi. Ces canailles me laissent toujours seul.

MADELON.

Almanzor, dites aux gens de Monsieur (2), qu'ils

(1) MASCARILLE — Holà ho ! Poitevin,
Bourguignon, Provençal, Champagne, Langevin,
La Verdure, Lorrain, Basque, La Violette,
La Ramée, Picart, Cascaret, La Valette !
(*Précieuses en vers.*

(2) 1682, 1734. — De Monsieur le Marquis.

aillent quérir des violons (1), et nous faites venir ces Messieurs et ces Dames d'ici près, pour peupler la solitude de notre bal (2).

MASCARILLE.

Vicomte, que dis-tu de ces yeux?

JODELET.

Mais toi-même, Marquis, que t'en semble?

MASCARILLE.

Moi, je dis que nos libertés auront peine à sortir d'ici les braies nettes. Au moins, pour moi, je reçois d'étranges secousses, et mon cœur ne tient plus qu'à un filet (3).

MADELON.

Que tout ce qu'il dit est naturel! Il tourne les choses le plus agréablement du monde (4).

(1) *A Marotte.* Et vous prenez aussi la peine,
De nous faire venir ces Dames et Messieurs.
(*Précieuses en vers.*)

(2) 1734. — *Almanzor sort.*

(3) Qu'il n'est plus retenu que par fort peu de chose.
Mais quand je le perdrois, j'en chérirois la cause.
(*Précieuses en vers.*)

(4) Dieux, que tout ce qu'il dit est fort et naturel!
Qu'on voit bien qu'il n'a rien qui soit matériel!
Et qu'il tourne à merveille une douceur, ma chère! (*Id.*)

CATHOS.

Il est vrai qu'il fait une furieuse dépense en esprit.

MASCARILLE.

Pour vous montrer que je suis véritable, je veux faire un impromptu là-dessus (1).

CATHOS.

Eh! je vous en conjure de toute la dévotion de mon cœur. Que nous ayons (2) quelque chose qu'on ait fait pour nous.

JODELET.

J'aurois envie d'en faire autant : mais je me treuve un peu incommodé de la veine poétique, pour la quantité des saignées (3) que j'y ai faites (4) ces jours passés.

MASCARILLE.

Que diable est cela (5)? Je fais toujours bien le premier vers : mais j'ai peine à faire les autres. Ma foi,

(1) 1682, 1734. — *Il médite.*
(2) 1681, 1682, 1734. — Que nous oyions.
(3) 1681, 1682, 1734, etc. — De saignées.
(4) 1682. — Que j'y ai fait faire,
(5) 1666, 1673, 1681, 1682, 1734. — Est-ce là.

ceci est un peu trop pressé; je vous ferai un impromptu à loisir, que vous trouverez le plus beau du monde.

JODELET.

Il a de l'esprit comme un démon.

MADELON.

Et du galant, et du bien tourné.

MASCARILLE.

Vicomte, dis-moi un peu, y a-t-il longtemps que tu n'as vu la Comtesse?

JODELET.

Il y a plus de trois semaines que je ne lui ai rendu visite.

MASCARILLE.

Sais-tu bien que le Duc m'est venu voir ce matin, et m'a voulu mener à la campagne, courir un cerf avec lui (1)?

MADELON.

Voici nos amies qui viennent.

(1)... JODELET. Et tu l'as éconduit?
MASCARILLE. Quoi donc?
MADELON. Messieurs, voici nos amies qui viennent.
MASCARILLE. Nous sommes obligés aux peines qu'elles prennent.
(*Précieuses en vers.*

SCÈNE XII

JODELET, MASCARILLE, CATHOS, MADELON, MAROTTE, LUCILE (1).

MADELON.

Mon Dieu, mes chères, nous vous demandons pardon. Ces Messieurs ont eu fantaisie de nous donner les âmes des pieds, et nous vous avons envoyé quérir pour remplir les vuides de notre assemblée.

LUCILE.

Vous nous avez obligées sans doute.

MASCARILLE.

Ce n'est ici qu'un bal à la hâte; mais l'un de ces jours nous vous en donnerons un dans les formes. Les violons sont-ils venus?

(1) 1682 ajoute: Celimène. — 1734 donne: Lucile, Célimène, Cathos, Madelon, Mascarille, Jodelet, Marotte, Almanzor, Violons.

ALMANZOR.

Oui, Monsieur, ils sont ici.

CATHOS.

Allons donc, mes chères, prenez place.

MASCARILLE, dansant lui seul comme par prélude.

La, la, la, la, la, la, la, la.

MADELON.

Il a tout à fait la taille élégante (1).

CATHOS.

Et a la mine de danser proprement.

MASCARILLE, ayant pris Madelon.

Ma franchise va danser la courante aussi bien que mes pieds. En cadence, Violons, en cadence. Oh! quels ignorants! Il n'y a pas moyen de danser avec eux. Le Diable vous emporte, ne sauriez-vous jouer en mesure? La, la, la, la, la, la, la, la. Ferme, ô Violons de village.

(1) 1682, 1734. — Il a la taille tout à fait élégante.

JODELET, dansant ensuite.

Holà, ne pressez pas si fort la cadence, je ne fais que sortir de maladie (1).

SCÈNE XIII

DU CROISY, LA GRANGE, MASCARILLE (2).

LA GRANGE (3).

Ah, ah, coquins, que faites-vous ici? il y a trois heures que nous vous cherchons.

MASCARILLE, se sentant battre.

Ahy, ahy, ahy! vous ne m'aviez pas dit que les coups en seroient aussi.

JODELET.

Ahy, ahy, ahy.

(1) MASCARILLE. Et danse, Vicomte. (*Précieuses en vers.*)

(2) 1682. — DU CROISY, LA GRANGE, MASCARILLE, JODELET, CATHOS, MADELON, MAROTTE, LUCILE, CÉLIMÈNE.

(3) 1682, 1734. — LA GRANGE, *un bâton à la main.*

LA GRANGE.

C'est bien à vous, infâme que vous êtes, à vouloir faire l'homme d'importance.

DU CROISY.

Voilà qui vous apprendra à vous connoître.
(Ils sortent.)

SCENE XIV

MASCARILLE, JODELET, CATHOS, MADELON (1).

MADELON.

Que veut donc dire ceci?

JODELET.

C'est une gageure.

CATHOS.

Quoi, vous laisser battre de la sorte!

(1) 1682. — Mascarille, Jodelet, Cathos, Madelon, Marotte, Lucile, Célimène.

MASCARILLE.

Mon Dieu, je n'ai pas voulu faire semblant de rien : car je suis violent, et je me serois emporté.

MADELON.

Endurer un affront comme celui-là, en notre présence !

MASCARILLE.

Ce n'est rien, ne laissons pas d'achever. Nous nous connoissons il y a longtemps, et entre amis on ne va pas se piquer pour si peu de chose.

SCÈNE XV

DU CROISY, LA GRANGE, MASCARILLE, JODELET, MADELON, CATHOS (1).

LA GRANGE.

Ma foi, marauds, vous ne vous rirez pas de nous, je vous promets. Entrez, vous autres (2).

(1) 1682 :— Du Croisy, La Grange, Mascarille, Jodelet, Madelon, Cathos, Marotte, Lucile, Célimène. — 1734 : — Du Croisy, La Grange, Madelon, Cathos, Lucile, Célimène, Mascarille, Jodelet, Marotte, Violons.

(2) 1682, 1734. — *Trois ou quatre spadassins entrent.*

MADELON.

Quelle est donc cette audace, de venir nous troubler de la sorte, dans notre maison?

DU CROISY.

Comment, Mesdames, nous endurerons que nos laquais soient mieux reçus que nous? qu'ils viennent vous faire l'amour à nos dépens, et vous donnent le bal?

MADELON.

Vos laquais!

LA GRANGE.

Oui, nos laquais, et cela n'est ni beau, ni honnête, de nous les débaucher comme vous faites.

MADELON.

O Ciel, quelle insolence!

LA GRANGE (1).

Mais ils n'auront pas l'avantage de se servir de nos

(1) LA GRANGE. — Ils n'auront pas,
Le bien que nos habits leur donnent des appats,
Pour vous pouvoir par eux donner dedans la vue;
Si vous aimez leur peau ce sera toute nue,
Et quand vous les verrez sans vêtements, et gueux,
Vous les estimerez, ma foi pour leurs beaux yeux.
Vite qu'on les dépouille, ou bien dans ma furie...
(*Précieuses en vers.*)

habits, pour vous donner dans la vue, et si vous les voulez aimer, ce sera, ma foi, pour leurs beaux yeux. Vite, qu'on les dépouille sur le champ.

JODELET.

Adieu notre braverie.

MASCARILLE.

Voilà le marquisat et la vicomté à bas.

DU CROISY.

Ah, ah, coquins, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées ! Vous irez chercher autre part de quoi vous rendre agréable aux yeux de vos belles, je vous en assure.

LA GRANGE.

C'est trop que de nous supplanter, et de nous supplanter avec nos propres habits.

MASCARILLE.

O Fortune, quelle est ton inconstance !

DU CROISY.

Vite, qu'on leur ôte jusqu'à la moindre chose.

LA GRANGE.

Qu'on emporte toutes ces hardes, dépêchez. Maintenant, Mesdames, en l'état qu'ils sont, vous pouvez continuer vos amours avec eux, tant qu'il vous plaira ; nous vous laissons (1) toute sorte de liberté pour cela, et nous vous protestons, Monsieur et moi, que nous n'en serons aucunement jaloux (2).

CATHOS.

Ah ! quelle confusion !

MADELON.

Je crève de dépit.

VIOLONS, au Marquis.

Qu'est-ce donc que ceci ? Qui nous payera nous autres ?

MASCARILLE (3).

Demandez à Monsieur le Vicomte.

(1) 1681, 1682, 1734, etc. — Nous vous laisserons.

(2) 1682. — *Lucile et Célimène sortent.* — L'édition de 1734, ouvre ici une nouvelle scène : MADELON, CATHOS, JODELET, MASCARILLE, VIOLONS.

(3) MASCARILLE, *le premier vers à part :*

Quand je vois ce revers, pour moi, je meurs de honte.
Demandez, s'il vous plaît, à Monsieur le Vicomte.

LES VIOLONS *se tournent vers Jodelet.*

JODELET, *le premier vers à part.*

D'un semblable revers, mes sens sont ébahis.
Demandez, s'il vous plaît, à Monsieur le Marquis.

(*Précieuses en vers.*)

VIOLONS, au Vicomte.

Qui est-ce qui nous donnera de l'argent ?

JODELET.

Demandez à Monsieur le Marquis.

SCÈNE XVI

GORGIBUS, MASCARILLE, MADELON (1).

GORGIBUS.

Ah ! coquines que vous êtes, vous nous mettez dans de beaux draps blancs, à ce que je vois, et je viens d'apprendre de belles affaires vraiment, de ces Messieurs (2) qui sortent.

(1) GORGIBUS, JODELET, MASCARILLE, MADELON. (*Précieuses en vers.*) — 1734 : — GORGIBUS, MADELON, CATHOS, JODELET, MASCARILLE, VIOLONS.

(2) 1682, 1734. — De ces Messieurs et de ces Dames qui sortent.

MADELON.

Ah ! mon Père, c'est une pièce sanglante, qu'ils nous ont faite.

GORGIBUS.

Oui, c'est une pièce sanglante, mais qui est un effet de votre impertinence, infâmes. Ils se sont ressentis du traitement que vous leur avez fait ; et cependant, malheureux que je suis, il faut que je boive l'affront.

MADELON.

Ah ! je jure que nous en serons vengées, ou que je mourrai en la peine. Et vous, marauds, osez-vous vous tenir ici, après votre insolence ?

MASCARILLE.

Traiter comme cela un Marquis ? Voilà ce que c'est que du monde ; la moindre disgrâce nous fait mépriser de ceux qui nous chérissoient. Allons, camarade, allons chercher fortune autre part ; je vois bien qu'on n'aime ici que la vaine apparence, et qu'on n'y considère point la vertu toute nue.

(Ils sortent tous deux.)

SCÈNE XVII

GORGIBUS, MADELON, CATHOS, VIOLONS.

VIOLONS.

Monsieur, nous entendons que vous nous contentiez à leur défaut, pour ce que nous avons joué ici.

GORGIBUS, les battant.

Oui, oui, je vous vais contenter, et voici la monnoie dont je vous veux payer. Et vous, pendardes, je ne sais qui me tient que je ne vous en fasse autant. Nous allons servir de fable et de risée à tout le monde, et voilà ce que vous vous êtes attiré par vos extravagances. Allez vous cacher, vilaines, allez vous cacher pour jamais (1). Et vous, qui êtes cause de leur folie, sottes billevesées, pernicieux amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, sonnets et sonnettes, puissiez-vous être à tous les Diables !

(1) 1734. — *Seul.*

FIN.

NOTES GÉNÉRALES

SUR

LES PRÉCIEUSES RIDICULES

NOTES GÉNÉRALES

SUR LES PRÉCIEUSES RIDICULES (1)

Nous avons visé, dans les notes qui suivent, à élargir le champ des commentaires qui accompagnent ordinairement les œuvres littéraires ; nous avons voulu aller au-devant de toutes les questions que peut se poser le lecteur, et lui offrir, en quelque sorte, des « leçons de choses ». *Nous pensons qu'après les avoir lues, on se rendra mieux compte du temps, du milieu où se passe la pièce, des préjugés, des conventions, des usages que l'on y peut noter, des rapprochements littéraires auxquels elle donne lieu.*

PRÉFACE

P. 3, l. 18. *Proverbe.* — On dit proverbialemeut : « *Cette femme est belle à la chandelle, mais le jour gâte tout*, pour dire que la grande lumière fait aisément découvrir les défauts. » — Furetière, *Dict.* 1688. -- En oct. 1670, Poisson parlant de Mlle des Œillets, qui vient de mourir, écrit :

> Et justement on dira d'elle
> Qu'elle n'estoit pas belle au jour
> Comme elle estoit à la chandelle.

P. 3, l. 20. — Les *Précieuses ridicules* furent jouées dans la salle du Petit-Bourbon du 18 novembre 1659 au 11 octobre 1660 ; le Petit-Bourbon devant être détruit pour faire place à la colonnade du Louvre, Molière fut forcé de le quitter, et c'est alors

(1) Nous devons remercier ici MM. Gust. Larroumet et Maur. Bernardin, professeurs distingués de l'Université, à qui nous avons communiqué ces notes, et qui nous ont fourni quelques utiles indications.

que, sur l'ordre du roi, il obtint la salle du Palais-Royal, dont la réouverture eut lieu le 20 janvier 1661.

P. 3, l. 21. — La *Galerie du Palais.* — Des deux côtés de la grande galerie du Palais de Justice étaient des boutiques occupées par des libraires, des merciers et autres marchands : une gravure d'Abraham Bosse, les estampes placées en tête de la *Galerie du Palais* de Corneille et de *Arlequin lingère du Palais*, dans le Théâtre italien de Gherardi, donnent une idée de la disposition de ces boutiques, qui étaient ouvertes même le soir, à en juger par les lustres munis de chandelles ou de bougies dont elles sont ornées. Les principaux libraires du Palais étaient Toussaint Quinet, Jacq. de Luynes, Courbé, Sommaville, Charles de Sercy, Barbin, Jacques Cottin ; celui-ci donnait son adresse au cinquième pilier, à l'Escu de France. Tous appelaient à l'envi les clients :

Ça, Messieurs, qu'acheterez-vous,
Dit une belle librairesse ?...
Voulez-vous voir *la Galatée,*
La Niobé, la Pasithée,
La Mort de César, Jodelet...

(Berthod. *La Ville de Paris en vers burlesques*, 1652.

Voy. l'excellente notice de M. Marty-Laveaux, en tête de la *Galerie du Palais,* de Corneille, dans la Coll. des Gr. Ecrivains.

P. 3., l. 22. — *Une copie dérobée.* — La copie dérobée, qui obtint, par surprise, un privilège, et que Molière dit avoir vue entre les mains des libraires, ne paraît pas avoir été imprimée ; Ribou qui, à la date du 12 janvier 1660, avait obtenu un privilège « pour deux livres intitulés, l'une (*sic*) les *Prétieuses ridicules,* l'autre les *Véritables Prétieuses,* » ne put profiter de ce privilège, qui fut biffé sur le *Registre de la Compagnie des libraires*, où il avait été enregistré le 18 janvier. Mais la pièce de Molière ayant été achevée d'imprimer le 29 janvier en vertu d'un privilège accordé à Guill. de Luynes le 19 du même mois, Somaize s'en procura un exemplaire qui lui permit de donner à Ribou « *les Prétieuses ridicules mises en vers,* représentées au Petit-Bourbon ». Ribou obtint un nouveau privilège, le 3 mars

1660, pour cette traduction, qui fut achevée d'imprimer le 12 avril suivant. Il résulte d'une note placée, dans la première édition, entre l'*Avis au lecteur* et la liste des personnages des *Prétieuses mises en vers*, que de Luynes et les confrères qu'il s'était associés, Sercy et Barbin, firent signifier à Ribou une opposition à la vente de la traduction de Somaize : « comme si jusques icy es versions avoient esté défendues, et qu'il ne fût pas permis de mettre le *Pater noster* en vers françois ». Mais, « apres que les premieres éditions ont esté vendues, les libraires du Palais se sont accommodez avec celuy de M. Somaize, afin d'avoir part aux secondes » ; cet accord termina le procès.

P. 4, l. 3. — *O temps ! ô mœurs !* exclamation familière à Cicéron ; Voy. Disc. contre Catil, I, 1 ; — contre Verrès, II, 4, 25 ; — pour le Roi Dejotarus, II, 31.

P. 4, l. 8. — *L'étrange embarras !...* — Somaize raille Molière de sa timidité, qui lui paraît suspecte :

« Depuis que la modestie et l'insolence sont deux contraires, on ne les a jamais vues mieux unies qu'a fait dans la Préface l'auteur prétendu des *Prétieuses ridicules* : car, si nous examinons ses paroles, il semble qu'il soit assez modeste pour craindre de faire mettre son nom sous la presse. Cependant il cache sous cette fausse vertu tout ce que l'insolence a de plus effronté, et met sur le theatre une satyre qui, quoique sous des images grotesques, ne laisse pas de blaisser tous ceux qu'il a voulu accuser. Il fait plus de critiquer, il s'erige en juge, et condamne à la berne les singes, sans voir qu'il prononce un arrêt contre luy en le prononçant contre eux, puisqu'il est certain qu'il est singe en tout ce qu'il fait, et que, non seulement il a copié les *Prétieuses* de M. l'abbé de Pure, jouées par les Italiens, mais encore qu'il a imité par une singerie dont il est seul capable, le *Médecin volant* et plusieurs autres pieces des mêmes Italiens, qu'il n'imite pas seulement en ce qu'ils ont joué sur leur théatre, mais encore en leurs postures, contrefaisant sans cesse sur le sien Trivelin et Scaramouche. Mais qu'attendre d'un homme qui tire toute sa gloire des mémoires de Guillot-Gorgeu, qu'il a acheptez de sa veuve, et dont il s'adopte tous les ouvrages ? » (Préface des *Veritables Prétieuses.*)

P. 4, l. 16. — *Épître dédicatoire.* — L'usage des Épîtres dédicatoires était une ressource pour les auteurs faméliques comme Rangouze, La Serre, etc., ou un peu trop portés à l'épargne, comme Corneille, que ses contemporains eux-mêmes ont raillé de

sa dédicace de *Cinna* au grossier partisan Montauron. Scarron a spirituellement protesté contre cette coutume en dédiant la *Satire des Auteurs* « à tres-honneste et divertissante chienne Guillemette », et daubant « les auteurs qui font les gueux en vers et en prose » ; Cl. Le Petit, en tête de l'*Heure du Berger*, a placé une dédicace qui est la critique des dédicaces ; Furetière, imitant Scarron, a adressé une dédicace plaisante « à tres-haut et redouté seigneur Jean Guillaume, maître des hautes œuvres de Paris ». — P. Victorius refusa 2,000 livres que lui offrait un personnage éminent dans le clergé pour obtenir de lui la dédicace de son ouvrage sur la Rhétorique. — *Voy.* le traité de la *Charlatanerie des Savants*, 1721, pages 48 et suiv. — Voy. aussi, dans les *Morceaux choisis*, XVIIe siècle, publiés par M. Bernardin, une longue et très intéressante note sur ce sujet.

Molière a écrit peu de dédicaces. La plus ancienne est celle qu'il adressa au duc d'Orléans, frère unique du roi, en tête de l'*École des Maris* : « L'honneur que j'ai d'être à V. A. R., disait-il, m'a imposé une nécessité absolue de lui dédier le premier ouvrage *que je mets au jour de moi-même*. » Voulait-il dire : « que je mets moi-même et librement sous la presse », ou « que je regarde comme ma première œuvre originale, l'*Étourdi*, le *Dépit amoureux*, les *Précieuses ridicules* et le *Sganarelle* n'étant que des emprunts faits aux Italiens? » — Nous penchons pour cette dernière interprétation, parce que personne ne croira que la publication des *Précieuses* ait été réellement faite malgré Molière, ou que la rapidité de l'impression ne lui ait pas laissé le temps d'écrire une dédicace.

Si on veut comparer les rares dédicaces de Molière à celles des écrivains de son temps, — voy. notamment la dédicace d'*Andromaque*, de Racine. et celle de l'*École des Femmes*, adressées la même année, 1664, à la même princesse, Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, — on reconnaîtra dans Molière une flatterie plus délicate et une certaine retenue qui s'allie mieux à la dignité de l'écrivain.

P. 4. l. 21. — *J'aurais parlé à mes amis*. — Molière raille l'usage de faire accompagner les ouvrages de vers à la louang

des auteurs. — L'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu* a donné une critique en action de cet usage, en faisant précéder son livre d'approbations en hébreu, en grec, en latin, en français, en anglais et même en gascon. — Voy. aussi la satire intitulée : *De la Charlatanerie des Savants*, où l'on montre certains auteurs se prodiguant les louanges sous des noms d'emprunt.

Furetière ne s'en est pas tenu au blâme des dédicaces; il dit, dans sa satire du *Jeu de boules des Procureurs* :

Je taschois d'achever un sonnet de commande
Qu'un auteur, désireux de se faire estimer,
Au-devant de son livre alloit faire imprimer ;
Car on a maintenant cette sotte coustume
Par des vers mendiez de grossir son volume,
De quester de l'encens chez des amis flatteurs,
D'avoir diversité de langues et d'auteurs.

(*Poés. div.*, in-4°, 1655.)

P. 5, l. 5. — *Le Docteur*, *le Capitan*, le *Pantalon* et le *Zani* ou valet étaient les quatre principaux types conventionnels de l'ancienne comédie italienne, de la *Commedia dell'Arte*, les types auxquels se rattachaient tous les autres. Le *Docteur* et le *Capitan* eurent leur place dans la comédie française. Dans le *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac (1654), nous avons l'un et l'autre. Dans l'*Illusion comique* de Corneille (1636), Matamore, le capitan, est célèbre. Molière a son Argatiphontidas, dans *Amphitryon*, souvenir lointain du Capitan, du *Miles gloriosus*. — Le *Trivelin* était une variété du Zani; c'était un valet intrigant et spirituel.

Au temps des *Précieuses ridicules*, la Comédie italienne avait pour Docteur J.-B. Lolli ; pour Capitan, Franç. Mansac; pour Trivelin, Dom. Locatelli.

— Voy. Campardon, *Les Coméd. ital. de la Troupe du Roi*.

PERSONNAGES

Page 6. — *Personnages.* — L'ancienne Comédie faisait souvent paraître, sous leurs noms vrais ou de convention, les personnages qu'elle mettait en scène ; l'acteur connu sous le nom de *Philippin*, figure dans plusieurs pièces de Bois-Robert ; *Jodelet*, dans plusieurs pièces de Scarron, etc. Dans la Comédie italienne. c'est toujours *Lélio* qui joue les amoureux, *Isabelle* les amoureuses, etc. Dans les ballets, les acteurs et actrices, mêlés aux dames et gentilshommes de la Cour, paraissaient, comme ces personnages, sous leur véritable nom.

Molière a suivi cet usage, dans les *Précieuses*, pour La Grange, pour Du Croisy et pour Jodelet, nom de théâtre de Julien Bedeau.

P. 6. — *La Grange.* — « Il y eut un homme qu fut l'élève et l'acteur préféré de Molière, son camarade pendant quatorze ans, l'orateur, par son choix, et le chef en second de sa Troupe, le premier éditeur autorisé de son théâtre complet, inséparable ainsi de sa mémoire, et qui mérita tous ces bonheurs par son talent, par son caractère, par l'attachement le plus dévoué : cet homme fut Charles Varlet de La Grange. » (Ed. Thierry.)

Charles Varlet *dit* de La Grange, du nom de sa mère, né probablement à Amiens à la fin de 1639 ou en 1640, entra dans la troupe de Molière à Paris en 1659. « Entre Molière et La Grange, d'un côté, confidence complète ; de l'autre, concours sans réserve, » dit M. Ed. Thierry. C'est à lui que Molière, à partir du 14 novembre 1668, confia, avec la charge d'orateur de la Troupe, le soin de faire, après la représentation, comme on le pratique encore dans quelques cirques de province, l'annonce du spectacle du lendemain. Après la mort du Maître, il suivit sa veuve au théâtre Guénégaud, et, après la jonction des deux Troupes du Palais-Royal et du Marais, devint le véritable représentant de la Compagnie : c'est à lui que s'adressaient les ordres du Roi, et il les transmettait à ses compagnons. Sa femme, Marie Ragueneau, jouait avec lui. Il mourut le 1er mars 1692,

et fut inhumé dans l'église Saint-André-des-Arts. Ses principaux rôles furent : Valère dans le *Tartuffe*, Cléante dans l'*Avare*, Horace dans l'*École des Femmes*, Trissotin dans les *Femmes savantes*, M. Jourdain dans le *Bourgeois gentilhomme* Don Juan, etc.

La Grange nous a laissé, outre une vie de Molière placée en tête de l'édition des œuvres complètes qu'il donna, avec Vivot, en 1682, un registre précieux, qui contient toute l'histoire de la Troupe de Molière, la suite des représentations, avec les recettes de chaque jour, les visites en ville, les voyages à la cour, les premières représentations, les principales dépenses, les proces de la Troupe, et parfois les événements, morts, naissances, mariages, qui se produisaient dans sa famille ou celle de son maître. — Le registre de La Grange, commencé en octobre 1658, s'arrête au 4 septembre 1685.

P. 6. — *Du Croisy*. — Philibert Gassot, sieur Du Croisy, né en 1630, entra dans la troupe de Molière, au Petit-Bourbon, à Pâques, époque où commençait l'année théâtrale, en 1659, en même temps que La Grange. Sa femme, Marie Claveau, veuve de Lécole, seigneur de Saint-Maurice, l'y suivit. Comme La Grange, il passa au Théâtre Guénégaud après la mort de Molière, en 1673, et fut conservé après la jonction des deux Troupes en 1680 ; il se retira le 18 avril 1689, et mourut, en octobre 1695, a Conflans-Sainte-Honorine, âgé de 65 ans, fort regretté de son curé, dont le vieux comédien était devenu le meilleur ami ; ses principaux rôles furent Métaphraste, dans le *Dépit amoureux*, Éraste dans les *Fâcheux*, M. Dimanche dans le *Festin de Pierre*, Oronte dans le *Misanthrope;* Tartuffe ; Vadius, puis, après 1673, Ariste dans les *Femmes savantes*.

P. 6. — *Madelon*, *Cathos*, *Marotte*. — « Chacun donne, aux villes et aux cours, ces diminutions de nom aux enfants par tendresse : Madelon, Catin, Margot, Janon, Annechon ou Annette, Marotte, Claudine, Francine, Lisette ; ou parfois Elon et

Suzon pour Hélène et Suzanne ; plus, Pierrot, Janot, Carlin, et tant d'autres. » — (Mlle de Gournay, l'*Ombre*, 1627, p. 505.)

Si Madelon était le diminutif de Madeleine, Catin, si fréquent dans les poètes du XVIe siècle et qu'on retrouve encore dans Saint-Amant, avait été remplacé, au XVIIe, par Cateau ; Cateau-la-Borgnesse était le sobriquet de Mme de Beauvais, première femme de chambre d'Anne d'Autriche, et premier amour de Louis XIV adolescent. Racine appelait familièrement ses filles Babet, Fanchon, Madelon et Nanette. Despréaux, qui acceptait de tels noms dans la vie privée, s'est élevé contre leur emploi dans les vers, et défend de changer

Lycidas en Pierrot et Philis en Toinon.

Dans la *Jalousie de Barbouillé*, on trouve une *Cathau*, comme ici une *Cathos*. — Marotte était le nom familier de la femme de La Grange et de la femme de son frère Varlet de Verneuil. Celle-ci, nièce de la Beaupré, avait été remarquée dans l'*Amalasonte* de Quinault, par Corneille, qui vanta plus tard à l'abbé de Pure les merveilles de son début au Marais.

P. 6. — *Gorgibus*. — Il semble que ce nom bizarre ait réellement été porté, avant de figurer dans la *Jalousie de Barbouillé*, dans le *Médecin volant*, dans *Gorgibus dans le sac*, dans les *Précieuses* et dans *Sganarelle*. On lit en effet dans les Mémoires du Cardinal de Retz : « Nous allâmes au Palais (22 décembre 1649). L'on lut les informations, dans lesquelles on ne trouva pour témoins qu'un appelé Canto... Sociando... Lacomette, Marcassez (? Marcassus), Gorgibus, filous fieffez. Je ne crois pas que vous ayez vu dans les *Petites Lettres de Port-Royal* (*les Provinciales* de Pascal), de noms plus saugrenus que ceux-là ; et Gorgibus vaut bien Tambourin. » (Éd. des Gr. Écriv., II, 580-583.) — On trouve un hôtelier nommé Gorgibus dans *les Faux Moscovites* de Raymond Poisson (1668).

Une fille précieuse bien connue alors était Mlle Bobus.

Ces noms en *bus* semblaient appartenir de droit à la Comédie.

Dans la *Farce nouvelle très bonne et fort joyeuse de Guillerme,* Guillerme ayant dit :

> ***Ego fuit duabus horas***
> ***Legendo epistolibus,***

e curé lui répond :

> Que mauldit soit le *lourdibus!* (lourdaud).

Dans la *Farce du Pasté et de la Tarte,* le pâtissier trompé s'écrie :

> Et je suis bien un *Coquibus* (triste cuisinier ou coquin).

Coquibus est le nom d'un des six personnages de la *Sottie nouvelle* réimprimée à la p. 233, t. II, de l'*Anc. Th. fr.* (Bibl. Elzév.). — Enfin, dans la *Farce des Cinq Sens,* on trouve ce dialogue (*ibid.* p. 307, t. III) :

> — Tu es, entre tous les orfebvres,
> Le plus ort des ors, *Coquibus.*
> — Et qu'as-tu dict, hé, *Borgnibus?*

La première comédie, après les *Précieuses,* où Molière ait donné à ses personnages des noms de la vie ordinaire au lieu de noms de convention, est l'*Amour médecin,* 1665, où nous trouvons, à côté d'un Sganarelle, d'un Clitandre et d'une Lucinde, un tapissier, M. Guillaume, et un orfèvre, M. Josse. Notons encore quelques noms bourgeois dans le *Médecin malgré lui,* 1666, dans l'*Avare,* 1668, dans *George Dandin,* 1668. *Pourceaugnac,* 1669, le *Bourgeois gentilhomme,* 1670, la *Comtesse d'Escarbagnas,* 1672, le *Malade imaginaire,* 1673.

Quant à ses noms de convention, Molière les reservait à certains types déterminés, comme le Mascarille et le Scapin, ou les appliquait au hasard, donnant parfois à un homme âgé le même nom qu'à un jeune homme (*Cleante,* dans *Tartuffe* et l'*Avare*); à un gentilhomme, le nom d'un valet (*Valère,* dans *Tartuffe* et le *Médecin malgré lui*), ou d'un bourgeois (*Oronte*

dans le *Misanthrope*, dans *Pourceaugnac* et dans l'*École des Femmes*).

Déjà, en 1657, Mlle de Montpensier avait fait substituer, dans les *Nouvelles*, les noms réels aux noms de convention, et avait ainsi donné aux auteurs comiques un exemple qu'ils auraient pu trouver d'ailleurs, dès 1654, dans le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, etc., etc. — Voy. ci-dessous, p. 98, note sur : *ces noms étranges*.

P. 6. — *Almanzor*. — C'était le nom d'un prince qui figure parmi les personnages de *Polexandre*, roman de Gomberville :

« Almanzor, ô Polexandre, avoit été extraordinairement, mais tres-justement destiné pour succeder au vaillant Zebaym, qui depuis quarante ans regne au milieu de cette belle et délicieuse contrée qui, au milieu des ardeurs de la zone torride, se conserve un printemps et un frais perpétuel. » — (*Polexandre*, 1641, t. I, p. 63.)

Un héros Maure, Abencerrage, dans la *Généreuse ingratitude*, de Quinault (1654) se cache sous le même nom.

P. 6. — *Mascarille*. — « *Mascara*, masque, faux visage; *mascarilla*, masque que portent les femmes en France, » c'est-à-dire : demi-masque, loup. — (Voy. Hierosme Victor, *Trésor des trois langues*, 1614, 1617, etc.). — Molière avait créé le nom et le type du Mascarille, et, avant les *Précieuses*, avait déjà introduit ce personnage fourbe et rusé dans l'*Étourdi* et dans le *Dépit amoureux*. Nous remarquerons même que c'est Philipin qui, dans la comédie de Quinault, l'*Amant indiscret* ou le *Maître estourdy*, cette ébauche ou cette imitation de l'*Estourdy* de Molière, jouée en 1654, tient le rôle réservé ailleurs à Mascarille. Pourquoi ce nom ? C'est, à nos yeux, parce que Molière jouait le rôle, avec la *mascarilla* de l'Arlequin, du Docteur, du Pantalon, etc. Cette opinion ressort clairement pour nous du passage suivant de de Villiers : « Il contrefaisoit d'abord les marquis *avec le masque* de Mascarille ; il n'osoit les jouer autrement. Mais à la fin, il nous a fait voir qu'il avoit le visage assez plaisant pour représenter *sans masque* un visage ridicule. »

M. Fournel et M Despois pensent que ces mots *avec le masque* ne doivent pas s'entendre dans le sens propre : « Pour admettre que l'expression *avec le masque* puisse se prendre au sens propre, il faudrait oublier qu'elle s'appliquerait au Mascarille des Précieuses. Or, comment se figurer le marquis de Mascarille portant les habits de son maître, les canons, la petite oie, et de plus un masque ? Comment les Précieuses pouvaient-elles, avec ce masque, le prendre pour un marquis véritable ? »

La réponse à ces objections nous paraît facile. D'abord, à moins de torturer le texte, il est évident que ces mots « avec le masque » n'admettent pas le sens figuré que l'on pourrait prêter aux mots « sous le masque » ; ensuite, l'opposition entre Molière jouant avec le masque et Molière trouvant son visage, ses jeux de physionomie assez plaisants pour s'en passer, confirme la démonstration. Enfin Molière arrivant à Paris, Molière élève de Scaramouche, Molière épris de la Comédie italienne, alternant ses representations avec celles des Italiens dans la même salle, jouant des pièces du répertoire italien qu'il modifiait à sa façon, eut, à n'en pas douter, l'intention d'introduire sur la scène française un type nouveau, le Mascarille, qui tirait son nom de sa *mascarilla* ou de son loup. Ce loup permettait à Molière qui, moins hardi que plusieurs de ses compagnons, avait déguisé son vrai nom, de cacher aussi son visage lors de son arrivée à Paris. Le succès vient ; Molière renonce à peu près aux canevas italiens après ses trois premières pièces ; il renonce en même temps au type de Mascarille, dont le nom lui était infligé comme un sobriquet courant (Voy. les Préfaces de Somaize), et qu'on ne retrouve plus dans aucune de ses comédies.

Mais comment se figurer Mascarille en marquis, portant le masque devant les Précieuses qu'il faut abuser ? Rien de plus simple ; tous ces types conventionnels étaient acceptés par le public sous les costumes les plus variés, avec leur masque habituel. Est-ce que dans ses rôles de marquis, d'empereur, Arlequin n'avait pas toujours son masque ? Il pouvait tromper ses interlocuteurs sur le théâtre, mais non le public, qui le reconnais-

sait toujours, et qui y prenait un plaisir extrême. Mais, pour ne pas quitter les Précieuses, est-ce qu'il n'est pas admis, par toute la critique moderne, que le vicomte de Jodelet y paraissait sous son masque de farine ? Le loup noir de Mascarille n'est pas plus invraisemblable que la farine de l'autre, et nous croyons que Molière l'a porté d'abord, comme l'affirme de Villiers. A la mort de Jodelet, ni son successeur ne s'enfarina la face, ni Molière ne reprit son masque ; ils jouèrent l'un et l'autre à visage découvert, et c'est ce dont, pour l'un comme pour l'autre, témoignent les gravures des plus anciennes éditions ; mais l'usage du masque n'en persista pas moins, et même pour les jeunes premiers, au temps de la Compagnie italienne de 1717, à l'hôtel de Bourgogne.

J'ajoute que le marquis de Mascarille, avec le masque, devait moins surprendre Cathos et Madelon que Jodelet sous la farine; ces deux pecques, toutes provinciales qu'elles étaient, n'ignoraient pas que les « danseurs et les coureurs de bals » pénétraient, sans y être invités, cachés sous un masque, dans les maisons où se donnaient des fêtes. Disons enfin que les *Précieuses* étaient jouées avec une grande pièce, à titre de petite pièce ou de farce ; or, il était d'usage que les personnages comiques, les *Zani*, dans la farce, fussent enfarinés ou masqués, ainsi que le prouvent les passages suivants du Roman comique de Scarron :

« La Rancune jouoit en fausset, et, sous le masque, les rôles de nourrice. » I, v. — « La Rancune... se farinoit aux farces. » *Ibid.*— « Il fut instruit par la Rancune qui... s'enfarinoit à la farce. » III, IX. — « Un autre vieux comédien s'enfarinoit à la farce. » III, XIII. — « Il ne sçauroit représenter un Roy non plus qu'une confidente, car il auroit aussi mauvaise mine sous le masque qu'à visage découvert. » III, III. — « Pour vous acoustumer au theatre, représentez sous le masque à la farce ; vous y pourrez faire le second *Zani.* »

Furetière, V° *enfariner* : « enfariner s'est dit aussi des bouffons et farceurs qui se barbouillent le visage avec de la farine pour faire rire le peuple, tels qu'ont été Jodelet et Gilles le Niais. »

P. 6. — *Jodelet.* — « Jodelet, pour un fariné naïf, est un bon acteur », dit Tallemant des Réaux. Julien Bedeau, connu au théâtre sous le nom de Jodelet, joua tour à tour, et, dit-on, depuis 1610, au théâtre du Marais, à l'hôtel de Bourgogne, et encore au Marais, d'où il passa au Petit-Bourbon avec Molière, à Pâques 1659. Il mourut le Vendredi-Saint, 26 mars 1660, et fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, tout comédien qu'il était. Il joua dans le *Menteur*, de Corneille, le rôle de Cliton, et, sous son nom de Jodelet, dans plusieurs comédies dont il était le héros : *Jodelet* ou le *maître valet, Jodelet duelliste, Jodelet prince,* etc. Loret a laissé de lui deux épitaphes : voici le début de la seconde :

Icy gît qui de Jodelet
Joua, cinquante ans, le rollet,
Et qui fut de même farine
Que Gros-Guillaume et Jean Farine,
Horsmis qu'il parloit mieux du nez
Que lesdits deux enfarinez.....

On voit que Jodelet tint fort peu de temps le rôle du Vicomte dans les Précieuses ; est-ce du Parc, *dit* Gros-René, qui le remplaça dans cette pièce, comme dans d'autres? Il y a lieu de le croire, d'après cette *apostille* qui suit, dans Loret, la seconde épitaphe de Jodelet (*Muze historique :* lettre du 3 avril 1660, p. 186 de notre édition) :

Dudit acteur les compagnons,
Quoy qu'ils se soient frotez d'oignons,
N'ont pas pleuré cette disgrace ;
Car Gros-Réné vient en sa place,
Homme trié sur le volet,
Et qui vaut trois fois Jodelet.

C'est surtout par sa grosseur que Gros-René valait trois fois le maigre Jodelet.

TEXTE DE LA COMÉDIE

P. 7, l. 1. — *Seigneur* La Grange. — Sur l'emploi des mots *sieur*, *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*, *seigneur*, *monseigneur*, *maître*, voir notre édition du *Tartuffe*, p. 159. — Ajoutez : *Voy. le Journal de Dangeau*, VII, 25, 53 ; XII, 385.

P. 8, l. 8. — *Donner des sièges*. — Sur les divers sièges et leur hiérarchie, voyez notre édition du *Tartuffe*, p. 162. — Ajoutez : *Voy. Dangeau*, V, 330 ; X, 263 ; XIV, 357 ; et ci-dessous, p. 103.

P. 8, l. 9. — *Je n'ai jamais vu...* — « Il est incivil aussi de parler à l'oreille de quelqu'un... Il faut se donner de garde de dormir, de s'allonger, de bâiller quand les autres parlent, parce que c'est un témoignage que l'on s'ennuye... Il faut éviter, si on s'ennuye, que la compagnie s'en aperçoive, et ne pas tomber dans l'absurdité de ceux qui demandent : quelle heure est-il ? » — COURTIN, *Traité de la civilité qui se pratique en France parmy les honnestes gens*.

P. 9, l. 3. — *L'air précieux a infecté les provinces*. — Le *Dict. des Prétieuses*, de Somaize, ne nous donne pas seulement les noms des Précieuses de Paris, mais encore ceux des Précieuses de Lyon, de Narbonne, etc. La comtesse d'Escarbagnas, admiratrice des vers de M. Tibaudier, est d'Angoulême ; Chapelle et Bachaumont ont raillé les Précieuses de Montpellier, et Fléchier, dans ses *Grands Jours d'Auvergne*, les Précieuses de Clermont :

> « Dans cette chambre, dit Chapelle, nous trouvâmes grand nombre de dames qu'on nous dit être les plus polies, les plus qualifiées et les plus spirituelles de la ville. A leurs petites mignardises, leur parler gras et leurs discours extraordinaires, nous crûmes bientôt que c'étoit une assemblée de précieuses de Montpellier. Mais bien qu'elles fissent de nouveaux efforts à cause de nous, elles ne paroissoient que des Précieuses de campagne, et n'imitoient que foiblement les nôtres de Paris. »

Chapelle, qui se moque ensuite de leurs jugements sur les beaux-esprits du temps et leurs ouvrages, fait parler deux

d'entre elles : rien dans leur langage ne rappelle celui des Précieuses ridicules.

Fléchier dit, de son côté : « Ce bruit de ma poésie fit un grand éclat et m'attira deux ou trois Précieuses languissantes, qui recherchèrent mon amitié, et qui crurent qu'elles passeroient pour savantes dès qu'on les auroit vues avec moi, et que le bel esprit se prenoit ainsi par contagion. » Il rapporte ensuite les compliments que lui firent les Précieuses : malgré ses intentions railleuses, rien non plus, dans les expressions qu'il leur prête, ne ressemble à celles de Gathos ou de Madelon ; à peine y peut-on noter, comme locution nouvelle, *être sur le pied de...*

Le *Cyrus*, de Mlle de Scudéry, fait ressortir la différence de « l'air de la Cour » et de « l'air des Provinces » :

— « Amestris (la princesse d'Harecourt) sçavoit qu'il y a une notable difference de l'air de la cour à celui des provinces; elle parloit avec moderation et ne se hazardoit pas legerement : s'étant résolue à laisser agir sa beauté... avant que de faire eclater les charmes de son esprit. Et veritablement c'est le seul secret dont se peuvent servir les provinciales en arrivant à la Cour, si elles veulent y acquerir quelque estime : car les manieres d'agir du grand monde et celles de la campagne sont si differentes que, quelque adresse que puissent avoir les personnes nouvelles venues, il est impossible qu'elles ne facent quelques manquemens, si elles se commettent à parler beaucoup. » — (*Liv.* III, p. 737; 3e édit.)

P 10, l. dern. — *Vos très humbles serviteurs.* — Dans le *Berger extravagant*, Sorel se moquant du langage à la mode de son temps (1627), fournit en quelque sorte la date de naissance de cette formule : « Si l'on te veut mener en quelque lieu où tu ne désires pas aller, il faut dire : *serviteur très-humble à cette maison-là, serviteur à cette visite.* »

Dans la *Critique de l'École des Femmes*, Élise, fatiguée des beaux-esprits, dit à Uranie : « Ah ! très-humble servante au bel esprit. » *Sc. I;* — de même, dans l'*Impromptu de Versailles, Sc. IV* : « Serviteur à la turlupinade », dit Brécourt.

Voici maintenant la date de décès de cette même formule ; nous la relevons dans une lettre de Chapelle à M. Moreau : « Tous leurs entretiens ne sont que des invectives contre les

vicieuses coutumes du siecle, et de s'emporter particulierement contre ceux qui, au lieu de dire : *Je me recommande à vos bonnes grâces* disent, quand ils se quittent : *je suis votre serviteur.* »

Cependant l'expression se maintint encore quelques temps. Dans les *Bourgeois de qualité*, de Hauteroche, II, II, Lisandre dit (1691) :

Lisandre et moy sont deux, *serviteur à* Lisandre !

P. 12, l. 1. — *Pommadé.* — On peut rapprocher de cette sortie de Gorgibus les vers suivants de Scarron dans l'*Héritier ridicule* (V., I) :

PAQUETTE. — ...Telle que je suis, on en voit d'aussi belles
Que ces dames de prix, en qui souvent, dit-on,
Blanc, perles, coques d'œuf, lard et pieds de mouton
Baume, lait virginal, et cent mille autres drogues,
De testes sans cheveux aussi rares que gogues,
Font des miroirs d'amour, de qui les faux appas
Étallent des beautés qu'ils ne possedent pas.

P. 12, l. 1, — *Dites-leur qu'elles descendent.* — Les chambres des femmes étaient ordinairement au premier étage, et les appartements de réception, au rez-de-chaussée. — Voyez notre édition du *Misanthrope*, p. 117. — C'est dans la salle basse où les appelle Gorgibus que le marquis de Mascarille pourra entrer tout à l'heure dans sa chaise à porteur.

P. 12, l. 4. — Le sieur Barbe, dans son *Traité des Parfums*, a donné une recette du *lait virginal* qui diffère de celles qu'on trouve dans Richelet et dans Furetière, mais trop longue pour être citée ici. Quant au lard et aux pieds de mouton, Mlle Meurdrac, dans sa *Chimie charitable et facile en faveur des Dames* (1672), en prescrit un tel emploi que certainement quatre valets y trouveraient à vivre. Ainsi, pour *l'eau de lard*, « il faut prendre deux livres de la gorge d'un porc mâle qui soit bien gras ; » pour la *Pommade de pieds de mouton*, « vous pren-

drez cinq ou six douzaines de pieds de mouton, deux ou trois jours devant la pleine lune... », etc. (pp. 304, 334, édit. 1711).

P. 13, l. 4. — *Débuter par le mariage.* — Cathos et Madelon veulent faire de la vie un roman ; or, les romans ne commencent pas par le mariage, qui est leur conclusion naturelle, et qui ne vient qu'après tous les incidents rappelés plus loin par Madelon. Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, n'épousa le marquis de Montausier qu'après avoir mis pendant treize ans sa constance à l'épreuve ; mais il y avait à ce long retard, dont on ne cite pas d'autres exemples dans son entourage, une tout autre cause que le désir pour Julie de servir d'excuse aux langueurs des héroïnes de roman. — Voy. dans notre ouvrage : *Précieux et Précieuses*, la Notice sur Mme de Rambouillet.

— « Vous sçavez tous que, dans les Romans, les histoires amoureuses qui se racontent, ne sont jamais finies : elles ne trouvent leur accomplissement qu'au bout du livre ; cependant voilà Fontenay et Philiris qui sont déjà mariés, et qui, par conséquent, n'ont plus de belles aventures à accomplir... » SOREL, *Berger extravagant*, liv. VII.

— « Non, monsieur, ajouta-t-elle, je n'y consentirai jamais. — Hé bien, luy répartit mon amy en se retirant tout froidement, je vais porter votre réponse au Prince. — Ha, mon Dieu ! vous estes bien pressé, reprit-elle. Voudriez-vous que je dise oui tout d'un coup ? n'est-ce pas à vous à chercher des raisons pour détruire les miennes avant que de vous en aller ? »
SUBLIGNY, *La Fausse Clélie*, 1670. — Voir édit. 1718, p. 140.

— « Il m'aima tout d'un coup si fort... qu'il luy fut impossible davantage sans me le faire savoir. Le chevalier de la Grandcour, qui étoit de ses amis et à qui il en fit confidence, lui dit néantmoins que ce n'étoit pas la mode en France de se declarer si tost :... qu'il falloit me traiter avec les mesmes cerémonies que les Françoises, qui vouloient qu'on soupirast longtemps avant que de se declarer. » (*Id.*, *Ibid.*, p. 64).

P. 13. l. 15. — *Le bel air.* — Voy. *Des mots à la mode*, par de Callières, 2e éd. 1692, p. 198 :

Quiconque du *bel air* veut suivre la méthode,
Sçait orner ses discours de ce terme à la mode,
De frequens *il est vray*, de plusieurs *il faut voir*,

Y joint *ce qui s'appelle* avec *il faut sçavoir*,
Et de ces *jolis* mots tout sectateur fidèle
Du langage parfait s'estime le modelle ;
A la ville, en province, il se fait écouter ;
Le campagnard l'admire et cherche à l'imiter.

P. 14. l. 4. — *La belle chose que ce seroit...* — Avant Molière et Despréaux, Sorel s'est moqué des extravagances des romans de l'école précédente :

« Quand on a lu les quatre premiers livres des Amadis, dit-il, c'est comme si on avoit leu tous les autres, car ce ne sont rien que redites. Jamais un chevalier ne se marie qu'il n'ait eu de sa maistresse un enfant auparavant, et l'enfant est toujours perdu ou nourry (élevé) secrettement quelque part; puis, quand il est grand, il fait tant de beaux exploits qu'il est assez cogneu. Il va à quelque tournoy, et après il rencontre quelque damoiselle qui luy demande de l'assistance contre un geant. Il va avec elle et rencontre un pont dont le passage est deffendu. Ayant abbatu le chevalier qui le garde, il arrive à une forteresse dont il délivre ceux qui sont enchantez. Voilà un sommaire de toutes ces fables. »

Avec l'*Astrée*, de d'Urfé, et la *Polyxène*, de Molière d'Essertines, des aventures de bergers remplacèrent les exploits des chevaliers : Cervantès s'était moqué des romans de chevalerie ; Sorel fit de même pour les bergeries extravagantes.

Puis vint une troisième transformation du roman : La Calprenède, Gomberville, Mlle de Scudéry cherchèrent leurs héros dans l'histoire, qu'ils accommodèrent au goût du jour, cachant souvent, sous des noms historiques, des personnages de leur temps, leur prêtant des amours aussi subtils et quintessenciés que platoniques, mêlant à tous les récits de batailles des aventures d'amour; et cependant, *Amilcar,* c'est-à-dire Sarazin, dans la *Clélie* même, « fait une grande satire de ces amants réguliers, qui soupirent un an devant que de dire qu'ils s'aiment, et qui sont si constants qu'ils vieillissent au service d'une seule maîtresse. » (1re *part.*, liv. III, page 1125.) — Despréaux, en 1710, a écrit un *Dialogue des héros de roman*, où il n'épargne pas toutes ces billevesées, et critique vertement ce langage fadasse où aucun nom ne paraît sans être escorté d'un adjectif banal :

l'*aimable* A..., le *généreux* B..., etc. — voy. dans cette coll., La Bruyère, éd. G. d'Hugues, I, page 166, n° 68.

P. 14, l. 14.—*Au Temple.*—Même dans un roman à aventures modernes on osait à peine dire : à l'église, par respect pour les choses saintes. Ronsard, Saint-Gelais. Desportes, n'avaient pas ces scrupules, et Sorel, dans ses Remarques sur le XIVe liv. du *Berger extravagant*, en cite de curieux exemples ; dès le temps de Théophile, contemporain de Malherbe, on se montre plus sévère « car il estoit poursuivi assez vivement, bien que, dans les ouvrages qu'il advouoit, l'on ne reprist rien autre chose sinon qu'il appeloit sa maîtresse *son ange*, ce qui est assez vulgaire. » En Italie, vers la même époque, le cavalier Marin n'obtint la permission de faire imprimer son *Temple* (il Tempio), qu'après l'avoir fait précéder de la déclaration suivante : « L'auteur proteste d'avoir employé certains mots comme *dea*, *adorare*, et autres expressions poétiques, non pas pour donner du scandale, mais par pure élégance de poète : déclarant qu'il se soumet avec humilité à l'Église catholique, comme vrai chrétien, dans tous ses écrits. » (1615).— Voy. dans le *Moliériste*, II, pages 35-43, notre article sur les scrupules d'un traducteur italien qui, encore au XVIIIe siècle, supprime ou remplace par des équivalents de sa façon, certaines expressions de Molière : — Voy. aussi : le P. Bouhours, *Remarq. nouv.*, 3e éd., p. 253 : « Des mots consacrez ».

Dans le *Roman bourgeois*, c'est à l'église que se fait une première rencontre, mais le plus souvent, c'est dans un jardin, que se voient et s'entretiennent les amoureux.

Dans le *Menteur*, de Corneille :

> Soit, mais il est saison que nous allions au *Temple*.

Dans le *Dépit amoureux*, de Molière :

> Et vous promets ma foi... — Quoi ? — Que vous n'êtes pas
> Au *Temple*, au cours, chez vous, ni dans la grande place.

Dans l'*Amant indiscret ou le Maistre estourdy*, de Quinault. 1654 :

— M'apprendrez-vous comment se forma cette amorce ?
— J'étois dedans Auxerre, et dans un *Temple* un jour... (I, v.)

Segrais parle à ce sujet, d'un singulier reproche fait à la princesse de Clèves par le Père Bouhours :

— « Celui qui a critiqué la princesse de Clèves a trouvé mauvais que la première entrevue de M. de Nemours et de la princesse de Clèves se soit faite chez un joaillier, et il auroit mieux aimé qu'elle fût faite dans une Église. Premierement, il n'importe pas où, pourvu que cela se fasse avec dignité. Mais si le critique est celui que bien des gens ont cru (c'est-à-dire le Père Bouhours, un ecclésiastique), que peut-on penser de son sentiment ? » — *Œuv. de Segrais*, 1750, II, 55.

Chevreau, dans l'*Advocat duppé* (1637), I, I, est moins timoré :

Tous ces amants. . . . .
Ce n'estoit que pour nous qu'ils alloient à l'*église*.

— Voy. une longue et intéressante note de M. Fournel dans ses *Contemporains de Molière*, t. I, p. 71, sur l'habitude des rendez-vous galants dans les Églises.

P. 14, l. 20. — *Une question galante.* — L'usage de traiter les questions galantes dans les assemblées, paraît devoir, sinon son origine, au moins son développement, aux *Conférences* du bureau d'adresse, fondé par Renaudot ; là, les séances se composaient le plus souvent de deux parties ; dans la première, on traitait une question scientifique, dans la seconde, une question morale. C'est ainsi qu'on examina, le 17 mars 1636, « s'il est expédient aux femmes d'être savantes » ; — le 1er avril 1636, « si l'usage des romans est profitable » ; — le 30 juin 1637, « si le François est léger et inconstant, et pourquoi » ; — puis, « lequel vaut le mieux, aimer ou être aimé » ; — « pourquoi les François se piquent si fort du démenti », etc.

Dans le *Berger extravagant*, liv. XIII, Sorel fait établir par son berger Lysis « une université poétique et amoureuse » :

« A de certains jours solennels, l'on proposera des theses d'amour, à l'imitation de celles que je vy à Paris il y a quelque temps... Il y en aura

qui soustiendront, par exemple, premierement que l'absence apporte plu de contentement aux amants que la presence; secondement, qu'il vaut mieux voir mourir une fille que l'on aime, pourvu que l'on en soit aimé aussi, que de la voir mariée à un autre et n'en estre point aimé;... en cinquiesme lieu, que le ressouvenir du bien donne plus de plaisir que le bien mesme... — L'on pourra mettre sur le tapis quantité d'autres propositions plus subtiles, et chacun sera rendu capable par de telles disputes. » (1639.)

On trouve, dans les poésies de Vion d'Alibray, des indications sur des assemblées, soit comme celles de la vicomtesse d'Auchy, qui étaient plus ou moins pédantes, soit comme celles de la marquise de Rambouillet, où l'esprit le plus délicat d'un monde exquis s'unissait à un goût épuré de la littérature et des beaux-arts. Si l'on veut se faire une idée de ce qu'étaient en général, et sans application particulière, ces réunions, on peut voir certaines scènes des *Visionnaires*, par Desmarets, de la *Comtesse de Pembrock*, par Bois-Robert, et surtout les discussions qui se glissent dans le *Cyrus* et la *Clélie*, au milieu des récits de combats ou d'enlèvements : c'est ainsi que dans *Clélie* (1re part., liv. III, p. 1163), « il ne s'agit pas de savoir si une belle enjouée est plus aimable qu'une belle mélancolique ou qu'une belle fiere et capricieuse ; mais il s'agit d'examiner laquelle est la plus propre à aimer et à donner de plus sensibles marques d'amour » ; c'est ainsi que, dans le *Cyrus* (VIIe part., liv. I, p. 378), *Mégabate* (M. de Montausier) a l'honneur de résoudre la question suivante, qui fut de nouveau traitée au château de Saint-Fargeau, chez Mlle de Montpensier, par Frontenie (Mme de Frontenac) et Gelonide (la comtesse de Fiesque), si l'on en croit l'auteur (Segrais) des *Nouvelles françoises ou les Divertissements de la princesse Aurélie*, 1657, I, 466 et suiv. : « Ce que je vous demande en termes généraux est lequel vous croiriez le plus malheureux, ou celuy qui ne verroit jamais la personne qu'il aimeroit, ayant la certitude d'en estre aimé, et sçachant que son rival la verroit continuellement, ou celui qui la verroit tousjours en sa puissance sans jamais pouvoir toucher son cœur. »

Somaize, dans son *Dictionnaire des Précieuses*, nous fait as-

sister aux assemblées où se traitaient les questions des diverses espèces de soupirs, de la réforme de l'orthographe, du style précieux de Corneille. Tous les lettrés connaissent la *Journee des Madrigaux;* il y eut de semblables journées pour les bouts-rimés, les sonnets, les proverbes, les énigmes, les portraits : (Voy. le prologue du roman de *Mathilde*, par M[lle] de Scudéry). Parfois, dans ces réunions, on remplaçait par des comédies ou des ballets les « questions galantes » destinées, comme dit Molière après Sorel, à « exercer les esprits de l'assemblée ». — Voy., dans cette collection, notre édition des *Femmes Savantes*, note sur le vers 876.

Dans le *Panégyrique de l'École des Femmes,* à la seconde entrée en scène, Palamède et Lidamon préparent une de ces conférences précieuses :

Palamède. Quel sera le sujet de la conversation et quelles sont les personnes qui en doivent être ? — Lidamon. Nous n'avons point cette fois proposé le sujet de notre entretien : l'on le choisira sur le champ, afin que chacun fasse mieux voir la présence de son esprit. Pour les entre-parleurs, nous devons avoir l'aimable Clorinde... (*Edit.* P. Lacroix, p. 14.)

P. 15, l. 4. — *Notre rougeur.* — Fléchier raille ces rougeurs de convention : — « Il alloit en dire bien davantage ; mais elle fit un cri,... elle rougit, elle fit toutes les façons qu'on fait en cette occasion... » — *Grands Jours d'Auvergne*, in-18, p. 22.

P. 15, l. 9. — *Les aventures...* — On trouve, en effet, uniformément, dans tous les romans du temps, les mêmes jalousies sans motif, les mêmes plaintes, les mêmes désespoirs, les mêmes enlèvements. Les Comédies imitaient les Romans. — Voy. entre autres Quinault, l'*Amant indiscret ou le Maistre estourdy*, Acte II, Sc. xii. Par ces enlevements, les auteurs entraient dans les mœurs du temps : il était fréquent, en effet, de voir des femmes enlevées de gré ou de force, comme, par exemple, M[me] de Miramion, par Bussy. Mais on abusait de ce moyen d'intérêt :

« Il se trouve de malheureuses princesses, dit Sorel, dans son ***Traité de la connoissance des bons livres*** (1671), qui sont perdues et recouvrées

quatre ou cinq fois de suite, et enlevées par diverses gens : tellement que cela fait la division la plus remarquable de leurs longues histoires : aussi comme l'on demandoit un jour à une bonne fille où elle en estoit de la lecture d'un de ces sortes de livres, elle répondit avec naïveté qu'elle en estoit à son quatrieme enlevement. »

Aussi, dans son *Parnasse réformé*, Guéret fait-il prononcer par Apollon cet édit : « *Art.* XIII. Déclarons que nous ne reconnoissons point... pour héroïnes, toutes les femmes qui auront été enlevées plus d'une fois. »

On lit dans Despréaux:

« Direz-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de provinces, traversé l'Asie, la Médie, l'Hyrcanie, la Perse, et ravagé enfin plus de la moitié du monde?... C'est qu'il vouloit délivrer sa princesse, qui avoit été enlevée. — Quelle princesse ? — Mandane. — Mandane ? — Oui. Et savez-vous combien elle a été enlevée de fois ? — Où veux-tu que je l'aille chercher ? — Huit fois ! — Voilà une beauté qui a passé par bien des mains. — Cela est vrai. Mais tous ses ravisseurs étoient les scélérats du monde les plus vertueux. — J'en doute. » — (*Dial. des Héros de roman.*)

— Voy. plus bas, note dernière.

Dominique, dans l'*École galante*, III, v, reprend encore la même critique, en 1710 :

— Je crains que dans ces lieux mon pere ne revienne;
Enleve-moi donc vite.
— Ah ! qu'à cela ne tienne !
L'enlevement vous plaist?
— Je ne puis t'exprimer
Le plaisir que j'eprouve ; oui, je me sens charmer.
Ne nous arrêtons pas, je meurs d'impatience.
Ce doux enlevement flatte mon esperance.
— D'où vous vient cette joie ?
— En lisant les romans,
J'ai pris beacoup de goût pour les enlevemens.

P. 16, l. 4.— L'honneur d'avoir inventé la géographie allégorique appartient-il à Mlle de Scudéry ? On lit dans les *Prédictions du Dictionnaire des Précieuses* : « X. Naissance de la Romanie (le

roman de *Clélie*) en l'année mil six cent cinquante-quatre. Royaume de Tendre en vogue. — XI. Horace (l'abbé Hédelin d'Aubignac) sera mal avec Sophie (Mlle de Scudéry), à l'occasion de ce royaume, dont il dira avoir trouvé l'origine avant elle». Il est certain que *Clélie* parut en 1654, avec achevé d'imprimer du 31 août, et l'*Histoire du Temps ou Relation du Royaume de Coquetterie* seulement en 1665, avec un privilège du 15 octobre 1655.

De nombreux ouvrages allégoriques du même genre parurent à la suite de ceux-ci : le *Pays d'amour*, le *Voyage de l'île d'amour*, par Paul Tallemant, la *Carte de la Cour*, en prose par Guéret, et en vers par le Père Lemoyne, le *Démêlé de l'Esprit et du Cœur*, par de Torche, qui le place dans l'*île de Ruelle*; la *Carte du Mariage*, par Sorel, dans ses *Œuvres diverses*, 1663 ; plus tôt, dès la fin de 1654, le prince de Conty et Bussy-Rabutin faisaient courir manuscrite leur *Carte du pays de Braquerie*. — Plus tard, on imagina des lettres écrites de Tendre (Voy. Sorel, *Œuv. div.*), et même une *Gazette de Tendre*, réimprimée par M. Colombey à la suite de son édition de *La Journée des Madrigaux*.

La carte de Tendre parut dans la 1re part., liv. Ier, de la *Clélie*. — Voy. à la fin de ce volume.

Clélie la traça à la demande d'Herminius :

« Nous fûmes bien estonnez, lorsqu'Herminius, apres avoir veu ce que Clélie lui venoit d'envoyer, nous fit voir que c'estoit effectivement une carte dessignée de sa main, qui enseignoit par où l'on pouvoit aller de *Nouvelle-Amitié* à *Tendre*, et qui ressemble tellement à une veritable carte, qu'il y a des mers, des rivieres, des montagnes, un lac, des villes et des villages ».

Célère fait à la princesse des Léontins l'explication de cette carte, et son explication occupe les pages 399-405. On lit ensuite d'intéressantes excuses de Clélie sur ce jeu d'esprit :

« Clélie prioit instamment celuy pour qui elle l'avoit faite de ne la monstrer qu'à cinq ou six personnes...; car, comme ce n'estoit qu'un simple enjouement de son esprit, elle ne vouloit pas que de sottes gens, qui ne sçauroient pas le commencement de la chose, et qui ne seroient pas

capables d'entendre cette nouvelle galanterie, allassent en parler selon leur caprice ou la grossiereté de leur esprit. Elle ne peut pourtant estre obéïe... Au commencement, Clélie fut bien faschée qu'on en parlast tant : car enfin, disoit-elle à Herminius, pensez-vous que je trouve bon qu'une bagatelle que j'ay pensé qui avoit quelque chose de plaisant pour nostre cabale en particulier devienne publique, et que ce que j'ay fait pour n'estre veu que de cinq à six personnes qui ont infiniment de l'esprit, qui l'ont délicat et connoissant, soit veu de deux mille qui n'en ont guere...? Je sçay bien, poursuivit-elle, que ceux qui sçavent que cela a commencé par une conversation qui m'a donné lieu d'imaginer cette carte en un instant, ne trouveront pas cette galanterie chimerique ny extravagante : mais comme il y a d'estranges gens par le monde, j'apprehende extrêmement qu'il n'y en ait qui s'imaginent que j'ay pensé à cela fort serieusement que j'ay resvé plusieurs jours pour le chercher, et que je crois avoir fait une chose admirable. Cependant c'est une follie d'un moment, que je ne regarde tout au plus que comme une bagatelle qui a peut-estre quelque galanterie et quelque nouveauté pour ceux qui ont l'esprit assez bien tourné pour l'entendre.

On voit, par les railleries qui n'ont cessé de poursuivre la carte de Tendre, combien Mlle de Scudéry avait raison de redouter le bruit qui s'est fait à propos de son invention « galante », lorsque la découverte du pays de Tendre eut été acceptée du public.

— Voy. à la fin de ce volume une reproduction de cette carte.

P. 16, l. 9. — *Une jambe toute unie.* — Toutes les expressions de ce passage ont été empruntées à Molière par Somaize pour son *Grand Dictionnaire des Prétieuses ou la Clef du langage des Ruelles :* nous les retrouverons plus loin dans le Lexique.

Quant au costume, Le Pays, dans ses *Amitiés, Amours et Amourettes*, nous fournit un commentaire des critiques de Cathos ; il parle d'un bal ridicule : « J'y vis quantité de jeunes gens dont les habits témoignoient fort leur antiquité par leur rapport avec la mode : force *chausses étroites*, sur lesquelles il paroissoit quelques rubans couleur de feu. » *Liv I; Lett.* XXXVI. — Plus loin, parlant des grimaces d'un jeune blondin : « Je gage, Madame, que pendant les deux heures qu'il fut avec vous, il tira pour le moins six fois son miroir de sa poche et se peigna plus de douze.. Je gage qu'il ne fit autre chose que rajuster son colet, redresser ses canons et épanouir ses plumes. »

Liv. III, lett. XXIII. — Voy., dans cette collection, nos notes générales sur le *Misanthrope*, p. 135, note sur le vers 483.

Il est pourtant bien facile, à ce qu'il semble, d'être à la mode, puisque « le sieur Fournerat, marchand fripier sous les piliers des halles, entretient bourgeoisement et honnestement d'habits pour quatre pistoles par an. » — Il est vrai que cette annonce, tirée du *Livre Commode des adresses*, est de 1691 ; peut-être n'avait-on pas d'habits par abonnement trente ans auparavant.

Mlle Desjardins dans son *Récit de la farce des Précieuses* fait du costume de Mascarille une description qui montre ce qu'était alors la mode :

« Imaginez-vous, Madame, que sa perruque étoit si grande qu'elle balayoit la place à chaque fois qu'il faisoit la reverence, et son chapeau si petit, qu'il étoit aisé de juger que le Marquis le portoit bien plus souvent dans la main que sur la teste ; son rabat se pouvoit appeler un honneste peignoir, et ses canons sembloient n'estre faits que pour servir de caches aux enfants qui jouent à cline-muzette ; et en verité, Madame, je ne crois pas que les tentes des jeunes Massagètes (dans le *Cyrus*) soient plus spacieuses que ses honorables canons. Un brandon de galans (*brandon*, bouchon de paille; *galan*, ruban) lui sortoit de sa poche comme d'une corne d'abondance, et ses souliers étoient si couverts de rubans qu'il ne m'est pas possible de vous dire s'ils estoient de Roussy (cuir de Russie), de vache d'Angleterre ou de maroquin ; du moins sais-je bien qu'ils avoient un demy-pied de haut, et que j'etois fort en peine de savoir comment des talons si hauts et si delicats pouvoient porter le corps du Marquis, ses rubans, ses canons et sa poudre. »

Dans le *Moliériste*, T. IV, pp. 238-243, on trouve la reproduction et la description de deux portraits peints à l'huile par Abraham Bosse, et représentant l'un *Mascarille*, dont le rôle était tenu par Molière, l'autre, *Madelon*, dont le rôle était joué par Madeleine Béjart. Malheureusement, ces images ne sont point des portraits ; ils sont cependant intéressants et nous renvoyons à la collection du *Moliériste*.

P. 17, l. 1. — *Ces noms étranges.* — La mode de changer son nom pour celui d'un héros ou d'une héroïne de roman remontait à *l'Astrée;* les poètes de l'époque antérieure à ce roman, Ronsard, Desportes, ou de l'époque contemporaine, comme Mal-

herbe, Regnier, avaient bien célébré leurs maitresses sous des noms d'emprunt ; mais c'est depuis le succès de l'*Astrée* que les femmes elles-mêmes avaient pris des noms tirés des romans en vogue : le *Berger extravagant* de Sorel (1627) nous fournit à ce sujet des renseignements curieux : « j'estois, dit Lysis, d'une compagnie où les garçons et les filles prenoient tous des noms du livre d'*Astrée*, et notre entretien estoit une pastorale perpétuelle » (p. 51). — Dès le début du roman satirique de Sorel, Lysis explique comment il a pris son nom :

« Mon nom propre estoit Louys, mais je l'ai quitté pour m'en donner un de berger. Je voulois en avoir un qui se rapprochast un peu de ce premier, afin d'estre toujours reconnu, et tantost j'ay voulu me nommer Ludovic, tantost Lysidor, mais enfin, j'ai trouvé plus à propos de me faire appeler Lysis, nom qui sonne je ne sçay quoy d'amoureux et de doux. Pour Charite, à n'en point mentir, son vray nom est Catherine : je l'ouy encore hier ainsi appeler par une Nymphe, mais tu sçais l'artifice des amants. Nous disons *Francine* au lieu de Françoise, *Diane* au lieu d'Anne, *Hyante* au lieu de Jeanne, *Heleine* au lieu de Magdelaine, *Armide* au lieu de Marie, *Élise* au lieu d'Élisabeth. Ces noms anciens sonnent bien mieux que les nouveaux dedans la bouche des poètes... » (p. 7).

Les poètes conservèrent cette coutume. *Arthénice*, créé par Malherbe, devint le nom de Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet. Toutefois ces noms n'étaient pas une propriété : le même nom d'*Arthénice* est donné par Racan à Mme de Termes, et par Cotin à Mme de la Moussaye, Catherine de Champagne, tandis que dans le *Cyrus* et dans *Clélie* Mme de Rambouillet se reconnaît sous le nom de *Cléomire*. — Voy. ci-dessus, p. 79, note sur la p. 6.

Dans les *Nouvelles françoises ou les Divertissements de la princesse Aurélie*, on trouve une intéressante protestation con tre les noms de convention :

— « Je m'estonne, dit la princesse Aurélie (Mlle de Montpensier) que tant de gens d'esprit qui nous ont imaginé de si honestes Scythes et des Parthes si généreux, n'ont pas le mesme plaisir d'imaginer des Chevaliers ou des Princes françois aussi accomplis... — La belle Frontenie (Mme de Frontenac)... répartit que les noms donneroient bien de la peine à qui voudroit l'entreprendre, que naturellement les François aymoient mieux un nom d'Ar-

tabaze, d'Iphidamante ou d'Orosmane, qu'un nom de Rohan, de Lorraine ou de Montmorency... » — Gelonide (la comtesse de Fiesque)... replique que « les Espagnols n'ont pas laissé d'en user autrement avec succez; que les Nouvelles qu'ils ont faites n'en estoient pas plus desagreables pour avoir des heros qui ont nom Richard ou Laurens... »

La conclusion fut que chacune des dames présentes raconterait une Nouvelle, dont les aventures se passeraient dans le monde moderne et dont les héros porteraient des noms véritables.

P. 17, l. 4. — *Un de mes étonnements...* La même idée est plaisamment reprise dans *les Bourgeoises de qualité :*

— Comment, Monsieur Trigant n'étoit point votre pere ?
— Non. — Que me faites-vous penser de votre mere ?
— Oh ! Vous en penserez tout ce qu'il vous plaira.
— Son honneur... — Son honneur ira comme il pourra.
Un pere procureur me blesse, m'assassine ;
Je ne puis avouer une telle origine.
Envers et contre tous je maintiendray l'erreur,
Et je ne seray point fille d'un Procureur. — II, VI.

P. 17, l. 11. — *Polixène.* Molière d'Essertines a publié un roman sous ce titre, en 1623. — Aminte a pris le nom de « la discrète Aminthe », confidente de la princesse Alcidiane, aimée du prince Aimanzor, dans le roman de Polexandre, de Gomberville. — 1641, t. I, p. 845.

P. 18, l. 7. — *Un homme vraiment nu.* — Il a été beaucoup écrit pour démontrer que c'était une habitude générale de se coucher nu, sans même une chemise, au moyen âge et même encore au 17e siècle. M. G. Cottinet, dans *le Moliériste* (T. V, p. 20), donne de nombreux exemples pour prouver que la phrase de Molière doit s'entendre d'une nudité absolue. Nous ne sommes pas convaincu. Outre qne le Roi, à qui la chemise se donnait avec le cérémonial connu (voir notre éd. du *Misanthrope*, pp. 137 et 146), devait avoir des imitateurs, on peut encore consulter les dictionnaires. Voici ce que dit Furetière, après Ménage : « *chemise* : ce mot vient de *camisia*, que les latins ont employé en cette signification et qui se trouve dans la loy salique; qui a été fait de *cama,* mot étranger qui signifie lit, comme il fait

encore en Espagne, parce qu'on se servoit de chemises quand on se mettoit au lit. *Camicias* vocamus quod in his dormimus in camis, id est in stratis nostris (Isidore). » Nous ne discutons pas l'etymologie : nous notons la conséquence.

Dans la 2e partie du *Recueil des Enigmes de ce temps*, Paris, Loyson, 1661, on en trouve une sur une chemise ; on y lit (p. 88) :

Je sers également l'homme comme la femme,
Et le jour et la nuit je suis à leurs costez. — P. 88.

On ne restait donc pas sans chemise la nuit, même le peuple, car une autre énigme sur le même sujet, 2e part., p. 75, dit :

J'ay le peuple sous moy, l'Église et la Noblesse.

Le Roi, outre la chemise de nuit, avait encore une camisole : « Camisole, dit Furetière.... petit vêtement qu'on met la nuit, ou pendant le jour. » Donc encore l'usage de la chemise et de la camisole était général, ce qui n'empêcherait pas d'être considéré comme nu, si l'on ne portait quelque autre vêtement.

Qu'on se rappelle enfin l'*École des Femmes* :

Arnolphe. Que faites-vous donc là ?
Agnès. Je me fais des cornettes.
Vos chemises de nuit et vos coeffes sont faites. — I, iii

P. 19, l. 7. — *La forme enfoncée dans la matière.* — Cathos et Madelon, comme Bélise et Philaminte, sont des adeptes de la philosophie de Gassendi. Pour celui-ci, la matiere, composée d'atomes, « a la puissance de prendre et de représenter toutes sortes de formes par transfiguration, addition, et retranchement. » Ainsi, étant donné un bloc de cuivre, si ce cuivre est « étendu et dilaté dans un endroit, arrondi dans un autre, et, dans un autre, figuré d'une autre maniere, » il pourra prendre la forme d'une statue; selon que cette statue sera simplement ebauchee ou plus ou moins achevée, elle aura « la forme plus ou moins enfoncée dans la matière, » — comme Gorgibus. — Voy. Bernier, *Abr. de la phil. de Gassendi*, 1674, 3e traité. fin du chap. II. — Voy. aussi notre note sur le v. 617 des *Femmes savantes*.

P. 19, l. 7. — *Une naissance plus illustre*, — Ces reconnais-

sances tardives n'étaient pas seulement une ressource pour les romanciers : les auteurs comiques et Molière lui-même, en ont usé et abusé. — Voy., dans cette collection, notre édit. de *l'Avare*, pp. 187-188. — Cf. *les Femmes savantes*, II, vii, vers 618, et ci-dessus, p. 100, note sur la p. 17, l. 4 :

Bélise parlant de son frère Chrysale dit :

Et de ce même sang, se peut-il que je sois!

P. 21, l. 2. — *Un marquis*. — On a reproché à Molière (voy. note sur la p. 6) d'avoir joué les marquis avec le masque de Mascarille. Cette guerre contre les marquis, Molière la continua longtemps. — Voy., dans cette coll., notre éd. de l'*Avare*, p. 165.

P. 21, l. 2. — *Oui, allez dire qu'on peut nous voir*. — Ni Cathos ni Madelon n'avaient à s'étonner de la visite d'un inconnu. Mlle de Scudéry, dans une lettre publiée par M. Cousin, fait connaître l'usage de la province, d'où sortaient nos « pecques » :

« Mme de Mirabeau... et Mme de Morge, sa sœur... se virent contraintes de nous instruire de la coutume de la ville, qui est d'être trois ou quatre jours sans sortir pour attendre les visites de ceux qui veulent nous en rendre... Le lendemain donc, et quatre jours depuis, mon frere et moi nous avons gardé la chambre... Je ne pense pas qu'il y ait un seul homme de quelque consideration dans Marseille qui n'y soit venu, soit des gentilshommes, des consuls, des officiers de galere, des juges, des ecclesiastiques, des avocats, des marchands, des matelots et même des forçats... »
Lettre du 13 *décembre* 1644, à Mlle Paulet. — Cousin, *Soc. fr.*, II, 425.

P. 22, l. 1, sc. VII. — *Holà, porteurs !* — On voit par une annotation des *Pretieuses ridicules, mises en vers*, que Mascarille entre avec sa chaise dans la salle basse où Cathos et Madelon sont restées pour le recevoir. Sur l'usage de la chaise à porteurs, voy., dans cette coll., notre éd. du *Misanthrope*, p. 139.

Le roman de *Polyandre* nous apprend comment on pouvait paraître, sans avoir « ses souliers imprimés en boue », dans les bals ou en visite avant l'invention de la chaise :

« Il y avoit mesme des galands de bas aloy qui, n'ayant pas la commodité de venir en carrosse, faisoient porter leurs belles bottes par leurs

petits freres ou par de petits gueux de louage, faute de laquais, ou les portoient eux-mesmes, et s'en alloient desbotter leurs vieilles ou deschausser leurs souliers, s'ils en avoient, dans quelque coin d'escurie ou de buscher, où ils les laissoient pour un temps, ayant mis une chaussure neuve. » pp. 173-174.

Et plus loin :

« Il y avoit d'autres jeunes hommes dans l'assemblée, dont les uns estoient en bas de soye et les autres en botte blanche, lesquels estoient fort propres, et... l'on mit en question de quelle sorte ils avoient pu venir. Un railleur alla dire qu'il les avoit veus venir chacun sur le dos d'un crocheteux..., car notez que l'usage des chaises portatives n'estoit pas encore inventé. » (p. 176).

P. 25, l. 1. — *Petit coucher.* — Voy., dans cette coll., notre éd. du *Misanthrope*, p. 145.

P. 25, l. 8. — *Mesdames.* — Sur l'emploi des mots *Madame*, *Mademoiselle*, etc., voy., dans cette coll., notre éd. du *Tartuffe*, p. 159.

Voici un passage qui montre que, à la date des *Précieuses ridicules*, le titre de *Madame* se donnait souvent aux filles :

« Si je me sers du mot de *Madame* pour celuy de *Mademoiselle*, en faisant parler à des filles, vous jugez bien que ce n'est pas faute d'y avoir pensé, et c'est parce que le premier est plus court et me semble plus doux. Joint que le dernier est si peu en usage dans les livres qui ont cours à présent, que, bien que le mien soit proprement une narration de choses qui se sont passées dans ce siecle, où le mot de *Madame* est consacré aux femmes, et celuy de *Mademoiselle* aux filles de condition seulement, je n'ay point fait de scrupule de me servir du premier preferablement à l'autre. »

(*Image du beau monde*,... Paris, de Luynes, 1662; Préface; par De Valcroissant fils).

P. 26, l. dern. — *Des sièges.* Sur les sièges en usage et leur hiérarchie, voy., dans cette coll., notre éd. du *Tartuffe*, p. 162.— Voy. aussi *Journal* de Dangeau, V, 360; X, 263; XIV, 357. — Plusieurs personnages, dans le roman de *Clélie*, s'asseyent sur des coussins auprès des dames ; de même dans *Euphormion*,

1709, II, 41. — De même aussi dans le *Procez des Précieuses*, de Somaize, *Sc.* XII :

Seize environ elles estoient;
De plus, toutes elles avoient,
Au moins ne s'en falloit-il guere,
Assis sur leurs manteaux par terre,
Paroissans fort humiliez,
Un homme chacune à leurs pieds,
Sans ceux qui, tres fort à leur aise
Estoient assis dans une chaise,
Et faisoient peu les courtisans.

P. 27, l. 7. — *Quelque vol de mon cœur.* — Rien de plus commun au XVIIe siècle que le vol des cœurs ; tous les poètes s'en sont plaints :

Lorsqu'Amour, mon cruel vainqueur,
Cachant son fiel sous ses délices,
Se fit le maistre de mon cœur,
Vous seuls en fustes les complices :
Vous avez introduit dans mon sein les voleurs
Qui ravissent mon cœur sans qu'aucun le défende.
Secourez-le, mes yeux, avec l'eau de vos pleurs,
Car il vous le demande.

De BELLAN, trad. de la chanson espagn.: *Socorreis, ojos, con agua,* dans les *Délices de la Poésie fr.*, Paris, T. Du Bray, 1615, p. 916.

— « Cachez-moy vos beaux yeux, belles dames, ils me font mourir ; non, ne les cachez pas : ils me donnent la vie ; si faites, car ils m'ont ravi le cœur ; mais non, car si on me le ravissoit, on me raviroit aussi l'asme. »
SOREL, *Berger extr.*, 1627, p. 317.

Chers ennemis de ma franchise,
Beaux yeux, mes aimables vainqueurs,
Dites moi qui vous autorise
A dérober ainsi les cœurs.
CORNEILLE, *Ode sur un prompt amour*, 1632.

— Ménage, dans une de ses poésies italiennes, adressée à Mlle De Lavergne (Mme de Lafayette) dit de même :

Bellissima Laverna,
Dolce ladra d'amore,
Che mi rubasti il core

Tosto che mi mirasti :
Deh! perche mel' rubasti?

Tu demandes sans cesse, et sans cesse tu voles,
Et tes moindres larcins s'estendent sur les cœurs.
(MALLEVILLE, *Poésies*, 1649, in-4°, p. 180.

— « Je crois estre obligé de vous donner mon cœur, poursuivit Amilcar..., de sorte que, pour vous empescher de faire un larcin, j'aime mieux vous faire une liberalité. — Si vous connoissiez bien mon humeur, reprit Pasithée, vous ne diriez pas ce que vous dites : car par un caprice dont je ne puis dire la raison, j'aime mieux ce que je dérobe que ce que l'on me donne.— Puisque cela est, répliqua-t-il, vous n'avez qu'à me prendre mon cœur aujourd'huy, et vous me le rendrez demain. »
(Mlle DE SCUDERY, *Clélie*, t. Ier. liv. III, p. 1211). Cf. 2e part., p. 299.

— « Bien donc, dit alors Belastre; puisque, sans vous toucher, il faut plaider contre vous, je veux intenter un proces criminel contre vos yeux, qui m'ont assassiné et ont fait un rapt cruel de mon cœur. »
(FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, p. 276, *Biblioth. elzév.*).

Vous dont la voix est sans pareille,
Et vous, son agréable sœur,
Qui vous faites prêter l'oreille
Afin de dérober les cœurs.
(LE PAYS, *Amitiés, Amours, Amourettes*, 1665, p. 285.)

En jouant j'ai volé deux baisers de Silvie...
Mais hélas! pour punir cette amoureuse envie,
La cruelle a volé mon cœur!
Chansons de COULANGES, 1698, II, 274.

P. 28, l. 2. — *Amilcar*, dans le roman de *Clélie*, c'est Sarasin; il y est aussi nommé *Artaxandre*, d'après une clé donnée dans le roman même (I, 1375), et c'est sous ce nom qu'Amilcar raconte sa propre histoire, pp. 1202 et suiv.

P. 28, l. 7. — *Fauteuil.* — L'offre d'un fauteuil était un grand honneur. Voy. ci-dessus, p. 108.

Ce passage est ainsi parodié dans le *Panégyrique de l'École des Femmes* :

LE LAQUAIS *faisant le spirituel :* Madame, si j'osois parler pour ces pauvres muets, je vous dirois qu'ils vous tendoyent les bras,... et qu'ils sembloyent se plaindre de l'inexorabilité que vous leur temoignez. » — *Edit.* P. Lacroix, p. 24.

P. 28, l. 10. — *Après s'être peigné et avoir ajusté ses canons.*— Déjà en 1627, Sorel, dans le *Berger extravagant*, constatait et raillait cette mode : « Il seroit bon aussi d'avoir la petite brosse pour se retrousser la moustache parfois; mais surtout il ne faut pas manquer d'avoir toujours le peigne en mains ; j'entens parler de ces peignes de corne que les mignons portent aujourd'hui pour se démêler la chevelure. » — Ed. 1627, pp. 262-263 ; — Ed. 1639, t. I, p. 383. — Voy. ci-dessus, p. 97, note sur la p. 16.

En 1644, dans le *Recueil des pièces les plus agréables de ce temps*, se trouvent les *Loix de la Galanterie* ; il semble que l'usage noté par Sorel se soit perdu, car il n'y est plus question du peigne ni de la brosse; une nouvelle édition de ces Loix parut en 1658 ; l'usage avait repris, car on y lit : « Après que vous serez assis et que vous aurez fait vos premiers compliments, il sera bienséant d'ôter le gant de votre main droite et de tirer de votre poche un grand peigne de corne, dont les dents soient fort esloignées l'une de l'autre, et de peigner doucement vos cheveux, soit qu'ils soient naturels ou empruntez. »

Dans le *Remerciement* qu'il adressa en 1663 au Roi qui l'avait gratifié d'une pension, Molière, après avoir tracé un portrait satirique des marquis, rappelle l'usage du peigne, qui ne servait pas seulement pour lisser la perruque, mais encore pour gratter à la porte de la chambre de Sa Majesté.

Furetière (*Dictionn.*) prétend, dans un de ses exemples, que « les courtisans fanfarons ont toujours un peigne à la main. » — Voy. dans cette coll., notre éd. du *Misanthrope*, note sur le v. 794. — Sur les *canons*, voy. notre éd. du *Misanthrope*, p. 135.

P. 29, l. 1. — *Hors de Paris, il n'y a point de salut.* — Parodie de la maxime catholique : « Hors de l'Église, point de salut. » — Costar avait déjà dit : « Quoy qu'il n'y ait point presque de salut pour les gens de lettres hors de Paris et hors de la Cour.... » — *Lettres*, 1658, I, p. 150; — et ailleurs : » Hors les bons livres et la bonne chere, il n'y a point de salut pour un provincial qui a le goust bon. » — *Ibid.* p. 863.

P. 29, l. 2. — *Les honnêtes gens.* — Sur l'*honnête homme* au XVIIe siècle, voy. notre éd. du *Misanthrope*, p. 120.

P. 29, l. 5. — *La chaise.* — Voy. dans notre éd. du *Misanthrope*, p. 139, et ci-dessus, p. 102, note sur la p. 22.

P. 29, l. 8. — *Quel bel-esprit est des vôtres ?* — Les beaux-esprits, comme les poètes, étaient des hommes à part dans la société; c'était presque une profession d'être bel-esprit, comme d'être poète, et cette qualité avait, entre autres avantages, le précieux privilège d'ouvrir toutes les portes, même celles des « chambres » les plus rigoureusement fermées à la bourgeoisie. Cependant tout n'était pas bénéfice dans ce difficile métier, et il se trouvait parfois des gens assez sages pour répudier un titre qui exposait à trop d'exigences. Voici à ce sujet une page intéressante de Mlle de Scudéry :

— « Hélas, reprit Amilcar, vous ne sçavez guere ce que vous desirez quand vous souhaitez d'estre bel-esprit : il n'y a rien de plus descrié dans le monde présentement, et j'aimerois mieux estre esclave que bel-esprit. Ceux qui le sont avec raison s'en cachent; ceux qui n'ont pas dequoy soustenir ceste qualité-là le sont si mal à propos, qu'excepté ceux qui s'en moquent, personne ne veut de leur conversation. Ce n'est pas, reprit Amilcar, que si vous avez bien envie de l'estre, je n'y consente de tout mon cœur, et il ne faudra seulement que nous faire sçavoir de quelle nature de bel-esprit vous voulez estre, car il y en a du premier ordre, il y en a des subalternes, il y en a de la Cour, de la ville, de la campagne, et il y a mesme de beaux-esprits du bas peuple... » — *Clélie*, ve part. liv. III, éd. 1660, p. 1168.

Dans le *Cyrus*, 10e part. pp. 612-626, Mlle de Scudéry avait déjà protesté contre le titre de bel-esprit :

— « Puisqu'il vous le faut dire, reprit Sapho je suis si lasse d'estre bel-esprit et de passer pour sçavante, qu'en l'humeur où je me trouve aujourd'huy, je mets la supresme felicité à ne sçavoir ny lire, ny escrire, ny parler : et si c'estoit une chose possible que de pouvoir oublier à lire, à escrire et à parler, je vous proteste que je commencerois de me taire tout à l'heure pour ne parler de ma vie, tant je suis rebutée de la persecution qui est inseparablement attachée à celles qui, comme moy, ont le malheur d'avoir la reputation de sçavoir quelque autre chose que de faire des boucles et de choisir des rubans... »

La Bruyère a consacré un chapitre au bel-esprit; en 1695, de Callières a publié un traité du bel-esprit, et ce traité ne contient pas moins de 346 pages!

— Hélas, disait un personnage de Crispin Bel-Esprit (1673 :

— Hélas ! le bel Esprit est bien mal ménagé,
On le prodigue trop.
— J'ay cent fois enragé
De voir qu'à tout le monde on le jette à la teste.
— On confond, il est vray, l'habile homme et la beste.
Damon est bel Esprit, parce qu'il fait des vers ;
Et cependant Damon a l'esprit de travers ;
Lisidas, avec qui personne ne peut vivre,
Passe pour bel Esprit, parce qu'il fait un livre.
Je connais bien des gens de qui le bel Esprit
Consiste à condamner tout ce que l'on écrit. — *Sc.* X.

P. 29,l.dern.—*Recueil de pièces choisies.* — Dès le commencement du XVII° siècle, on vit paraître, presque d'année en année, et sous divers titres, de nombreux recueils de pièces choisies : — soit en vers, comme *le Temple d'Apollon*, en quatre parties, 1611 ; les *Délices de la poésie française,* 1615 ; le *Recueil des plus beaux vers de ce temps*, 1638 ; les recueils de chansons comme le *Nouveau entretien des bonnes compagnies* (1635), etc., les *Poésies choisies*, en cinq vol. publiés par de Sercy en 1653 et années suivantes ; le *Recueil de diverses poésies*, publié par Chamhoudry en 1653 ; les *Muses illustres*, publiés par Colletet le fils, chez le même Chamhoudry : les recueils de rondeaux (1639), de triolets, de bouts rimés, et, plus tard, d'énigmes, d'airs et vaudevilles de cour, etc. ; — soit en prose, comme le recueil cité ci-dessus, p. 103, note sur la p. 28, ou le Recueil en prose de Sercy, publié peu après son Recueil de vers ; citons encore les Recueils de lettres, de portraits, etc.

Ces Recueils étaient, à vrai dire, les Revues du temps. On y trouve des pièces des plus grands poètes, Malherbe, Regnier, Corneille, à côté d'œuvres d'auteurs dont on ne connaît guère que les noms, et dont il faut chercher là les poésies. Les recueils sont d'un très grand intérêt pour l'étude des poètes qui y ont publié leurs œuvres avant de les réunir en volume, à cause des variantes qu'ils fournissent : ainsi, pour les poésies de Malherbe, le *Temple d'Apollon,* et, pour telle de ses lettres, le Recueil intitulé : *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps*, publié en 1608, par de Rosset.

Envahis peu à peu par des auteurs de second ordre, les Recueils où brillent surtout les vers de Fourcroy, de Testu, de Montreuil et autres favoris de Sercy, passionnèrent toujours la société précieuse, avide des jouissances de l'esprit, mais attirèrent les sarcasmes de Despréaux :

On ne voit pas mes vers, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les pages d'un recueil. (*Sat.* VII.)

Scarron, dans *Jodelet ou le Maître-Valet*, II, II, avait déjà traité avec mépris

Un faiseur de recueils, un débiteur de rimes,
Un de ces libertins qui causent aux Minimes...

P. 30, l. 17. — *On est instruite de cent choses.* — Ce travers des gens amateurs de nouveautés était déjà raillé en 1635, par La Pinelière dans *le Parnasse ou la Critique des poètes :*

« Tantost ils s'éloigneront un peu d'eux et reviendront incontinent leur dire : Messieurs, je vous demande pardon de mon incivilité ; je viens de saluer M. Corneille, qui n'arriva qu'hier de Rouen ; il m'a promis que demain nous irons voir M. Mairet, et qu'il me fera voir les vers d'une excellente piece de theatre qu'il a commencée. Enfin, se jetant peu à peu sur le discours des Autheurs du temps et de leurs ouvrages, ils reveleront tous les desseins des poëtes pour monstrer qu'ils ont de grands intrigues avecque eux ; ils parleront du plan de *Cleopâtre* et de cinq ou six autres sujets que son autheur a tirez de l'histoire romaine, dont il veut faire des sœurs à son incomparable *Sophonisbe ;* ils diront qu'ils ont vu des vers de l'*Ulysse duppé ;* que Scudery est au troisieme acte de la *Mort de Cesar* ; que la *Medée* est presque achevée ; que l'*Innocente Infidelité* est la plus belle piece de Rotrou, quoyqu'on ne s'imaginast pas qu'il peust s'eslever au-dessus de celles qu'il avoit desjà faites ; que l'Autheur d'*Isis et Janthe* fait une autre *Cleopatre* pour la Trouppe Royale, et que Chappelain n'a guere encore travaillé à son poëme de la *Pucelle d'Orleans*, ny Corneille à celuy qu'il compose sur un ancien duc de son pays. » (Pp. 61-62.)

L'auteur des *Nouvelles nouvelles* (1663) se moque aussi du bel-esprit, amateur de nouveautés :

« Il s'instruit particulierement des nouvelles du Parnasse ; il sçait tous es vers qui se font, tous les livres qui s'impriment ; il en dit les beautez et les défauts mesme avant qu'ils soient sous presse, et lorsque l'on le veu

écouter, il découvre, si l'on le veut croire, ce que tous les autheurs doivent mettre au jour d'icy à dix ans. » (T. II, pp. 5-6.) — Voy. dans cette collection, La Bruyère, édit. d'Hugues, t. I, p. 24, n° 33, et p. 142.

P. 32, l. 1. — *Académie de beaux-esprits.* — La première académie de beaux-esprits avait été créée par Charles IX, et le privilège en avait été accordé, le 4 décembre 1570, à Baïf et à Mauduit; puis sont venues les « assemblées » de la reine Marguerite, de Mlle de Gournay, de la vicomtesse d'Auchy, celles de Colletet, de Chauveau le graveur, de Conrart, d'où sortit, en 1635, l'Académie française, les conférences du bureau d'adresse, fondé par Renaudot. Plus tard, il y eut des assemblées réglées chez Ménage, chez l'abbé Bourdelot, chez MM. Dupuy, chez l'abbé d'Aubignac, chez Pascal, chez Habert de Montmor. Sur toutes ces académies, voy. notre édit. de l'*Hist. de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, t. I, pp. 216 et suiv.; et ci-dessus, p. 92.

P. 32, l. 6. — *Les belles ruelles de Paris.* — Les salles de réception étaient au rez-de-chaussée, comme nous l'avons dit (voy. ci-dessus, p. 88, note sur la p. 12, l. 1, et notre éd. du *Misanthrope*, note de la page 117; l'appartement de la maîtresse de la maison était au premier étage; c'est là qu'elle recevait les visites familières, souvent couchée sur son lit, lequel était posé sur une estrade, séparée du reste de la chambre par une balustrade, et formait deux ruelles : l'une où l'on parlait aux domestiques, l'autre réservée aux visiteurs.

Les ruelles les plus célèbres de Paris, précisément à cette date, étaient celles de *Salmis*, Mlle de Sully; de *Sarraïde*, Mme de Scudéry; de *Sophie* ou *Sapho*, Mlle de Scudéry, qui « recevoit compagnie » le samedi; de *Célie*, Mme de Choisy; de *Stratonice*, Mme Scarron, la future Mme de Maintenon; de *Féliciane*, la jeune marquise de La Fayette; de *Félicie*, la comtesse de Fiesque; de *Sophronie*, Mme de Sévigné; de *Sténobie*, Mme de Saint-Martin; de *Dalmatie*, Mme d'Oradour; de *Tiridate*, l'abbé Testu, célèbre, dit Somaize, parce que toutes les pièces destinées au Cirque (au théâtre) se lisent chez lui; de *Polenie*, Mme Paget; de *Madonte*, la comtesse de More; de *Galaxée*, la baronne de la Garde; de *Doralise*, Mme de La Suze; de *Nidalie*, Ninon de

Lenclos; de *Virginie*, la marquise de Villaines; de *Calpurnie*, Mme de La Calprenède. Quant à la chambre bleue d'Arthénice, au palais de *Rozelinde*, comme dit Somaize, à la chambre de *Cléomire*, comme dit Mlle de Scudéry, c'est-à-dire la chambre de Mme de Rambouillet, elle était à peu près déserte depuis que la marquise avait marié sa fille à Montausier (1645) et depuis qu'elle-même avait perdu son mari (1652). — Voir notre ouvrage intitulé : *Précieux et précieuses*, chap. I, Mme de Rambouillet.

P. 32, l. 9. — *Les énigmes.* — Nous avons parlé (page 108) des nombreux recueils publiés à cette époque et qui contenaient tous les genres de vers et de prose cités ici. Nous dirons quelque chose de plus au sujet des *énigmes* et des *portraits*, que Molière cite à part.

Les énigmes ont été connues de toute antiquité, chez les Hébreux et chez les Grecs, comme le prouvent les histoires de Joseph et d'Œdipe. En France, on en trouve chez Beroald de Verville et surtout dans les œuvres du capitaine Lasphrise, qui en a une assez longue suite. « Quelques personnes de merite et de condition, dit l'abbé Cotin, m'en ont appelé le pere, pour ce que j'ay commencé à faire revivre l'énigme parmy nous, et que je suis le premier autheur des descriptions énigmatiques. » L'abbé en avait fait un certain nombre, qui coururent manuscrites dans les ruelles, et furent ensuite imprimées à son insu avec quantités de fautes. Pour remédier à ce mal, Cotin publia lui même, en 1661, chez Étienne Loyson, un recueil en trois parties, dont il n'avoue que la première, composée de 55 sonnets et 23 épigrammes ; les énigmes des deux autres parties, qui ne valent ni plus ni moins, sont anonymes, excepté une qui est signée de Belot. Dans ce recueil, comme dans tous ceux qui couraient de ruelle en ruelle par les mains des dames, on est surpris de trouver des pièces de la plus grossière obscénité.

P. 32, l. 9. — Les *portraits* avaient été mis à la mode par les romans, et surtout par la *Clélie*, où l'on en trouve quelques uns tracés avec une délicatesse exquise et charmante, par exemple celui de Mme Pilou, *Arricidie*. (T. II, pp. 297 et suiv.)

Mais si Mlle de Scudéry avait donné la vogue aux portraits, d'autres poètes et romanciers en avaient décrit assez, avant elle pour que, dans son implacable raillerie, Sorel, l'auteur du *Berger extravagant*, leur donnât une leçon. Tout le monde connaît la figure où Grandville a représenté une femme avec un cou de cygne, des perles pour dents, etc. Sorel l'avait devancé : il fit dessiner et graver par Lochon (éd. 1639, t. I, p. 62) un portrait qu'il décrit ainsi (p. 68) : « Il y avoit deux branches de corail à l'ouverture de la bouche, et à chaque joue une rose et un lys croisez l'un sur l'autre. A la place où devoient estre les yeux on n'y voyoit ny blanc ny prunelle : il y avoit deux soleils qui jetoient des rayons, parmy lesquels on remarquoit quelques flammes et quelques dards... », etc.

Dans l'automne de 1657, Mlle de Montpensier était à Champigny : « Mme la princesse de Tarente et Mlle de la Tremoille (sa fille) y vinrent deux ou trois fois. Elles me montrerent leurs portraits qu'elles avoient fait faire en Hollande. Je n'en avois jamais vu ; je trouvai cette maniere d'ecrire fort galante, et je fis le mien. Mlle de la Tremoille m'envoya le sien de Thouars. » Faire son portrait ou celui de ses amis devint dès lors le passetemps à la mode, une mode qui dura deux ans et ne fut plus reprise ensuite que de loin en loin. En 1659, tous les portraits offerts à Mademoiselle furent réunis et publiés, à trente exemplaires, par Segrais, son secrétaire et gentilhomme ordinaire. D'autres éditions suivirent, plus complètes, données par de Sercy en un, puis deux volumes (1663), sous le titre de : « *la Galerie des peintures, ou Recueil des portraits et éloges en vers et en prose.....* » etc., avec une table des matières où les noms précieux sont traduits.

M. Ed. de Barthélemy a donné (Paris, Didier), une nouvelle édition de ce recueil; rien de plus singulier que les éloges donnés par les dames à leur gorge, à leurs jambes, à leurs cuisses, et presque toujours à leur esprit.

P. 33, l. 1. — Le *madrigal* est un petit poème qui se termine par une pointe spirituelle et galante, comme l'épigramme par une pointe

spirituelle et méchante. — On trouve dans la *Suite des Œuvres galantes de M. Cotin*, 1663, pp. 451-471, une dissertation de vingt pages sur l'origine, la forme et la matière du madrigal.

De qui a voulu parler Molière ? Nous ne saurions le dire ; mais son allusion avait certainement une application précise ; elle visait ce « poète extravagant qui, dit Sorel, vouloit mettre les conciles en vers alexandrins et l'histoire romaine en madrigaux. » (*Connoissance des Livres*, 1671, p. 89.)

Tallemant des Réaux parle (VII, 510) « d'un François nommé La Fosse, qui est au service du Grand-Duc (de Toscane) et traduit Tacite en octaves ». — Il ne peut être question de Bensserade qui travestit les métamorphoses d'Ovide en rondeaux, car son ouvrage, dont le frontispice fut dessiné par Lebrun, parut seulement en 1676, par ordre du Roi, qui le fit imprimer au Louvre.

P. 34, l. 7. — *Le madrigal de Mascarille.* Nous avons parlé plus haut (p. 104) du « vol des cœurs » ; le madrigal de Mascarille repose sur la même idée. Quant à la plaisante exclamation : « au voleur, au voleur », M. Ed. Fournier en cite deux exemples ; le premier, antérieur à Molière, se trouve dans *la Fleur des chansons nouvelles* (Paris, 1614, p. 385) :

> O voleur ! ô voleur ! ô voleur !
> Rends-moy mon cœur que tu m'as pris.

L'autre, postérieur à Molière, a été trouvé par M. Ed. Fournier dans l'appendice d'un recueil de *Cantiques spirituels* publié à Lille en 1718, appendice avec pagination particulière sous le titre : *Instruction pour les Religieuses*, p. 32. M. Fournier a attribué le recueil et le cantique à l'abbé Pellegrin, et a provoqué ainsi des recherches qui n'ont pas abouti, aucune édition des cantiques de cet abbé ne contenant cette bizarre poésie. Nous pouvons dire même, sur la foi de M. Alph. Pauly, que l'éd. de Lille, 1730, des *Cantiques spirituels*, suivis des *Instructions pour les Religieuses*, n'a plus les couplets en question, qui se chantent sur l'air *Loin de moi, vains soupirs :*

I. — Au feu, au feu, mes sœurs,
Le Saint-Esprit brûle mon cœur
Et de son amour il l'enflâme.
Ah, ha, ha, quoi me sert-il de crier ?
Il est plus doux de consumer
Dans les saintes divines flâmes.

II. — Au voleur ! au voleur !
Jésus me dérobe le cœur,
Et je ne saurois le reprendre.
Ah ! ha, ha, que me sert-il de crier ?
Il entend si bien son métier
Que l'on ne sauroit s'en défendre.

— Voy., p. 209, l'air noté du *Madrigal* de Mascarille. Quant au début de l'impromptu, on le retrouve dans Montreuil, ce poète dont le nom rime à *recueil*, grand ennemi des Précieuses, dont il se moque souvent, grand admirateur de Molière, qu'il loue dans un de ses madrigaux :

Ho ho ! je n'y prenois pas garde...
Cecy sent sa lettre d'amour...
(*Œuvres de M. de Montreuil*, 1666, *p.* 382. — *Lettre à Mlle* ***.)

N.-B. — Cette lettre, non datée, est certainement postérieure à 1660.

P. 37, l. dern. — Sans *avoir jamais rien appris*. — « Sans que l'on ait presque jamais ouy dire que Sapho ait rien appris, elle sçait pourtant toutes choses. » — (*Le Grand Cyrus*, liv. II de la 10e part., p. 560).

— « L'on peut assurer sans flatterie qu'elle (Philonice) sçait cent choses qu'elle n'a jamais apprises et qu'il faut qu'elle ait devinées. » — (*Clélie*, 2e part. liv. II, p. 684).

Dans les *Aïeux chimér.*, J.-B. Rousseau a traduit Molière ;

Un grand seigneur sait tout sans rien avoir appris.

P. 38, l. 4. — *L'air cavalier; à la cavalière.* — Furetière nous apprendra ce que sont les vers à la cavalière :

Ce n'est pas (dit Belastre) que je veuille me piquer d'être autheur ny faire le bel esprit ; mais vous connoistrez que, quand je m'y veux appliquer,

je suis capable de faire des vers à la cavaliere. — Qu'entendez-vous par ces vers à la *cavaliere ?* n'est-ce pas à dire de ces méchants vers dont tout le monde est si fatigué? Belastre se hazarda de répondre que c'estoient des vers faits par des gentilshommes qui n'en sçavoient point les regles, qui les faisoient par pure galanterie, sans avoir lu de livres et sans que ce fust leur mestier. — Hé! par la mort, non pas de ma vie, reprit chaudement Charroselles, pourquoi diable s'en meslent-ils, si ce n'est pas leur métier! un masson seroit-il excusé d'avoir fait une méchante marmite? Cependant il se coule mille millions de méchans vers sous ce titre spécieux de vers *à la Cavaliere* qui effacent tous les bons et qui prennent leur place. » — (*Roman bourgeois*, Éd. de la Bibl. elzév., pp. 288-9.)

Régnier, dans sa Sat. VIII, raille un petit-maître qui force les gens à écouter ses vers :

132. Il les serre, et se met luy-mesme à se louer :
Doncq' pour un cavalier, n'est-ce pas quelque chose ?

Dans *Crispin Bel-Esprit*, de La Tuilerie, 1673, Crispin dit à Victorine, entêtée de poésie :

Il est vray, vos vers ont la mine cavaliere.
Mais, Madame, à propos d'air libre et cavalier... (*Sc.* VI.)

Les vers *cavaliers*, c'est-à-dire qui sentaient le galant cavalier, n'étaient pas méprisés comme les vers *à la cavalière :*

Depuis longtemps je vous honore,
Votre esprit me charme, et j'adore
Vos vers nobles et cavaliers.
(*Linière*, à Bensserade. — *Carpenteriana*, p. 394.)

P. 36, l. 4. — *Façon de parler naturelle*. — On affectait, chez les Précieuses, un grand goût pour le naturel. — « Que tout ce qu'il dit est naturel ! » s'écrie Madelon à la *Sc.* XI. — Dans *Crispin Bel-Esprit*, déjà cité à la note précédente, Crispin dit à Victorine :

Vous avez pour les vers un esprit si perçant.
Que les vostres sont beaux et polis en naissant.

A quoi Victorine flattée répond :

La nature, dit-on, s'y montre tout entiere. — (*Sc.* VI.)

P. 36, l. 9. — *Votre œil en tapinois*... — L'ancienne poésie employait souvent l'*œil* pour les yeux : de là cette boutade du *Berger extravagant* :

« — Si je suis melancolique, dit Lysis, c'est pour songer trop aux beautez d'une dont le bel œil m'enchante. — Quoy ! c'est donc une borgnesse que vous aymez, repartit Cecille, que vous ne parlez que d'un œil ? — Nullement, reprit Lysis ; c'est que les bons poëtes usent toujours de cette phrase, encore que leurs maitresses ayent deux yeux ; et si vous en voulez une raison, c'est que les rayons de deux yeux se rencontrent comme s'il n'y en avoit qu'un, ou bien qu'il n'y a qu'un œil qui blesse et que l'autre guerit. Aussi y a-t-il des amants qui disent que leur dame a le soleil dans l'un des yeux et la lune dans l'autre, et Ronsard croit que Cassandre a Vénus dans l'œil gauche et Mars dans le droit. » (*Ed.* 1627, p. 196.) — Cf. Ronsard, Ier liv. des *Amours*, sonnets 3, 5, 8, 32, 63, ce dernier trad. de Pétrarque ; puis sonnets 111, 126, 212, etc.

P. 38, l. 2. — *Hem, hem, la, la, la.* — Le *hem* servait à distinguer une personne ; une des pièces du recueil de Sercy est intitulée *les hem.*

Rien n'est à copier dont je ne vienne à bout,
Sa façon de tousser, son *hem*, j'attrape tout.
Hauteroche, *Bourg. de qual.* II, ii.

— Qui ne connaît pas les *hem* du prédicateur Ol. Maillard ?

P. 38, l. 8. — *Est-ce qu'on n'en meurt point?* — C'était là une expression à la mode. Déjà Régnier s'en était moqué :

Laissons-le discoûrir,
Dire cent et cent fois : *il en faudroit mourir !* — (*Sat.* viii, 39-40.)

D'Aubigné, dans les *Aventures du baron de Fæneste* (I, ii) fait donner à Enai par Fæneste, gascon vaniteux, des leçons sur l'art de *paraître* à la cour :

« Bous commencez à rire au premier que bous rencontrez ; bous saluez l'un, bous dittes le mot à l'autre : « Fraire, que tu es vrave, espanouy comme une rose !... ce veau front, ceste moustache vien troussée, et puis cette belle greve (jambe)... *C'est pour en mourir !* »

Dans la *Ruelle mal assortie* (*Nouveau recueil des Pièces les plus agréables de ce temps*, in 8°, 1644), Uranie dit de même

au Cavalier gascon : « Cela me ravit... Mais *il faut en mourir !* » (p. 118).

P. 40, l. 1. — *Mener à la comédie.* — Il en coûtait fort cher pour faire le galant ; il fallait pouvoir mener les dames à la comédie, comme on le voit ici, leur donner le bal, comme on le verra tout à l'heure, leur offrir son carrosse, comme on l'a vu dans l'*Avare* (voy. notre éd. de l'*Avare*, p. 174) : ajoutez les *cadeaux* ou parties de campagne, les concerts, les bijoux, les portraits entourés de diamants, les bouquets de fleurs nouvelles, les feuilles des livres en cours d'impression, etc., que les dames recevaient sans le moindre scrupule. — Voy. *Les Loix de la Galanterie*, aux pp. 32-36 du *Recueil de Pièces* de 1644, cité plus haut :

« S'il s'imprime quelque Comedie ou quelque Roman, il faut tascher d'en avoir des feuilles à quelque prix que ce soit, dès auparavant mesme que les dernieres soient achevées, afin de contenter les dames qui aiment la lecture. Que s'il y a des pieces curieuses qui ne s'impriment point, il faut en avoir la coppie bien escritte, soit que ce soit de mesdisance ou autre sujet, d'autant que l'on oblige une maistresse, luy en faisant lecture, et l'on se divertit et s'instruit pareillement. »

P. 40, l. 9. — *Lecture des pièces avant la représentation.* — Dans les *Véritables Prétieuses*, Somaize reproche à Molière de lire ses pièces avant la représentation ; à la sc. VII, le Poète, s'entretenant avec la précieuse Iscarie et le Baron de la Taupinière, prétend que les *Précieuses* de l'abbé de Pure, jouées sur le théâtre italien trois ans avant les *Précieuses ridicules*, ont le même sujet que la pièce de Molière. Il ajoute :

« Je ne pus m'empescher de luy en dire mon sentiment chez un marquis de mes amis, qui loge au quartier du Louvre, où il la lut avec son *Dom Garcie* avant que l'on la jouast.

Iscarie : Ce que vous dites est furieusement incroyable, car il me souvient bien que, dans ses *Pretieuses*, il improuve ceux qui lisent leurs pièces avant qu'on les représente, et par là vous me direz qu'il s'est tourné luy-mesme en ridicule.

Le Poète : Il est vray que je n'aurois pas pensé qu'il eust brigué comme il a fait : mais je sçay de bonne part qu'il a tiré des limbes son

Dépit amoureux à force de coups de chapeau, et d'offrir des loges à deux pistolles. »

Somaize se trompe et nous trompe. Molière mentionne la coutume sans la blâmer. Il continua à la suivre, et l'on se rappelle combien étaient recherchées les représentations particulières du *Tartuffe* pendant que la pièce était interdite sur le théâtre :

Molière avec *Tartuffe*, y doit jouer son rôle. (DESPRÉAUX).

Nous savons par Mme de Sévigné que Molière dut lire les *Femmes savantes* chez le duc de La Rochefoucauld et chez le cardinal de Retz avant de les faire jouer.

Souvent Molière recevait des invitations intéressées de personnages qui comptaient exploiter son esprit pendant le dîner, et son talent ensuite. Lui-même nous apprend comment il y répondait. (*Crit. de l'Éc. des Femmes*). — Voy. note sur le vers 987 des *Fem. Sav.*

La peinture et la gravure ont consacré la tradition des lectures faites par Molière de plusieurs de ses comédies. A l'exposition de 1802, on voyait un tableau de Monsiau : Molière lisant le *Tartuffe* chez Ninon de Lenclos; au salon de 1831, un tableau de Wafflard : Molière lisant le *Tartuffe* chez le Cardinal-Légat, d'après une miniature du temps; en 1874, Molière chez Ninon de Lenclos, par Leyendecker. Enfin le musée de La Rochelle possède un « Molière lisant le *Misanthrope* à ses amis au cabaret du Mouton blanc », par J.-B. Trayer. — Voy. *Iconographie Moliéresque*, par Paul Lacroix.

P. 40, l. 12. — Le parterre, composé de bourgeois et de marchands, qui se tenaient debout, n'épargnait pas toujours les marquis assis sur les bancs du théâtre, et s'était mis « en droit de les siffler comme les mauvaises pièces ». — Voy. dans cette collection, notre édit. du *Misanthrope*, page 148, note sur le v. 794. — Molière a pris la défense du parterre dans la *Critique de l'École des Femmes*, Sc. V :

— « Tu es donc, Marquis, de ces Messieurs du bel air, qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun. » Etc.

P. 40, l. 15. — *Chandelles au théâtre.* — Du temps de Hardy et de Garnier, les acteurs, au dire de Perrault (*Parallèle des anciens et des modernes*) n'étaient éclairés que par derrière, à l'aide de chandeliers fixés sur des plaques de fer-blanc : leur visage restait noir. On y remédia, en suspendant à des cordes, sur le devant du théâtre, deux lattes mises en croix et portant à chaque extrémité une chandelle, soit quatre pour chacun de ces deux lustres primitifs. — Voy. Sabattini ; son traité de la manière de fabriquer les théâtres (1638) contient de longs détails sur l'éclairage.

Du passage suivant, tiré des *Nouv. franç.* de Segrais (1657), il résulte que la salle était dans l'obscurité jusqu'au lever du rideau, et que les femmes étaient masquées au théâtre :

« Les chandelles du theatre n'estoient point encore allumées, toutefois autant qu'on pouvoit voir dans l'obscurité, Aremberg... voioit bien qu'il y avoit une femme de fort belle taille et de fort bonne mine aupres de luy ; mais il ne la reconnoissoit point encore. Enfin, lorsque la toile fut levée, quel deust être son estonnement quand il reconnut que c'estoit la comtesse ! Durant l'obscurité elle s'estoit démasquée, et cette toile qui couvroit le theatre fut si promptement levée qu'elle fut surprise. Elle se remasqua..... (t. I, pp. 74-75).

Du temps de Molière, l'éclairage s'était un peu amélioré. Nous ne savons pas ce qu'il était au Petit-Bourbon, où furent jouées d'abord les *Précieuses ;* mais au Palais-Royal, peu d'années après, les frais ordinaires comprenaient vingt livres de chandelles, de six à la livre, pour douze lustres, six livres, de huit à la livre, pour la rampe, une livre pour le bureau et pour la porte. Sur la scène, d'après le tableau des *Farceurs français et italiens* dont il existe trois copies, une entre autres à la Comédie-Française, étaient six lustres de cristal, chacun muni de dix chandelles, et descendant du plafond. « La rampe se divisait en trois parties, nous dit M. Edouard Thierry (*Documents sur le Malade imaginaire*) : deux ouvertures d'égale grandeur aux deux bouts de l'avant-scène, une plus longue au milieu et séparée des deux autres, de manière à laisser l'espace de deux escaliers mobiles pour descendre au besoin dans la salle. » La rampe se

divisait donc en trois parties, deux petites et une plus grande, recevant ensemble soixante chandelles, soit dix livres, à sept sous la livre.

La pose et l'entretien de ces chandelles étaient confiés aux deux décorateurs du théâtre, lesquels avaient sous leurs ordres deux officiers spéciaux, les moucheurs de chandelles : « Ceux-ci, dit Chappuzeau, doivent s'acquitter promptement de leur besogne, pour ne pas faire languir l'auditeur entre les actes, et avec propreté, pour ne luy pas donner de mauvaise odeur. L'un mouche le devant du théâtre, et l'autre le fond.» (Liv. III.)

M. Perrin nous apprend, d'après un état conservé aux archives de la Comédie-Française, qu'en 1719, le nombre de chandelles employées pour éclairer la scène, la salle et toutes les dépendances du théâtre était de 268, pesant ensemble 40 liv., et coûtant 21 fr. — (*Étude sur la mise en scène.*)

P. 41, l. 12. — *Les Grands Comédiens; l'Hôtel de Bourgogne.* — Situé à l'angle de la rue Mauconseil et de la rue Française, l'Hôtel de Bourgogne appartenait aux Confrères de la Passion, qui, ne jouant plus eux-mêmes, le louaient à une troupe dramatique. Les Comédiens de l'Hôtel, les Grands Comédiens, comme on les appelait, largement subventionnés par le Roi, excellaient surtout dans la Tragédie ; c'était un honneur envié et un profit certain pour un auteur que d'être représenté par eux. M. Despois a fait remarquer que l'Hôtel joua plus de cent pièces nouvelles pendant que le Palais-Royal, presque exclusivement alimenté par Molière, n'en jouait pas plus de quinze dues d'autres auteurs. Presque toutes les tragédies de Corneille et Racine y furent représentées, par une troupe qui compta, parmi ses principaux acteurs, Hauteroche, Poisson, Brécourt, Beauchasteau, Montfleury, de Villiers, Champmeslé, La Tuilerie, et parmi ses actrices principales, Mlles de Champmeslé, Beauchasteau, Poisson, d'Ennebaut, Brécourt.

Le trait lancé ici par Molière est sa déclaration de guerre ; comment les Grands Comédiens avaient-ils provoqué leur rival ? on ne sait ; mais la lutte continua ; à l'*Impromptu de Versailles*, de Molière, l'Hôtel riposte par l'*Impromptu de l'hôtel*

de Condé, de Montfleury, la *Vengeance des Marquis* de de Villiers, etc.

On sait que le 25 août 1680, sur l'ordre du Roi, il y eut fusion entre la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle de la veuve de Molière; c'est de cette fusion que date l'histoire de la Comédie-Française.

P. 41, l. 13. — *La diction à l'hôtel de Bourgogne.* — Dans *l'Impromptu de Versailles*, Molière accentue encore le reproche qu'il fait à la déclamation ampoulée des Comédiens de l'Hôtel. Il suppose un poète présentant une pièce à Montfleury, qui était très gros :

« Voilà déjà un grand défaut, auroit dit le poète ; mais que je l'entende un peu réciter une douzaine de vers. » Là-dessus, le Comédien auroit récité, par exemple, quelques vers du Roi, de *Nicomède*:

> Te le dirai-je, Araspe? Il m'a trop bien servi ;
> Augmentant mon pouvoir...
>
> (*Nicom*.. II, I, 413.)

le plus naturellement qu'il auroit été possible. Et le Poète : « Comment? Vous appelez cela réciter? C'est se railler : il faut dire les choses avec emphase. Écoutez-moi ».

(*Imitant Montfleury, excellent acteur de l'hôtel de Bourgogne.*

> Te le dirai-je, Araspe?... etc.

Voyez-vous cette posture ? Remarquez bien cela. Là, appuyer comme il faut le dernier vers. Voilà ce qui attire l'approbation et fait faire le brouhaha. — Mais, Monsieur, auroit répondu le Comédien, il me semble qu'un Roi, qui s'entretient tout seul avec son capitaine de gardes, parle un peu plus humainement, et ne prend guere ce ton de demoniaque. — Vous ne savez ce que c'est. Allez-vous-en réciter comme vous faites, vous verrez si vous ferez faire aucun ah. »

La scène continue par des imitations cruelles de Mlle de Beauchasteau, de Beauchasteau, son mari, de Hauteroche, de de Villiers. Il est évident que Molière voulait, à une déclamation pompeuse et outrée, substituer une diction simple et naturelle. Lui-même, d'après les critiques faites de son jeu dans le rôle de César, par Montfleury fils (*Impromptu de l'hôtel de Condé*), et par

Le Boulanger de Chalussay (*Elomire hypocondre*) avait le même défaut, malgré sa théorie, quand il tenait les rôles tragiques.

Le public était divisé entre les deux systèmes ; aussi avait-on eu l'idée de créer un conservatoire :

« On dit, écrit Sorel (*Connoissance des Livres*), en 1671, qu'un grand seigneur aymoit si fort ce divertissement (la Comédie), qu'il vouloit faire établir un professeur pour la poésie du théâtre, comme il y en a pour l'éloquence et les mathématiques. Il souhaitoit aussi qu'on dressast une Académie de jeunes gens bien choisis pour les représentations, afin que les Comédiens ne fussent plus des hommes que la débauche ou la pauvreté avoit jettez à cette profession, et dont la vie eust quelque chose de répréhensible ; mais qu'estant sages et bien instruits, il n'y eust rien en eux que de louable, et que cela parust en leur action modeste et leur prononciation bienseante. » — (P. 246.)

Sorel termine en reproduisant le vœu émis d'abord par Cervantès dans le *Don Quichotte*, puis par l'abbé d'Aubignac, et repris plus tard par le P. Heliodore, dans le sixième de ses discours, de l'établissement d'une censure pour les pièces de théâtre, comme pour les livres.

Quelques années auparavant, en 1657, Conrart avait publié un excellent Traité, laissé par le ministre protestant Le Faucheur, *de l'Action de l'Orateur, ou de la Prononciation* (la diction) *et du Geste*. Le comédien, comme l'orateur, pouvait y trouver les plus sages conseils, et ces conseils paraissent de tout point conformes à ceux qu'on aurait pu attendre de Molière, d'après les trop rares indications qu'il fournit lui-même.

P. 42, l. 12. — *Choix des rubans* ;

— « Un brandon de galans (rubans) lui sortoit de sa poche comme d'une corne d'abondance, et ses souliers étoient si couverts de rubans, qu'il ne m'est pas possible de vous dire s'ils étoient de roussy, de vache d'Angleterre ou de maroquin. »

(*Récit de la farce des Prétieuses*.)

Scarron, dans *Jodelet ou le Maitre-Valet*, II, II, raille

Un plisseur de canons, un de ces fainéans
Qui passent tout un jour à nouer des galans.

Le Pays, dans ses *Amitiés, Amours et Amourettes* (1665), lett. XXIX, p. 43, se montre malade, « dans la compagnie d'un homme tout couvert de *galands* et de broderies. » — A la p. 176 de ce même ouvrage, on lit toute une longue lettre équivoque sur les *galants*.

En 1657, « M. de la Basinière, trésorier de l'Epargne, avoit mis un habit dont la petite-oie étoit de 250 aunes (300 mètres) de rubans. » (*Journal d'un Voyage à Paris*, en 1657-1658), par MM. de Villiers.) — Voy. aussi dans cette coll., notre éd. de l'*Avare*, p. 167, et La Bruyère, éd. G. d'Hugues, I, 82, note 5) ; *Variétés litt.* publ. par Ed. Fournier dans la Bibl. elzév., t. I, p. 132; IV, 299. ; dans le *Recueil* de 1644, en prose, une pièce intitulée le *Jeu du galand*, etc.

P. 42, l. 13. —*Perdrigeon*. — Le nom de Perdrigeon était fort connu à cette époque; on le trouve dans nombre de pièces galantes, par exemple, en 1661, dans la *Révolte des passements* : c'est chez lui que veulent se réfugier les dentelles, proscrites par l'édit somptuaire du 26 novembre 1660; dans sa Lettre en vers du 3 février 1663 (t. IV, page 15 de notre édition), Loret parle

> De rubans pour six-vingts pistoles,
> D'or, d'argent, de vert et d'azur,
> Le tout de Perdrigeon tout pur.

En 1692, Palaprat le nomme encore dans sa farce d'*Arlequin Phaéton* (acte II, sc. V) : « Depuis Perdrigeon jusqu'au moindre mercier, tous les marchands ont des garçons gagés exprès pour glapir à tes trousses. »

A la même date, le *Livre commode des adresses*, d'Abraham de Pradel (Nicolas de Blégny), dans son chap. intitulé : *Ouvrages et commerce de bonnetier*, disait : « Entre les marchands bonnetiers tenant boutique, qui font un fort grand détail, sont MM. Perdrigeon, aux Quatre-Vents, près St-Denis-de-la-Chartre, Nau à la place Royale », etc. (p. 96).

Dans les *Bourgeoises de qualité*, I, V, Hauteroche cite d'autres

noms de marchands en vogue à la même époque : Le Gras, La Frainaye, L'Egu.

P. 43, l. 1. — *Canons.* — Voyez dans cette coll., notre éd. du *Misanthrope*, p. 135.

P. 43, l. 7. — *Gants parfumés.* — Le sieur Barbe, dans son *Traité des parfums*, ne consacre pas moins de seize pages à la manière de préparer, parfumer et teindre les gants, tant les parfums étaient à la mode. — Les gants fournis aux danseurs et musiciens du *Malade imaginaire* étaient payés douze sous la paire. Ceux que Poussin envoyait de Rome à M. de Chanteloup coûtaient une demi-pistole la paire. — Voir dans le *Livre commode des adresses*, publié par Ed. Fournier, dans la Bibliothèque Elzévir., des notes intéressantes sur ce sujet, t. II, p. 31

P. 44, l. 2. *Et celle-là.* — On a vu, dans les variantes, que les éd. 1682 et 1734 indiquent ici un jeu de scène : « il donne à sentir les cheveux poudrés de sa perruque ». Dans son *Traité des parfums*, Barbe a un chapitre ou traité spécial pour « les grosses poudres à la maréchale et toutes les manières de s'en servir. » Toutes ces poudres étaient à base d'iris. — Sur les perruques, voy. dans cette coll., notre éd. de l'*Avare*, p. 167, et le lexique de l'*Avare*, au mot : *blondin.*

P. 44, l. 5. — *Plumes.* — Des plumes à un louis d'or, soit onze livres de ce temps, équivalant à 55 francs du nôtre, sont trop chères, même pour le vaniteux Mascarille. Les 368 plumes fournies par François Guiller pour l'intermède des Égyptiennes chantantes et des Égyptiens dansants, dans le *Malade imaginaire*, ne furent payées que 46 livres. — D'après le *Tarif général des entrées*, de 1664, alors que la douzaine de paires de gants d'Espagne ou de Rome payait un droit de 20 sous, la livre de plumes d'autruches de Barbarie ne payait pas plus cher : et que de de brins de plume dans une livre! Les droits auraient été plus élevés si le brin avait coûté un louis d'or.

P. 46, l. 2. — *Votre cœur crie avant qu'on l'écorche.* — Allusion au proverbe : « il est comme l'anguille de Melun, qui crie avant qu'on ne l'écorche. » L'emploi d'un proverbe trahit la

fausse prétieuse. — Voy., dans cette collection, notre éd. des *Femmes savantes*, note sur le vers 524.

P. 46, *Sc.* x. — Cette scène où Mascarille et Jodelet parlent de leurs campagnes a été imitée par La Tuilerie dans *Crispin Bel-Esprit* (1673), *Sc.* VII. Crispin, pressé de faire le récit du siège de Puycerda, laisse échapper mille bourdes :

> De Puycerda, Monsieur, les murailles sont fortes ;
> Les habitants rusez avoient fermé les portes.
> Dieu me damne, il y fut chamaillé comme il faut ;
> On commença d'abord par monter à l'assaut,
> Et dès le lendemain on ouvrit la tranchée...

P. 48, l. 2. — *Jodelet et Mascarille s'embrassent.* Sur ces embrassades, voy. dans cette coll., notre éd. du *Misanthrope*, p. 118.

P. 50, l. 3. — *La pâleur de Jodelet* était due à la farine dont il avait une couche sur le visage : Mascarille n'a pas à expliquer son masque, qui était dans les usages des coureurs de bals ; il n'en est pas de même pour la farine de Jodelet.

P. 50, l. 8. — *Brave à trois poils*, c'est-à-dire de bonne qualité, comme la soie ou le velours à trois poils, supérieurs à la soie ou au velours à deux poils. — Dans les *Dialogues du Bourgeois poli* (1631), la bourgeoise dit à un marchand qui lui proposait du satin : « Il m'est avis que vous m'en avez baillé autrefois de meilleur ; celui-là n'est qu'à deux poils, et j'en voudrois bien à trois. » (*Var. littér.* publ. par Ed. Fournier, IX, 160.) — Cotgrave (1611, 1632 et 1650) parle du velours à *deux poils*. Le Dict. de Trévoux dit : « *poil* se dit aussi de la soie dans les étoffes de peluche, panne et velours. Le velours à *deux* ou à *trois poils*, se connoît par le nombre des lignes jaunes marquées sur la lisière. Et en ce sens, on dit figurément qu'un homme est brave à *trois poils*, pour dire qu'il est des plus braves. » M. Littré a relevé dans Saint-Simon cette expression caractéristique : « Caillebot passa pour un brave à *quatre poils*, qu'il ne falloit pas choquer. »

P. 51, l. 5. — La *cavalerie des galères* méritait d'être commandée par un amiral suisse.

P. 51, l. 5. — Les *galères de Malte.* L'ordre de Malte, fondé après la prise de Jérusalem par les Croisés, était divisé en sept langues : Provence, Auvergne, France, Italie, Allemagne, Aragon et Castille. A la tête de chaque langue, sous les ordres du Grand-Maître, était un chef appelé *pilier* ou *bailli conventuel*, qui était revêtu d'une des grandes dignités de l'ordre. Le pilier de la langue de Provence était grand commandeur ; d'Auvergne, grand maréchal ; de France, grand hospitalier ; celui d'Aragon, grand conservateur ; d'Allemagne, grand bailli ; de Castille, grand chancelier ; d'Italie, enfin, amiral : l'amiral était à la tête des galères sur lesquelles Mascarille prétendait commander son régiment de cavalerie.

P. 51, l. 9. — *Deux mille chevaux.* — Mascarille, commandant un régiment de cavalerie, n'avait pas 2,000 cavaliers sous ses ordres ; en effet, les régiments de cavalerie étaient de six compagnies, de 45 ou 50 maîtres ou cavaliers par compagnie, soit 270 ou 300 hommes.

P. 52, l. 5. — *Demi-lune.* — La demi-lune était une fortification formant un angle aigu saillant ; les deux côtés de l'angle étaient parallèles à ceux d'une contrescarpe dont la demi-lune était séparée par un fossé. La gorge (partie intérieure de l'angle) était tournée en arc, comme un croissant ; Guillet (*les Arts de l'homme d'épée*) en attribue l'invention aux Hollandais.

Ceci « me fait souvenir d'une naïfveté qu'on attribuoit au feu (René Aux-Épaules) marquis de Nesle, gouverneur de La Fere, qui estoit pourtant un brave homme. C'est que, comme on eust proposé de faire une demy-lune, il dit : « Messieurs, ne faisons rien à demy pour le service du Roy ; faisons-en une toute entière. » — (Tallemant des Réaux, IV, 204.)

Les gens de guerre et ceux qui voulaient imiter leur langage, parlaient volontiers de demi-lune ; de là, la locution : *repoussé à la demi-lune*, pour *repoussé, rabroué :*

— « Vous ne sçavez ce que vous dites. — Non, mais je sçay que vous venez d'estre furieusement *repoussé à la demy-lune.* Dites-moy, s'il vous plaist, qui croyez-vous qui soit le maistre, de vous ou de Madame vostre femme ? » — HAUTEROCHE, *Bourgeoises de qualité,* I, VI.

P. 52, l. 6. — *Le siège d'Arras.* — Le 25 août 1654 (et non le 24, comme le disent de Prade et Larrey), le jour de la fête du roi, Turenne, La Ferté et d'Hocquincourt défont les Espagnols et s'emparent d'Arras, après cinquante-deux jours de siège.

P. 53, l. 8. — *Gravelines.* — C'est le 30 août 1658 que le maréchal de La Ferté s'empara de Gravelines, après un siège de trente-quatre jours.

P. 53, l. 9. — *Mascarille mettant la main sur le bouton...* — Dans les *Aventures du baron de Fæneste*, d'Aubigné prête au duc d'Épernon, — si c'est bien le duc qu'il a caché sous ce nom, — la même idée dans une autre occasion :

Beaujeu. Monsieur, vous avez connu Renardiere, qui, à force d'estre noble, dès la premiere veue connoissoit fort bien un gentilhomme, et au sentir mesme ; car il vouloit qu'un vray noble eust un peu l'aisselle surette et les pieds fumants — (comme Henri IV).

— Fæneste. — Tenez, Monsieur, ye me devoutonne : bous sentirez. » — *Liv. VI, chap. VII.*

P. 54, l. 6. — *Promenades en carrosse.* — Voy. dans cette coll. notre éd. de l'*Avare*, p. 174.

L'auteur des *Loix de la Galanterie* (1644) donne le conseil suivant :

« C'est une chose tres-utile à un homme qui veut estre dans la bonne réputation d'entretenir un carrosse, voire deux, quand ce ne seroit que pour faire plaisir aux Dames qui n'en ont point, et leur en prester quelquefois pour leurs promenades et leurs visites, ce qui les oblige de telle sorte que l'on est apres beaucoup mieux venu chez elles ; et entre les bonnes qualitez d'un homme, l'on ne manque pas de dire toujours d'abord : *Il a bon carrosse*, ce qui vous met incontinent dans l'honneur et la réputation ».

P. 55, l. 1. — *Les Violons pour donner le Bal.* — « Nul ne peut estre dit vray galant, qui de sa vie n'a donné le bal ny la musique. » — (*Loix de la Galanterie*, 1644.)

P. 55, l. 5. — *Holà ! Champagne.....* — M. Despois a rappro-

ché avec raison cette sortie de Mascarille des vers suivants de Tristan-L'Hermite :

Le Capitan : Hola, ho ! Bourguignon, Champagne, le Picard,
Le Basque, Cascaret...
Las-d'aller, Triboulet ! Où sont tous nos valets ?...
Je ne suis point servy : toute cette canaille
Se cache au cabaret.

(*Le Parasite*, 1654, I. v.)

Dans le *Campagnard*, de Gillet de la Tessonnière, le Campagnard n'est pas mieux servi que Mascarille par Picard, le Biernois, le Basque, le More, l'Anglais, Champagne, et son page même. — (I, iv.)

P. 57, l. 3. — *Un Impromptu.* — Les impromptus ont toujours été suspects. Dans l'*Impromptu de l'hôtel de Condé*, Montfleury reproche à Molière d'avoir donné comme improvisée sa pièce de l'*Impromptu de Versailles :*

Alis. L'Impromptu de trois ans.
Le Marquis. De trois ans ?
Alis. Ouy, Monsieur.
Le Marquis. De trois ans ! Comment diables ?
Alis. Il a joué cela vingt fois au bout des tables,
Et l'on sçait dans Paris, que faute d'un bon mot,
De cela chez les grands il payoit son écot. — (Sc. IV.)

— « J'ay connu, dit Pancrace, un certain folastre qui a fait assez de bruit dans le monde, qui avoit tousjours des impromptus de poche, et qui en avoit de preparez sur tant de sujets qu'il en avoit fait de gros lieux communs. »

Furetière, *le Roman Bourgeois.*

— « Thrasyle (Yzarn), pressé par les Dames de rimer à son tour, répondit par ces quatre vers :

Je pourrois bien faire sans peine
Quelque fort méchant madrigal ;
Mais pour ne le faire point mal,
Je demande un délay de quinzaine.

« En mesme temps il protesta hautement qu'on ne le surprendroit plus, et qu'il ne luy arriveroit point de marcher sans des impromptus de poche. »

(*La Journée des Madrigaux.*)

Dans la *Critique de l'École des Femmes*, Élise raconte qu'elle avait invité Damon, c'est-à-dire Molière, à souper,

« Comme bel esprit, et jamais il ne parut si sot parmi une demi-douzaine de jeunes gens à qui elle avoit fait feste de luy... Ils pensoient tous qu'il estoit là pour défrayer la compagnie de bons mots; que chaque parole qui sortoit de sa bouche devoit estre extraordinaire; qu'il devoit faire des *impromptus* sur tout ce qu'on disoit, et ne demander à boire qu'avec une pointe. Mais il les trompa fort par son silence... » (*Sc.* II.)

P. 57, l. 11. — *Le premier Vers.* — A un sot qui lui montrait un premier vers, un vers unique qu'il avait fait : « Très bien, dit Voltaire, la rime en est riche. »

P. 58, l. 9 et 14. — *La Comtesse, le Duc.* — Cette manie de vanter ses belles relations a été relevée dans la *Clélie :*

« Elle ne fit autre chose que de dire : « Je viens de chez la Princesse; la Princesse m'a dit...; j'ay parlé d'une affaire à la Princesse ; la Princesse m'a tirée vers une fenestre pour m'entretenir en particulier; la Princesse m'a fait promettre que je retournerois la voir ; » et la Princesse enfin estoit si meslée dans ses discours que, qui en auroit osté ce mot-là, il n'y auroit plus eu nul sens à tout le reste. » — (1re part., liv. II, p. 988.)

P. 60, l. 7. — *En cadence, violons.* — Voy. à la fin du vol. p. 212, la musique de l'air joué par les violons.

P. 64, l. 1. — *Troubler le bal.* — Il est souvent question dans les Mémoires du temps, dans ceux de Mlle de Montpensier entre autres, de l'habitude d'entrer librement sous le masque dans les maisons où l'on donnait le bal ; le roman de *Polyandre* en cite un exemple d'autant plus curieux que l'auteur, Sorel, y fait la description d'un bal du temps, de la tenue qu'on y avait, des farces de mauvais goût que l'on s'y permettait, comme de décrocher une perruque à l'aide d'un hameçon et d'une ficelle pendue au plafond, etc. — « D'autant qu'il y a telle nuit que le bal se donne en vingt endroits de la ville, il faut les savoir tous, pour aller de l'un à l'autre, et voir les visages qui s'y trouvent, s'arrêtant à celui où l'on aura le plus d'inclination. Cela s'appelle courir le bal. » (*Loix de la Galanterie.*) — Cf. Thiers, *Traité des jeux.*

P. 69, l. 11. — *Romans, Vers...* — Molière reprendra la même idée dans Sganarelle, Sc. I :

Voilà, voilà le fruit de ces empressemens
Qu'on vous voit nuit et jour à lire vos romans;
De quolibets d'amour, vostre teste est remplie,
Et vous parlez de Dieu bien moins que de Clélie.
Jetez-moy dans le feu tous ces méchants ecrits
Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits...

Les romans ont eu leurs adversaires et leurs apologistes à diverses époques. Parmi les premiers, on cite Nicôle, Arnaud d'Andilly (dans la 82e de ses *Stances chrétiennes*), qui étaient jansénistes, les auteurs du *Journal de Trévoux*, qui étaient jésuites, etc.; tous, d'un commun accord, ont condamné la lecture des romans. Parmi les partisans, nous rangerons d'abord les membres du clergé qui ont écrit des romans, comme saint Jean Damascène, auteur de *Barlaam et Josaphat*, trad. par un chartreux, Jean de Billy, et un jésuite, le P. Antoine Girard ; Amyot, qui a traduit *Daphnis et Chloé;* l'abbé Hedelin d'Aubignac, auteur de la *Macarise ;* l'abbé de Pure, auteur de la *Précieuse ou le Mystère des ruelles;* Huet, évêque d'Avranches, auteur du *Faux Inca* ou *Diane de Castro.* — Nous classerons ensuite ceux qui ont approuvé en termes exprès la lecture des bons romans, en proscrivant seulement ceux qui ne présentent que des amours impures : Huet, évêque d'Avranches, dans son *Traité de l'origine des romans ;* Nicolas Antonio, chanoine de Séville, dans la préface latine de sa *Bibliothèque des écrivains espagnols ;* Michel Medina, franciscain, cité dans le *Traité de l'usage des romans,* par Gordon de Percel (Lenglet du Fresnoy).

A partir du succès de l'*Astrée*, la lecture des romans devint une étude : « Ce sont, disait Huet, des précepteurs muets, qui succèdent à ceux du collège, et qui apprennent d'une manière bien plus instructive et bien plus persuasive que la leur, à parler et à vivre, et qui abattent la poussière de l'école. » — « L'on apprend d'eux, disait Bary (*Esprit de Cour*) à faire des billets et des récits, des abords et des sorties; l'on apprend d'eux

de quel air on doit parler aux princes, de quelle façon on doit deferer aux dames ; l'on apprend d'eux comment les conditions s'expriment... » — *On apprend,* n'était pas trop dire; car il n'était pas rare de trouver des personnes qui, comme la femme de La Fontaine, *savaient les romans*. — « Ils ne trouverent en la salle que Leonor, à laquelle Lysis fit un compliment tiré d'un des plus celebres romans de ce siecle, et, si elle luy eust respondu de mesme qu'il y a dans son livre, il lui apprestoit déjà la replique qui suivoit. » SOREL, *Berger extrav.*, 1627, — p. 111.

Desmarets dit de même, dans les *Visionnaires*, II, III :

Car vous autres jugez, qui *sçavez les romans*.....

Un peu plus tard, 1654, dans l'*Amant indiscret*, de Quinault, V, v, on lit :

Vostre raison s'égare, et vous parlez en folle.
Ce mal vous est venu d'avoir lu des romans.
Vous apprenez par cœur tous les beaux sentiments,
Les doux propos d'amour, les rencontres gentilles,
Enfin tout le bel art qui fait perdre les filles.

On voit à quel point Molière avait raison de réagir contre les abus de la lecture des romans.

P. 69, l. 11. — *Sonnets et sonnettes :* « Comme Racan disoit à Malherbe que ce n'étoit pas un sonnet si on n'observoit les regles du sonnet : — Eh ! bien, lui dit Malherbe, si ce n'est pas un sonnet, c'est une sonnette. » (TALLEMANT DES RÉAUX, I, 294.)

On trouve la même plaisanterie dans *le Berger extravagant* de Sorel :

— « N'as-tu jamais veu les sonnets de Ronsard? — Non, respondit le laquais; mais j'ay bien veu des sonnettes aux jambes des Pantalons, et aux colliers des petits chiens. » — (Ed. 1627, p. 100; 1639, T. I, p. 106.)

LEXIQUE

LEXIQUE

Nous avons essayé de réunir dans ce Lexique, abrégé d'un travail considérable, la plupart des mots qui nous ont paru présenter un intérêt pour l'histoire de la langue et même des idées qu'elle sert à exprimer : on voudra bien remarquer que les mots et locutions employés par Molière sont presque toujours justifiés par des exemples tirés des auteurs de son temps.

On trouvera aux mots Adjectifs, Adverbes, Articles, Conjonctions, Prépositions, Verbes, etc., *des remarques, concernant les règles de la grammaire en usage au temps de Molière.*

A

A. — Voy. *Prépositions.*

Abord (d'), tout de suite.

— « Ils n'ont point cet air qui donne d'*abord* bonne opinion. »
Préc. rid., p. 16.

— Voy., dans cette coll., notre Lexique de l'*Avare*.

Achevé. — Porté au plus haut degré, surtout d'une passion, de la folie, etc.

— « Il n'en faut point douter; elles sont *achevées*. » — *Préc. rid.*, p. 18.

Achevé se prenait en bonne ou en mauvaise part : « un mérite *achevé* »; « un fou *achevé.* »

> 552. *Et la faveur du Ciel vous a bien conservée*
> *Si ces derniers discours ne vous ont* achevée.
> CORN., *suite du Menteur.*

Adjectifs employés comme substantifs :

— « Ce que vous dites-là est *du dernier bourgeois.* — *Préc. rid.*, p. 13.

— « Il faut qu'un amant... sache pousser *le doux, le tendre* et *le passionné.* » *Ibid.*, p. 14.

— « Ma cousine donne dans *le vrai* de la chose. » *Ibid.*, p. 16.

— « Nous n'avons garde... de donner *de notre sérieux* dans *le doux* de votre flatterie. » *Ibid.*, p. 26.

C'était une élégance du temps, et qui n'était pas particulière aux précieuses, de travestir ainsi un adjectif en substantif.

> *Et puisque me voilà sur* le tendre *et* le doux,
> *Profitez de ce temps, devenez mon espoux.*
> DORIMOND, *Amours de Trapolin*, 1662, sc. V.

Le P. Bouhours, dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, a noté plusieurs exemples analogues :

— « *Fin* s'étend encore plus loin que *finesse...* Il sçait *le fin* de la langue; voilà *le fin* de l'affaire; peu de gens sçavent *le fin* du cabinet. »
4e éd., 1673, p. 103.

— « Tourner une personne en *ridicule.* Ce dernier mot n'est pas fort ancien, non plus que *sérieux*, dans un genre neutre; on n'a pas toujours dit : « Traiter quelqu'un d'un grand *sérieux;* prendre son *sérieux;* trouver *le ridicule* d'une chose. » ID., *ibid.*, p. 108.

Somaize (t. I de notre éd.) peut fournir aussi de nombreuses citations :

— « Sçavoir les particularitez d'une maison ; *sçavoir* le fin *du* domestique. » — P. 202.

— « Il repartit serieusement aux paroles enjouées de Damon : *il repartit d'un* serieux *contrepointé* au bel air guay de Damon. » — P. 211.

— « Bien qu'elle fust serieuse, elle ne put s'empescher de rire : *il échappa un rire de son* serieux. » — P. 227.

« — Son génie (le génie de Corneille), disoit **M**. Despréaux, sembloit incliner d'abord vers le *tendre*, le *touchant* et le *passionné*, du moins si l'on en juge par le *Cid* et par quelques vers de l'*Illusion comique;* mais sa vocation naturelle l'entraînoit du côté *du grand* et *du merveilleux*. » — Montchesnay, *Bolæana*, 1742, p. 118.

Dans son *Presbytère d'Hénouville,* Antoine Corneille avait dit déjà :

Par une verte allée, où l'espais *du feuillage*
Attire mille oiseaux à dire leur ramage.

Rappelons enfin le mot de Madelon à Mascarille et l'emprunt fait par Montfleury à Molière :

— « C'est là savoir *le fin* des choses, *le grand fin, le fin du fin.* »
Préc. rid., P. 38.

— Ces acteurs, dans les vers que l'on leur donne à dire,
Ignorent les endroits qui pourroient faire rire...
Mais Moliere les trouve, et c'est le fin du fin.
Impromptu de l'hôt. de Condé, sc. iv.

Adjectifs pris adverbialement, Voy. ci-dessous, *Juste*.

Adverbes. — 1° *Ne* supprimé dans une phrase interrogative :

« Vous avois-je *pas* commandé de les recevoir... » *Préc. rid.*, p. 12.

Malherbe supprime fréquemment cette particule négative dans les phrases interrogatives ou dubitatives :

10. *Sont-ce pas des effets que, même en Arcadie...* *Récit d'un Berger*.
« Etoit-il pas aussi peu digne de servir... »
Traité des bienfaits., trad. de Sén., liv. III, ch. 12.

— « Regardons s'il y aura point plus d'apparence de dire... »
Ibid, ch. 3.

Corneille, dans ses premières éd., a souvent employé cette forme, qu'il a modifiée dans l'éd. de 1660 :

1585. *Ma foi doit-elle pas prévaloir sur la vôtre?* *La Suivante.*
1219. *Dieux! sentois-je point lors des douleurs trop légères?*
Horace.

Ces vers sont devenus :

Ma foi n'*est-elle rien au-dessus de la vôtre?*
Ne *sentois-je point lors des douleurs trop légères!*

Vaugelas a traité ce point; il constate que « diverses personnes très savantes » qu'il a consultées ont été en désaccord, les unes préférant, les autres condamnant la suppression de la négative; mais lui-même tient que « il est d'ordinaire plus élégant de ne la pas mettre ».

Corneille et l'Académie ont blâmé l'opinion de Vaugelas, en s'appuyant sur celle de Chapelain et de Ménage. Ce dernier nvoque Malherbe, « qui avoit l'oreille excellente », et qui a préféré *n'ai-je pas* à *ai-je pas* dans ce vers :

N'*ai-je* pas *le cœur aussi haut.*

Mais Malherbe, nous l'avons vu, supprime fréquemment *ne.*

2° *Ne* supprimé après *devant que, avant que :*

— « Devant que les chandelles (ne) soient allumées. »
Préc. rid., p. 40.

3° *Que*, autre chose que :

— « Ont-elles répondu *que* oui et non... » *Préc. rid.*, p. 8.

Malherbe emploie fréquemment des tournures analogues :

— « Je ne crois point que ces tumultes aboutissent (*à autre chose*) *qu'à* la paix. » — (*Lett. à Peiresc*, 1er avril 1614.)

18. *Qu'êtes-vous* (autre chose) que *paille et* que *verre?* *Les Sibylles.*

De même Corneille et Racine :

615. *Je ne suis que servante, et qu'est-il* (autre chose) que *valet?*
CORNEILLE, *Illusion comique.*

1318. *Hélas! et qu'ai-je fait* (autre chose) que *de vous trop aimer?*
RACINE, *Bérénice.*

4° *Ici dedans :*

— Venez nous tendre *ici dedans* le conseiller des grâces. »
Préc. rid., p. 21.

On disait de même *ici autour, ici dessus, ici dessous*, etc. :

— Depuis quelque temps, il y a des voleurs *ici autour.* »
MOL., *D. Juan*, III, II.

— *J'ai crainte* ici dessous *de quelque manigance.*
ID., *L'Étourdi*, I, IV.

Ici dedans est la traduction de l'ancien *ceans.* — VOY. ce mot dans notre Lexique des *Femmes savantes.*

Affaire, l'homme ou la chose qui convient :

— « C'est moi qui ferai votre *affaire...* » *Préc. rid.*, p. 30.

181. ...... *Ah! Monsieur, si feu mon pauvre père*
Étoit encor vivant, c'étoit bien votre affaire.
RACINE, *Plaideurs.*

Affaires, mot vague, *choses :*

— « Je viens d'apprendre de belles *affaires* vraiment... »
Préc. rid., p. 67.

Molière aimait à employer les mots à la mode, et en cela il imitait les Précieuses de la Cour ; en voici un exemple entre cent autres :

— « Il y a quantité de gens qui, lorsqu'ils ne peuvent exprimer quelque chose par un mot propre, usent du mot de *machines...* Les autres se servent partout du mot *affaires;* ils signifient par là toutes les choses dont ils ne peuvent trouver le nom. Les femmes, en parlant de leurs bijoux, diront :

— « On porte à cette heure de certaines *affaires.* » Quelquefois des hommes employent aussi le mot d'*affaires* et quelques autres pour des choses fort dissemblables, soit pour des étoffes, des meubles, des édifices et des différentes actions de la vie. Tout cela est *affaire* ou *machine.* »

SOREL, *Conn. des liv.*, 1671, p. 422.

Aimer. — Au mot *aimer*, Sommaize, dans son *Gr. Dict. des Prétieuses*, donne, en la modifiant un peu, la phrase de Molière *Pr., rid.*, p. 46) :

— « J'ayme beaucoup les gens d'esprit : *j'ay un furieux tendre pour les gens d'esprit.* » — Molière avait dit : « Pour les hommes d'épée. »

Préc. rid., p. 52.

Air.

— « Vous devriez un peu vous faire apprendre le bel *air* des choses. »

Préc. rid., p. 13.

— « Il ne sçait pas du tout la maniere de faire les choses : *il ne sçait pas du tout le bel* air *des choses.* »

SOMAIZE, *Gr. Dict. des Pr.* V° *Manière.*

— « Ils n'ont point cet *air* qui donne d'abord bonne opinion des gens. »

Préc. rid., p. 16.

Somaize traduit : « Ces personnes-là n'ont point cet *air* qui plaist. »

Gr. Dict. des Pr. V° *Plaire.*

— Voy. dans cette coll. nos Lex. du *Tartuffe* et de *l'Avare.*

Ajustement.

— « Je n'ay jamais vu porter si haut l'élégance de l'*ajustement.* »

Préc. rid., p. 43.

Somaize a pris cette phrase à Molière et l'a traduite : « Je n'ay jamais veu personne qui s'ajusta (*sic*) mieux que vous. »

Gr. Dict. des Précieuses, V° *Ajuster.*

Ambigu. — Mélange.

— « C'est un *ambigu* de précieuse et de coquette. » — *Préc. rid.*, p. 9.

Le plus ancien dict. où paraisse le mot *ambigu* dans le sens d'abord « de repas mélangé de divers mets servis confusément, » puis de « mélange », est celui de Richelet, 1680. Furetière, en 1688, n'enregistre que le sens de « repas mêlé »; en 1694, et

même en 1718, l'Acad. n'admet pas encore les deux sens donnés par Richelet, et définit « *ambigu :* repas où l'on sert en mesme temps la viande et le fruit, en sorte qu'on ne sçauroit dire si c'est un souper ou une collation. » — Le mot était dans la langue depuis 1648 environ, au moins appliqué à une sorte de repas ; après Molière, Regnard, dans le *Joueur*, a repris le sens figuré de « mélange ».

« Maintenant, il faut que ceux qui font des festins, à quelque heure que ce soit, y fourent toute sorte d'ingrediens : ils ont des mets qu'ils nomment des bisques ; je doute si c'est potage ou fricassée... Les confitures sont là, meslées confusément avec les viandes rosties et bouillies, tant que c'est un vray cahos, et ceux qui font cette sottise en pensent estre quittes pour dire que c'est un *ambigu*. Quant à moy, ces ambiguitez me desplaisent ; elles ne signifient rien, sinon que ce siecle n'est plein que de choses *ambigues* et trompeuses. Mais l'on donnera bien de l'*ambigu* à ceux qui l'aiment ; leurs festins sont suivis de bals et de ballets, comme apres la panse vient la danse. » — SOREL, *Polyandre*, 1648, liv V, pp. 355-556.

— « Mme de Bellievre ne se trompoit pas quand elle appeloit vos chevaux des *ambigus*, car on ne sçait s'ils sont de selle ou de voiture. »
MONTREUIL, *Œuv.*, 1666, p. 59.

En 1673, fut joué, à l'Hôtel de Bourgogne, l'*Ambigu Comique*, de Montfleury. C'est « une tragédie... en trois actes, et mêlée de trois intermèdes comiques, dont chacun renferme un sujet séparé et finy ».

C'est dans son caractere une espece parfaite,
Un ambigu *nouveau de prude et de coquette.*
REGNARD, *le Joueur*, 1695, I, VI.

Ames des pieds. — Violons.

— « Ces Messieurs ont eu fantaisie de nous donner les *âmes des pieds.* »
Préc. rid., p 59.

Somaize, dans le *Gr. Dict. des Pretieuses*, n'a pas manqué d'emprunter à Molière cette expression : « les violons, l'*âme des pieds ;* » il traduit le mot *vérité* par « *l'âme* de la probité. »

Cette expression paraît avoir été inventée par Molière, comme bien d'autres que nous n'avons retrouvées dans aucun auteur contemporain. — *Ame* dans le sens de « moteur », « ce qui anime et fait agir », reparaît dans ces phrases du langage courant :

« la charité est l'*âme* des vertus; » — « cet homme est l'*âme* d'une affaire. »

Amilcar.

— « Je vois bien que c'est un *Amilcar.* » — *Pr. rid.*, p. 28.

— « *Enjoué* : estre enjoué : *estre un Amilcar.* »
Somaize, *Gr. Dict. des Pr.*, 22. V° *Enjoué.*

Et il ajoute : « Ceux qui ont leu la *Clélie* sçavent pour quelle raison on appelle un homme enjoué un Amilcar. »

Amilcar ou Artaxandre, c'est le poète Sarasin, qui porte les deux noms dans la *Clélie* (voy. 1re part., liv. III, éd. 1654, p. 1375). Mlle de Scudéry en fait un personnage toujours enjoué et d'une humeur égale, aimant le plaisir sans peine : « N'est-il pas vrai, dit-il (p. 1169), que l'Amour naist parmy la joye?... En effet, les plus grands soupireurs de la terre ne soupirent que pour avoir de la joye, et toutes les douleurs et tous les desespoirs d'un amant ont toujours pour but l'esperance d'estre heureux. Pourquoy donc ne vaut-il pas mieux trouver la joye partout, et la trouver sans douleur, que de l'aller chercher par des sentiers difficiles, que de se mettre en estat de ne rire jamais qu'après avoir pleuré. » — On complètera l'idée que cette théorie donne du caractère d'Amilcar en lisant son histoire racontée par lui-même sous le nom d'Artaxandre (p. 1202).

Antipode.

— « Il faudroit être l'*antipode* de la raison pour ne pas confesser... »
Pr. rid., p. 28.

Somaize traduit : « Il faudroit n'avoir point de raison pour... »
Gr. Dict. des Pr., v° *Paris*.

Article. — 1° Article supprimé :

— « Ce sont (les) fruits des veilles... » *Préc. rid.*, p. 50.

2° *Le, la, les*, pour *ce, cette, ces* :

— « Ne vous étonnez pas de voir le Vicomte *de la sorte.*
Ibid., p. 50; Cf. p. 62.

3° *Le, la, les*, emphatiquement :

— « Le mariage ne doit jamais arriver qu'après *les* autres aventures », c'est-à-dire après d'autres aventures que tout le monde connaît.
Ibid., p. 14

Voy. dans cette coll.. nos éd. du *Tartuffe* et du *Misanthrope*.

4° *Le, la...* devant *un, une..*, en parlant de plus de deux :

— « Je m'offre à vous mener *l'un* de ces jours à la comédie,
Préc. rid., p. 40.

— « *L'un* de ces jours, nous vous en donnerons un... »
Ibid., p. 59.

C'est à tort, dit justement M. Génin, que certains grammairiens ont blâmé l'emploi de *l'un* en parlant de plus de deux :

— « *Voici* l'un des pechez *où mon âme est encline.*
Regnier, *Sat.* XII.

L'un des plaisirs *où plus il depensa*
Fut la louange : *Apollon l'encensa.* La Fontaine, *Belphégor*.

Assaisonner.

— « Je veux que l'esprit *assaisonne* la bravoure. » *Préc. rid.*, p. 52.

Assaisonner, c'est proprement et à l'origine, « conduire à la saison convenable, conduire à maturité, à point ; » au mot *assaxonare*, Ducange parle de blé « attempresé et *assaisonné*, » et son exemple est du xve siècle ; au xvie siècle, du Bellay, cité par Littré, se demande si

... *Ne peut-on l'amour* assaisonner
Comme les fruits, et par art luy donner...
Maturité.

Vers le même temps, Palsgrave aurait donné à *assaisonner* le sens de *saisir, prendre possession de...* « Je l'assaysonneray en ses terres, ou je le saysiray en ses terres ; » (p. 710 et p. 673, éd. Génin) : mais, malgré l'autorité de M. Godefroy, qui accepte la leçon de M. Génin, nous croyons qu'il faut lire ici : « je l'as-

saysineray; » et la preuve, c'est que Palsgrave donne ailleurs, p. 707, *saysonner* ou *assaysonner* en appliquant le mot à la venaison; c'est, en outre, que le mot ne figure, avec le sens de *saisir*, ni dans Ducange ni dans de Laurière; c'est enfin que M. Godefroy cite plusieurs exemples du mot *assaisiner* ou saisir: ce qui montre la différence des deux termes, et la confusion où est tombée Génin soit en lisant *o* pour *i*, soit en maintenant une faute de l'édition originale de Palsgrave.

Assaisonner a été pris ensuite dans le sens « de relever la saveur par un condiment : » *assaisonner un ragoût;* et de là le sens figuré qu'on trouve dans la phrase de Molière et dans beaucoup d'écrivains antérieurs, contemporains ou postérieurs, ce qui exclut l'idée d'un emploi particulier aux Précieuses :

— « La douceur et gentillesse de son naturel, qui *assaisonnoit* tout ce qu'elle disoit ou faisoit... » Amyot, *Vie d'Antoine*.

237. *La Satire, en leçons, en nouveautés fertile,*
Sait seule assaisonner *le plaisant et l'utile.*
Despréaux, *Sat.* IX.

— « Quand on fait du bien, on l'*assaisonne* d'agrément, et cela est délicieux ». Sévigné, 30 juill. 1677.

— « Mon cœur... ne donnera point dans les hyperboles qui *assaisonnent* d'ordinaire les déclarations des amants; il ne luy échappera ni désespoir, ni sanglots, ni martyres... » — D..., *la Fille sçavante*, 1690. — *Th.-ital.* 1701, t. III, p. 94.

Les mots *condire*, *condimentum*, en lat., s'employaient de même dans le sens figuré : « *oratio festivitate condita*, discours assaisonné d'enjouement. » (Cic., *De Oratore*) ; « *Sapientiæ ætas condimentum est*, » l'âge est à la sagesse « un assaisonnement ». (Plaute, *Trinum.*, — cité par Rob. Estienne.)

Aucunement. — Nullement.

— « Nous n'en serons *aucunement* jaloux. *Préc. rid.*, p. 63

Aucunement s'employait avec ou sans négation ; — sans

négation, Rob. Estienne (1549), le traduit par *quodam modo, nonnihil*, quelque peu; Nicot, en 1573 et 1606, Monet en 1620 et 1636, Cotgrave en 1611, 1632, 1650, Hier. Victor en 1614, 1637 et 1644, en un mot tous les Dict. jusqu'à celui de Duez en 1660, donnent des traduct. analogues; Duez, le premier, admet *aucunement* soit dans le sens de « un peu, passablement, *alquanto;* » soit dans le sens de « nullement, *in nessun modo.* » — En 1680, Richelet n'admet plus que le sens négatif; en 1688, Furetière donne d'abord le sens négatif et semble admettre par tolérance le sens positif; en 1694 et 1718, l'Acad. n'admet plus que le sens de *nullement;* mais les dernières édit. mentionnent le sens affirmatif, en en limitant l'emploi au style de la chancellerie.

Les Dict. ne sont pas d'accord avec les écrivains; Malherbe emploie le mot avec ou sans négation. Corneille, l'Acad. (*Sentiments sur le* Cid), sans négation; dans ses *Nouv. Observ., ou Guerre civile des Franç., sur la langue* (1688), L. Alemand, (question XLVI, pp. 173-176), se demande « si *aucunement* est encore bon; » il remarque que Pellisson l'accepte seulement avec la négation, que d'autres le repoussent dans les deux sens, que l'Acad. est d'accord avec Pellisson et Richelet, mais qu'enfin « il y en a beaucoup qui ne peuvent souffrir ce mot que dans la bouche des sexagénaires; » il ajoute : « à la verité, ce terme est bien surанné,... et quand même on ne s'en serviroit du tout point, il n'y auroit pas grand mal, puisque nous pouvons nous en passer. » — Cependant, dans une note sur la dédicace de *Médée*, Voltaire qui, à propos d'un vers de Rodogune, prétend que *aucunement* ne peut entrer dans un vers, ajoute : « *Aucunement*, vieux mot qui signifie *en quelque sorte, en partie*, et qui valait mieux que ces périphrases. »

Autres : Nous autres, vous autres.

— « Entrez, *vous autres.* » *Préc. rid.*, p. 63.
— « Qui nous payera, *nous autres ?* » *Ibid.*, p. 66.

Nous autres, vous autres, pour *nous, vous*, sont la trad. de

l'esp., *nosotros, vosotros;* les Gascons l'emploient encore beaucoup ; Corneille, très familier avec l'espagnol, s'en sert souvent :

1811. Nous autres, *bénissons notre heureuse aventure.* *Polyeucte.*
1453. .... Vous autres, *suivez-moi !* *Héraclius.*

— « Je vous redis ces paroles, car peut-estre que quelqu'une de *vous autres* ne les sçait pas. » SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1657, II, 129.

B

Baragouin. — Langage inintelligible : — du breton *bara*, pain, et *gùin*, vin.

— « Je ne puis rien comprendre à ce *baragouin.* » *Préc. rid.*, p. 16.

Bien que ce mot soit très ancien dans la langue, on ne le trouve dans aucun dict. avant celui de Duez (1660).

— Retournons à nos moutons (dist Panurge). Vos parolles, translatées de *Baragouin* en François, veulent dire que je me marie. »
RABELAIS, *Pantagruel*, III, 34.

117. *Avec proportion se départ la louange,*
Autrement c'est pour moi du baragouin *estrange.*
REGNIER, *Sat.*, XV.

Molière a employé les mots *baragouiner* et *baragouineux*, dans *Georges Dandin* et dans *Pourceaugnac.* Mme de Sévigné a dit plus tard : « Je n'aime point ces *baragouines* d'Aix. » — *Lett. à Mme de Grignan,* 9 juin 1680. — L'Acad. n'admet pas *baragouine* pour *baragouineuse*, malgré l'exemple de Mme de Sévigné.

Billevesées. — Futilités.

— « Sottes *billevesées*, pernicieux amusements... »
Préc. rid., p. 69.

Ce mot qui figure dans les Cotgrave de 1611, 1632, 1650, paraît que dans deux autres dict., celui de Duez (1660, 1671), et le Dict. fr.-ital. de 1677, avant celui de Richelet, 1680. — Godefroy n'en cite aucun exemple.

Qu'est-ce que billevesées ou billes vezées? des bulles gonflées, *bille* équivalant à bulle ou boule, et *vesé*, d'après Monet (1620) 1636) et Cotgrave (1611, 1632, 1650), signifiant « ventru, » ou plutôt gonflé avec un tuyau de tige de blé appelé encore en Anjou une *veze ;* Cotgrave donne comme poitevin ce dernier mot qui se trouve, en effet, dans les *Serées* de Guill. Bouchet, avec le sens de chalumeau, de cornemuse, et aussi dans le glossaire des *Noëls bourguignons* de Lamonnoie.

— « Ayez en reverence le cerveau caseiforme qui vous paist de ces belles *billes vezées.* » RABELAIS, *Prol. du 1er liv. de Gargantua.*

Boire, au fig.; boire un affront.

« Il faut que je *boive l'affront.* » *Préc. rid.*, p. 68.

De même :

— « Si j'avois fait une sottise, je n'y saurois pas d'autre invention que de *la boire.* » SÉVIGNÉ, 23 janvier 1682.

788. .... *Une riante troupe*
Semble boire *avec lui* la joie à pleine coupe.
RACINE, *Esther.*

La céleste troupe,
Dans ce jus vanté,
Boit *à pleine coupe*
L'immortalité. J.-B. ROUSSEAU, *Cantate de Bacchus.*

Bourgeois, — vulgaire

— « Ce que vous dites là est du dernier *bourgeois.* »
Préc. rid., p. 13.

Somaize a relevé cette expression dans Molière : — « Les choses que vous dites sont fort communes : *les choses que vous dites sont du dernier bourgeois.* » SOMAIZE, *Grand Dict. des Prétieuses.*

On en trouve des exemples longtemps avant Molière :

— « Luy et ses compagnons ouvrirent la bouche quasi tous ensemble pour m'appeller *bourgeois*, car c'est l'injure que cette canaille (les pages) donne à ceux qu'elle estime niais ou qui ne suivent point la Cour. »

SOREL, *Francion*, 1622 ; éd. 1641, p. 282.

— « ... L'on se moquoit aussi de celles qui estoient si badines d'aller en ces lieux-là (le Cours, le Luxembourg ou les Tuileries) avec leurs maris ou leurs freres...; d'aller ainsi en famille, il n'y avoit rien de si *bourgeois* que cela. » SOREL, *Polyandre*, II, 574. — 1648.

— « Comme la mode change tous les jours..., il faudroit avoir des amis et des espions à la cour qui vous advertissent à tous moments des changements qui s'y font; autrement, on est en danger de passer pour *bourgeois* ou pour provincial. »

FURETIERE, *Roman bourgeois*, 1666. — Ed. de la Bibl. elzév., p. 74.

— « Madame Vollichon, avec son entretien *bourgeois*, faisoit beaucoup souffrir la pauvre Laurence, qui estoit une femme d'esprit et accoustumée à voir le beau monde. » ID., *ibid.*, p. 120.

— « Elle avoit assez de merite pour espouser un homme de qualité qui auroit des plumes, et qui n'auroit pas cet air *bourgeois* qu'elle haïssoit à la mort. » ID., *ibid.*, p. 194.

— *A moins qu'estre duchesse, on est dans le* bourgeois.
— *Le* bourgeois ! *moi* bourgeoise ! — *Elle a dit pis encore.*

HAUTEROCHE, *Bourg., de qual.*. 1691, II, I.

— ... *C'est la Cour, tout s'y passe.*
Dites une sottise, elle a son prix, sa grâce;
Le meilleur trait bourgeois *ne le peut égaler.*

ID., *ibid.*, II, IV.

— *Je vous nomme Monsieur, appelez-moi Madame,*
« *Ma femme est si* bourgeois ! » — *Que diable sommes-nous?*

ID., *ibid.*, II. VI.

VOY. ci-dessus, *adjectifs employés comme substantifs.*

Richelet, le premier, a noté dans son Dict. (1680) ce sens injurieux, admis aussi par l'Acad. dès sa 1re éd. (1694).

Bourgeoise (caution). — VOY. *Caution bourgeoise.*

Braie. — Culotte.

— « Nos libertés auront peine à sortir d'ici les *braies* nettes. »

Préc. rid., p. 56.

Braie ou *brague* paraît appartenir à la langue primitive des anciens Gaulois; Diodore de Sicile, cité dans l'*Itinerarium Galliæ narbonensis* parle de leurs βράκας (pp. 207 et 298); Joachim Perion, selon son usage, tire ce mot du grec. Ce qui est certain, c'est qu'on le trouve dans notre langue à toutes les époques, bien que M. Godefroy n'en fasse pas mention. — Cf. Ducange. — Quant à la locut. prov. employée par Molière, dans le sens qui, appliqué a un soldat, signifierait « sans avoir sali de peur le fond de sa culotte, » on la retrouve fréquemment à toutes les époques :

— « La colere, le dédain et l'amour... m'ont poussé en un tel labyrinthe que... je ne suis pour en sortir mes *brayes* nettès. »

Larivey, *les Morfondus*, 1579, act. I, sc. ii.

— « Ils n'en ont pas tiré leurs *brayes* nettes. »

Com. des Prov., 1633, I, v.

Colombine *à Arlequin. Ah! quitte-là le soin d'embellir les gazettes.*
Un noir pressentiment me fait trembler pour toi,
Et m'annonce, pleine d'effroy,
Que tu n'en sortiras jamais les bragues *nettes.*
(*La Thèse des Dames*, com. du Th.-Ital., 1695. — Sc. xiii.)

— H. Estienne, dans ses *Deux dialogues du françois-italianise*, Ed. Liseux, I, 235, a toute une page curieuse sur les *braies*. — Cf. Pasquier, *Recherches*, 1621, VIII, ii.

Branle. — Mouvement; *donner le branle à...*, mettre en mouvement.

— « Ce sont eux qui donnent le *branle* à la réputation. »

Préc., rid., p. 30.

— Soit par le *branle* qu'il avoit donné à ce bateau, soit par le vent, il se vit incontinent esloigné du chasteau. »

Segrais, *Nouv. franç.*, 1657, I, 381.

Le *branle* était une sorte de danse; d'où « mener le *branle* ».

pour « mener la danse ». — De nombreuses chansons se chantaient sur l'air du *branle* de Metz.

— « Ne parle lon plus du *branle* de Poitou? du *branle* de Champagne? du *branle* de Bourgongne? — Ce seret parler des neges d'antan. »
H. Estienne, *Langage fr.-ital.*—Ed. Liseux, II, 102.

On dit le *branle* d'une cloche, de la roue de la Fortune :

— « Le peuple fut deux ou trois fois en *branle* de le sauver. »
G. Bouchet, *Serées*, éd. Roybet, III, p. 58.

— « Les importantes négociations qui, sous son règne, ont *donné le branle* à toute l'Europe. » Racine, *Disc. acad.*

— « L'intendant... *donnera le branle* aux évêques. »
Sévigné, 16 oct. 1676.

Braverie. — Élégance d'ajustement.

— « Adieu notre *braverie!* » *Préc. rid.*, p. 65.

D'où viennent les mots *brave*, *braverie?* Joach. Perion, contrairement à sa coutume, ne les tire pas du grec :

« βραυεύειν quod est primos obtinere, nonnulli ad id transferre volunt quod nos *braver*, id est splendore vestium nitere dicimus, fortassis rectè, quod ii qui ludis gymnicis præerant, cæteris ornatu præstarent. Si ita est, βραβεὺς erit is qui *brave*, et *braveus*, qui est ornatu et habitu præstantissimo. Ego vero id malim à *brachis* (braies), quibus olim Galli insignes *brachati* appellabantur : præsertim cùm me puero ubique et nunc plerisque in locis Galliæ *bragues* et *bragueus* dicantur, *c* in *g*, ut ferè fit, mutatione. »
Joach. Perionii, *de linguæ gall. origine*, 1554, p. 56 *b*.

Et d'assembler tous ces lopins
De ces vocables transalpins,
Ne jugez estre braverie
Mais bien estre une baverie.

H. Estienne, *Condolèance*... en tête des *deux Dialogues du franç.-ital.* — Ed. Liseux, I, p. 7. Cf., p. 51.

— « Des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande *braverie* : voilà les États. » Sévigné, 5 août 1691.

— « Si les maris s'étonnent de voir leurs femmes propres sans savoir

d'où viennent leurs *braveries*, elles en sont quittes pour dire : Oh! dam, mon petit fils, c'est que je suis heureuse au jeu. »

Boisfranc, *les Bains de la porte St.-Bernard*, I, vi.
(Dans le *Th. ital.* de Gherardi, 1701, t. VI.)

Brimborions. — Bagatelles.

— « Je ne vois que blancs d'œufs, lait virginal et mille autres *brimborions* que je ne connois point. » *Préc. rid.*, p. 12.

567. *Et cent* brimborions *dont l'aspect importune.* *Femm. sav.*

— « Le mot de *brimborions*, dont nous usons quand nous disons que quelqu'un dit ses *brimborions*, vient du latin de *breviarium.* »

Pasquier, *Rech.*, VIII, xlii.

Cotgrave écrit bien, 1611, 1632, 1650; « il dit ses *brimborions* for breviaire, » et confirme ainsi l'étymol. de Pasquier, acceptée par Ménage. Mais Cotgrave, mais le *Dict. fr.-flam.* de 1643, donnent *brimbeur*, comme employé simultanément avec *bribeur*, caimandeur de *bribes*. Ne serait-ce point là une autre racine du mot ? M. Littré repousse cette étymologie, et le passage suivant de Bouchet (*Serées*, 1584, éd. Roybet, chez Lemerre, t. IV, p. 183), lui donne raison :

— « Elle le pria d'attendre jusques à ce qu'elle eust dit certains mots et oraisons qu'elle avoit accoustumé de dire toutes les fois que le mal des dents luy prenoit, ayant apprins ces *breborions* de sa grand'mère. »

Brouhaha.

— « Il faut faire le *brouhaha.* » *Préc. rid.*, p. 42.

— « Voilà ce qui attire l'approbation, et fait faire le *brouhaha.* »

Impromptu de Versailles, sc. vi

— Ce mot, qui est une onomatopée, a trouvé place dans les Dict. de Richelet (1680), de Furetière (1688), et de l'Acad. (1694). Richelet le donne comme terme de comédien, et cite les *Préc. rid.* — Guéret, dans son *Parnasse réformé* (1668), proteste contre le *brouhaha* fait à contre-temps ; Apollon rend un édit dont voici l'art. ix :

« Deffendons au galimatias de monter sur le théâtre, et condamnons à vingt pieds parisis de honte tous ceux qui feront le *brouhaha* mal à propos. » (Ed. 1674, p. 155.)

— *Un galimatias dit par ces grands acteurs,*
Tire le brouhaha *de tous les spectateurs.*
Poisson, le *Poète basque*, 1668, sc. viii.

Bruit. — Réputation : avoir *bruit* de..., donner *bruit* de...

— « Il y en a tel dont il ne faut que la seule fréquentation pour vous donner *bruit* de connoisseuse. » *Préc. rid.*, p. 30.

— *Hé! là, là, madame la Nuit,*
Un peu doucement, je vous prie;
Vous avez dans le monde un bruit
De n'être pas si renchérie. Mol., *Amphit.* Prol.

« — Elle eut le *bruit*, à la cour, de n'avoir pas sa pareille. »
Reine de Navarre, *Heptam.* 15e nouv.

221. — *Mais, dans vostre Poitiers, quel* bruit *avoit Dorante?*
Corn., *Menteur.*

778. — « *Le* bruit *de nos trésors les a tous attirés.* » Racine, — *Mithrid.*

— « *Les honnêtes filles ne doivent point aller dans la chambre d'un homme qui a si mauvais* bruit. » — Devisé, *Les Dames vengées*, I, vii.

De même, avec une équivoque sur le double sens du mot *bruit*, réputation, tapage :

— « Si ne laissois-je pas à avoir besoin de conseil et de m'esmayer (me mettre en émoi de savoir) qui estoit l'advocat de Poitiers qui avoit le plus grand *bruit*. On m'enseigna un qui, à la verité, avoit le plus grand *bruit* de Poitiers, estant logé au marché de la ville, pres d'une eglise où il y avoit de grosses cloches et une femme qui parloit bien haut. »
G. Bouchet, *Serées*, 1854, éd. Roybet, chez Lemerre, t. V, p. 70.

Brutal. — Brute.

— « Jusqu'à les appeler *brutaux*. » — *Préc. rid.*, p. 9.

993. — *Albin, comme est-il mort? — En* brutal, *en impie.* — Corn., *Pol.*

Molière a employé *brutalité* dans un sens analogue :

— « Un homme qui.... avec une impétuosité de prévention, une roideur de confiance, une *brutalité* de sens commun et de raison, donne au travers des purgations et des saignées. » — *Mal. imag.*, III, III.

Bureau. — Réunion, assemblée.

— « Paris est le grand *bureau* des merveilles. » — *Préc. rid.*, p. 28.

Palsgrave (1530) n'a pas ce mot ; dès 1549 cependant il paraît dans le dict. fr.-lat. de Rob. Estienne, puis dans le Nicot de 1573, sans qu'on le retrouve dans *Les mots fr. selon l'ordre des lettres* (1552, Lyon, Payen). Il est à remarquer que M. Godefroy ne l'a pas recueilli, bien qu'il figure dans le *Roman du Renard* (XIIIe siècle), dans le *Roman des neufs Preux*, etc.

D'après le sens primitif, le *bureau* était comme la *bure*, une étoffe grossière.

Plus tard, le *bureau* qui couvrait, comme un tapis, la table de certains commis, fut pris pour cette table elle-même ; et cette table, autour de laquelle on se rangeait, pour la salle où était cette table ; puis enfin cette salle où l'on s'assemblait, pour une assemblée, une réunion :

— « A la vérité, on appelle *bureau* une table où écrit un commis ; mais, c'est à cause de la bure, ou, comme on disait autrefois, du *bureau* qui la couvre ; c'est ainsi que la petite toile qu'on étend sur la table où la coquette prend et dépose ses appas, fait donner à cette table le nom de toilette. »
(DOMERGUE, *Manuel des étrang.*, p. 112.)

Au XVIIe siècle, 1636, Renaudot fonda le *bureau* d'adresse, sorte de bureau de placement, d'agence de ventes et locations, de local de conférences, etc. Les *Conférences du bureau d'adresse* ont été imprimées en plusieurs vol., en 1641.

— « On apportoit du *bureau* durant le souper, ou en la serée, tout ce qu'on avoit faict ou apprins là de nouveau. » (G. BOUCHET, *Serées*, V. 106.)

— « Les Pretieuses ont esté en conversation toute l'apres disnée : — *Les Pretieuses ont tenu le* bureau *tout le medy.* »
SOMAIZE, *Dict des Prét.*, I. p. 63 de notre edit.

— « *Paris.* — Il faudroit n'avoir point de raison pour ne pas confesser que toutes les bonnes choses abondent dans Paris : *Il faudroit estre l'antipode de la raison pour ne pas confesser que Paris est le grand* bureau des merveilles *et le centre du bon goût.* » — SOMAIZE, *Le Gr. Dict.* (D'après Mol.)

C

Cadeau, partie de campagne.

— « Nous mènerions promener ces dames hors des portes, et leur donnerions un *cadeau.* » — *Préc. rid.*, p. 54.

On ne trouve le mot ni dans Palsgrave ni dans M. Godefroy, bien que M. Littré l'ait noté dès le XIIIe siècle. Dans son sens primitif, un *cadeau* est un trait de plume servant d'ornement ; une lettre *cadelée* est une lettre ornée de traits de plume. M. Preudhomme, dans son *Essay instructif de l'art d'escriture*, in-8°, 1659, prescrit (*Maxime* XXVII, p. 162) ceci :

— « Toutes lettres capitales, *cadeaux*, ou traits volants (que l'on appelle), seront faits, le bras et la main en l'air, en leur donnant une vive chasse. »

Aucun dict. avant le dict. fr.-ital. imprimé en 1677 au château de Duillier, en Suisse, et celui de Richelet, 1680, ne donnent un autre sens. Cependant, dès 1650, Ménage (*Origines*, p. 164), dit déjà : « Par métaphore, nous disons *Faire des cadeaux*, pour dire *faire des choses spécieuses, mais inutiles.* » — De là le sens de « fête, partie de campagne. » — L'emploi du mot, si fréquent dans Molière, fut de courte durée :

— « *Cadeaux* se dit aussi des repas qu'on donne hors de chez soy, deçà et delà, et particulierement à la campagne. *Les Femmes coquettes ruinent leurs galants à force de leur faire faire des* cadeaux. — En ce sens, il vieillit. » — FURETIERE, *Dict.*, 1688.

— « Il rencontra un page d'une dame de qualité à qui on donnoit *cadeau* dans une belle maison proche de ce bois... Son nouveau camarade le mena voir le superbe festin qu'on avoit apresté pour la dame. »

FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, 1666, p. 166 (Biblioth. elz.)

— « *Le mari, dans ces* cadeaux,
Est toujours celuy qui paye. »

MOLIÈRE, *École des F.*, III, II (xe Max.), 1662.

Dans le sens de fête, sans repas :

— « Elles y ont reçu des *cadeaux* merveilleux de musique et de danse. »

ID., *Am. magnif.*, I, I, 1670.

Dans les *Amours de Trapolin*, 1662, Dorimond personnifie les sieurs *Bal* et *Cadeau*, à l'aide d'un mauvais jeu de mots :

Les jaloux eussent-ils l'exactitude entiere,
Les sieurs Basle *et* Cadot *viennent rompre en visiere.*

(*Sc.* III.)

Capot. — VOY. *Pic, repic et capot.*

Caution bourgeoise. — Garantie fournie par un bourgeois.

« Je vois ici des yeux.... Je veux *caution bourgeoise* qu'ils ne me feront point de mal. » — *Préc. rid.*, p. 27.

« *Caution bourgeoise*, qui est d'un bourgeois et habitant de ville, idoine et solvable, et de facile convention pour pléger (garantir) un débiteur. »

DE LAURIÈRE, *Gloss. du Droit franç.*, v° *Bourgeois*.

— « On appelle *caution bourgeoise* une bonne caution et facile à discuter, à recouvrer par vente en justice. » — FURETIÈRE, *Dict.*, v° *Bourgeois*.

— « On ne veut point prester aux grands seigneurs sans une *caution bourgeoise.* » — ID., *ibid.*, v° *Caution*.

Cavalier ; — à la cavalière. — VOY. les *Notes génér.*, p. 114.

Chaussettes.

— « Jusqu'à mes *chaussettes*, je ne puis rien souffrir qui ne soit de la bonne ouvrière. » — *Préc. rid.*, p. 45.

Les *chaussettes* de Madelon sont des « bas de toile qui n'ont point de pié, et qu'on met sur la chair et sous le bas de dessus. » — RICHELET, *Dict.* 1680.

Chère. — Terme précieux.

— « Ah! ma *Chère*, un marquis! » — *Préc. rid.*, p. 21. Cf., pp. 59, 60.

— « *Ma chère* » était un mot dont abusaient les précieuses entre elles; aussi les appelait-on parfois des « chères ». — « Le moindre de tous ces accidents feroit tomber en syncope ces Rares, ces *Chères*, ces Incomparables inconnues aux siecles passez. » — *Dial. de la Mode et de la Nature*, 2e éd., 1662, p. 30.

— « On s'embarque sur la riviere de Confidence pour arriver au port de Chucheter; de là, on passe par Adorable, par Divine, et par *Ma-Chere*, qui sont trois villes sur le grand chemin de Façonnerie, qui est la capitale du Royaume. » — *Carte du Roy. des Prét.*, dans le Recueil de Sercy (prose).

Chrétien (parler).

— « Il faut *parler chrétien*, si vous voulez que je vous entende. »
Préc. rid., p. 21.

— « On dit *parler chrétien*, pour dire : un langage qu'on entende. »
FURETIÈRE, *Dict.*, 1688.

— « Il m'a taxé (blâmé) comme ne parlant pas langage *chrestien*, car vous sçavez que les Italiens, et principalement Venitiens, disent *parlate christian*, quand ils veulent dire : parlez un autre langage que je puisse entendre; omme si un langage qu'ils n'entendent pas ne devet pas estre appelé *chrestien*. » — H. ESTIENNE, *Lang. franç.-ital.*, éd. Liseux, II, p. 291.

Richelet cite la phrase de Molière, et dit : « *Chrétien*, sorte d'adv. qui signifie *intelligiblement*. »

Chromatique, terme de peinture, d'abord, puis de musique. — La *chromatique*, en peinture, c'est le coloris, du grec χρῶμα; en musique, il y avait trois genres : la *diatonique* procédait par tons; l'*enharmonique*, par demi-tons diésés; la *chromatique*, par demi-tons bémolisés. — RICHELET, FURETIÈRE.

Civilités.

— « C'est pousser vos *civilités* jusqu'aux derniers confins de la flatterie. »
Préc. rid., p. 49.

— « *Flatter* : vous nous flattez par vos *civilitez* ; *Vous poussez vos civilitez jusqu'aux derniers confins de la flatterie.* »

Som., *Gr. Dict. des Prét.*

Clou (donner un) de..., valoir un *clou*..., etc.

— « Je ne donnerois pas un *clou* de tout l'esprit qu'on peut avoir. »

Préc. ridic., p. 31.

— « Ils m'ont conté mille lanterneries qui ne valent pas un *clou* à soufflet. » — Cte de Cramail, *Coméd. des Proverbes*, 1633. — Act. III, sc. iii.

— « On dit d'une chose qu'on estime peu, qu'on n'en donneroit pas un *clou* à soufflet. » — Furetière, *Dict.*, v° *Clou.*

Commodité (être en) de...

— « Marotte. Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis....

— « Madelon : ... Dites : voilà un nécessaire qui demande si vous *êtes en commodité* d'être visible. » — *Préc. rid.*, p. 20.

Somaize n'a pas manqué de relever cette expression — Voir : « Dites-moy, si vous plaist, si l'on peut voir Madame ? — Dites-moy, si vous plaist, *si Madame* est en commodité d'*estre visible.* »

Grand Dict., p. lviii, t. I de notre édit.

Commodités de la conversation. — Sièges.

— « Vite, voiturez-nous ici les *commodites* de la conversation. »

Préc. ridic., p. 27.

Il est probable que cette phrase a été inventée par Molière pour ridiculiser, en l'exagérant, le langage de certaines précieuses : nous ne l'avons trouvée nulle part ailleurs. Somaize, qui l'a relevée dans Molière, et qui traduit « commodités de la conversation » par « sièges, » a prêté aux Précieuses d'autres emplois du mot *commodité*, qui semble avoir été alors en faveur ; dans son *Grand Dict.*, « le chandelier » est « le soutien de la lumiere ou la *commodité* de l'ardent ; » de même, « une table » est « l'universelle *commodité.* »

Voici quelques exemples, tires de la langue usuelle du temps, qui aident à expliquer cet emploi du mot :

— « *Commoditez*. Ce mot au plur. signifie toutes les petites choses qu'il faut pour être à son aise dans un ménage, comme vaisselle, batterie, etc. » — Richelet, *Dict.*, 1680.

— « *Commodité*. On appelle une *chaise de commodité*, une chaise bien rembourée, qui a un pulpitre pour pouvoir lire et escrire, une cremaillere pour pouvoir hausser ou baisser le dossier... » — « Il faut se servir de la *commodité* de ce courrier... » — « Pour aller de Paris à Lyon, on trouve toujours des *commoditez*, des voitures à choisir. »

Furetière, *Dict.*, 1688.

— « *Commodité*, chose commode. Prendre la *commodité* du messager, du coche, du bateau. Avez-vous une *commodité* pour aller là ? »

Académ. franç., 1694.

La *commodité* du bateau, du voyage, se rapproche assez de la *commodité* de la conversation.

Condition (homme de, gens de).

— « C'est un extravagant qui s'est mis dans la tête de vouloir faire l'homme de *condition*. — *Préc. rid.*, p. 9. »

— « Nous autres, gens de *condition*. — Id., p. 40.

— « *Condition*, qualité. Le mot de *condition*, en ce sens, est moins usité que celui de qualité : c'est un homme de *condition*, c'est un fat de *condition*; on dit plutôt : c'est un fat de qualité. » — Richelet, *Dict.*, 1680.

— « *Condition* signifie aussi la qualité, la naissance, l'état où l'on est.... Cet homme étoit de *condition* servile et roturiere; ses emplois l'ont rendu de *condition* noble; il sent son bien, son homme de *condition*. »

Fur., *Dict.*, 1688.

L'emploi du mot *condition*, dans ce sens, était nouveau; on ne le trouve dans aucun dict. avant Richelet :

— « Il semblait, dit Dureau de la Malle (Trad. des *Annales* de Tacite, liv. I, note 8), que la noblesse, chez les Romains, fût la liberté. Ceci donne, je crois, l'explication d'une phrase que nous employons souvent, et qui a quelque chose de bizarre. Nous disons un homme de *condition*, pour désigner un noble : c'est, je pense, la trad. de l'*Ingenuus* des Romains : homme de *condition libre;* et comme, avec le temps, les longues phrases s'abrègent, on a fini par dire homme de *condition* tout court. »

— « *Condition* dit moins que qualité; et *homme de qualité* est quelque chose de plus en nostre langue qu'*homme de condition*..... J'ai connu un homme de bonne maison, mais un peu entesté de sa noblesse, qui eut un

grand chagrin de ce qu'on avoit dit qu'il estoit *homme de condition*, parce qu'il prétendoit estre *homme de qualité....* »

LE P. BOUHOURS, *Rem. nouv. sur la lang. fr.*, 3e éd., 1682, p. 127.

Conditionné.

— « Je n'ay jamais respiré une odeur mieux *conditionnée.* » *Préc. rid.*, p. 44.

— « Somaize traduit : « *meilleur*. Je n'ay jamais senti une meilleure odeur : *je n'ay jamais respiré une odeur mieux* conditionnée. » — *Grand Dict. des Pr.*

Confusion (être en), — être honteux.

— « J'en suis *en confusion* pour lui. » — *Préc. rid.*, p. 19.

Nostre âme est en confusion,
Toute nostre joie est perdue,
Et nostre raison confondue.

VOITURE, *Lettre à Madame la Princesse.*

Congruant à... — Convenable...

— « Que vous semble de ma petite oie? La trouvez-vous *congruante* à l'habit? » — *Préc. rid.*, p. 42.

Nous ne trouvons ce mot dans aucun Lexique; *congru*, même, qui paraît dans les dict. fr.-flam. de 1614 et 1643, et dans les Dict. de rimes de 1624, 1648 et 1649, ne figure ni dans Cotgrave, ni dans Duez, ni dans aucun autre dict. avant Richelet (1680).

— Somaize dit, vo *Garniture* : « Ma garniture vient-elle bien à mon habit : *ma garniture est-elle* congruante *à mon habit?* — Le *Gr. Dict. des Préc.*

Conjonctions.

1o *Que*, [qui est cause] que :

— « Dites-moi un peu ce que vous avez fait à ces messieurs, *que* je les vois sortir avec tant de froideur. » — *Préc. rid.*, p. 12.

— VOY. dans cette collection, notre Lexique de l'*Avare*, vo *que*.

2° *Et*, car.

— « Je me lasse de vous avoir sur les bras, *et* la garde de deux filles est une chose un peu trop pesante. » — *Préc. rid.*, p. 18.

— Voy. dans cette collection, notre Lexique des *Femmes savantes*.

3° *Devant que*, avant que.

— « Je crie toujours : Voilà qui est beau! *devant que* les chandelles soient allumées. » — *Préc. rid.*, p. 40.

— « *Devant que* le Page fust de retour il avoit desjà tout sceu. » — Furetière, *Rom. bourg.*, p. 59.

— « *Devant qu*'il fût question des Allobroges. » — Hamilton, *Mém. de Gram.*, ch. IV.

— Voy., dans cette collection, notre Lexique de l'*Avare*, v° *avant que*.

Conseiller des grâces, — miroir.

— « Venez nous tendre ici dedans le *conseiller des grâces.* »
Préc. rid., p. 21.

— « *Miroir : le conseiller des grâces*, ou le peintre de la derniere fidélité, le singe de la nature, le cameleon. » — Somaize, *Gr. Dict. des Prét.*

— Martial, liv. IX, épigr. xii. *Consilium formæ, speculum...* — « Il appelle le miroir *le Conseiller de la Beauté.* » — Costar, Recueil des plus beaux endroits de Martial. — Toulouse, 1689, II, p. 65.

— « Je pourrois adjouter icy que l'excellence du miroir paroît encore en ce qu'il est le fidelle *Conseiller de la Beauté*, ainsi que le Poète l'appelle. » — Grenaille, *Plaisirs des Dames*, 1641, p. 78.

Contenter.

— « *Contentez* l'envie qu'il (ce fauteuil) a de vous embrasser. »
Préc. rid., p. 28.

Somaize, v° *Asseoir (s')*, a cité cette phrase : « Seyez-vous, s'il vous plaist : *contentez, s'il vous plaist, l'envie que ce siege a de vous embrasser.* »
Gr. Dict. des Prét.

Somaize admet egalement : « Prenez figure, Monsieur, si vous plaist. »

Contenter, payer.

— « Nous entendons que vous nous *contentiez*....., pour ce que nous avons joué ici. — Oui, oui, je vais vous *contenter*, et voici la monnoie dont je vous veux payer. » — *Préc. rid.*, p. 69.

Rob. Estienne (1549), Nicot (1573) donnent : « *contenter* ses créanciers. » Cotgrave ne traduit pas *contenter* en ce sens, ni Richelet, ni Furetière, bien que ce dernier donne *contentement* comme synon. de *payement*. Mais l'Acad. (1694) dit nettement : « *contenter*, payer : il a esté bien *contenté* de son travail. » — Ce sens disparaît dans la 3e éd. (1740) ; on n'y trouve plus que « *contenter* les ouvriers en les payant bien. »

— « Le Roi n'abandonneroit pas ses amis, si on ne les *contentoit* de ce qui justement leur seroit dû. »

MALHERBE, *Lettre à Peiresc*, 21 septembre 1609.

— « Il le contrefait à son lever, avec sa fausse morgue de grand seigneur,... les creanciers qui luy venoient demander de l'argent, l'ordonnance (de payement) qu'il leur expédioit, en jurant et menaçant ses valets de chambre de les chasser, pour n'avoir pas *contenté* ces marchands. » — SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1657, II, 84.

Conversation (sécheresse de). — VOY. *Sécheresse de conversation*.

Courante.

— « Ma franchise va danser la *courante* aussi bien que mes pieds. »

Préc. rid., p. 60.

« Expression comique et burlesque pour dire : *j'ai perdu ma franchise*. Elle est de Molière. » — *Dict. de Trévoux*.

— « *Courante*. Terme de musique et de danse. Car on appelle *courante* tant l'air que les pas qu'on fait dessus pour la danser, et même les paroles sur lesquelles on a mis un air de cette mesure.... La *courante* est la plus commune des danses qu'on pratique en France, qui se fait d'un temps, d'un pas, d'un balancement et d'un coupé. » — *Ibid*.

555. — *Je puis vers la prison apprendre une* courante.
— *Oui, tu peux te résoudre encore à te crotter.*

CORNEILLE, *Suite du Menteur*.

Ici, comme dans Molière, *courante* n'est pas pris dans son sens propre : *apprendre une courante,* c'est s'enfuir.

Molière a donné lui-même, dans *les Fâcheux*, I, III, la description d'une courante :

> Tiens, l'homme passe ainsi, et la femme repasse;
> Ensemble, puis on quitte, et la femme vient là.
> Vois-tu ce petit trait de feinte que voilà?
> Ce fleuret, ces coupés courant après la belle?
> Dos à dos, face à face, en se pressant sur elle.

— Bonnet, dans son *Hist. de la Danse*, donne un long récit d'une *courante* dansée aux fêtes du mariage du duc de Bourgogne : ce récit est reproduit par Cailhava, *la Danse ancienne et moderne*, 2 in-16, t. II, p. 161.

— On trouve dans Scarron (*Œuv. burl.*, 1644) des vers sur deux *courantes*. — La *courante* de M. de Maulevrier a deux couplets de neuf vers inégaux : 12, 10, 6, 6, 8, 9, 6, 7, 8, et 12, 10, 6, 6, 8, 11, 6, 7, 8 syllabes ; — La *courante* de Balon a deux couplets aussi, mais de quatorze vers, de 8, 8, 8, 10, 10, 6, 9, 4, 10, 10, 6, 10, 4, 10, et 8, 8, 9, 10, 10, 6, 10, 4, 9, 10, 6, 10, 4, 9 syllabes.

D

De pour **à**. — Voy. *Prépositions*.

Décrier.

— « Ce seroit assez d'un de ces noms pour *décrier* le plus beau roman du monde. » — *Préc. rid.*, p. 17.

Voy., dans cette coll., notre Lexique du *Misanthrope*.

Dépense.

— « Il fait une furieuse *dépense* en esprit. » — *Préc. rid.*, p. 57.

— « Vous dites de belles choses : *Vous faites* despence *en beaux discours.* »
Somaize, *Grand Dict. des Pr.*, v° *Dire.*

Dernier.

— « Quand nous aurions été les *dernières* personnes du monde. »
Préc. rid., p. 8.

— « Ce que vous dites-là est du *dernier* bourgeois. » — *Ibid.*, p. 13.

— « Il faut prendre garde que, dans le langage pretieux, le mot de *dernier* a plusieurs significations, comme vous allez voir dans les exemples que je vous en vais donner. Il signifie tantost *grand*, comme l'on voit dans cette phrase : *Je vous en ay la* derniere *obligation ;* tantost il signifie *tout à fait*, comme l'on peut voir par cet exemple : *cela est du* dernier *galand*, pour dire *tout à fait galand*. Et enfin, il signifie *premiere*. C'est pourquoi les Prétieuses disent *la* derniere *beauté* pour signifier *la premiere*. — J'ay cru que cet advis estoit necessaire, puisque ce mot a jusques icy embar rassé plusieurs personnes. Quelques-uns tiennent que c'est un des plus anciens mots de la langue precieuse, quoyqu'il y en ait beaucoup d'autres qui luy disputent. » — Somaize, le *Grand Dict. des Prétieuses*, v° *Grand*.

— Voy., dans cette collection, notre Lexique de l'*Avare*.

Désarmé, dégarni.

— « Un chapeau *désarmé* de plumes. » — *Préc. rid.*, p. 16.

Somaize a pris à Molière cette expression : « N'avoir point de plumes à son chapeau, *avoir son chapeau* désarmé *de plumes*. »
Gr. Dict. des Prét., v° *Plumes*.

Corneille a employé souvent *désarmé* dans un sens figuré :

— 59. Désarme *d'éclairs ta divine éloquence*. — *Imitat.*, III.

— 121. *Un regard* désarmé *de toutes ces rigueurs*. — *Nicom.*

768. ....*Le front* désarmé *de ce regard terrible*. — *Sertorius*.

— *Le cœur, à son aspect*, désarmé *de courroux*. — Crébillon, *Rhadamiste*.

— « Pour *dearmer*, nous écrivons *desarmer*, interposant *s* entre les voyelles, pour parfaire et remplir le son. »
(Rob. Est., cité par Noel et Carpentier.)

— « Et que diriez-vous si vous oyiez un tailleur, disant à celuy auquel il essaye quelque habillement (et principalement si c'est un pourpoint) : Monsieur, cet accoustrement vous *arme* bien. — Je dirois qu'il se moqueroit évidemment de celuy auquel il l'essayeroit. — Au contraire, ce mot resjouit infiniment les oreilles du gentilhomme. »
H. Estienne, *Lang. fr.-ital.*, éd. Liseux, t. I, p. 208.

Devant que. — Voy. *Conjonctions*.

Dévotion.

— « Je vous en conjure, de toute la *dévotion* de mon cœur. »
Préc. rid., p. 51.

— « *Devotion.* On soulet user de ce mot quand on parlet de Dieu (asça voir de l'affection qu'on avet au service de Dieu), et maintenant on en use aussi quand on parle des hommes. Car on dit : cestuy-cy est à la *devotion* d'un tel seigneur. — Qu'est-ce qu'on entend? — Que quand il plaira à ce seigneur de l'honnorer de ses commandemens (car on parle ainsi maintenant), il s'estimera bien heureux de luy pouvoir faire humble service. Et volontiers celuy qui est ainsi à la *dévotion* d'un seigneur est sa creature. »
H. Estienne, *Lang. franç.-ital.*, éd. Liseux, t. II, p. 71. — Cf. *ibid.*, p. 111.

— « Les obligations que j'ai à Monseigneur et à vous vivront en ma mémoire, et en mon cœur la *dévotion* qu'elles y ont produite de vous être, Monsieur, très humble et très fidèle serviteur. »
Malherbe, *Lett. à M. de Termes*, 13 avr. 1613.

Discours, exposé.

— « Il trouve moyen... de nous accoutumer au *discours* de sa passion. »
Préc. rid., p. 15.

— Voy., dans cette collection, notre Lexique du *Tartuffe*.

Divertissement.

— « Nous avons été jusqu'ici dans un jeûne effroyable de *divertissements*. »
Préc. rid., p. 39.

Somaize traduit : J'ay esté jusqu'ici... *je ne me suis point divertie jusqu'icy.* » — Som., *Gr. Dict. des Pr.*, v° *Divertir.*

Disgrâce, malheur :

— « La moindre *disgrâce* nous fait mépriser. » — *Préc. rid.*, p. 68.

— Voy., dans cette collection, notre Lexique du *Tartuffe*.

Donner le bal.

— « Comment, Mesdames, nous endurerons que nos laquais... viennent... vous *donner* le bal? » — *Préc. rid.*, p. 64.

— « Nous observerons que l'*Histoire de la princesse de Selles* ayant suivi le langage à la mode, on y trouve qu'une dame, parlant de ce qu'elle a fait pour son amant, dit... *qu'il lui avoit* donné *des plaisirs et des fêtes.* »

Sorel, *Conn. des liv.*, 1671, p. 372. — Cf., pp. 387-388.

— « L'on doit connoistre les violons de toutes les bandes pour sçavoir en quel lieu se *donnera* le bal. »

Loix de la galanterie dans le *Nouveau Recueil*.... 1644, p. 32.

— « Ils *donnoient* le bal sur les remparts. »

Racine, *Campagnes de Louis XIV* (Coll. des Gr. Écriv.), t. V, p. 275.

Donner dans...

— « Ma cousine *donne dans* le vrai de la chose. » — *Préc. rid.*, p. 16.

— « Nous n'avons garde... *de donner... dans* le doux de votre flatterie. »

Ibid., p. 26.

Somaize, vº *Choses*. — « Il faut avouer que vous dites les choses comme il faut : *Il faut avouer que vous* donnez dans *le vray de la chose.* » — I, xliii d notre édit.

— Voy., dans cette collection, notre Lexique de l'*Avare*.

Donzelle.

— « Nos *donzelles* ridicules en ont humé leur bonne part. »

Préc. rid., p. 9.

Les Dict. antérieurs à Duez (1660), ou ne donnent pas le mot, ou le donnent avec le double sens de *souricière* et de *poisson*. Duez note ce dernier sens, *spetie di pesce*, et y ajoute celui de l'ital. *donzella*, qu'il marque d'une étoile comme « suranné », n'étant pas « de bonne mise, » et qu'il traduit par « pucelle, fille à marier, demoiselle suivante, fille de chambre. » — Scarron emploie *donzelle* tantôt « pour jeune fille » :

Lors à bon chat bon rat, et la pauvre donzelle
Estoit pour en avoir profondement dans l'aisle.

Scarron, *Jodelet ou le Maistre valet*, I, i.

tantôt avec une intention railleuse :

La flotte se mit hors du port,
Chacun resvant à la menace
De la donzelle *chiche-face.* *Virg. trav.*, liv. III.

Doux (le). — Voy. *Adj. pris substantivement.*

Droits seigneuriaux.

— « Vos attraits exigent leurs *droits seigneuriaux* sur toutes sortes de personnes. » — *Préc. rid.*, p. 49. — C'est-à-dire « Vos attraits sont des Seigneurs qui exigent leurs droits féodaux, foi et hommage.... Car « on doit la foy et hommage à son seigneur, la bouche et les mains. »

Furetière, *Dict.*. v° *Seigneur.*

Outre la foi et l'hommage, les droits de cens, de surcens, dîmes, champarts, lods et ventes, rachat, etc., étaient *droits seigneuriaux.*

Durer, résister, tenir bon, prendre sur soi de rester :

— « On n'y *dure* point, on n'y tient pas! » — *Préc. rid.*, p. 16.

— « Il a tant bu que je ne pense pas qu'on puisse *durer* contre lui. »

Molière, *Georges Dandin*, I, vii.

— « Pensez-vous que je puisse *durer* à ses turlupinades perpétuelles? »

Id., *Crit. de l'École des Femmes*, sc. 1re.

— « Ménélaüs dit qu'ils n'eussent pu *durer*, à cause de la puanteur de ces peaux. » — Racine, *Rem. sur l'Odyssée*, Coll. des Gr. Écriv., VI, p. 90.

— « Elle (Mme de la Trousse) ne peut *durer* au lit. »

Sévigné, 20 avril 1672.

— « Lasse de Paris jusqu'au point de n'y pouvoir *durer.* »

Id., 21 août 1675.

— « Il faut observer, dit Génin, que ce *durer* est devenu du style de servante; mais que cette servante parle comme Tite-Live : *Nec poterat durare extrà tecta;* et comme Plaute : *Nequeo* durare *in redibus.* » — *Lexiq. de Molière.*

Robert Estienne cite ces exemples et d'autres analogues : « *Nequeo durare*, je ne sçaurois *durer* ou me contenir... »

E

Efficace, efficacité :

— « On n'ignore pas qu'une louange en grec est d'une merveilleuse *efficace* à la tête d'un livre. » — *Préc. rid.*, préf.

— « Il est trop heureux d'être fou, pour éprouver la douceur et l'*efficace* des remèdes que vous avez si judicieusement ordonnés. »
MOL., *Pourceaugnac*, I, VIII.

Il parle d'Hippolyte. O Dieu, je te rends grâce!
*Je voy bien que ma voix a eu de l'*efficace.
ROB. GARNIER, *Hippolyte*, V, I.

— « L'*efficace* en est plus considérable que le nombre. »
MALH., *Épit.* 38 *de Sénèque.*

— 29. *Il est toujours tout juste et tout bon; mais sa grâce*
Ne descend pas toujours avec même efficace. — CORNEILLE, *Pol.*

— « Il faut qu'il fasse profession de fidelité; et c'est alors que les sonnets, rondeaux, ballades, chansons et villanelles seront de grande *efficace.* »
SOREL, *Polyandre*, I, p. 103.

— « Toute la grâce et l'*efficace* d'un discours se pert, si l'art paroît plus que la nature. » — NOEL FRANÇOIS : *la politesse de la langue fr.*, 3e éd., 1663. *Préface.*

Le P. Bouhours préfère *efficace* à *efficacité* : « Il y a des prédicateurs et des écrivains qui usent de ce mot (*efficacité*); il n'est point françois. Il faut dire *efficace* : le mesme mot est adjectif et substantif tout ensemble. On dit *la grâce* efficace et l'*efficace* de *la grâce*... Ce n'est pas le seul mot que nous ayons de cette espèce. *Adultère* et *sacrilège* sont aussi adjectifs et substantifs. » — *Rem. nouv.*, 3e éd., 1682, p. 381.

On ne trouve le mot *efficacité* dans aucun dict. avant celui de Richelet (1680), qui donne le mot comme condamné par les uns, approuvé par les autres « dans les matières philosophiques ; et on croit qu'en ces sortes de sujets il peut passer. » — L'Acad. dans les trois premières éd. 1694, 1718, 1740, dit : « *efficacité* signifie la mesme chose qu'*efficace*, mais il est moins en usage, et il se dit principalement de la grâce. » — La 5e éd. 1799 dit au contraire : « mais il est beaucoup plus en usage. » — Andry de Boisregard (*Refl. et Rem. sur la langue franç.*), répète le P. Bouhours (1692).

Effroyablement.

— « Mes plumes, comment les trouvez-vous? — *Effroyablement* belles. »
Préc. rid., p. 44.

— Voy., plus loin *furieusement*.

Embonpoint.

— « Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'*embonpoint* de mes plumes aux inclémences de la saison pluvieuse? » — *Préc. rid.*, p. 22.

Phrase ridicule, prêtée par Molière au style précieux.

En pour **à**. — Voy. *prépositions*.

Engager de. engager à...

— « Je me suis *engagé de* faire valoir la pièce. » — *Préc. rid.*, p. 40.

— « Nous donnons du secours aux autres pour les *engager à* nous en donner. » — La Rochefoucauld.

— 1386. ....*Quelques amis* engagés *à se taire*. — Racine, *Bajazet*.

— « Je m'étois *engagé*. l'autre jour. *de* vous écrire. »
Id., *Lettre à Mad. Vitart*, 24 janv. 1662.

— « Dosithée, qui l'a *engagé à* faire une élégie. »
La Bruyère, édit. d'Hugues, I, 170.

On voit que *engager à* et *engager de* se sont dits également; *engager à* est seul admis par l'Acad. depuis la 1re éd. de son *Dict.*, 1694. — La même incertitude existait entre *tâcher de* et *tâcher à*, *obliger de* et *obliger à*, etc.

— Voy., Andry de Boisregard, *Refl. ou Rem. nouv. sur la lang. franç.*, 1692, p. 151.

Épais.

— « Que son intelligence est *épaisse*. » — *Préc. rid.*, p. 19.
Somaize a dit après Molière : « *Concevoir*. Concevoir mal les choses, *avoir l'intelligence* épaisse. » — *Le Gr. Dict. des Prétieuses*.

Malherbe, traduisant le mot *caliginem*, avait dit, en parlant de deux sortes

de philosophie : « l'une regle nos erreurs..., l'autre est bien haut par dessus cette *épaisseur* où nous sommes, » c'est-à-dire, épaisseur d'intelligence.
Trad. de la Préf. des Quest. nat. de Sénèque, Coll. des Gr. Écr., I, 468.

— « Comme son esprit étoit de la portée de tous les esprits qu'il vouloit, il faut voir comme il s'insinua dans l'*épaisseur* de celui des opulents échevins. » — HAMILTON, *Mém. de Gramont.*

« *Un Belge* épais *de sens et de structure,*
« *Ne sachant panse d'a, franc âne de nature.* »
Abbé DOURNEAU, *Les Lunettes flamandes.*

— VOY. ci-dessus : *adjectifs employés comme substantifs*

Escrimer (s').

— « Je m'en *escrime* un peu (de vers) quand je veux. »
Préc. rid., p. 32.

Rob. Estienne, 1549, le *Dictionariolum puerorum* (1552) et Nicot (1573) ne donnent que *escrimeur;* le verbe *escrimer* paraît dès 1606 dans le *Tesoro de las tres lenguas*, où on le retrouve en 1614, 1637, 1644; Cotgrave le donne en 1611, 1632, 1650 ; le *Dict. des rimes* de 1624 est le premier qui donne *s'escrimer* (avec une faute d'impression : *r'escrimer*); il l'a emprunté sans doute à Regnier :

— 394. « *Car chacun* s'escrimoit *et des pieds et des mains.* » — *Sat.* X.

Avant lui, il semble qu'on employât *escrimer* seul, dans le sens de *s'escrimer :*

Mais si bien il escrimera
Que de tout à bout il viendra.
SCARRON, *Virg. trav.*, Édit. 1705, t. I, p. 26.

S'escrimer, au figuré, comme dans la phrase de Mascarille, se trouve souvent :

Et si Monsieur le peintre a bien fait un museau,
S'il s'est *heureusement* escrimé *du pinceau.*
SCARRON, *Jodelet ou le Maître Valet*, I, I.

10

— « Pour des madrigaux, des chansons et d'autres petites pieces, on sçait que je *m'en escrime* assez bien. »

FURETIÈRE, *Rom. bourg.* (bibliot. elzév.), p. 137.

Et, car. — Voy. *conjonctions*.

Être, aller.

— « ... Une duchesse de mes amies que je *fus* visiter. »

Préc. rid., p. 33-34.

De même :

— *Et, le souper fini, nous* fûmes *nous coucher.* MOL., *Amph.*, II, II.

— De peur de l'oublier, je *fus* promptement retrouver mon janséniste.

PASC., 1e *Prov.*

F

Fable (servir de),

— « Nous allons servir de *fable* et de risée. » — *Préc. rid.*, p. 69.

— VOY., dans cette coll., notre Lexique de l'*Avare*.

Façon (de la bonne).

— « On obtient tout de moi, quand on s'y prend *de la bonne façon.* »

Préc. rid., p. 18.

VOY., dans cette collection, notre Lexique du *Misanthrope*.

Faire : il fait... (avec un adjectif).

— « Il y *fait* un peu *crotté.* » — *Préc. rid.*, p. 29.

— 1570. « *Il ne* fait *pas bien* sûr, *à vous le trancher net,*
« *D'épouser une fille, en dépit qu'elle en ait.* » — *Femmes sav.*

— « Pour ce que la mer y avoit couru nouvellement (sur la grève), *il y faisoit plus ferme* que de coutume. » — MALHERBE, *Trad. de Sén.*, épît. LV.

895. *Qu*'il fera dangereux *rencontrer sa colère!* — CORN., *Suite du Ment.*

1614. Il fait mauvais *pousser tant de gens en colère.* — ID., *Othon.*

— « J'allai dîner à Livry avec Corbinelli; *il faisoit divin.* »
SÉVIG., 22 avril 1676.

Faire, agir.

— « C'est *faire* en honnêtes gens. » — *Préc. rid.*, p. 14.

— *Et je trouve qu'il* fait en *digne potentat.* — MOLIÈRE, *Fâcheux*, I, VI.

— « Ces pointilleux si déliés, qui oublient de *faire*, tant ils sont empechés à parler. » — MALHERBE, *Trad. de Sénèq.*, Épît. 45.

1455. *Ayez soin que tous deux* fassent en *gens de cœur.*
CORNEILLE, *Cid.*

729. *Oui, vous* faisiez *tous deux en hommes de courage.*
ID., *Menteur.*

Faquin.

— « Voudriez-vous, *faquins*...... » — *Préc. rid.*, p. 22.

— VOY., dans cette collection, notre Lexique du *Tartuffe*.

Fatalement, par hasard, à l'heure engagée par la destinée.

— « Il doit... être conduit *fatalement* chez elle. — *Préc. rid.*, p. 14.

Les mots *fatal*, *fatalement*, avaient alors leur sens étymologique, *fatum*, destin, et le dict. de Richelet, 1680, est le premier qui lui donne le sens de *funeste, malheureux*. Cependant, dès 1647, Vaugelas remarquait que « ce mot, le plus souvent, se prend en mauvaise part », tout en admettant que « il ne laisse pas de se prendre quelquefois en bonne part ». Patru approuve cette remarque; mais Th. Corneille et l'Acad. sont d'accord pour nier que *fatal* ou *fatalement* se soient jamais employés « en bonne part », c'est-à-dire dans le sens d'*heureux*; ils signifient « réglé par le destin, par ordre du destin », quand ils ne signifient pas *malheureux, malheureusement.*

Il est certain que Malherbe l'employait avec l'idée de *destin*, *destin favorable*, dans les vers suivants :

11. *Nombre tous les succez où ta* fatale *main,*
Sous l'appui du bon droit aux batailles conduite,
De tes peuples mutins la malice a détruite.
MALHERBE, 2e *Ode sur la prise de Marseille* (1605).

131. *O bienheureuse intelligence,...*
Dont la fatale *diligence*
Préside à l'empire françois !
ID. *Sur l'attentat du 19 déc. contre Henri IV.*

Le sens de *funeste* paraît dominer dans les vers suivants :

228. *Et Soissons*, fatal aux *superbes,*
Fera chercher parmi les herbes
En quelle place fut Turin.
ID. *Ode à la Reine* (1600).

Voici d'autres vers avec un sens de destin favorable. — Saint-Amant chante Arion qui

Passa sur un dauphin l'empire de Neptune,
Fit de son aventure estonner la fortune,
Et revit ondoyer, par un décret fatal,
La fumée à flots noirs sur le vieux toit natal.
SAINT-AMANT, *Œuvr.* (Bibl. elzév.) I, 73.

421. *Prince, l'heure* fatale *est enfin arrivée*
Qu'à votre liberté le Ciel a réservée. — RACINE, *Bajazet.*

Racine l'emploie souvent aussi dans le sens de *funeste*.

1451. *S'il vivoit, son amour au mien seroit* fatal. — ID. *Thébaïde.*

Fauteuil.

— « Monsieur, ne soyez point inexorable à ce *fauteuil* qui vous tend les bras ». — *Préc. rid.*, p. 28.

Ducange, V° *faldistorium*, donne divers exemples des déformations de ce mot : *faudestola, faltestolium, faldestolus, faldestolium*, et nous le montre traduit par *faudestuef, faudesteuil*, et enfin *fauteuil*.

1573. — « *Faudeteul : Le roy faict assis au* fondeteul (sic) *tout doré là où la table estoit mise.* Videtur esse sedes regia discubitoria, *Jourdain de Blaues.* » — NICOT, 1573.

1603. — « *Faudeteul*, ital. Seggio, trono reale; — esp. Cadrega, silla real. » — HIEROSME VICTOR. — *Id.* 1614, 1637, 1644.

1611. — « *Fauldetueil* : a low, large and easie soulding chaire, having both a backe and elbowes. » — COTGRAVE. — *Id.* 1632, 1650.

1618. — « *Faudeteul*, Koninclijken zit-stoel. » — *Wæsb.*, *Dict. fr.-flam.*

1620. — « *Faude*, siege creux de chaire, à guise de giron enfoncé. — *Fauder* une chaire, lui façonner le siege en *faude*. — *Faudetueil*, chaire dossiere, ayant siege de sangles entrelassées, couvert de riche estofe, et à *faude* enfoncée, aisée à plier et porter partout ; chaire de parade, à tenir pres d'un lict de parade... L'empereur, oyant la messe, avoit un *faudetueil* pour accoudoir. » — Monet, 1620, 1636.

1634. — « *Faudeteul*, sedia regale. » — C. P. G. D. M. *Dict. fr. ital.* — *Id.* 1644.

1643. — « *Faudeteul*, chaire ou siege royal servant *à* table. » — J. L. D'ARSY, *Dict. fr.-flam.*

1648. — « *Fauteuil.* » — *Nouv. Dict. de rimes.*

1649. — « *Fauteuil.* » — *Dict. servant de Biblioth. univ.* de PAUL BOYER.

1650. — « *Fautueil.* Par corruption pour *faudestueil.* » — MÉNAGE, *Origines.*

1655. — « *Faudetueil* ou *fauteuil*, chaire à bras, siege royal. » — BOREL, *Trésor.*

1660. — « *Faudeteuil* » et « *fauteuil* ». — ANT. OUDIN, *Trés. des 2 lang.*

1660. — « *Fauteuil*, sedia d'appoggio. » NATH. DUEZ, *Dict. fr. ital.* — *Id.* 1671.

1661. — Somaize (*Gr. Dict. des Prétieuses* dit : les *fauteuils*, les trônes de la ruelle. »

Ni l'orthographe ni le sens ne sont bien fixés dans les dict. avant Richelet, 1680 : « Chaise à dossier et à bras, — au bout desquels il y a des rosettes, des muffles ou des têtes de femmes. » — On voit cependant que, depuis 1648, la forme *fauteuil* l'emporte sur *faudesteuil*, qu'employait encore Mlle de Gournay.

Filofie. — Mot estropié par Marotte pour *philosophie*.

— « Je n'ai pas appris la *filofie* dans le grand Cyre. »

Préc. rid., p. 20

— « GAREAU : Si vous pensiais que je devisiesme entendre tous ces tintamarres-là, comme vous autres Latiniseurs, dame nanain. Et vous, comme guiebe debarnachez-vous vôtre *Philophie* ? »

CYRANO DE BERGERAC, *Le Pédant joué*, II, II : — Cf. II, III.

H. Estienne s'est fait un plaisir de recueillir un certain nombre de mots alors défigurés par les gens de cour eux-mêmes :

« Pour un qui diset *physionomie*, il y en avet cinq cens qui disoyent les uns *philosomie*, les autres *phisolomie* : et encore bien plus qui, usant de plus grand deguisement, disoyent *philonomie* ou *philomie*, ou *philonie*. Voire qu'aucuns venoyent jusques à *felonnie*, qui est un bien dangereux deguisement. » — *Deux dial. du lang. fr.-ital.*; éd. Liseux, T. I, p. 166. — Cf. II, 271.

Fin (le). — Voy. ci-dessus, *adjectifs employés comme substantifs*.

Flatterie.

— « Nous n'avons garde... de donner de notre sérieux dans le doux de votre *flatterie*. » — *Pr. rid.*, *p.* 26.

— « Nous ne sçaurions respondre à la douceur de votre compliment : — *Nous ne sçaurions donner de nostre serieux dans le doux de vostre flatterie.* — Somaize, *Gr. Dict. des Pr.* — V° *Compliment.* — Voy. *Civilités.*

Forme.

— « Ton père a la forme enfoncée dans la matière. » — *Pr. rid.*, p. 19.

— « Vous avez l'âme matérielle : *vous avez la forme enfoncée dans la matiere.* » — Somaize, *Gr. Dict. des Pr.* — V° *Ame.*

Franchise, liberté, indépendance.

- « Que craignez-vous ? — Quelque vol de mon cœur, quelque assassinat de ma *franchise*. » — *Préc. rid.*, p. 27.

— « Ma *franchise* va danser la courante. » — *Ib.* p. 60.

31. *Toy seule, Cleopâtre, as triomphé de moy,*
Toy seule as ma franchise *asservy sous ta loy.*
Rob. Garnier, *Marc Antoine*, 1578.

— « Il ne se faut pas si fort engager en aimant que l'on ne conserve la meilleure partie de sa liberté... — Ce sont deux choses incompatibles que la *franchise* et l'amour. » — Sorel, *Berger extrav.*, 1627, p. 69.

— « Toute la faute que tu commets... vient de ce que tu as encore ta

franchise. Ô quel prodige que de voir un berger si libre ! » — Id. *ib.*, p. 404.

306. *Du chef de ces héros j'asservis la* franchise...
Il rend un plein hommage au pouvoir de mes yeux.
Corneille, *Toison d'Or*.

En jouant avec vous, jeune et belle Marquise,
Je n'ay cru hazarder qu'une discrétion,
Et m'y voilà pour toute ma franchise.
Segrais *à Mme de Sévigné*, Œuv. 1750, i, 274.

9. *Je vis sans déplaisir ma* franchise *asservie.*
Racine, *Poés. dir.* (Coll. des Gr. Ecr.), T. IV, p. 47.

Franchise se prenait aussi dans le sens actuel, liberté de parler, sincérité. — « *Franchise*, naturel franc et libre ; *franchise* à dire son advis. » — Monet, 1620.

417. *C'est parler franchement, pour estre sans* franchise.
Corn., *Gal. du Pal.* (Var.).

Frugalité.

— « Quelle *frugalité* d'ajustement ! » — *Préc. rid. p.* 16.

Le mot *frugalite* devait être d'un usage assez rare ; car si on le trouve dans les *Dict. fr.-flam.* de 1618, 1643, dans le *Dict. de rimes* de 1624, dans le *Dict. fr.-ital.* de Duez, il ne figure ni dans le Monet, 1620, 1636, ni dans le Cotgrave, 1611, 1632, 1650. — Enfin, ni Robert Estienne, en 1531, dans son *Thesaurus ling. lat.* pour traduire *frugalitas*, ou dans son *Dict. fr.-lat.*, 1549, ni Nicot, 1573, ne l'ont admis ; cependant M. Littré en cite des exemples du xive siècle et du xvie, le dernier tiré de Montaigne.

Furieux, furieusement.

— « Il fait une *furieuse* dépense en esprit. » — *Préc. rid.*, p. 57.

— « Une oreille un peu délicate pâtit *furieusement*... » — *Ibid.*, p. 17.

— « Je suis *furieusement* pour les portraits. » — *Ibid.*, p. 32.

— « La brutalité de la saison a *furieusement* outragé la délicatesse de ma voix. — *Ibid.*, p. 38.

Somaize, V° *tout à fait*, traduit ce mot par *furieusement*. Il dit ensuite : « *epouvantablement* et *terriblement* ont aussi la mesme signification. — *Furieusement*, dans la langue pretieuse, combat d'antiquité avec le mot de *derniere* dont nous avons parlé cy-devant (voy. ci-dessus); mais, sans examiner les raisons que l'on allegue, je puis dire que *furieusement* se rencontre plus souvent que *derniere*, et qu'il n'est point de Pretieuse qui ne le dise plus de cent fois par jour, et que ceux qui affectent le langage des Pretieuses l'ont toujours à la bouche. » — *Gr. Dict. des Pretieuses.*

Déjà, en 1578, on lisait dans H. Estienne : « PHILAUSONE : Il vous faudra avoir ordinairement en la bouche ce mot *infiniment*, ou ce mot *extremement*, et dire : *je vous suis* infiniment *obligé*, *je vous suis* infiniment *serviteur*. Pareillement, *je suis* infiniment *joyeux*, *ou marri*. Ou bien *extremement*. Mais j'ouy un jour un sot, passant bien plus outre, en disant à une *damoiselle* : *vous me plaisez* infiniment *en toute sorte d'infinité*. Mais elle incontinent luy rendit bien son change, le payant de la mesme monnoye, *vous me desplaisez* extremement *en toute sorte d'extremité*. — CELTOPHILE. Je scay bon gré à cette damoiselle, quiconque elle soit. » — H. ESTIENNE, *lang. fr.-ital*, édit. Liseux, I, 117. — Cf. II, p. 118.

Voy., dans cette collection, notre Lexique de l'*Avare*.

G

Gagner au pied, s'enfuir.

— « Je m'en vais *gagner au pied.* » — *Préc. rid.*, p. 27.

En 1611, Cotgrave donne cette expression ; en 1620, Monet donne *gagner au pied,* comme équivalent de *fuir*. En 1680, Richelet le trouve vieux et burlesque ; on le retrouve dans les sept éd. du *Dict.* de l'Acad.

> *Estienne ! — L'on y va. — C'est son valet qu'il nomme,*
> *Celuy qui devant nous vient de* gagner au pié.
>
> SCARRON, *Jodelet ou le Maître Valet*, I, III.

On disait dans le même sens : *gagner la guérite* (NICOT), *gagner le haut* (LA FONTAINE), *gagner le taillis* (MOLIÈRE, *Dépit am.*)

Garde meurtrière.

— « Ils se mettent sur leur *garde meurtrière.* » — *Préc. rid.*, p. 21.

Cette expression, que nous avons vainement cherchée dans les livres d'escrime, est donnée comme propre au style comique par Richelet (1680), qui cite, en le modifiant, l'exemple de Molière.

Voy., dans cette collection, notre lexique de l'*Avare.*

Gens de service. — Voy. *Service* (gens de).

H

Honneur : *par honneur,* par complaisance, par excès de civilité.

— « Ce n'est pas que je veuille faire ici l'auteur modeste, et mépriser *par honneur* ma comédie. » — *Préc. rid.*, Préf.

Molière emploie ici ce mot dans le sens noté par Furetière (1688) : — « C'est un homme que j'ai nommé *par honneur,* pour luy faire honneur », c'est-à-dire par civilité, par complaisance, par honnêteté, dans le sens où Richelet (1880) définit ce dernier mot : « *honnêteté,* civilité, maniere d'agir polie, civile et pleine d'*honneur,* procedé honnête et qui marque de la bonté. »

I

Ici dedans. — Voy. ci-dessus : *adverbes.*

Imprimer.

— « Voudriez-vous... que j'allasse *imprimer* mes souliers en boue? » — *Préc. rid.*, p. 22.

Somaize, empruntant l'expression à Molière, dit : « *Crotter*, crotter ses souliers : *imprimer ses souliers en boue.* » — *Le Gr. Dict. des Prét.*

Inclémences (les).

— « Voudriez-vous... que j'exposasse l'embonpoint de mes plumes aux *inclémences* de la saison pluvieuse. » — *Préc. rid.*, p. 22.

« Molière, dit le *Dict. de Trévoux* (1732), employe ce mot d'une manière précieuse dans une de ses comédies ; » — suit la phrase citée. Si le mot *inclémence* a été noté comme précieux, c'est parce que Mascarille l'emploie au pluriel, car, au sing., on le trouve dans les plus anciens Dict. et dans de nombreux auteurs. Bouhours, Ménage, Voltaire, voient dans *inclémence* un mot poétique. Voyez à ce sujet le *Dict. étymol.*, injustement discrédité, de Noël et Carpentier. Nous nous bornons à remarquer l'emploi du pluriel, qui constituait une grâce de langage pour certains parleurs prétentieux ; H. Estienne dit à ce sujet :

— « Il y a quelques mots qui sont demeurez en leur usage, ormis qu'on use du pluriel au lieu du singulier, ou du singulier au lieu du pluriel. Pour exemple,... » H. Estienne cite : « faire ses couches, vos bonnes grâces, » au lieu de « faire sa couche, votre bonne grâce... » — « Ce langage est par trop affecté, et tel qu'on le peut bien aussi appeler affetté. » — *Lang. fr.-ital.*, éd. Liseux, t. II, p. 111.

Incommodé, pauvre, appauvri.

— « Je me trouve un peu *incommodé* de la veine poétique. » — *Préc. ridic.*, p. 37.

— « Le plus fort n'avoit point encore pris au collet le plus foible, ni l'avaricieux mis en tresor ce qui ne lui servoit qu'à laisser le nécessiteux *incommodé.* » — Malh. *Trad. de Sén.* Ep. 90.

— « Revenons donc aux personnes *incommodées*, pour le soulagement desquelles nos Peres, comme entre autres Lessius, liv. 3, ch. 12, n° 12,

assurent qu'il est permis de dérober. » — PASCAL, 8e *Prov.* Ed. de Cologne 1659, p. 105.

— VOY., dans cette collection, notre lexique de l'*Avare*, au mot : *accommodé*.

Incongru.

— « Des gens tout à fait *incongrus* en galanterie. » — *Préc. ridic.*, p. 16.

Somaize a pris cette expression à Molière : — « Ils ne savent pas du tout la galanterie : *ils sont tout-à-fait* incongrus en galanterie. » — *Le Gr. Dict. des Pret.*, Vº *Galanterie.*

Dorante qui, dans le *Bourgeois Gentilh.* (IV, I) parle « *des* incongruités *de bonne chère* », c.-à-d. en fait de bonne chère, n'est-il pas aussi précieux en 1670 que Mascarille en 1659 ?

— VOY. ci-dessus au mot *congruant.*

Indigence.

— « Un habit qui souffre une *indigence* de rubans. » — *Préc. ridic.*, p. 16.

Somaize, dans son *Gr. Dict. des Prétieuses*, traduit : « Leurs habits n'ont pas assez de rubans : *leurs habits souffrent* indigence *de rubans.* » — Vº *Rubans.*

Inscrire en faux. (S')

— « Je m'*inscris en faux* contre vos paroles. » — *Préc. rid.*, p. 26.

S'inscrire en faux, dans la langue du droit, signifiait : attaquer la fausseté d'une pièce de procédure, en faisant au greffe les actes nécessaires.

— « On dit encore, dans la conversation, quand on veut combattre un fait ou une autorité alleguée : *Je m'inscris en faux*, je soutiens que cela n'est pas veritable. » — FURETIÈRE, *Dict.* 1688.

Insulte (faire) **à, insulter.**

— « Des yeux qui ont la mine de... faire *insulte* aux libertés. — *Préc. rid.*, p. 27.

Ni Palsgrave (1530), ni Rob. Estienne, dans son *Thesaurus linguæ latinæ* (1531) ou dans son *Dict. fr.-lat.* (1549), ni *Les mots franç, tournez en lat.* (1552), ni le Nicot (1573), ni Monet (1620, 1636), ni le *Dict. franç.-ital.* de 1634, ne donnent les mots *insult, insulte, insulter*. Le plus ancien dict. où nous trouvions *insult* est le *Trésor des trois langues*, de Hiér. Victor (1606, 1614, 1637). En 1611, Cotgrave donne *insult* et *insulter*, qui reparaissent en 1632 et 1650; le *Dict. fr.-flam.*, de 1618 et 1643, *insulte*.

En 1624, le *Dict. des rimes* donne *insulte* et *il insulte;* le *Dict. fr.-ital.* de Duez donne *insult* vieux) et *insulter.*

En 1647, Vaugelas écrit : « *insulter* : ce mot est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coeffeteau l'a vu naistre un peu devant sa mort (21 avr. 1623), et il me souvient qu'il le trouvoit si fort à son gré, qu'il estoit tenté de s'en servir, mais il ne l'osa jamais faire à cause de sa trop grande nouveauté, tant il estoit religieux à ne point user d'aucun terme qui ne fust en usage. Il augura bien néanmoins de celuy-cy, et predit ce qui est arrivé, qu'il seroit receu dans quelque temps aussi bien qu'*insulte*, comme en effet on ne fait plus aujourd'huy de difficulté d'user de l'un et de l'autre, en parlant et en escrivant. »

Dans ses *Rem.* sur Vaugelas, Th. Corneille (1687), dit : « *Insulter* est un mot generalement receu... Quant au subst. *insulte*, que quelques-uns font masc., je suis du sentiment de M. Menage qui dit qu'il est constamment feminin : *une grande insulte* et non pas *un grand insulte*. Il avoue que nos anciens disoient *un insult;* il estoit alors masculin et ne se terminoit point en *e*. » — En 1704, l'Acad. fr. reprend « : *insulter* est un mot entierement establi dans la langue. »

Ménage, *Obs.*, 1672 : « *insulte*, fem. incontestablement. »

René Bary, *Rhétor.*, 1676 : « L'on se sert depuis quelques années du mot d'*insulter;* tout le monde l'approuve. »

1680. Richelet : « *insulte :* quelques-uns font ce mot masc., mais la plupart le font femin., et c'est le plus seur. » — 1688,

Furetière dit nettement : « *insulte*, subst. fém. » — 1694. Au contraire, l'Acad. fr., dans la 1re éd. de son *Dict.*, dit : « *insulte*, subst. masc.; plusieurs le font fém. » Dès sa 2e éd., 1718, elle fait le mot fém.

Dans ses *Observ. touchant l'Orthogr.*, commencées le 12 oct. 1673, et dont le manusc. a été publié en 1863 par M. Marty-Laveaux, on lit : « On met un e final à ces mots : *insulte, faste* (orgueil), *régale*, mais on n'en met pas à *indult.* »

Voy., dans cette collection, notre Lexique du *Tartuffe*, au mot *faste*.

424. *Mais je veux qu'Attila, pressé d'un autre amour,*
Endure un tel insulte *au milieu de sa cour.*
Corn., *Attila*, 1667.

235. *Errard seul, en un coin prudemment retiré,*
*Se croyoit à couvert de l'*insulte *sacré.*
Despréaux, *Lutrin*, 1674.

Irrégulier.

— « Quelle estime voulez-vous que nous fassions du *procédé irrégulier* de ces gens-là ? » — *Préc. rid.*, p. 12.

Somaize, d'après Molière , « *Choses* ; ces gens-là ne font pas les choses comme il faut : *Ces gens-là ont un procédé tout à fait irregulier.* »

— « Un tête *irrégulière* en cheveux. » — *Préc. rid.*, p. 16.

Somaize, d'après Molière : « *Friser* : Ces personnes-là ne sont point frisées : *Ces personnes-là ont la tête* irreguliere *en cheveux.* » — *Gr. Dict. des Pretieuses.*

— « Cet homme est intrepide à l'une et à l'autre fortune : *les succès* irreguliers ne *démentent point les conjectures de cet homme.*— (De *Belisandre* (Balzac), en son *Prince des Muses* (Mecenas). » — Somaize, *Dict. hist. des Pretieuses* (T. I, p. 102) de notre éd. (Bibl. elzév.).

— « Avoir des mouvements dereglez : *avoir des mouvements* irreguliers. — *Ibid.* 172. Cette phrase est attribuée à Vaxence (M. Le Vert).

Voici comment Somaize traduit Molière, dans ses *Pretieuses* mises en vers :

Ah! que dites-vous-là ? Quelle estime, mon pere,
Pourrions-nous toutes deux et devrions-nous faire...

De ces sortes de gens de qui le procedé
Est irregulier ?...
Avoir avec cela la jambe toute unie,
La teste de cheveux tout à fait dégarnie,
Toute irreguliere...

J

Joli.

— « Un tel a composé la plus *jolie* pièce du monde. » — *Préc. ridic.*, p. 31.

L'emploi du mot *joli* appliqué aux productions supérieures de l'esprit, paraît justifié à M. Littré; il n'admet pas que *joli* ait été employé par raillerie dans les exemples suivants, où Regnier et Despréaux se moquent des sots qui se permettent d'en faire usage pour louer un Térence ou un Corneille :

(Il dit) *Que Pline est inégal, Térence un peu* joli.
REGNIER, *Sat.* X.

A mon gré, le Corneille est joli *quelquefois.*
DESPRÉAUX, *Sat.* III.

M. Littré reprend ensuite Boursault qui blâme des emplois analogues de *joli :*

Qui jamais, dites-moi, fut assez ridicule
Pour traiter de jolis *Hector, Achille, Hercule ?*
Mots à la Mode, Sc. XI.
Et le mot de joli *n'a jamais été fait*
Qu'en faveur d'un enfant ou d'un colifichet. — *Ibid.* Sc. II.

M. Littré nous paraît dans l'erreur; *joli*, appliqué aux ouvrages d'esprit, ne se pouvait dire que des genres inférieurs : un *joli* couplet, une *jolie* chanson; et de là cette boutade de Saint-Amant à qui l'on faisait compliment de son *joli* poëme de *Moïse sauvé :* « Nargue de votre *joli !* »

Dans les *Mots à la mode*, 1692, de Callières signale l'abus du mot *joli* et la sottise des jeunes courtisans qui ne savent « mieux louer M. de Luxembourg qu'en disant que c'est un *joli* homme, et M. de Catinat que lorsqu'on dit que c'est un *joli* officier » (p. 12). — « Le mot de *joly* homme ne peut jamais signifier autre chose qu'un homme *joli*, c'est-à-dire bien fait, agreable et qui plaît, et je consens que cette façon de parler demeure en usage dans ce sens-là... Un jeune colonel dit en présence de son pere, qui étoit officier general, que feu M. de Turenne étoit un fort *joli* homme. — Et vous, mon fils, répondit le pere en colere, vous êtes un fort *joli* sot ! » — *Ibid.*, pp. 101-105.

— Sur *joli* opposé à *grand*, voy. COSTAR, Apologie, 1657, p. 412.

Jurons : Dieu me damne, etc.

— « Dieu me damne, Mesdames, c'est fort mal en user ! » — *Préc. rid.* p. 45.

— « Quant aux jurements et blasphemes, aucuns et principalement des gentilshommes, usent maintenant de jurements et blasphemes dont autrefois ils eussent eu orreur : de sorte qu'au lieu de dire. Il jure comme un chartier, il faudra dire Il jure comme un gentilhomme. Voire (qui est pitié) ils affectent des elegances aussi bien en juremens qu'en autres chouses : tellement que c'est à qui jurera le plus elegamment : et faut, s'il est possible, que l'elegance soit nouvelle. » — H. ESTIENNE, *Lang. fr.-ital.*, éd. Liseux, II, p. 149.

Juste, adj. pris adverbialement.

— « La renommée accuse *juste*. — *Préc. rid.*, p. 26.

— « On ne disoit pas, au temps de Coeffeteau et de Malherbe, parler *juste*, raisonner *juste*, chanter *juste*, un esprit *juste*, un discours *juste*. » — BOUHOURS, *Entr. d'Ariste et d'Eugène*, 1671 ; éd. 1673, p. 105.

L

Laisser de ; *ne laisser pas de*, continuer à, ne manquer pas de...

— « Ce n'est rien ; *ne laissons pas d'*achever. — *Préc. rid.*, p. 63.

De même :

— « *Ne laissons pas d'*attendre le vieillard. » — MOL., *Fourb. de Scapin*, I, v.

— « Son orgueil *ne laissa pas de* revivre en ses successeurs. » Bossuet, *Hist. univ.*, III, IV.

— « L'eau *ne laisse pas d'*agir. » — La Font., *Vie d'Esope.*

Th. Corneille, dans sa note sur la Rem. de Vaugelas, intitulée *Belle et curieuse exception à la regle des preterits participes*, condamne l'emploi de *que* après *laisser*, employé en ce sens, et n'admet pas : « il ne laisse pas *que* d'agir. » — *Remarques de Vaugelas avec notes*, 1738, III, 265.

Libéralité.

« Votre complaisance pousse un peu trop avant la *libéralité* de ses louanges. » — *Préc. rid.*, p. 26.

— « Votre complaisance fait que vous nous louez de la sorte : *Votre complaisance vous fait pousser ainsi la libéralité de vos louanges.* » — Somaize. *Gr. Dict. des Pr.* V° *Louer.*

Libertés.

— « *Nos* libertés *auront peine à sortir d'ici les braies nettes.* »
Préc. rid., p. 56.

Liberté est ici un équivalent de *franchise*. — Voy. ce mot.

17. *Un enfant qui n'avoit point d'armes*
Nous a ravi nos libertés.
Malh., *Aux Dames pour les demi-dieux marins....* 1609.

Mais enfin ta liberté
Se doit à cette beauté.
Corn., *Poés. div.* (Coll. des Gr. Écr.), X, 53.

M

Manière.

— « Mascarille... passe.... pour une *manière* du bel esprit. »
Préc. rid., p. 9.

— « Vous pourriez, ce me semble, ajouter *maniere* à *façon*, interrompit Ariste, car ce mot est aussi en vogue. Il y a esté beaucoup plus qu'il n'y est, répliqua Eugene : à force de dire à toute heure *de la belle maniere*, il m'a obligé *de la belle maniere*, il danse *de la belle maniere*, je l'ay grondé *de la belle maniere;* on s'est lassé de cette *belle maniere*, et on l'a abandonné au peuple, qui le dit encore comme une belle phrase.On dit à la Cour et dans le beau monde : .....On se fait à la Cour une *maniere* d'esprit qui juge plus finement des choses. »

Bouhours, *Entret. d'Ariste et d'Eug.*, 1671. — Éd. 1673, p. 113.

— « Vous n'allez entendre chanter que de la prose cadencée, ou des *manieres* de vers libres. » — Mol., *Mal. imag.*, II, v.

C'est pourquoi le monde a pensé
Qu'il s'étoit sans doute passé
Entre Didon et maître Énée,
Une maniere *d'hyménée.* — Scarron, *Virg. trav.*

— « D'autres, qui sont des *manières* de ministres.... »

Sévigné, 25 octobre 1673.

— « Il entra deux *manières* de petits maîtres fort lestes. »

Lesage, *Gil Blas.*

Voy., dans cette coll., pour un autre emploi de *manière*, notre lexique de l'*Avare*.

Maraud.

— « Je pense que ces *marauds*-là ont dessein de me briser. »

Préc. rid., p. 22. — Cf. p. 63.

Voy., dans cette collection, notre lexique de l'*Avare*.

Marchand, dans le sens de *vulgaire*, *bourgeois*. — Voy. ce dernier mot, ci-dessus.

— « Il ne se peut rien de plus *marchand* que ce procédé. »

Préc. rid., p 15.

— « C'est de la rime de *marchand.* »

Bouchet, *Serées*, édit. Roybet, V, 134.

— « Il y a des esprits *marchands* qui méprisent tout ce qui n'a pas l'intérêt pour but. »

Mme du Deffand, citée par Noël et Carpentier, *Dict. étymol.*

Richelet, 1680, citant la phrase de Molière, traduit : « Qui sent le bourgeois et la maniere de marchand. »

Mine.

— « Je vois ici des yeux qui ont la *mine* d'être de fort mauvais garçons. » *Préc. rid.*, p. 27.

— « Nos Eloquens à la mode sont aussi tous gens de *mine ;* ils ne parlent d'autre chose; ils disent : *Vous avez bien la* mine *de faire une telle chose ; j'ay bien la* mine *de cecy ou de cela.* De le dire à un autre, cela se peut souffrir, s'ils connoissent les gens à leur physionomie, et s'ils observent bien toutes leurs grimaces; mais de le dire d'eux-mêmes, je voudrois donc qu'ils se regardassent dans un miroir au mesme temps qu'ils parlent, pour sçavoir quelle *mine* ils ont. »

Sorel, *Connoiss. des Liv.*, 1671, p. 409.

— « J'ai bien la *mine*, pour moi, de payer plus cher vos folies. »

Mol., *Scapin*, 1, i.

— « M. de Vins n'a guère la *mine* d'être à la tête de quelque chose. »

Sév., 10 août 1680.

Monde.

— « Il faut avoir la connoissance de tous ces Messieurs-là, si l'on veut être du beau *monde*. » *Préc. rid.*, p. 30.

Dans ce sens, on dirait simplement *le monde*.

1113. *Vous êtes peu du* monde *et savez mal la Cour.* Corn. *Nicom.*

N

Ne, supprimé. — Voy. ci-dessus, *adverbes*.

Nécessaire (un), un laquais.

— « — Voilà un laquais... — Dites : voilà un *nécessaire*. »

Préc. rid., p. 20.

— Somaize dit : « Un laquais, un *nécessaire* ou un fidelle. »
Gr. dict. des Pr., v° *Laquais.*

— « Les Précieuses ont ainsi appelé un laquais, un *nécessaire*, parce qu'on en a toujours besoin. » Furetière, *Dict.*

Les précieuses n'ont pas seules appelé un laquais, *un nécessaire*; Molière lui-même, dans l'*Impromptu de Versailles* (1663), a adopté le mot. Les quatre dernières scènes sont marquées par l'arrivée d'un premier, d'un second, d'un troisième, d'un quatrième *nécessaire*, qui viennent tous presser Molière de commencer la représentation, en prenant sur eux, par excès de zèle et « pour se faire de fête », de donner un ordre dont le Roi ne les a pas chargés. Peut-être ici cependant le *nécessaire* est-il un simple *officieux*.

Nécessité (de), nécessairement.

— « On est instruite de cent choses qu'il faut savoir *de nécessité.* »
Préc. rid., p. 30.

— « Quand il faut *de nécessité* finir la pièce. »
Corneille, *Exam. de Sertor.*

— « Il faut *de nécessité* aller voir. »
Rac., *Rem. sur l'Odyssée.* (Coll. des Gr. Écriv.) vi, 157.

O

Occasion, combat, rencontre, engagement militaire. — Au sing. ou au plur.

— « Il est vrai que nous nous sommes vus tous deux dans l'*occasion.* »
Préc. rid., p. 50.

— « Je cherche toutes les *occasions :* je n'entends pas celles de la Rochelle ni de Montauban...» — René Bary, *la Com. des Coméd.*, 1629, II, ii.

— *Je m'en vais te percer, si j'entre en action.*
— *On m'a desjà percé : j'ay vu* l'occasion.
Dorimond, *La Coméd. de la Coméd.*, 1662, *Sc.* V.

— « Songez au plaisir qu'aura votre fils.... d'avoir été à la première *occasion* où Monseigneur a commencé le personnage de conquérant. »
SÉV., 3 nov. 1683.

Oie (la petite).

— « Que vous semble de ma *petite oie?* » *Préc. rid.*, p. 42.

« La *petite oie* était l'ensemble des accessoires, dentelles, rubans surtout, qui aidaient à relever la toilette. — Dans le *Satyrique de la Court*, 1624, l'auteur se moque des *ailerons* :

Il leur faut le satin en velours figuré,
Autour des *aislerons* force bouton doré.

M. Ed. Fournier (*Var litt.*, III, 258), voit dans les *ailerons* ces nœuds de ruban largement étalés qui prirent plus tard le nom de *petite oie*. C'est dans le même ordre d'idées que l'on donna à une autre partie de la toilette le nom de *jabot*.

— « Je fis faire un habit de taffetas coulombin, avec la *petite oye* bleue. »
SOREL, *Francion*, 1641, p. 312.

Qu'en dis-tu? La seule petite-oie,
Me coûte cinq cents francs, tout en belle monnaie.
CHAPPUZEAU, *L'Acad. des Femmes*, 1661.

— « Tel craint de donner dans une étoffe trop chere, qui, ajustant avec beaucoup de rubans une bien moindre, ne laisse pas de se trouver agreablement vestu : c'est ce qu'on appelle *la petite oye.* »
Araspe et Simandre, 1672; *au Lecteur*, p. III.

VOY. dans la coll. des Grands Ecrivains, le *Molière* de M. Despois, t. II, p. 93.

On. — VOY. ci-dessous *Pronoms*,

P

Passe (être en) de.

— « Nous ne sommes pas encore connues; mais nous sommes *en passe* de l'être. » *Préc. rid*, p. 29.

1680. — « Ce mot se dit des personnes, et veut dire sur le point, en état » ; — suit la phrase de Molière. RICHELET, *Dict.* 1680.

L'expression était alors nouvelle ; Sorel la cite dans son chapitre du *Nouv. lang. franç.*, 1671 : « On dit, il est *en passe de* faire quelque chose dans le monde. » Il y voit, comme plus tard Furetière, une métaphore empruntée au jeu : au mail, au billard, un homme était *en passe* quand sa bille était assez proche de la *passe* ou petit arc de fer, pour pouvoir la traverser au premier coup.

— *J'ai servi quatorze ans, et je crois être* en passe
De pouvoir d'un tel pas me tirer avec grâce. MOL., *les Fâch.*, I, VI,
— *Et je crois, par le rang que me donne ma race ;*
Qu'il est fort peu d'emplois dont je ne sois en passe.
MOL., *Misanthrope*, III, I.

Passionné (le). — VOY. *Adjectifs employés comme substantifs.*

Pâtir, souffrir.

— « Une oreille un peu délicate *pâtit* furieusement à entendre prononcer ces mots-là. » *Préc. rid.*, p. 17.

1568. *Ce n'est pas de nos cœurs la pente naturelle*
De porter une croix, de se plaire à pâtir.
CORN., *Imit. de J.-C.*

. . . . *De tout temps,*
Les petits ont pâti *des sottises des grands.* LA FONT., *Fables*

Pecque (une).

— « Je n'ai jamais vu deux *pecques* provinciales faire plus les renchéries que celles-là. » *Préc. rid.*, p. 2.

Il nous paraît hors de doute que Molière a dit deux *pecques* comme il aurait dire deux *pécores* ; c'est évidemment dans ce sens que le mot reparaît dans Hamilton, et Richelet l'a compris ainsi :

— « La belle Stewart épousa le duc de Richmond ; l'invincible Germain, une *pecque* provinciale. »

HAMILTON, *Mém. de Gram..*, ch. XI ; — 1713, p. 425.

Cependant Furetière offre une autre explication : « *pec*, adj. masc., est une épithète qu'on donne au hareng fraîchement salé. On tient le hareng *pec* fort sain. En vieux franç., *pec* signifiait un mauvais cheval, et *pec* signifiait aussi un sot. On dit encore quelquefois par injure à une femme que c'est une *pecque*, pour dire que c'est une maladvisée. »

Le mot *pec*, appliqué au hareng, est encore franç., et figure dans toutes les éd. du *Dict.* de l'Acad. Le *Dict. de chasse et de pêche* (1769), donne le nom de hareng *peck* au hareng dessalé. Mais il n'est pas probable que Molière ait voulu dire : « à deux dessalées », dans le sens où il a pris ce mot ailleurs : « Vous faites la sournoise; mais je vous connois il y a longtemps, et vous êtes une dessalée. » (*G. Dand.*, I, VI.)

M. Génin, qui a retrouvé dans Trévoux l'interprétation de Furetière, dit n'avoir jamais vu le mot *pec* appliqué à un vieux cheval; d'autre part, Borel cite deux vers où se rencontre le mot *pec* : « *pec*, pac, ou pache », dans *Pathelin* :

Mais j'en offre tout justement
Ce qu'en veux payer sur le pec...

Nous les avons vainement cherchés dans l'éd. de Coustelier.

Peu (un), explétif.

— « Regardez-moi *un peu* sans rire. » *Préc. rid.*, p. 7.

— « Vous devriez *un peu* vous faire apprendre le bel air. »
Ibid., p. 13.

Voy., dans cette collection, notre lexique du *Tartuffe*, vº *Adverbes*.

Pic, repic et capot.

— « Vous allez faire *pic, repic et capot*, tout ce qu'il y a de plus galant. » *Préc. rid.*, p. 26.

Ce sont trois termes du jeu de piquet, très familier sans doute à Mascarille. Le joueur qui compte 29 points de levée de suite, au lieu de compter ensuite 30, compte double, soit 60 : c'est un *pic ;* — s'il a, sans jeter les cartes, 30 points avec le jeu qu'il a en main, il compte 90, c'est un *repic ;* — « qui lève toutes les cartes sans que son adversaire en prenne une seule, au lieu de compter 10 points pour les cartes, il en compte 40, et cela s'appelle faire son homme *capot* ». — *Acad. univ. des Jeux*, 1718, pp. 81-83.

Somaize emprunte la phrase de Molière, et traduit : « Vous allez surpasser tout ce qu'il y a de plus galant. » — *Gr. Dict. des Pr.*, v° *Galand*.

— *Philis, contre la mort vainement on réclame :*
Tôt ou tard, qui s'y joue est fait pic et capot.
Bensserade.

— *Si je joue au piquet avec quelque ostrogot,*
Il me fait vingt fois pic, et repic et capot.
Quinault, *L'Amant indiscret*, 1654, I, IV.

Pièce, tour.

— « C'est une *pièce* sanglante qu'ils nous ont faite. » *Préc. rid.*, p. 68.

— « Ce sont sans doute des *pièces* qu'on lui fait. »
Mol., *Pourceaug.*, III, vii.

— 1157. — *Aux* pièces *qu'on leur fait, je ne puis consentir.*
Corn., *Melite.*

— 1762. *Clarice m'a fait* pièce. . . . Id. *Menteur.*

— « Esope, tous les jours, faisait de nouvelles *pièces* à son maître. »
La Fontaine, *Vie d'Esope*.

— « *Faire pièce*. — Cette façon de parler, qui est si fort en vogue depuis quelques années à Paris, d'ou elle s'est répandue par toutes les provinces de la France, bien loin d'estre si excellente que la croyent ceux qu en pensent orner leur langage et affectent d'en user à tout propos comme d'un terme de la Cour, qu'au contraire je leur déclare, de la part de tous ceux qui sçavent bien parler et bien escrire, qu'il n'y en a point de plus mauvaise en toute nostre langue... Je dis mesme que la Cour, en sa plus

saine partie, ne la peut souffrir, et qu'entre tous les mots et toutes les phrases qu'elle condamne, celle-cy se peut dire l'objet principal de son aversion. » — VAUGELAS.

Cette opinion de Vaugelas a été trèscontroversée par Patru, Th. Corneille, Chapelain et l'Acad. — VOY. les discussions à ce sujet dans l'excellente éd. de Vaugelas, donnée par M. Chassang, T. I, pp. 430-433.

Pied (gagner au). — VOY. *gagner au pied.*

Pied (de plain) : *Plain-pied* (de) :

— « La belle chose que ce seroit... qu'Aronce *de plain pied* fût marié à Clélie. » — *Préc. rid.*, p. 14.

On trouve dans le *Dict. des Prét.* (T. I, p. 243-244 de notre éd.) la phrase suivante accompagnée d'un curieux commentaire :

— « Cet homme entre à toute heure chez Silvie, et la voit en quelque estat qu'elle soit, et on ne luy demande jamais où il va ny ce qu'il veut : *Cet homme entre chez Silvie sans prélude, et est pour elle un galant* de plain-pied.

Piquer (se de..., avoir la prétention de...

— « Il *se pique* de galanterie et de vers. » *Préc. rid.*, p. 9.

— « Une personne *se pique* d'esprit. » *Ibid.*, p. 31.

939. (Je) *suis trop au-dessus de cette indignité*
Pour me *vouloir* piquer de *générosité.* CORN., *Héracl.*, 1647.

— « Je ne *me pique* point de faire des vers. «

LE PAYS, *Amitiez*, etc., 1665, p. 234.

— « Un honnête homme sait tout et ne se *pique* de rien. »

LA ROCHEFOUCAULD.

— « Un ouvrier *se pique* d'être ouvrier : Eurypèle se *pique*-t-il d'être bel esprit ?... S'il est vrai qu'il ne se *pique* de rien, c'est un homme sage. » LA BRUYÈRE.

— « Elle (*Mélise*, Mme de Motteville) a beaucoup d'esprit et voit les gens qui s'en *piquent.* » SOMAIZE, *Dict. des Prét.*, bibl. elzév. I, p. 161.

1647. — Je ne voudrois pas escrire pour rien du monde, *il se pique de bravoure*, qui est une façon de parler de nos courtisans. Il n'est supportable que dans une lettre, et encore faut-il que ce soit en raillant; ny je ne voudrois jamais escrire *Il se pique de chanter* ou *de faire des vers mieux que personne du monde*, parce que cette phrase est encore trop moderne : et il seroit à craindre que dans les provinces on ne m'entendist pas, ou que les hommes doctes qui ne fréquentent point la Cour ne m'entendissent point non plus. » VAUGELAS, *Rem.*, 1647.

1671. — « Toutes les nouveautez surprennent à l'abord : le mot de *se piquent de* quelque chose est en usage il y a plus de quarante ans, et néanmoins il s'est passé quelque temps qu'on le trouvoit hétéroclite. Un gentilhomme disant une fois à une demoiselle qu'il avoit ouy assurer qu'elle *se piquoit* de faire des vers, elle luy repartit : Pardonnez-moy, Monsieur, je ne *me pique* que de mon aiguille. » — SOREL, *Conn. des Liv.*, 1671. (Privil. du 4 fév. 1647. Act. d'imp., 17 oct. 1671.)

Piquer (se)..., se fâcher, s'irriter.

— « Entre amis, on ne va pas *se piquer* pour si peu de chose. »
Préc. rid., p. 57.

— « Je ne me *pique* point (*non indignor*) de ce que la volupté précède la vertu. » MALH., *Trad. de Sénèque.*

— 993. *Par là mon désespoir davantage* se pique.
CORN., *Gal. du Pal*

Le *Dict.* de Monet (1636), traduit en ce sens *se piquer* par *offendi.*

Plain-pied (de). — Voy. *Pied* (de plain).

Poils (brave à trois). — Voy. *Notes générales*, p. 125.

Pommadé. — Mot forgé :

— « C'est trop *pommadé,* » c'est-à-dire « c'est trop parlé de pommade. » — *Préc. rid.*, p. 12.

Dorimond a forgé de même le verbe *commer*, et Chappuzeau : *gentilhommer.*

— *Un honneste homme enfin seroit-il honneste homme*
S'il n'avoit pas aimé? Mais pour te monstrer comme...

— *Hélas! ne* comme *plus! veux-tu parler toujours?*
DORIMOND, *Am. de Trapolin*, 1662, Sc. III.

— *Car comment*, *sans argent*, *pouvoir* gentilhommer.
CHAPPUZEAU, *Acad. des Fem.*, II.

Posté, placé.

— « Je suis ici *posté* commodément pour attendre. »
Préc. rid., p. 25.

Poster ne se trouve dans aucun dict. avant celui de Richelet, 1680, dans le sens de *placer;* les rares dict. qui l'ont admis avant cette date, Cotgrave (1611, 1632, 1650), Duez (1660), le traduisent par : « courir la poste ». Richelet le donne exclusivement comme terme de guerre : c'est à la guerre sans doute que Mascarille l'avait appris, et il s'en faisait honneur. Les exemples qu'on en trouve dans Corneille, La Fontaine, le card. de Retz, et qui sont cités par M. Littré, se rapportent tous à une idée guerrière.

Pousser.

« Il faut qu'un amant... sache... *pousser* le doux, le tendre et le passionné. »
Préc. rid., p. 14.

— « Votre complaisance *pousse* un peu trop avant la libéralité de ses ouanges. » *Ibid.*, p. 26.

— « Ah! mon Dieu, voilà qui est *poussé* dans le dernier galant! » — *Ibid*. p. 34.

— « On ne demande plus parmi eux si on est honneste homme; on demande si on *pousse* les beaux sentiments. — SCARRON, *Lett.*

VOY., dans cette collection, nos lexiques du *Tartuffe* et de l'*Avare*.

Prépositions.

1° *de* pour *à :*

— « Nous commençons *d'être* connues. » — *Préc. rid*., p. 48.

— *L'Amour* a commencé *d'en déchirer le voile.* — MOL., *École des Fem.*, III, IV

Rien de plus fréquent que cet emploi de *de* où nous emploierions *à* :

— « *Ah ! je vous* apprendrai de *me traiter ainsi !* — Mol., *Amph.*, III, iv.

— « Il *exhorta* le poete *de* ne plus faire de vers la nuit. » — Scarron, *Rom. Com.* I, xii.

Voy. ci-dessus *engager de*.

2° *de* supprimé :

— « Il ne fait que (de) sortir d'une maladie. » — *Préc. rid.*, p. 50.

3° *en* pour *à* :

— « Nous serons vengées, ou je mourrai *en* la peine. » — *Préc. rid.*, p. 68.

— « Elle n'avoit voulu rien témoigner à Lascaris de l'intérêt que Carloman prenoit *en* ce mariage. » — Segrais, *Nouv. franç.*, 1657, I, 311-12.

Pronoms. — *On*.

— « *On* n'y dure point, *on* n'y tient pas. » — *Préc. rid.*, p. 16.

— « *On* se dit à toute heure dans un sens nouveau. Car, pour dire, *je vous en serai obligé, je feray mon devoir, n'oubliez pas au moins ce que je fais pour vous*, Nous disons, en parlant et en écrivant familierement aux personnes qui nous sont egales ou inferieures : *on* vous en sera obligé; *on* fera son devoir; n'oubliez pas au moins ce qu'*on* fait pour vous. — Ce ne seroit pas estre juste dans le langage que d'user de cette expression à l'égard des personnes qui sont au-dessus de nous. » — Le P. Bouhours. *Ariste et Eug.* 1671, édit. 1673, pp. 104-105.

— Voy., dans cette collection, notre lexique du *Tartuffe*.

Proprement, élégamment.

— « (Il) a la mine de danser *proprement*. » *Prec. rid.*, p. 60.

Somaize traduit : « il danse bien, il danse *proprement*. »
Gr. Dict. des Pr., v° *Danser*.

Voy. dans cette coll., notre lexique de l'*Avare*, v° *Propreté*.

Prudhomie.

— « Votre cœur peut dormir en assurance sur leur *prudhomie.* »
Préc. rid., p. 28.

Voy., dans cette collection, notre lexique du *Tartuffe.*

Q

Qualité.

— « (Cette odeur)... est tout à fait de *qualité.* » *Préc. rid.*, p. 38

— Somaize : « Cette odeur est tout à fait bonne : *cette odeur est tout à fait de* qualité. » *Gr. Dict. des Pr.* — v° *Bonne.*

Voy. ci-dessus : *Condition.*

Quartier, quart de l'aune, soit : 30 centimètres. l'aune étant de 1m 20.

— « Mes canons... ont un grand *quartier* plus que tous ceux qu'on fait. »
Préc. rid., p. 43.

— « *Quartier*, s. m. Prononcez *cartié.* Quelques-uns commencent a l'écrire comme il se prononce, et ils ne font pas trop mal, mais cette maniere d'orthographier n'est pas encore bien reçue. — Richelet, *Dict.* 1680. — Nous n'avons jamais rencontré *cartié*, au moins dans les ouvrages imprimés.

Que. — Voy. *Adverbes* et *Conjonctions.*

R

Raisonnable, convenable.

— « Le moyen qu'une fille un peu *raisonnable* se pût accommoder de leur personne ? » *Préc. rid.*, p. 18.

— » Ah ! ma chere, je n'ay rien veu de beau aujourd'huy : — *Quelle pauvreté, ma chere ! je n'ay pas veu une chose* raisonnable *aujourd'huy.* »
SOMAIZE, *Gr. Dict. des Prét.*, v° *Beau.*

Richelet traduit : « *raisonnable*, qui est fait comme il faut, bien fait, bien proportionné : « Je ne lui vois rien de *raisonnable* que la taille et le souris. (ABLANCOURT, *trad. de Lucien.*) Un visage *raisonnable*, une chambre *raisonnable.* » RICHELET, *Dict.*, 1680.

— *Il étoit, quand je l'eus, de grosseur* raisonnable. LA FONT.

— « Quelque affaire où il aura... fait un gain *raisonnable.*
LA BRUYERE.

— . . . *Le plat de rost est, aussy*, raisonnable.
POISSON, *Foux divertissants*, III, VI

Réflexion.

— « Attachez sur ces gants la *reflexion* de votre odorat. »
Préc. rid., p. 43

Somaize a emprunté cette phrase à Molière, et la traduit : « Sentez un peu ces gants-là. » *Gr. Dict. des Prétieuses*, v° *Sentir.*

Voy., dans cette collection, notre lexique du *Tartuffe*, v° *Réfléchir.*

Renchéri.

« A-t-on jamais vu deux pecques provinciales faire plus les *renchéries* que celles-là ? » *Préc. rid.*, p. 8.

— *Vous avez dans le monde un bruit*
De n'être pas si renchérie. MOL., *Amph.*, *Prol.*

— *Ne faites point la* renchérie. *Com. des Prov.*, 1630, III, V.

— « Au commencement, il fit bien du *rencheri.* »
SOREL, *Francion*, II, 197.

— « Je ne vous condamneray plus quand vous ferez la *rencherie.* »
LE PAYS, *Amitiez, amours...*, 1665, p. 32.

Déja en 1611, Cotgrave donne la locution : faire du *rencheri*; en 1620, Monet traduit : « tu fais le *rencheri* », par « *factus es*

ingenii morosioris ». — En 1660, N. Duez trad. : « faire le *renchéri* » par : « *stare in sù le sue, simarsi.* »

Repic (pic) et capot. — Voy. *Pic, repic et capot.*

Retranchement.

— « La chaise est un *retranchement* merveilleux contre les insultes de la boue. » *Préc. rid.*, p. 23.

Somaize, empruntant cette phrase à Molière, la traduit : « la chaise empesche que l'on ne se crotte. » *Gr. Dict. des Prétieuses*, v° *Chaise.*

Rude.

Somaize traduit : « Ces mots-là sont tout à fait *rudes* à l'oreille », par cette phrase de Molière : « Une oreille un peu délicate pâtit furieusement d'entendre prononcer ces mots-là. » — *Pr. rid.*, p. 11, v° *pâtir.* — Somaize donne d'autres traductions précieuses du mot *rude :* — « Ce mot est tout à fait *rude*, et il n'y a pas moyen de le prononcer : *ce mot est capable d'écorcher en passant un pauvre gosier*, ou : *un passage de gens de guerre n'est pas plus* rude *à pauvres gens ; il faut avoir humé l'air du Rhin et respiré à l'allemande pour le prononcer ; il tient longtemps un homme à la gorge, et, sans quelque favorable hoquet, il court grand risque de ne passer jamais.* » Somaize, *Gr. Dict. des Prétieuses.*

Ces phrases sont de l'abbé de Pure, dans son roman de *la Prétieuse ou le Mystère des Ruelles*, 1656, pp. 6-7. Il les prête à la précieuse Agathonte.

Ruelle.

— Et vous verrez courir de ma façon, dans les belles *ruelles* de Paris... » — *Préc. rid.*, p. 32.

On appelait *ruelles* les espaces compris, de chaque côté, entre le lit et le mur ; d'un côté on recevait les domestiques ; de l'autre étaient des sièges, carreaux, placets, tabourets, chaises, fauteuils, où s'asseyaient les visiteuses et ceux des visiteurs qui ne préféraient s'asseoir sur leurs manteaux ou sur la balustrade de l'alcôve. — Voy. *notes génér.*, p. 110.

S

Sécheresse (de conversation).

— « Quelle *sécheresse de conversation !* » — *Préc rid.*, p. 16.

Dans Somaize : « *Conversation :* Ils n'ont point de conversation : *ils sont* secs de conversation. » — *Dict. des Prét.*, I, xliij, de notre édit.

— « On me reproche que je ne suis pas reconnoissante ; mais, à dire vray, c'est plustost par un je ne sçay quel oubly paresseux que par meconnoissance. » — C'est ainsi que Somaize (I, 211), traduit la phrase suivante de Feliciane (Mme de La Fayette) : « On me reproche certaine *secheresse* de reconuaissance ; mais, à dire vray, c'est plûtost paresse et absence de cœur que dureté et *secheresse.* »

— Costar qualifie de froids les « discours où il se voit une grande enflure de paroles avec une grande secheresse de sens. ». — *Défense de Voiture*, p. 94.

Seigneuriaux (droits). — Voy. *Droits seigneuriaux.*

Sérieux.

— « Nous n'avons garde... de donner de notre *sérieux* dans le doux de votre flatterie. » *Préc. rid.*, p. 26.

Somaize traduit : « Nous ne saurions respondre à la douceur de vostre compliment. » *Gr. Dict. des Prétieuses*, v° *Compliment.*

— Voy. ci-dessus, v° *Adjectifs* pris substantivement.

Service (gens de).

— « La cour récompense bien mal aujourd'hui les gens de *service* comme nous. » *Préc. rid.*, p. 31.

Le mot *gens*, employé seul, désignait les valets :

Mais elle bat ses *gens* et ne les paye point.

On disait également, en ce sens, *gens de livrée.* Nous n'avons trouvé nulle part *gens de service,* qui serait aujourd'hui synonyme de *gens de livrée*, mais qui alors signifiait : *gens au*

service du Roi, à quelque titre que ce fût, ce qui permettait une confusion, une sorte de calembourg voulu par Mascarille.

Sombre.

— « Qu'il fait *sombre* dans son âme ! » *Préc. rid.*, p. 19.

— « Estre melancolique et chagrin : avoir l'âme *sombre.* »
Som. *Dict. des Pr.*, v° *Mélancolique.*

Sur le sens du mot *chagrin*, Voy., dans cette collection, notre lexique du *Misanthrope.*

Sublime.

— « Le *sublime* en est touché délicieusement (de cette odeur) ».
Pr. rid., p. 44

— Somaize : « Le cerveau, *le sublime.* »
Gr. Dict. des Prétieuses, v° *Cerveau.*

Surcroit.

— « Il faut le *surcroît d'un fauteuil.* » *Préc. rid.*, p. 49.
Somaize traduit : « il faut *encore* un fauteuil. »
Gr. Dict. des Pr., V° *Encore.*

— « Il faut donc quelque *surcroît* de compagnie. » *Pr. rid.*, p. 55.

T

Tapinois (en).

Votre œil, en tapinois, *me dérobe mon cœur.* *Pr. rid.*, p. 34.

— « En tapinois, *dissimulatim*, *latenter*, *occulte*. Semble que ce mot *tapinois* vienne de ταπεινὸς, id est *humilis*, *depressus*, *submissus*. *En tapinois*, c.-à-d. en se baissant, et se faisant petit, de paour d'estre veu, et sans faire bruit, de paour d'estre ouy; en cachette. Aussi disons-nous *tapi* pour caché, *latens*, et *tapir* pour cacher, *celare*, *abdere* ».
Rob. Est., *Dict. fr.-lat.*, 1549.

Cette étymol., approuvée de Tripault, de Fr. Morel et du P. Labbe, est contestée par Du Cange et Le Duchat, qui dérivent *tapinois* de *talpa* :

— « Tapinois, *qui instar talparum latenter ac furtivè res suas peragunt.* »
Du Cange.

— Je suis pour l'étymologie de M. Du Cange. Dans Rabelais, les *Taupetiers* sont les habitants du *Tapinois*, et le *Tapinois* n'est autre chose que le pays des moines, considérés comme enfouis dans leurs couvents, à la manière des taupes dans leurs trous. » — Le Duchat. — Voy. *Dict. étym.* de Ménage, éd. 1750.

— « Je n'eus jamais l'intention d'attraper mes ennemis *en tapinois*, car je leur ai fait la peur tout entiere, et puis le mal. »
Com. des Prov., 1633, III, iii.

Cependant les Dieux dans les bois
Etoient cachez en tapinois.
Scarron, *Gigantomachie*, ch. iv.

En debarquant auprès de la beguine
L'oiseau madré la connut à la mine,
A son œil prude, ouvert en tapinois. Gresset, *Ver-Vert*, iii.

Temps (un).

— « Il cache *un temps* sa passion. » *Préc. rid.*, p. 14.

L'espoir, il est vrai, nous soulage,
Et nous berce un temps *notre ennui.* Mol., *Misanth.*, I, ii.

— « Je souffrirai *un temps*, mais j'en viendrai à bout. »
Mol., *Bourg. gent.*, III, x.

Ni Malherbe, ni Corneille ne nous fournissent cette expression, dont nous trouvons cependant un exemple dans Racine (Coll. des Gr. Ecriv., IV, p. 534) :

— « On crut même *un temps* que les affaires alloient changer de face. »
Racine, *Port-Roy.*

Tendre (le). — Voy. *adj. employés comme substantifs.*

Tenir, retenir, empêcher :

— « Je ne sais qui me *tient* que je ne vous en fasse autant. — *Préc rid.*, p. 69.

— « Madame la Dauphine ne put *tenir* plus longtemps les éclats de rire. » — SÉVIGNÉ.

Et quand enfin... allez, je ne sais qui me tient.
PIRON, *Métromanie*, II, IV.

Terriblement.

— « J'aime *terriblement* les énigmes. » *Préc. rid.*, p. 32.

— « Ils sentent *terriblement* bon. » *Préc. rid.*, p. 43.

VOY. ci-dessus, *Furieusement.*

Tour.

— « Il a un *tour* admirable dans l'esprit. » *Préc. rid.*, p. 46.

— « Les mots de *tour d'esprit* et *d'esprit bien tourné* sont assez approuvez par l'usage. C'est une metaphore prise de ceux qui *tournent* le bois, l'ebeyne et l'yvoire. » SOREL, *Conn. des livres*, 1671, p. 386.

— « *Tourner* et *tour* estoient inconnus il y a quelques années dans la signification qu'ils ont maintenant. *Tour* de visage, *tour* de vers, *tour* d'esprit : il a un *tour* d'esprit fort agreable... »
BOUHOURS, *Entret. d'Ariste et d'Eug.* 3e éd., 1673, p. 106.

— « Phrases nouvelles : *tour* de visage, *tour* de vers, *tour* d'esprit. »
BARY. *La Rhétor fr.*, 1676, p. 265.

Treuver, pour *trouver :*

— « Pour moi, mon oncle, tout ce que je puis vous dire, c'est que je *treuve* le mariage une chose tout à fait choquante. » — *Préc. rid.*, p. 18.

— *Dans la citrouille je la* treuve. — LE FONT., *Fables.*

— « La raison en peut estre prise de l'extrême difficulté qu'il y a de *treuver* le milieu de toutes choses, ou à s'y arréter quand on l'a *treuvée.*» — NOEL FRANÇOIS, *La Politesse de la Lang. franç.*, 3e éd., 1663. Préface.

On disait de même *preuver, epreuver,* pour *prouver, éprouver.*

— « Je tasche à *preuver* mon dire. » — SOREL, *Berger extrav.* 1627, p. 334.

— « Vaillant esclave,... j'ay ouy raconter de si grands miracles de ta générosité, et j'en *épreuve* tant de marques... « SEGRAIS, *Nouv. franç.* 1657, I, 452.

— VOY. THUROT, *de la Prononc. franç.*, I, 454 et suiv.

Tudieu !

— « *Tudieu*, vous avez le goût bon ! »

VOY. ci-dessus, *Jurons*.

Turc (de) **à More**.

— « Je vois ici des yeux qui ont la mine... de traiter une âme *de Turc à More.* » *Préc. rid.*, p. 26.

— « *Traiter de Turc à More*, c.-à-d. avec rigueur et sans quartier. » RICHELET, *Dict.* 1680.

— « Quand je traiteray desormais avec vous, faites etat que c'est *de Turc à More.* » VOITURE. *Lett. XL*, à Mlle Paulet.

U

Uni.

— « Venir en visite amoureuse avec une jambe toute *unie.* » *Préc. rid.*, p. 16.

SOMAIZE : « N'avoir point de canons, *avoir une jambe toute unie.* » *Le Gr. Dict. des Prétieuses*, v° *Canons*.

V

Verbes.

1° *Concordance des temps :*

— « Vous avez voulu aussi que nous *soyons entrés* jusqu'ici. » — *Préc. rid.*, p. 22.

Nous dirions : « que nous entrions » ou « nous faire entrer ».

Molière suit ici, comme plus loin, dans l'emploi du conditionnel, la règle de concordance des temps entre l'indic. et le subj., règle ainsi formulée par Claude Irson (*Nouv. Méth.* etc., 1656, p. 28) :

« AVERTISSEMENT. L'on remarquera que les temps ont du rapport les uns avec les antres : car le temps prés. de l'indic. est suivi ordinairement d'un prés. du subj. Exemple : je ne *suis* pas assuré que vous *fassiez* vostre devoir... Et, par proportion, l'on peut se servir des autres emps. »

2° *Emploi du conditionnel :*

— « J'aurois toutes les hontes du monde, s'il falloit qu'on vînt à me demander si *j'aurois vu* quelque chose de nouveau que *je n'aurois pas vu.* » — *Préc. rid.* p, 31.

VOY., à l'article précédent, la règle de Claude Irson.

— Je *croirois* que la conquête d'un tel cœur ne *seroit* pas une vicoire. » — MOL., *Princ. d'Él.*, IV, III.

— « *J'aurois dit* que c'eût été quelque impie qui *l'auroit faite.* » — PASCAL, 2e *Prov.*

3° *Die* pour *dise :*

— « Il faut que je vous *die* un impromptu. » — *Préc. rid.*, p. 33.

Faites la sortir quoi qu'on die... — COTIN, cité par MOL., *Fem. Sav.*

Il n'est pas besoin qu'on vous die
Ce qu'etoit une fée en ce bienheureux temps.

PERRAULT, *Peau d'âne.*

— « Quoi qu'on *die*, qu'on *dise;* qu'ils *dient* et qu'ils *disent* se prononce indifferamant. Mais « quoi que vous *dizez* pour *disiés* » est insupportable. » — NOEL FRANÇOIS, *La Polit. de la lang. fr.*, 1663, p. 40, d'après Vaugelas. Il ajoute : « La censure (de La Mothe Le Vayer) repart que messieurs nos maîtres n'écrivent jamais *die* ny *dient.*

On trouve, à la 2e pers. *dies* pour *dises.*

— « Je veux que *tu* me *dies.* » — SEGRAIS, *Nouv. franç.*, 1657, I, 415.

— VOY. Vaugelas, édit. de M. Chassang.

Véritable.

— « Pour vous montrer que je suis *véritable.* » *Préc. rid.*, p. 57.

Voy., dans cette collection, notre lexique du *Misanthrope*.

Vision, idée.

— « J'ai mal au cœur de la seule *vision* que cela me fait. » — *Préc. rid.*, p. 15.

Au mot *idée*, Somaize écrit (I, pp. XLIX—L de notre édit.)

— « Les choses que vous m'avez dites, me donnent une *idée* ridicule *les choses que vous m'avez dites me font une* vision *ridicule.*

Voiturer, apporter.

— « *Voiturez*-nous ici les commodités de la conversation. » *Préc. rid.*, p. 27.

Pour Richelet, « *voiturer*, c'est mener dans quelque voiture, dans quelque coche, carosse, chariot, ou vaisseau, bateau, bachot ». *Dict.*, 1680. Cependant, Patru a employé le mot dans le simple sens de *porter*, *apporter :*

— « Quatre d'entre eux, poussez d'un saint zele, chargent le corps sur leurs epaules et le portent suivis de toute la compagnie... Dans les lieux eloignez, vers nos frontieres, et ailleurs, on n'en use point autrement que nous avons fait : on *voiture* un corps en quelque endroit proche de l'Eglise ou du cimetiere; là le Pasteur le va prendre. » — Patru, *Plaidoyer pour la veuve et les enfants de feu Pierre Doublet*, 1634. *Plaidoyers*, in-4°, Lyon, 1698, t. I, p. 115.

Vuide, et non *vide*.

— « Nous vous avons envoyé quérir pour remplir les *vuides* de notre assemblée. » *Préc. rid.*, p. 59.

Voy., dans cette collection, notre lexique du *Misanthrope*, v° *Vuider*.

— « Peupler un bal : *remplir la solitude d'un bal, ou remplir son* vuide. » Somaize, *Gr. Dict. des Pr.*, v° *Peupler*.

Vulgaire, vulgairement.

— « Que vous êtes *vulgaire!* *Préc. rid.*, p. 17.

— « Apprenez, sotte, à vous énoncer moins *vulgairement.* »
Ibid., p. 20.

SOMAIZE, V° *Vulgaire* : « Le procédé de ces Messieurs est tout à fait *vulgaire :* le procédé de ces Messieurs est tout à fait *marchand.* »
Gr. Dict. des Pretieuses.

On dit bien : « un homme *vulgaire*, un langage *vulgaire* »; mais « vous êtes vulgaire », était une façon de parler nouvelle.

VOY. ci-dessus, *Marchand.*

L'AIR NOTÉ DE L'IMPROMPTU DE MASCARILLE

L'*Impromptu* de Mascarille paraît ici noté pour la première fois ; nous le devons à l'obligeance de M. Régnier, de la Comédie-Française.

Les extraits suivants d'une lettre de M. Régnier seront l'acte de naissance authentique de ce morceau, jusqu'ici vainement réclamé par les curieux.

« — *Seineport*, 13 *septembre* 1883. — Monsieur..... La carte de Tendre me paraît une excellente illustration des *Précieuses*, et si vous pouviez découvrir l'air original de la chanson de Mascarille, vous donneriez assurément une grande satisfaction au public, en l'insérant dans votre édition ; il fut toujours abandonné à la fantaisie de l'interprète du rôle. Celui que vous m'avez entendu chanter est entièrement de ma composition.....

« C'est à Cartigny que j'ai vu, pour la première fois, jouer le rôle de Mascarille. Sa chanson, de son invention aussi, je le crois bien, me paraissait plus prétentieuse que comique, et je n'essayai même pas de la reproduire lorsque, pour la première fois, en 1827, je jouai les *Précieuses,* à Metz.

« C'est en fredonnant un passage du *Déserteur*, que je

venais de voir, que j'eus l'idée de l'air que vous m'avez entendu chanter, et où je l'ai à peu près introduit ; je crois qu'en le reproduisant, Coquelin l'a démanché et l'a accommodé à son jeu personnel. Le noter est peut-être possible..., pour le rendre acceptable, il lui faut l'assaisonnement du jeu de l'acteur, sa fantaisie, et ce je ne sais quoi qui donne parfois, le public aidant, de l'esprit à ce qui en manque. »

Peu de jours après, M. Régnier se trouvant chez M. Legouvé avec M. X..., obtint de son obligeance la notation de l'air de Mascarille : c'est ce morceau que nous donnons aujourd'hui. Nos lecteurs associeront leur reconnaissance à la nôtre envers l'éminent Comédien, qui est resté une des gloires du Théâtre-Français.

Nous devons à M. L. Léon, directeur de la musique à la Comédie-Française, l'air joué par les violons lorsque Mascarille leur crie : « En cadence, Violons, en cadence ! » Nous le prions de recevoir aussi l'expression de notre sincère gratitude.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES

L'Impromptu de Mascarille (Sc. IX)

AIR CHANTÉ
Par M. Regnier, de la Comédie française.

AIR NOTÉ
Par M. P***.

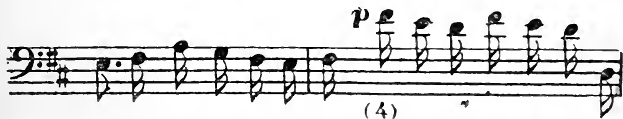
Andante







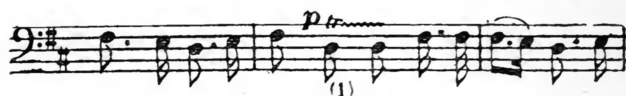




1. *Imitation énergique du coup d'archet de la contre-basse.* — 2. *Imitation des cordes pincées de la guitare.* — 3. *Imitation du son guttural du basson.* — 4 *Imitation de la flûte.*



vous re_gar_de Je vous re_gar – – de Vo_



_tre œil en ta_pi_nois(brrrrou)me dé_ro _be mon



cœur(Ta ta ra ta ta) Votre œil en ta, Vo



_tre œil en pi Votre œil en nois

All°



Vo_tre œil en ta ta ta ta



Vo_tre œil en pi pi pi pi

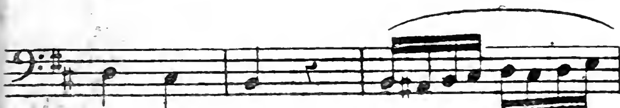
mitation du roulement sourd de la timbale. — 2. Imitation de la fanfare d'une trompette.



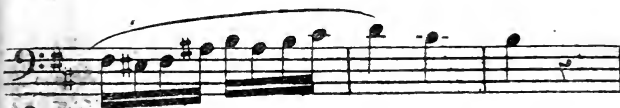
Vo_tre œil en nois nois nois nois me



dé _ ro _ be mon cœur Au vo_leur



Au vo _ leur! Au ________________



Au ________________ vo _ leur!



Au ________________ vo_leur! Au



au vo_leur! Au au voleur! Au au vo_leur

LES PRÉCIEUSES RIDICULES

Réplique : *En cadence, Violons, en cadence!*

AIR DES VIOLONS

Composé par M. Baudron,

Noté par M. L. Léon, directeur de la musique à la *Comédie-Française*.

1er Violon

f

2d Violon

f

D.C.

LA CARTE DE TENDRE (1)

« Vous vous souvenez sans doute, Madame (dit Celere à la princesse des Léontins), qu'Herminius avoit prié Clélie de lui enseigner par où l'on pouvoit aller de *Nouvelle Amitié à Tendre :* de sorte qu'il faut commencer par cette premiere ville, qui est au bas de cette carte, pour aller aux autres : car afin que vous compreniez mieux le dessein de Clelie, vous verrez qu'elle a imaginé qu'on peut avoir de la tendresse par trois causes différentes : ou par grande estime, ou par reconnaissance, ou par inclination : et c'est ce qui l'a obligée d'establir ces trois villes de Tendre, sur trois rivières qui portent ces trois noms, et de faire aussi trois routes différentes pour y aller. Si bien que, comme on dit Cumes sur la mer d'Ionie, et Cumes sur la mer Thyrrene, elle fait qu'on dit Tendre sur Inclination, Tendre sur Estime, et Tendre sur Reconnoissance. Cependant, comme elle a présupposé que la tendresse qui naist par inclination n'a besoin de rien autre chose pour estre ce qu'elle est, Clelie, comme vous le voyez, Madame, n'a mis nul village le long des bords de cette riviere, qui va si viste qu'on n'a que faire de logement le long de ses rives pour aller de Nouvelle Amitié à Tendre. Mais pour aller de Tendre à Estime, il n'en est pas de mesme : car Clelie a ingénieusement mis autant de villages qu'il y a de petites et grandes choses qui peuvent contribuer à faire naistre par estime cette tendresse dont elle entend parler. En effet, vous voyez que, de *Nouvelle Amitié*, on passe à un lieu qu'on appelle *Grand-Esprit*, parce que c'est ce qui commence ordinairement l'estime : en suite vous voyez ces agréables villages de *Jolis Vers*, et *Billets Galants*, et de *Billets Doux*, qui sont les opérations les plus ordinaires du grand esprit dans les commencemens d'une amitié. Ensuite, pour faire un plus grand progrès dans cette route, vous voyez *Sincérité*, *Grand Cœur*, *Probité*, *Générosité*, *Respect*, *Exactitude*, et *Bonté* qui est tout

(1) Voy. *Précieuses ridicules*, Sc. IV, p. 16.

contre *Tendre :* pour faire connoistre qu'il ne peut y avoir de véritable estime sans bonté : et qu'on ne peut arriver à *Tendre* de ce costé là, sans avoir cette précieuse qualité. Après cela, Madame, il faut, s'il vous plaist, retourner à *Nouvelle Amitié*, pour voir par quelle route on va de là à *Tendre sur Reconnoissance.* Voyez donc, je vous prie, comment il faut aller d'abord de *Nouvelle Amitié à Complaisance :* en suite à ce petit village qui se nomme *Soumission*, et qui en touche un autre fort agreable, qui s'appelle *Petits Soins.* Voyez, dis-je, que de là, il faut passer par *Assiduité*, pour faire entendre que ce n'est pas assez d'avoir, pendant quelques jours, tous ces petits soins obligeans qui donnent tant de reconnaissance, si on ne les a assidûment.

En suite, vous voyez qu'il faut passer par un autre village, qui s'appelle *Empressement :* et ne faire pas comme certaines gens tranquilles, qui ne se hastent pas d'un moment, quelque priere qu'on leur face : et qui sont incapables d'avoir cet empressement qui oblige quelquefois si fort.

Après cela, vous voyez qu'il faut passer à *Grands Services*, et que, pour marquer qu'il y a peu de gens qui en rendent de tels, ce Village est plus petit que les autres.

Ensuite, il faut passer à *Sensibilité*, pour faire connoistre qu'il faut sentir jusqu'aux plus petites douleurs de ceux qu'on aime ; après, il faut, pour arriver à *Tendre,* passer par *Tendresse*, car l'amitié attire l'amitié.

En suite, il faut passer par *Obeissance*, n'y ayant presque rien qui engage plus le cœur de ceux à qui on obéit, que de le faire aveuglément : et pour arriver enfin où l'on veut aller, il faut passer à *Constante Amitié*, qui est sans doute le chemin le plus seur pour arriver à *Tendre sur Reconnoissance.*

Mais, Madame, comme il n'y a point de chemin où l'on ne se puisse esgarer, Clelie a fait, comme vous le pouvez voir, que si ceux qui sont à *Nouvelle Amitié* prenoient un

peu plus à droite ou un peu plus à gauche, ils s'égareroient aussi : car si, au partir de *Grand Esprit*, on alloit à *Négligence*, que vous voyez tout contre sur cette carte ; qu'en suite, continuant cet esgarement, on allast à *Inesgalité*, de là à *Tiedeur*, à *Legereté* et à *Oubly*, au lieu de se trouver à *Tendre sur Estime*, on se trouveroit au *Lac d'Indifference*, que vous voyez sur cette Carte, et qui, par ses eaux tranquilles, represente sans doute fort juste la chose dont il porte le nom en cet endroit.

De l'autre costé, si, au partir de *Nouvelle Amitié*, on prenoit un peu trop à gauche, et qu'on allast à *Indiscretion*, à *Perfidie*, à *Orgueil*, à *Mesdisance*, ou à *Meschanceté*, au lieu de se trouver à *Tendre sur Reconnoissance*, on se trouveroit à la Mer d'Inimitié, où tous les vaisseaux font naufrage, et qui, par l'agitation de ses vagues, convient sans doute fort juste avec cette impetueuse passion que Clelie veut representer. Ainsi elle fait voir par ces Routes differentes, qu'il faut avoir mille bonnes qualités pour l'obliger à avoir une amitié tendre : et que ceux qui en ont de mauvaises ne peuvent avoir part qu'à sa haine ou à son indifference.

Aussi cette sage Fille, voulant faire connoistre sur cette Carte, qu'elle n'avoit jamais eu d'amour, et qu'elle n'auroit jamais dans le cœur que la tendresse, fait que la Riviere d'*Inclination* se jette dans une Mer qu'elle appelle la *Mer dangereuse*, parce qu'il est assez dangereux à une Femme d'aller un peu au-delà des dernieres Bornes de l'amitié : et elle fait ensuite qu'au-delà de cette Mer, c'est ce que nous appelons *Terres inconnues* parce qu'en effet nous ne sçavons point ce qu'il y a, et que nous ne croyons pas que personne ait esté plus loin qu'Hercule : de sorte que, de cette façon, elle a trouvé lieu de faire une agréable Morale d'amitié par un simple jeu de son esprit, et de faire entendre, d'une maniere assez particuliere, qu'elle n'a point eu d'amour, et qu'elle n'en peut avoir. » — Mlle DE SCUDÉRY, *Clelie*, 1654, 1re partie, pp. 399-405.—Cf. *not. gén.*, pp. 95-97.

TABLE DES MATIÈRES

Paris-Imp. PAUL DUPONT, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau. 154.82.

